

Insécurité alimentaire au Sahel central

gouverner les crises alimen- taires au Sahel central : Gérer les risques ou renfor- cer les acteurs ?

18 février 2025

Coordinateur : Pierre JANIN

Appui scientifique : Eric-Joël FOFIRI NZOSSIE

Rédaction des apports pays :

Niger : Mado DIAKITE

Mali : Marie THOREUX, Moussa SACKO

Burkina Faso : Christophe KOFFI KOUAME

Analyse des données longitudinales : Silva RAQUEL OLIVEIRA

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement les opinions de l'AFD, de ses partenaires ou financeurs.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

Pierre JANIN, Eric-Joël FOFIRI NZOSSIE, Mado DIAKITE, Marie THOREUX, Moussa SACKO, Christophe KOFFI KOUAME, Silva RAQUEL OLIVEIRA Insécurité alimentaire au Sahel central gouverner les crises alimentaires au Sahel central : gérer les risques our enforcer les acteurs au Sahel central ? Plateforme d'Analyse du Suivi et d'Apprentissage au Sahel, PASAS Production.

<https://pasas-minka.fr>

Pays: Burkina Faso, Mali, Niger

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	5
RÉSUMÉ	7
ABSTRACT.....	8
INTRODUCTION AU SAHEL CENTRAL.....	9
1 - CADRAGE DE L'ÉTUDE	13
1. 1. CONSTATS PREALABLES	13
1. 2. APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	13
1. 3. APPROCHE SCIENTIFIQUE	14
2 - REPENSER LES CRISES	17
2.1 - LA CRISE COMME OBJET COMPLEXE	17
2.2 - DES CRISES ALIMENTAIRES MULTI-FACETTES ENDOGENEISEES.....	18
2.3 - UNE TYPOLOGIE DES CRISES ALIMENTAIRES ET NUTRITIONNELLES	20
2.4 - ÉMERGENCE DE CADRES HARMONISES DE DIAGNOSTIC ET DE REPONSE... ..	22
3 - PROFILS ÉVOLUTIFS DES SITUATIONS NATIONALES DE VULNÉRABILITÉ À L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE (ET DES BESOINS DE RÉPONSE).....	25
3.1 - CARACTERISATION ET ANALYSE DES QUATRE EPISODES RECENTS DE CRISE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU BURKINA FASO	26
3.2 - CARACTERISATION ET ANALYSE DES QUATRE EPISODES RECENTS DE CRISE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU MALI.....	33
3.3 - CARACTERISATION ET ANALYSE DES QUATRE EPISODES RECENTS DE CRISE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU NIGER.....	40
4 - FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ À L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE	48
4.1. FACTEURS TENDANCIELS D'ORDRE CLIMATIQUE ET DEMOGRAPHIQUE	48

4.2. FACTEURS EMERGENTS D'ORDRE GEO-SECURITAIRE, POLITIQUE ET ECONOMIQUE	54
5. DISPOSITIFS DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES ET NUTRITIONNELLES (2004-2024)	63
5.1- CARACTERISATION DES DISPOSITIFS NATIONAUX ET DES MECANISMES DE PREVENTION ET DE REPONSE.....	64
5. 2. ANALYSE DE LA FONCTIONNALITE DES REPONSES APORTEES AUX SITUATIONS DE CRISE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE	89
6. CONCLUSION : VERS DE NOUVEAUX CADRES STRATÉGIQUES DE RÉPONSE AUX CRISES ?	102
6.1. MISE A L'AGENDA ET LIMITES DE LA « RESILIENCE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ».....	103
6.2. ACTIONS FUTURES POUR MIEUX REPONDRE AUX CRISES.....	107
BIBLIOGRAPHIE	111
SOURCE DES DONNÉES STATISTIQUES MOBILISÉES	121
TABLE DES FIGURES	123
TABLE DES TABLEAUX	125
ANNEXE : ÉQUIPE EN CHARGE DE L'ÉTUDE.....	126

SIGLES ET ABREVIATIONS

AGIR	Alliance globale pour l'initiative résilience
ANAM	Agence nationale d'assistance médicale
ANJE	Alimentation du nourrisson et du jeune enfant
ARC	African risk capacity
BM	Banque mondiale
CCA	Cellule crise alimentaire
CCA/SAP	Cellule de coordination du système d'alerte précoce
CCFS	Cadre commun sur les filets sociaux saisonniers
CCTS	Cadre commun sur les transferts sociaux
CEDEAO	Communauté économique des États d'Afrique de l'ouest
CFS	Cellule filets sociaux
CFW	Cash for work
CH	Cadre harmonisé
CICR	Comité international de la Croix rouge
CILSS	Comités inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel
CNaN	Conseil national pour la nutrition
CONASUR	Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation
CRSPC	Comité de réflexion et de suivi de la politique céréalière
CRZPC	Commission réhabilitation zones post-conflits
CSA	Commissariat à la sécurité alimentaire
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
DG ECHO	Direction générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire européenne
DGC	Distributions gratuites ciblées de céréales
DGESS	Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DGPSA	Direction générale des prévisions et des statistiques agricoles
DNPGCA	Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires
DNPSES	Direction nationale de la protection sociale et de l'économie solidaire
DNSA	Dispositif national de sécurité alimentaire
UE	Union européenne
FAO	Food and agriculture organisation
FCD	Fonds commun des donateurs
FEWS NET	Famine early warning system network
FMI	Fonds monétaire international
GRC	Gestion des risques et catastrophes
HEA	Household economy approach
HIMO	Haute intensité de main-d'œuvre
I3N	Initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens »
IFSPC	Integrated food security phase classification
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
IPC	Integrated food security phase classification
ISA	Insécurité alimentaire
ISAN	Insécurité alimentaire et nutritionnelle
MAG	Malnutrition aigüe globale
MAS	Malnutrition aigüe sévère
MC	Malnutrition chronique
OCDE	Organisation pour la coopération et le développement économique
OFNACER	Office national des céréales
OMA	Observatoire des marchés agricoles

ONG	Organisation non-gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
OPAM	Office des produits agricoles du Mali
OPVN	Office des produits vivriers du Niger
PAM	Programme alimentaire mondial
PAMN	Plan action multisectoriel de la nutrition
PCIMA	Prise en charge de la malnutrition aigüe
PDI	Population déplacée interne
PNN	Politique nationale de nutrition
PNOCSUR	Plan national d'organisation et de coordination des secours d'urgence et de réhabilitation
PNRDA	Plan national de réponses aux difficultés alimentaires
PNSA	Politique nationale de sécurité alimentaire
POLNSAN	Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle
PREGEC	Prévention et gestion des crises
PREGEC	Prévention et gestion des crises
PRH	Plans de réponses humanitaires
PRP	Priorités résilience pays
PRSPV	Plan de réponse et de soutien aux populations vulnérables
PSMC	Programme de structuration du marché céréalier
PSMN	Plan stratégique multisectoriel de nutrition
PSSA	Programme spécial de sécurité alimentaire
PTF	Partenaires techniques et financiers
RAMED	Régime d'assistance médicale
RAS	Réserve alimentaire stratégique
REACH	Renew effort against child hunger and undernutrition
RPCA	Réseau régional de prévention des crises alimentaires
RRM	Rapid response mechanism
SAN	Sécurité alimentaire et nutritionnelle
SANDAD	Sécurité alimentaire et nutritionnelle et développement agricole durable
SAP	Système d'alerte précoce
SE	Secrétariat exécutif
SI	Stock d'intervention
SIM	Système d'information sur les marchés
SMIAR	Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture
SNS	Stock national de sécurité
SNSA	Stratégie nationale de sécurité alimentaire
SP	Secrétariat permanent
SPR	Secrétaire permanent régional
STAN	Secrétariat technique à l'alimentation et à la nutrition
SUN	Scaling up for nutrition
UEMOA	Union économique et monétaire des États d'Afrique de l'ouest
UNICEF	United nations International children's emergency fund
VPM	Ventes à prix modéré
ZME	Zone de moyens d'existence

RÉSUMÉ

L'étude « Insécurité au Sahel central » a une double ambition : 1/ dresser un bilan des politiques publiques nationales de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et reconstituer les évolutions des dispositifs de gestion de crise ; 2/ caractériser les situations nationales de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et les expressions différenciées des crises alimentaires et nutritionnelles traversées depuis 2004.

L'étude revendique une approche résolument constructive et critique en lieu et place d'une lecture linéaire, descriptive, voire compilatrice, des actions opérationnelles. Ceci conduit à prendre de la distance avec les analyses causales simplifiées des crises et les lectures génériques. Ceci suppose, en retour, d'insister sur leur spécificité et d'apprécier la part importante des contextes pour tenter de mieux caler les réponses.

L'étude considère également la forte charge politique de la question alimentaire (au sens large), a fortiori des crises, au-delà des dispositifs de diagnostic, d'alerte et de mesure hiérarchique et harmonisée des crises (Cadre harmonisé et échelle IFSPC). Cette politisation croissante s'inscrit dans une tendance de fond : née du partage contradictoire d'information, renforcée par la médiatisation des engagements et des responsabilités des acteurs impliqués, accélérée par des régimes militaires de gouvernement de rupture. Elle est confirmée par la forte centralisation des dispositifs de gestion des crises en interface stratégique avec l'ensemble des partenaires techniques et financiers.

Il est, dès lors, logique que l'étude mette la notion de gouvernance des risques et des crises en avant en lieu et place de leur simple gestion paramétrique.

Le rapport a été construit de manière scandée : 1/ un préambule sur la situation prévalant au Sahel central du point de vue de l'objet « risque/crise » ; 2/ un cadrage dense sur la nature d'une crise alimentaire introduisant une typologie originale pour comprendre les *new variant crisis* ; 3/ une mise en perspective de certains facteurs (structurels et conjoncturels) de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ; 4/ une caractérisation, pour chaque pays étudié, de quatre épisodes de crises majeures (2004-2005, 2007-2008, 2011-2012 et 2020-2022) ; 5/ une analyse des dispositifs de lutte, plus ou moins fonctionnels, à chaque période avec une appréciation des efforts visant à les reconfigurer ; 6/ des pistes pour une analyse située des crises futures, mettant au cœur des enjeux la question des savoirs pour l'action et des dynamiques d'acteurs/d'institutions, afin de construire des politiques sur la base, de compromis négociés et d'arrangements non-routiniers.

Plusieurs types de sources d'information ont été mobilisées : 1/ d'abord des articles scientifiques permettant d'adosser les réflexions au domaine thématique ; 2/ des rapports techniques issus d'institutions étatiques, paraétatiques et humanitaires directement impliquées dans la prévention et la gestion des crises ; 3/ des données brutes, issues de bases de données stabilisées internationales, permettant de construire des séries longitudinales de données ; 4/ enfin, des savoirs expérientiels accumulés par les expert.e.s mobilisé.e.s dans chaque pays concerné.

Le bilan des politiques publiques de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle est délicat à dresser compte-tenu de l'ampleur des faits à compiler, du volume de documents redondants à dépouiller, comme de la brièveté allouée à l'étude (septembre-décembre 2024). Néanmoins, on peut noter la volonté affichée des institutions impliquées à rechercher une meilleure efficacité et efficience opérationnelle. En dépit de facteurs importants de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et de certains dysfonctionnements institutionnels, chaque pays partage une ambition à visée performative.

ABSTRACT

The study "Insecurity in the Central Sahel" had a dual purpose:

1. To assess national public policies aimed at combating food and nutritional insecurity and to reconstruct the evolution of crisis management systems;
2. To characterise national situations of vulnerability to food and nutritional insecurity and examine the different expressions of the food and nutrition crises experienced since 2004.

The study advocates for a resolutely constructivist and critical approach, as opposed to a linear, descriptive, or even combinatory reading of operational actions. This approach seeks to move away from simplified causal analyses of the crises and generic interpretations. Instead, it emphasises the specificities of the situations and highlights the important role of contextual factors in tailoring responses that are more effective.

The study also considers the significant political dimension of the food issue (in the broadest sense), particularly in the context of crises, going beyond diagnostic, alert, and hierarchical systems for crisis measurement (such as the Harmonised Framework and the IFSPC scale). This growing politicisation reflects a broader trend: it stems from the contradictory sharing of information, reinforced by media coverage of the commitments and responsibilities of involved actors, and is further co-opted by military regimes or breakaway governments. It is also evident in the strong centralisation of crisis management systems, which strategically interface with all technical and financial partners.

Given this, it is not surprising that the study places the concept of governance of risks and crises at the forefront, rather than merely focusing on their parametric management.

The report is structured in several stages: 1/ an introduction to the situation in the Central Sahel from a "risk/crisis" perspective; 2/ a comprehensive framework on the nature of a food crisis, introducing an original typology to understand emerging crisis variants; 3/ a contextualisation of certain structural and conjectural factors contributing to vulnerability to food and nutritional insecurity; 4/ a characterisation of four major crisis episodes for each country studied (2004-2005, 2007-2008, 2011-2012, and 2020-2022); 5/ an analysis of the response systems during each period, evaluating the efforts to reconfigure them; 6/ proposals for a situated analysis of future crises, focusing on knowledge for action and the dynamics of actors and institutions, to build policies based on negotiated compromises and non-routinised arrangements.

The coordination team mobilised various information sources: 1/ scientific articles to ground the reflections in the thematic field; 2/ technical reports from state, parastatal, and humanitarian institutions directly involved in crisis prevention and management; 3/ raw data from international, stable databases, allowing for the construction of longitudinal data series; 4/ experiential knowledge accumulated by experts during field missions in each of the involved countries.

Assessing public policies to combat food and nutritional insecurity is challenging, given the vastness of the data to compile, the volume of redundant documents to review, and the short time frame allocated for the study (September–December 2024). Nevertheless, it is important to note the clear intention of the institutions involved to seek greater operational effectiveness and efficiency. Despite significant vulnerability factors and some institutional dysfunctions, each country shares a performance-oriented ambition.

INTRODUCTION AU SAHEL CENTRAL

Le Sahel central présente de nombreuses caractéristiques propres aux « territoires du risque » (Gallais, 1994) : vulnérable¹, il est exposé à des aléas et des chocs multiformes qui s'enchevêtrent – donnant aux crises alimentaires leur caractère composite. Nous y reviendrons dans les parties 2 et 3.

Le Sahel central n'est néanmoins pas dénué de potentialités et de ressources pour y faire face et fait montre, sur le temps long, d'une capacité socio-territoriale d'adaptation importante au risque d'insécurité alimentaire (Boyd and *al.*, 2013 ; Descroix and *al.*, 2024)².

Au-delà, il s'affirme aussi comme un espace pivot : (historiquement) du fait des complémentarités démographiques et économiques avec les pays côtiers ; (plus récemment) du fait des flux croissants de mobilité forcée et d'une affirmation géopolitique de rupture.

Un territoire du risque

Depuis le début de la décennie 2000, la zone sahélo-soudanienne d'Afrique de l'Ouest connaît plusieurs épisodes de crise alimentaire et nutritionnelle dont l'incertitude d'accès à des aliments variés et, son corollaire, la persistance de taux élevés de malnutrition chronique en constituent les manifestations les plus évidentes. Presque toutes ont révélé des situations de vulnérabilité multiforme à différentes échelles (locale, nationale, régionale).

Certaines sont ancrées dans l'histoire des territoires et les sociétés (Bjornlund and *al.*, 2022)³ ; tandis que d'autres sont plus subites et surimposées. Elles ont été encore aggravées par la géopolitique des marchés et les effets importés des crises mondialisées⁴ depuis deux décennies. La zone centrale sahéenne apparaît particulièrement concernée par de telles situations alors même qu'elle ne dispose pas de ressources suffisantes pour y faire face (stocks, épargne, devises, ...) et qu'elle importe toujours une part substantielle des denrées alimentaires qu'elle consomme, même si des efforts sont réalisés, depuis 2007-2008, pour renforcer son autonomisation (politique de relance agricole).

Souvent comprises comme des événements conjoncturels appelant des réponses d'urgence, les crises sont rarement étudiées à l'aune de leur complexité : les causes immédiates sont ainsi parfois survalorisées sur les éléments produisant des faibles signaux et à « bas bruit ». Parmi les registres explicatifs mobilisés, ceux d'ordre agro-climatique (aridité) et socio-économique (pauvreté) prédominent encore largement, devant ceux relevant d'un registre plus politique (économie politique des régulations en place) et systémique (interactions entre aléas, risque et décision). Bien souvent, la question des régulations marchandes et politiques au cœur des systèmes est évacuée alors même qu'elle est essentielle.

¹ Downing T. E., 1991. « Vulnerability to hunger in Africa. A climate change perspective », *Global environmental change*, 1(5) : 365-380. [https://doi.org/10.1016/0959-3780\(91\)90003-C](https://doi.org/10.1016/0959-3780(91)90003-C).

² Boyd, E., Cornforth, R., Lamb, P. et al. 2013. « Building resilience to face recurring environmental crisis in African Sahel », *Nature climate change* 3, 631–637 <https://doi.org/10.1038/nclimate1856>.

³ Bjornlund V., Bjornlund H., and van Rooyen A., 2022. « Why food insecurity persists in subsaharan Africa: A review of existing evidence », *Food security* 14: 845–864. <https://doi.org/10.1007/s12571-022-01256-1>.

Descroix, L., Luxereau, A., Lambert, L.A., Ruë, O., Diedhiou, A., Diongue-Niang, A., Dia, A.H., Gangneron, F., Manga, S.P., Diedhiou, A.B., et al., 2024. « An interdisciplinary approach to understand the resilience of agrosystems in the Sahel and West Africa », *Sustainability* 16, 5555. <https://doi.org/10.3390/su16135555>.

⁴ 2007-2008 : avec l'effet de contagion, depuis les marchés mondiaux jusqu'aux marchés domestiques nationaux, des hausses de prix de certaines denrées agricoles (riz, blé, maïs, etc.) consécutives à une pluralité de facteurs (pertes de récoltes, production d'agrocarburants, rétroactions à l'exportation...);

2019-2020 : avec la contraction de la demande (pertes de revenus d'activité) et les ruptures d'approvisionnement du fait de mesures sanitaires prises en période de pandémie de la COVID 19 (fermeture des lieux de chalandise, confinement) ;

2022-2023 : avec les conséquences inflationnistes la guerre d'agression russe (blocage des flux commerciaux en Mer Noire notamment) sur les prix des intrants externes et des denrées agricoles exportées par l'Ukraine.

Pour ce qui est de la part sécuritaire des crises alimentaires, elle a longtemps été mineure (voire minorée), en dehors de certaines zones d'irréductibilité saharienne, au-delà de phénomènes de basse intensité (vol et rançonnement, etc.), liés à des effets d'aubaine (pannes de transport, rassemblement sur les marchés ou les foires à bétail, barrages routiers, etc.). Ces derniers n'exerçaient qu'une influence marginale sur la construction de l'insécurité alimentaire.

Progressivement toutefois, avec la montée de la violence sociétale et armée, **la relation entre insécurité alimentaire, fragilité des États et conflits est devenue plus étroite** (Kemmerling, Schetter and Wirkus, 2022 ; Martin-Shields and Stojetz, 2019)⁵. Elle rejoint un ensemble de scénarii d'évolution faisant de l'aggravation de la variabilité climatique (FES Nigeria Office, 2022)⁶, de la précarité économique comme de la fragilité des États, un terreau fertile pour accroître le désarroi, l'impatience et l'insatisfaction des populations, de nature à favoriser certaines formes de ressentiment, susceptible d'être instrumentalisé politiquement (Lenshie and *al.*, 2022)⁷.

Au-delà, cet accroissement de l'insécurité globale **vient questionner les paradigmes et les approches en matière de soutenabilité de l'aide et de développement** : soit qu'elle ne puisse être déployée du fait de l'insécurité ou de refus ; soit qu'elle reste hors de portée dans ses objectifs (par exemple espérer améliorer la résilience des populations pauvres et vulnérables en zone de conflit avec paraît peu réaliste).

Depuis 2015, la situation s'est globalement infléchie, voire dégradée en Afrique subsaharienne : le taux de disponibilités énergétiques alimentaires a baissé ; selon la FAO, le taux de prévalence de l'insécurité alimentaire sévère et de la sous-alimentation (nombre de personnes n'ayant pas un apport calorique suffisant) y a même fortement augmenté, ce qui inquiète le plus (elle touche désormais 22 % de la population et les projections de la FAO tablent sur une prévalence supérieure à 25,5 % pour 2030). Ainsi, en nombre, la progression paraît très marquée : en 2010, 189 millions de personnes étaient touchées en Afrique, pour 256 millions en 2018, surtout en Afrique de l'Ouest et centrale.

Avec près de 60 millions d'habitants en 2023, **le Sahel central correspond à un « hunger spot »** (FAO-PAM, 2022 et 2024 ; Plan international, 2022)⁸, certes secondaire par rapport à l'Afrique centrale et à l'Afrique de l'Est (Ayalew, Dessie, Mitiku & Zewotir, 2024)⁹, mais néanmoins **en renforcement**. Les trois États du Sahel central sont désormais largement touchés (Lain et Brunelin, 2024)¹⁰.

⁵ Kemmerling B., Schetter C., Wirkus L., 2022; « The logics of war and food (in)security », *Global food security* 33, 100634. <https://doi.org/10.1016/j.gfs.2022.100634>.

Martin-Shields Ch. P., Stojetz W., 2019. « Food security and conflict: Empirical challenges and future opportunities for research and policy making on food security and conflict », *World development* 119: 150-164. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2018.07.011>.

⁶ Friedrich Ebert Stiftung Nigeria Office, 2022. *Climate change as a security threat in Nigeria and the Sahel*, FES Nigeria Policy Brief, June 2022, 24 p.

⁷ Lenshie N. E., Ojeh V. N., Oruonye E. D., Ezeibe Ch., Ajaero Ch., Nzeadibe T. C., Celestine U. U. & Osadebe N., 2022. « Geopolitics of climate change-induced conflict and population displacement in West Africa », *Local environment*, 27(3) : 287-308. <https://doi.org/10.1080/13549839.2022.2040461>.

⁸ FAO-WFP, 2022. *Hunger Hotspots FAO-WFP early warnings on acute food insecurity October 2022 to January 2023 Outlook*, Rome, 66 p.

WFP and FAO, 2023. *Hunger Hotspots. FAO-WFP early warnings on acute food insecurity: November 2023 to April 2024 Outlook*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc8419en> <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cc8419en>.

Plan international, 2022. *Crise de la faim au Sahel central, décembre 2022*, 8 p. <https://plan-international.org/west-central-africa/publications/central-sahel-hunger-crisis-fact-sheet/>.

⁹ Ayalew M. M., Dessie Z. G., Mitiku A. A. & Zewotir T., 2024. « Exploring the spatial and spatiotemporal patterns of severe food insecurity across Africa (2015–2021) », *Scientific reports*, 14:29846. <https://doi.org/10.1038/s41598-024-78616-8>.

¹⁰ En 2022, au Niger, 4,8 millions de personnes (18%) souffraient d'insécurité alimentaire aggravée (au moins IPC phase 3) ; ils étaient 3,5 M (16%) au Burkina Faso et 1,9 M (8%).

Lain J. et Brunelin S. 2024. « Seasonal deprivation in the Sahel is large, widespread, and can be anticipated », *Climate and development*, 1-17. <https://doi.org/10.1080/17565529.2024.2353104>.

En parallèle, les analyses du GIEC (2019 et 2021) alertent sur le risque d'aggravation des phénomènes météorologiques extrêmes plus sévères et fréquents (sécheresses, inondations) qui viendront, en retour, renforcer l'insécurité alimentaire tendancielle. Ils renvoient à une forme de « crise silencieuse ».

Parmi les autres phénomènes inquiétants dans la zone centrale sahélienne, le ralentissement de la croissance économique, de nature à fragiliser les capacités des États respectifs à faire face à leurs obligations en matière de salaires, d'emploi et d'appui aux besoins essentiels (nourriture, santé, éducation, sécurité, ...). La question de la dépendance/indépendance alimentaire – et de la trajectoire à construire pour y parvenir – reste donc posée : elle doit être pensée en pondérant le court et le long terme, les annonces et les engagements réels, les ouvertures, interdépendances en vis-à-vis avec les replis et protections éventuelles sans tout sur-politiser. Au final, le Sahel central est bien confronté à des situations de crise durables et intriquées (Tambo, 2022)¹¹.

Un espace pivot d'affirmation

La présente étude porte sur la partie centrale du Sahel d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Mali, Niger) qui joue **un rôle important en termes d'échanges, de mobilités avec les pays de la façade maritime** dont il constitue depuis toujours son hinterland. Ces binômes territoriaux (pays enclavé/pays côtier) ont donc, de longue date, des relations d'interdépendance. C'est un héritage direct des connexions méridiennes étroites mises en place depuis la période coloniale par les politiques de drainage des ressources spécialisées et d'extraversion agricole, avec l'ensemble des pays côtiers. Et cette configuration n'est pas propre à l'Afrique de l'Ouest francophone.

La notion de « Sahel central » émerge plus récemment, portée par les préoccupations sécuritaires croissantes depuis l'année 2012, date charnière de basculement géopolitique (le Mali anticipant le Burkina Faso et le Niger (Raleigh, 2020)¹², pour ces espaces du nomadisme historique auquel les différentes formes de violence armée (coupeurs de route, mouvements djihadistes, réseaux mafieux, etc.) sont venues ajouter leur lot de prédations, de déracinements et de vulnérabilités.

Elle a pris un sens nouveau avec les changements brutaux de modes de gouvernement (putschs) à la tête de chacun des États considérés depuis 2022 : les espaces d'expression démocratique étant réduits à peu de choses avec les crispations nationalistes, les poussées plébiscitaires des régimes militaires. Les tensions avec les institutions internationales (UE), sous-régionales établies et reconnues (UEMOA, CEDEAO) et les pays occidentaux partenaires, aggravées par les sanctions économiques prises, ont favorisé leur rapprochement. Il a été concrétisé par la création de l'Alliance des États du Sahel (AES), pacte de défense mutuelle conclu entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso le 16 septembre 2023, suivi par la tenue d'un premier sommet organisé le 6 juillet 2024 à Niamey (Niger) et la sortie de la CEDEAO en janvier 2025.

Au-delà des questions incontournables sur la durabilité de l'ambition de créer une communauté alternative de destins, nous devons nous interroger – pour la question qui nous préoccupe – **sur ses effets ambivalents en termes de sécurité alimentaire et nutritionnelle**. En effet, des relations d'échanges se tissent afin de gérer en commun les risques de pénurie de devises et de biens comme les problèmes d'accessibilité géographique et économique aux marchés internationaux. L'AES se structure peu à peu comme un acteur géopolitique à part entière (ou qui entend l'être) fort de cette nouvelle polarisation latitudinale. Le risque est qu'elle le fasse de manière réactive, hâtive et pas nécessairement démocratique (Akinyetun and al., 2023)¹³.

¹¹ Tambo E., Zhang C.-S., Tazemda G. B., Fankep B., Tappa N. G., Bkamko C. F. B., Tsague L. M., Tchemembe D., Ngazoue E. F., Korie K., Djobet M. P. N., Olalubi O. A., Njajou O. N., 2023. « Triple-crises-induced food insecurity: systematic understanding and resilience building approaches in Africa », *Science in one health*, 2, 100044, <https://doi.org/10.1016/j.soh.2023.100044>.

¹² Raleigh C., Nsaibia H. and Dowd C., 2020. « The sahel crisis since 2012 », *African affairs* 120(478) : 123-143. <https://doi.org/10.1093/afraf/adaa022>.

¹³ Akinyetun T. S., Ogunbodede N. E., Ahoton S. A., Alausa J. A., 2023. « The rise of autocracy in the Sahel of Africa : Insights from resource curse theory », *Research in social change*, 15(1) : 17-39. <https://doi.org/10.2478/rsc-2023-0002>.

Depuis le début de la décennie, gouvernance des crises et politisation des questions agricoles et alimentaires s'entremêlent de plus en plus dans les discours comme dans les pratiques. Avec elles, ce sont plus particulièrement les questions de souveraineté et d'autonomisation stratégique qui sont mises en avant (Janin, 2021)¹⁴. Une des conséquences des deux crises mondialisées récentes est d'avoir accéléré leur diffusion et réappropriation en redonnant à l'échelle nationale et à l'État un rôle majeur en termes d'approvisionnement (opérations d'importation, soutiens aux prix de détail, ...), comme de régulation (interdiction des exportations de denrées).

L'émergence de la notion de souveraineté vient télescoper le concept de « résilience pour la sécurité alimentaire » (*food security resilience*), très présent dans les discours comme dans les cadres d'action entre 2014 et 2019. Si ce dernier fournissait déjà un cadre ambitieux de réponses aux crises alimentaires, son inspiration néo-libérale et son acception individuelle – en termes de capacitation et de responsabilité – en fortifiaient déjà ses contempteurs, avant même le virage politique emprunté par les trois pays de l'AES.

Avec l'arrivée de « nouveaux régimes de gouvernement » dans ces trois pays, **à compter de 2022, les registres de discours et les répertoires d'action se rattachant à la souveraineté se sont renforcés** (Dlamini Khulekani. and Hull, 2024)¹⁵. En se réappropriant le terme, les « nouveaux régimes de gouvernement » ont contribué à l'extirper de la simple arène militante et altermondialiste dans lequel il était confiné depuis la fin de la décennie 1990. Un tel registre d'expression sort même renforcé de la création de l'Alliance des États du Sahel (AES) entre les trois États du Sahel central (septembre 2023) avant d'être confirmé par la sortie de la CEDEAO (janvier 2025).

Au-delà, cela peut aussi être analysé comme l'expression d'une volonté à chercher « à (re-)prendre la main et à tenter de la garder » dans une pluralité de domaines jugés régaliens dont les questions agricoles et alimentaires ne sont pas des moindres. **Reste clairement à concrétiser cette ambition et, ensuite, à en apprécier les effets** concrets (positifs et négatifs) **sur les sociétés et sur les territoires, à court et à moyen termes.**

La panoplie d'actions susceptibles de s'en prévaloir, presque toutes favorables au « découplage », sont larges : depuis les rhétoriques mobilisatrices sur le productionnisme agricole, la reconquête des marchés intérieurs, la mise en place de politiques d'import-substitution, la réduction de la dépendance aux marchés internationaux, en passant par la valorisation des patrimoines alimentaires locaux et des démarches de plaidoyer pour le consommateur local, etc. En ce sens, les nouvelles politiques agricoles et alimentaires à mettre en œuvre viseraient, au-delà de la fourniture immédiate de denrées et de la satisfaction des demandes, un objectif d'autonomie stratégique. Ce dernier rappelle, à certains égards, la quête martelée (et jamais accomplie) d'autosuffisance au cours des années 1970.

¹⁴ Janin P., 2021. « L'autonomisation alimentaire de l'Afrique en perspective », *Le Demeter 2021. Produire et se nourrir : Le défi quotidien d'un monde déboussolé* : 61-78. <https://doi.org/10.3917/iris.abis.2021.01.0063>.

¹⁵ Cette re-politisation n'est pas propre aux États du Sahel central et se retrouve dans d'autres contextes africains (Dlamini Khulekani T. and Hull Elizabeth, 2024. « Food insecurity, xenophobia, and political legitimacy: exploring the links in post-COVID-19 South Africa », *Disasters*, e12667. <https://doi.org/10.1111/disa.12667>).

1 - CADRAGE DE L'ÉTUDE

L'étude a bénéficié des connaissances accumulées depuis de longues années par les membres mobilisés, issues de savoirs académiques ou d'expériences professionnelles. Elles ont facilité le partage de certains constats en matière de situations à risque et de fonctionnalité des dispositifs de réponses aux crises. De-là découle également un protocole collaboratif et méthodologique précis que l'équipe s'est efforcée de suivre. En parallèle, le coordinateur a construit l'étude régionale autour de 4 volets liés.

1. 1. Constats préalables

L'étude est menée à partir de plusieurs constats concernant les dispositifs, les instruments et les acteurs de la lutte contre l'insécurité alimentaire au Sahel central :

1/ La forte « dépendance au sentier », pour désigner la "résistance au changement en termes de transformation" et le faible renouvellement des politiques agricoles et alimentaires et des actions de lutte en contexte de crises intriquées ;

2/ La fragilité – voire le retournement – des acquis en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle à partir du milieu de la décennie 2010 (Wudil and *al.*, 2022)¹⁶ ;

3/ L'aggravation conjoncturelle de facteurs de risque contextuels, à la fois locaux et importés, notamment les chocs climatiques et les violences matricielles (Charbonneau, 2024)¹⁷ ;

4/ Le caractère pluriel, et parfois redondant, des dispositifs/actions de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle rendant difficile leur mise à plat et leur analyse fonctionnelle ;

5/ Le rôle de catalyseur exercé par chaque crise alimentaire et nutritionnelle sur les dispositifs de lutte, malgré le manque de ressources matérielles et humaines pour en pérenniser les réaménagements.

1. 2. Approche méthodologique

Cette étude a été réalisée sur une période courte (septembre-décembre 2024).

Elle a été essentiellement nourrie par trois types de ressources :

1/ les savoirs expérientiels des expert.e.s, gage d'une capacité à caractériser finement les situations à risque/de crise et à analyser plus rapidement les évolutions multiples des dispositifs de lutte ;

2/ la relecture sélective des principaux cadres stratégiques et programmatiques de réponses aux crises alimentaires et nutritionnelles nécessaires à cette compréhension.

3/ L'adossement à une sélection de textes de nature plus académique ayant marqué des seuils importants dans la compréhension et l'analyse des crises alimentaires et nutritionnelles.

L'équipe était constituée de 6 expert.e.s qui ont travaillé à :

¹⁶ Wudil A. H., Usman M., Rosak-Szyrocka J., Pilaf L. and Boye M., 2022. « Reversing years for global food security: A review of the food security situation in Sub-saharan Africa (SSA) », *International journal of environmental research and public health* 19, 14836. <https://doi.org/10.3390/ijerph192214836>.

¹⁷ Charbonneau B., 2024. « The production of climate security futures in the West African Sahel », *African affairs* 123(492): 329–348. <https://doi.org/10.1093/afraf/adae020>.

- Exploiter les bases de données chiffrées pour reconstituer des séries longitudinales autour de facteurs de risque mais également d'indicateurs de sécurité alimentaire et nutritionnelle, à partir de base de données internationales et nationales¹⁸, afin de préciser les tendances longues, les oscillations et retournements à différents niveaux d'analyse territoriale (lorsque cela s'avère possible et pertinent) ;
- Analyser un corpus sélectionné de documents secondaires, issus de sources diverses (rapports techniques, bulletins, articles, notes stratégiques, ...), couvrant l'espace sous-régional, national ou local¹⁹ pour caractériser les espaces/situations à risque, les dynamiques de crise et leur traitement par les dispositifs *ad hoc* ;
- Redessiner les écosystèmes de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle à différentes dates/périodes, en explicitant les rôles et les activités menées par chacun, et en tentant de rendre visuels les dispositifs/graphes d'acteurs.

Au plan disciplinaire, l'étude privilégie une approche pluridisciplinaire (géographique, politique, sociologique et économique) (Su and Amrit, 2024)²⁰, et l'hybridation des savoirs (expérientiels de terrain, professionnels, académiques) sur la question.

1. 3. Approche scientifique

L'étude menée entend mettre la question de la gouvernance de l'insécurité alimentaire au cœur des analyses pour la zone sahélienne centrale. Cette question est transversale à l'ensemble des maillons de la sécurité alimentaire, (production, mise en marché, redistribution, transformation et consommation). Elle est une des clés de l'efficacité des réponses socio-techniques adverses au risque d'insécurité alimentaire (Cassimon and *al.*, 2023)²¹. Elle émerge aussi comme une clé pour l'analyse et un levier d'élaboration de réponses aux situations de crises intriquées (Jegen, 2020 ; Venturi, 2019)²². Elle serait même une des clés pour construire les adaptations et les transitions des systèmes alimentaires (Schneider, Remans, Bekele and *al.*, 2025)²³.

La gouvernance est caractérisée par une pluralité d'acceptations. Pour de nombreux acteurs institutionnels de la lutte contre la faim, elle est assimilée et réduite à la gestion fonctionnelle des dispositifs et des instruments d'action. Par-là, elle s'inscrit dans une logique d'amélioration performative : en termes d'approches, d'instruments et d'outils (de mesure, de suivi et de réponse). Elle évite, ce faisant, d'aborder des questions telles que la construction et la reproduction des inégalités, la marchandisation et l'exploitation des ressources, les rapports de force économiques et politiques.

Pour d'autres, ayant une approche plus politique, la gouvernance est davantage à considérer du point de vue de la régulation marchande et politique des systèmes alimentaires (au sens de *food regimes* mis en exergue par H. Friedmann dès les années 1980). Elle donne à la régulation un rôle essentiel en termes de redistribution et répartition face aux logiques et aux dynamiques de marché. Au-delà, elle repositionne l'Etat comme arbitre en temps de crise.

¹⁸ Il s'est agi de bases statistiques (de la FAO par exemple), de données nationales (type EDS, enquêtes agricoles).

¹⁹ Issues de bulletins d'alerte et d'informations conjoncturelles des dispositifs d'aide et d'assistance, d'études sous-régionales (CILSS, OCDE...) et d'articles scientifiques provenant de revues thématiques ou géographiques.

²⁰ Su Y and Amrit C., 2024. « Literature review of food insecurity in the Sahel from an interdisciplinary perspective », *Journal of decision systems*. <https://doi.org/10.1080/12460125.2024.2354640>.

²¹ « We find evidence of a robust relationship between food aid, governance quality, and food and nutrition security outcomes » (Cassimon, D. Fadare, O., Mavrotas, G., 2023. « The impact of food aid and governance on food and nutrition security in Sub-Saharan Africa », *Sustainability*, 15, 1417. <https://doi.org/10.3390/su15021417>.

²² Jegen, L. 2020. *The political economy of migration governance in Niger*, Freiburg: Arnold-Bergstraesser Institute (ABI). 66 p.

Venturi B., 2019. « An EU Integrated Approach in the Sahel: The Role for Governance », *Istituto Affari Internazionali (IAI) Papers* 19, 23 p. <http://www.jstor.com/stable/resrep19689>.

²³ Schneider, K.R., Remans, R., Bekele, T.H. et *al.*, 2025. « Governance and resilience as entry points for transforming food systems in the countdown to 2030 », *Nature food* 6, 105–116. <https://doi.org/10.1038/s43016-024-01109-4>.

Dénuée de tout présupposé moral – à la différence de la « bonne gouvernance », utilisée comme conditionnalité politique et comme impératif normatif – la gouvernance doit affronter, en parallèle, deux défis alimentaires fondamentaux difficiles : approvisionner pour sécuriser et satisfaire sans compromettre le futur.

Dans le cas présent, **la gouvernance peut donc être pensée comme la construction des trajectoires de compromis** – multi-niveaux et multi-acteurs – **nécessaires à une reconfiguration des stratégies de luttes en contexte d'insécurité multifformes** (violence armée, dérèglement climatique, perte de fertilité, dépendance alimentaire, inflation, pauvreté endémique, etc.).

Parler de gouvernance revient à ne plus seulement considérer la programmation par objectifs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (seuils, ratios, classes) avec un souci de gestion paramétrique mais **à interroger**, plus fondamentalement, **les processus et les capacités des acteurs à arbitrer entre différentes voies et options, différents effets et groupes d'intérêts en termes de sécurisation**. Cette perspective convoque donc l'idée d'une difficulté à construire une stratégie politique de sécurisation alimentaire dans un monde de contraintes, d'incertitudes, d'informations biaisées, contradictoires ou partielles. Par suite, les dilemmes qui en découlent, souvent invisibilisés, ne sont pas toujours pris en considération, rendant donc difficile toute prise de décision lucide, éclairée et constructive. Nous y reviendrons en conclusion.

Leur gouvernance reste fondamentalement un défi : le Sahel souffre moins d'un déficit de gouvernance que « *too many overlapping forms of governance/interests* » (Raleigh and Dowd, 2013)²⁴. Dans les faits, au fil des décennies les modes de gouvernance ont évolué : la part du marché a pris une proportion croissante par rapport à celle de l'État national négligeant d'autres narratifs et normes pratiques (communautaire, citoyen, ...).

C'est pourquoi, nous mettons en tension, dans le sous-titre, la gestion des risques et la perspective de renforcement des capacités des acteurs en charge de la lutte contre l'insécurité alimentaire et de la gouvernance des crises. Elles constituent, à proprement parler, deux registres d'action aux temporalités bien différenciées : la priorité au court terme pour l'une, l'engagement à plus long terme pour l'autre.

L'étude a également été pensée et construite avec un souci d'analyse contextuelle (et parfois située) des principales crises alimentaires et nutritionnelles des deux dernières décennies (2004-2005, 2007-2008, 2011-2012, 2020-2022). Chacune a une identité et une dynamique particulière : plus ou moins bien anticipée, mesurée, reconnue et gérée.

- 2004-2005 correspond à une crise sous-régionale plutôt classique dans ses causalités et ses manifestations, avec des variations nationales importantes (Arditi, Janin, Marie, 2011)²⁵ ;
- 2007-2008 s'apparente à une *new variant crisis* de capacités du fait de sa composante urbaine et de son caractère inflationniste importé ;
- 2011-2012, avec une combinaison de facteurs agro-environnementaux et économiques, se révèle plus marquée au Niger notamment ;

²⁴ Raleigh, C and Dowd, C., 2013. « Governance and conflict in the Sahel's 'ungoverned space', *Stability: International journal of security & development*, 2(2): 1-17, <http://doi.org/10.5334/sta.bs>.

Et Reitano T. J. d'insister : « International actors need to move towards a more nuanced, situation specific, and broader community based approach, that does not simply repeat the mantra of the security-development nexus. They should not assume a simple trajectory of progress towards democracy and sustainable development when in reality corruption disrupts and distorts processes of governance and infringes human rights. Instead, genuine, long-term development-centric approaches are required, based on locally derived and owned solutions » (Reitano, T. J., 2014. « Comparing Approaches to the Security-Development Nexus in the Sahel and their Implications for Governance ». *Governance in Africa*, 1(4): 1-6. <https://doi.org/10.5334/gia.aa>).

²⁵ Arditi Claude, Janin Pierre et Marie Alain (éd.), 2011. *La lutte contre l'insécurité alimentaire au Mali : réalités et faux semblants*. Paris, Karthala, Collection Hommes et sociétés, 384 p.

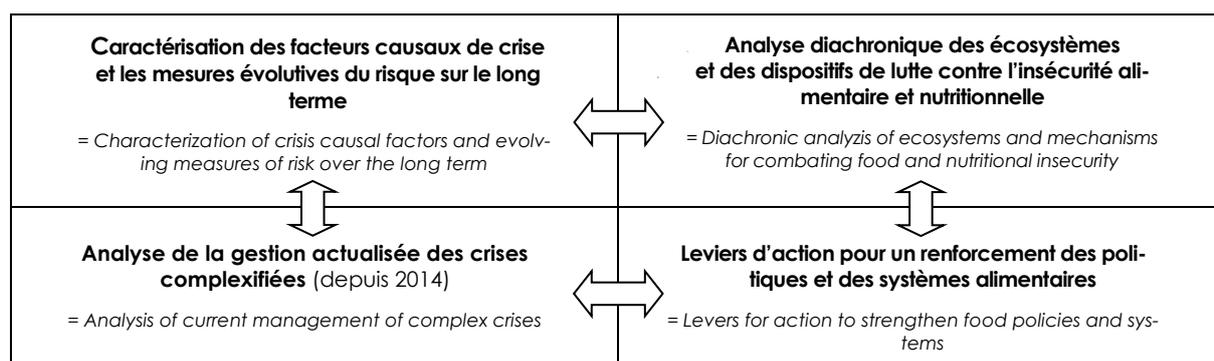
- 2020-2022 procède de la concrétisation de facteurs causaux très particuliers en lien avec la globalisation des risques et de leur gestion (Hangoma and *al.*, 2024)²⁶.

Afin de mieux comprendre leurs spécificités contextuelles, certains facteurs de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ont été conviés, certains d'ordre structurels et d'autres plus conjoncturels.

L'étude considère l'ensemble des cadres d'organisation de l'action et des dispositifs institutionnels hybridés²⁷ de lutte contre l'insécurité alimentaire structurelle et conjoncturelle ainsi que leurs réponses aux situations de crise. Les pratiques locales, alternatives et endogènes ne sont pas prises en compte. Les réponses financières et les mesures économiques – hors dispositifs de gestion/réponses aux crises – sont évoquées mais non spécifiquement étudiées.

L'étude se décline autour de plusieurs volets liés :

- L'objectif premier consiste à **identifier et caractériser certains facteurs causaux de risque, récurrents ou conjoncturels, qui ont un rôle majeur dans l'émergence des situations nationales de crise alimentaires et nutritionnelle précitées.** Pour ce faire, le choix a été fait de ne pas survaloriser les chocs conjoncturels auxquels sont exposés – et sensibles du fait de fragilités et vulnérabilités importantes – les trois pays du Sahel central. En effet, si certains facteurs de risque sont très volatils (prix sur les marchés internationaux agricoles par exemple), d'autres sont solidement établis (perte de potentialités, précarité).



- L'objectif second de l'étude vise à la **compréhension des similitudes et des divergences entre les différentes situations nationales en matière de gestion de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.** Ceci implique de reconsidérer les spécificités de chaque dispositif national de gestion des risques, de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et de gouvernance des crises. La pluralité de centres de décision et de gouvernance, leur adossement au pouvoir politique et leur tendance à la réappropriation des modèles normés de lutte jouent un rôle important. Une stylisation schématique sera produite à différentes périodes historiques.
- Le troisième objectif de l'étude porte sur l'**appréciation des capacités nationales de gestion actualisée des crises.** Ceci revient à prendre en compte, de concert, la complexité croissante des crises alimentaires dans un contexte de renforcement des risques systémiques et les limites des dispositifs technocratiques normés de leur gestion.

²⁶ Hangoma P, Hachhetu K., Passeri S., Norheil O. F., Rivers J. and Maesad O., 2024. « Short- and long-term food insecurity and policy responses in pandemics: Panel data evidence from COVID-19 in low- and middle-income countries », *World development*, 175, 106479. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2023.106479>.

²⁷ Par dispositifs hybridés, nous entendons l'ensemble des dispositifs *ad hoc* en charge de la gestion des crises mais également ceux couvrant peu ou prou les questions agricoles et alimentaires ; ils peuvent être étatiques, para-étatiques mais, le plus souvent, mixtes, à l'interface stratégique entre l'État national et ses représentants et un ensemble d'acteurs humanitaires, de développement et de solidarité internationale.

- Le dernier objectif initial – **construire les leviers d’actions permettant de renforcer les politiques publiques pour une gouvernance plus efficiente des systèmes alimentaires** – fera l’objet d’une mise en perspective restreinte en guise de conclusion à partir de la notion de dilemme pour l’action publique (Janin and *al.*, 2023)²⁸.

2 - REPENSER LES CRISES

Cette partie a été pensée pour fournir au lecteur un ensemble de prérequis et de préalables à l’analyse située des 4 crises alimentaires et nutritionnelles (et des actions de lutte déployées) abordées par l’étude.

Elle revient d’abord sur le sens attribué à toute crise avant de proposer une courte typologie des crises alimentaires et nutritionnelles.

Elle se clôt par une présentation des cadres multi-temporels d’action au cœur des crises alimentaires et nutritionnelles élaborés et mis en œuvre par les acteurs de l’aide humanitaire et les organisations de solidarité internationale.

2.1 - La crise comme objet complexe

La notion de crise est sans doute une des plus mobilisée – et galvaudée – à l’heure de l’Anthropocène²⁹ au risque d’être banalisée. Elle **désigne toute phase de changement brutal ou accéléré, difficile à anticiper, ayant des effets déstabilisants sur un territoire, une société ou un individu**. Il n’y a donc pas de crise sans matérialisation, dans le temps, de chocs. Toute crise met à l’épreuve les certitudes, les connaissances et les ressources mobilisées par les individus, les communautés et les institutions pour y faire face.

Une crise correspond à un moment critique, d’incertitude, au contenu paroxystique pouvant ouvrir différentes trajectoires et perspectives. À cet effet, **une crise constitue un moment opportun pour repenser tout mode d’action**. Au-delà une situation de crise est souvent marquée par des oscillations, des contradictions entre un ensemble de faits, d’observations, de ressentis rendant difficile sa qualification, son appréciation mais également la prise de décision. Bien souvent, elle déborde les capacités à agir, quand elle n’engendre pas sidération, incompréhension, apathie, voire inaction. Du fait d’informations imparfaites ou biaisées, de conflits d’intérêts, les décisions prises peuvent également se révéler préjudiciables à la réalisation de l’objectif visé.

Les crises sont classiquement bornées temporellement pour les institutions mais s’inscrivent souvent, dans les faits, dans la durée. Elles évoluent alors sans fin véritable, ne se résorbant, de surcroît, que partiellement ; et quand elles se dénouent, elles laissent place à de nouvelles réalités, sans jamais que les positions anciennes ne soient rétablies. À maints égards, il est possible de considérer qu’une crise s’inscrit dans la trajectoire d’un système socio-territorial, voire qu’elle est inhérente à tout système en place.

²⁸ Janin P., Acloque D. et El Nour S., 2023. « Dilemmes agricoles et alimentaires en temps de crise » / « Agricultural and food dilemmas in time of crisis », *Revue canadienne des études du développement / Canadian journal of development studies* 44(3) : 335-373. <https://doi.org/10.1080/02255189.2023.2223914>.

²⁹ Si la qualification de l’ère actuelle fait encore débat, elle fait néanmoins sens, dans la mesure où la contribution anthropique dans les dynamiques globales de changement accéléré ne fait plus guère de doute.

2.2 - Des crises alimentaires multi-facettes endogénéisées

Quelles sont les caractéristiques d'une situation de crise alimentaire ? De manière fondamentale, elle est d'abord l'expression d'un manque de ressources alimentaires, à la fois quantitatif et qualitatif, à un moment donné et dans un espace précis : elle illustre donc un décalage entre besoins et ressources. Mais elle est aussi l'expression d'une perte d'accès aux ressources, par incapacité financière, perte de recours, isolement ou absence de droits : elle illustre alors un décalage entre besoins, capacités et droits.

Pour être estampillée comme crise, au moins trois processus doivent intervenir : de qualification, de quantification et de reconnaissance. Ces derniers peuvent s'appuyer sur des données objectivées – quantitatives ou qualitatives – souvent hiérarchisées mais également des expressions plus subjectives. Elles font souvent l'objet de controverses, du fait des engagements financiers à la clé comme des responsabilités et des légitimités en balance.

Une crise alimentaire résulte très souvent d'une combinaison de facteurs endogènes (ou locaux) et de facteurs exogènes et importés. Plus la crise s'installe dans la durée, plus ces éléments se recombinent à l'échelle locale, donnant généralement à une crise une dimension endogénéisée.

Multifactorielles par essence, les crises alimentaires et nutritionnelles s'inscrivent souvent dans le temps long, avec des accélérations, des aggravations et des rémissions. Ces oscillations plaident pour des approches spatio-temporelles croisant séries longitudinales de données et pluralité des contextes (Bofa and Zewotir, 2024)³⁰.

Si les ruraux sont longtemps apparus comme les principales « victimes », la situation des ménages citadins est, de fait, souvent plus problématique encore du fait de leur vulnérabilité cumulative (peu de stocks alimentaires, des revenus instables et aléatoires, des prix de détail élevés, des charges conséquentes).

Une situation de crise alimentaire peut être l'expression de plusieurs dysfonctionnements systémiques (Figure 1), pas nécessairement synchrones.

³⁰ Bofa A. and Zewotir A., 2024. 'A bayesian spatio-temporal dynamic analysis of food security in Africa », Scientific reports, *Nature portfolio*, <https://doi.org/10.1038/s41598-024-65989-z>.

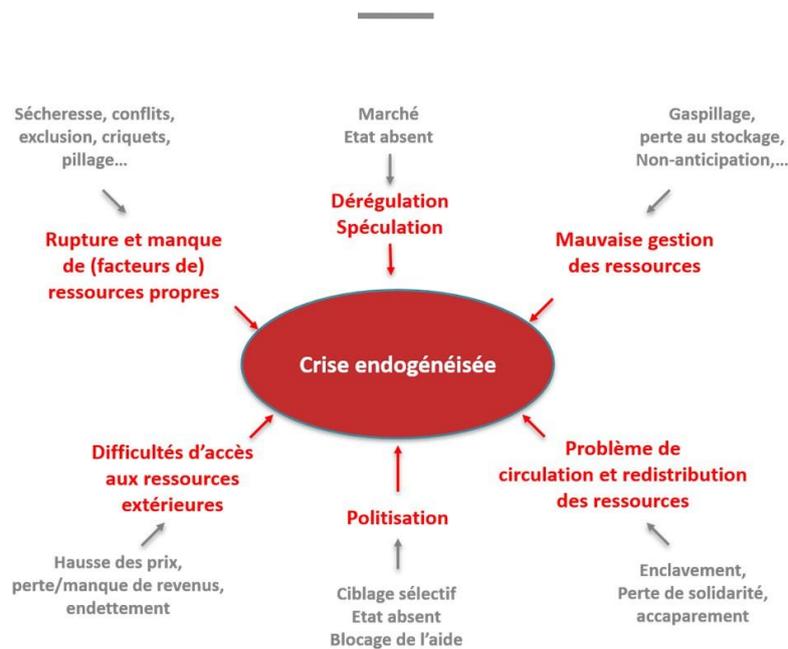


Figure 1. Processus d'émergence et de construction d'une crise alimentaire

Source : P. Janin

Parmi les facteurs de risques se renforçant au Sahel central (comme en Afrique de l'Est) (Bedasa and Deksisa, 2024 ; Abdikafi and *al.*, 2024 ; Su and *al.*, 2024)³¹, depuis une décennie, on peut citer :

- 1/ **la multiplication des écarts climatiques aggravés** (sécheresse, inondations) (Perez and *al.*, 2015)³² ;
- 2/ **la dégradation des états de surface** (eau-sol-plante) (Basset, 2024)³³ ;
- 3/ **la montée de conflictualités d'accès et des violences armées** (Sissoko and *al.*, 2011)³⁴ ;
- et 4/ **la vulnérabilité aux chocs économiques importés** du fait des interdépendances.

Afin de suivre le déroulé des faits, des événements au cœur des crises et des réponses apportées, établir un chronogramme temporel se révèle presque toujours utile. En effet, pour l'analyse d'une *pluri-faceted food and nutritional crisis* conviant plusieurs champs (agro-environnemental pour les bio-disponibilités, économique pour leur accès, socio-politique pour leur approvisionnement et leur redistribution), peut se révéler indispensable pour en comprendre les interactions.

Dans la dynamique des crises actuelles, trois processus prennent particulièrement le dessus : de technicisation (des savoirs, des outils et des instruments de diagnostic et de réponse), **de**

³¹ Abdikafi H. A., Abdusalan A. M., Farhia H. M., 2024. « Enhancing food security in sub-Saharan Africa: Investigating the role of environmental degradation, food prices, and institutional quality », *Journal of agriculture and food research* 17, 101241. <https://doi.org/10.1016/j.jafr.2024.101241>.

Bedasa Y. and Deksisa K., 2024. « Food insecurity in East Africa: An integrated strategy to address climate change impact and violence conflict », *Journal of Agriculture and food research* 15, 100978, <https://doi.org/10.1016/j.jafr.2024.100978>.

Su Y. and Amrit C., 2024. « Literature review of food insecurity in the Sahel from an interdisciplinary perspective », *Journal of decision systems*, 1-13. <https://doi.org/10.1080/12460125.2024.2354640>.

³² Perez C., Jones E. M., Kristjanson P., Cramer L., Thornton P. K., Förch W., Barahona C., 2015. « How resilient are farming households and communities to a changing climate in Africa? A gender-based perspective », *Global environmental change*, 34: 95-107. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2015.06.003>.

³³ Basset C., 2024. « Soil security: The cornerstone of national security in an era of global disruptions », *Soil security* 16, 100154, <https://doi.org/10.1016/j.soisec.2024.100154>.

³⁴ Sissoko K., van Keulen H., Jan Verhagen, Tekken V. and Battaglini A., 2011. « Agriculture, livelihoods and climate change in the West African Sahel », *Regional environmental change* 11(1): S119-S125. <http://doi.org/10.1007/s10113-010-0164-y>.

médiatisation (des causes, des manifestations et des ressentis), **de politisation** (des discours et des responsabilités) (Janin, 2015)³⁵. En entrant en résonance, ils donnent à chaque crise alimentaire une identité et une trajectoire particulières.

Leur historiographie est souvent négligée, à la différence de leur mise en récit technocratique (bulletins humanitaires) répondant à un véritable souci métrologique sans cesse réactualisé. Depuis une décennie, **l'économie politique fait son retour dans la mesure où elle permet de rendre explicites certaines réalités cachées** (logiques, intérêts et pouvoirs au cœur des jeux d'acteurs).

2.3 - Une typologie des crises alimentaires et nutritionnelles

Cette typologie des crises prend appui sur l'horizon temporel dans lequel s'inscrit toute **crise** : court, moyen, long (Figure 2). Elle prend en compte également le caractère pluriel du risque : **comme rupture conjoncturelle, comme processus tendanciel³⁶ et comme menace systémique.**

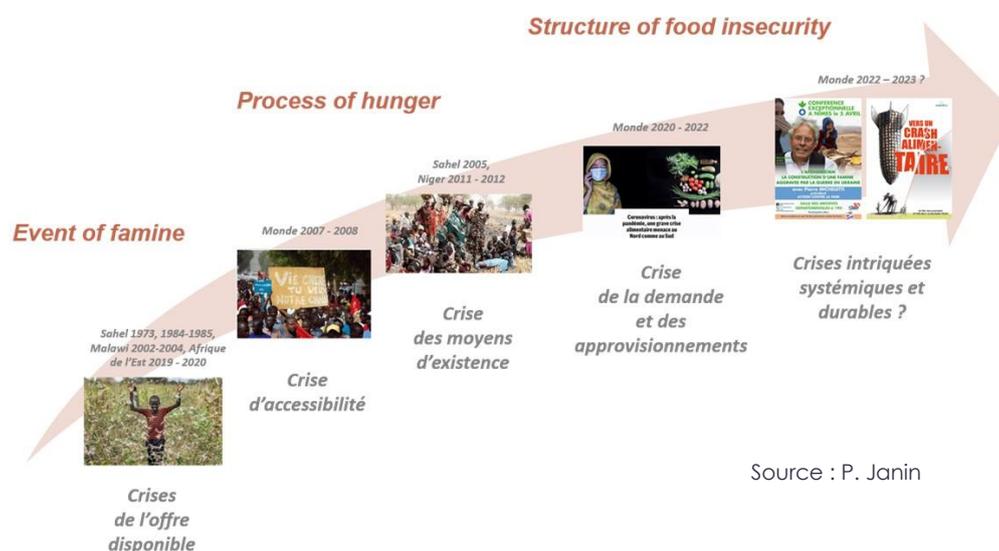


Figure 2. Temporalités et niveaux de complexité des crises alimentaires et nutritionnelles plurielles

De cette acception découle trois archétypes de crise alimentaire : une crise-rupture brutale et conjoncturelle ou « *event of famine* », une crise-péjoration/dégradation ou « *process of hunger* » et une crise-système, à la fois structurelle/structurale ou « *structure of food insecurity* ».

De ces trois archétypes dérivent cinq types de crises pouvant s'hybrider :

1/ Le premier type renvoie à une crise conjoncturelle de l'offre disponible. Elle a une forte composante agro-environnementale : les épisodes de sécheresse ou d'excès pluviométrique, les attaques de sautériaux (criquets, oiseaux, etc.) ou de maladies fongiques réduisent les volumes des récoltes et des stocks, aggravant le phénomène de soudure alimentaire, raréfiant les volumes mis en marché localement, dégradant les termes de l'échange bétail/céréales et renforçant les hausses de prix de détail.

³⁵ Janin P., 2015. « Nouvelles analyses des crises alimentaires en Afrique de l'Ouest », *Revue BASE*, 19(3): 290-300. <http://www.presse-sagro.be-/base/index.php/base/article/view/1263/769>.

³⁶ Cette distinction conceptuelle est abordée par Watts M. J. et Bohle H. G., 1993. « The space of vulnerability: the causal structure of hunger and famine », *Progress in human geography*, 17(43): 43-67. <https://doi.org/10.1177/030913259301700103>.

Crise essentiellement rurale, elle conduit les ménages ruraux à décapitaliser leurs avoirs patrimoniaux et à s'endetter. Elle **exerce un effet de contagion en direction des villes** par l'exode rural qu'elle favorise et par les hausses de prix de détail que ce phénomène renforce sur les marchés urbains. Les ajustements alimentaires sont inévitables (report, réduction, substitution, etc.). Les réponses institutionnelles, adaptatives et réactives, sont éprouvées : distributions gratuites, ventes à prix modéré, filets sociaux, etc. La fréquence et la magnitude de ce type de crise est aggravée par le dérèglement climatique, les pertes de biodiversité, les effets des conflictualités d'accès (terre, eau, bétail) et des violences armées. Ce type de crise se traduit par des pénuries marquées conduisant à des formes d'insécurité alimentaire aggravée et de malnutrition sévère ou aigue. Les exemples les plus connus sont ceux des crises intervenues dans le Sahel ouest-africain au cours des années 1970 et 1980 et, plus récemment, les crises agricoles et alimentaires au Malawi (2002-2004) et dans la Corne de l'Afrique (2019-2020).

2/ Le deuxième type correspond à une crise d'accessibilité et de capacités. Elle a une dominante socio-économique avec des ramifications urbaines importantes : une inflation brutale des prix des denrées agricoles, avec des effets de contagion de l'international au local, engendrent des pertes d'accès localisées géographiquement et socialement. Les conséquences sont marquées pour les ménages pauvres, précaires et vulnérables dont la part budgétaire consacrée à l'alimentation est élevée, ayant peu d'épargne, peu de stocks et des revenus instables et aléatoires. Ces derniers doivent opérer des ajustements drastiques ou des reports entre postes de dépenses. Le risque de transmission intérieure sur les marchés ruraux est d'autant plus élevé que les ruraux en zone sahélo-soudanienne sont également des acheteurs de denrées. Le risque d'aggravation est avéré en cas d'inertie (État, acteurs humanitaires, oligopole agro-importateur) ou de faible capacité régulatrice (État, familles, réseaux). L'exemple le plus emblématique est celui de la crise de 2007-2008.

3/ Le troisième type s'apparente à une crise des moyens d'existence (ou *slow onset, asset-based crisis, livelihood crisis*)³⁷ marquée par une dégradation/péjoration progressive des ressources mobilisables, des recours et un repli des solidarités (à la fois sélectives et électives). Elle n'a rien d'extrême, ni de médiatique à la différence d'une situation de famine. Elle touche des individus et des familles déjà vulnérables, ayant peu de ressources, de stocks, d'épargne, de recours (*life at margins*) susceptibles de basculer, sous l'effet d'un choc ou d'un imprévu, dans une situation de plus grande précarité. Leur capacité de résilience propre est réduite. Ce type de crise **s'inscrit donc dans le temps long des processus socio-économiques**, tolérée par les gouvernants (faute de politiques dignes de ce nom pour pouvoir réellement agir) et banalisée par ceux qui la subissent. Elle est le produit d'une histoire économique (liée au sous-développement) et le révélateur des faibles présences de l'État. Cette crise se traduit par une insécurité structurelle (niveau IPC 2 et 3) et une malnutrition chronique importante. Ce type de crise possède une dimension temporelle longue avec des phases de renforcement et de repli : elle est souvent qualifiée de « répétée » (Michiels et al., 2012)³⁸, « récurrente », « prolongée » (FAO, 2010)³⁹, « durable » ou encore « persistante ». Au Sahel central, de très nombreuses régions rurales et zones urbaines sont concernées.

4/ Le quatrième type s'établit comme crise de la demande et des approvisionnements : c'est une forme peu fréquente, voire inédite, apparue notamment lors l'épisode de la pandémie à la Covid-19 entre 2020 et 2021 (Clapp and Moseley, 2020 ; Ezirigwe and al., 2021)⁴⁰. La demande

³⁷ Une comparaison des cadres d'analyse et d'action des acteurs de l'aide (Hussein, 2002) montrait l'importance accordée aux notions de *sustainable livelihoods* et *livelihood resilience*, dès la fin des années 1990.

³⁸ Michiels, D., Egg, J., et Blein, R., 2012. « La répétition des crises alimentaires et nutritionnelles au Niger : la rénovation urgente des politiques de sécurité alimentaire », *Cahiers agricultures*, 21(5) : 302-310. <https://doi.org/10.1684/agr.2012.0588>.

³⁹ Voir FAO, 2010. *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2010 : Combattre l'insécurité alimentaire lors des crises prolongées*, 68 p. pour les critères permettant de caractériser une crise alimentaire comme « prolongée ».

⁴⁰ Clapp, J., & Moseley, W. G. 2020. « This food crisis is different: COVID-19 and the fragility of the neoliberal food security order », *The Journal of peasant studies*, 47(7), 1393-1417. <https://doi.org/10.1080/03066150.2020.1823838>.

Ezirigwe J., Ojike C., Amechi E. and Adewopo A., 2021. « 'COVID-19/Food insecurity syndemic': Navigating the realities of food sSecurity iperatives of sustainable development goals in Africa », *Law and development review* 14(1): 129-162. <https://doi.org/10.1515/ldr-2020-0071>.

s'est, en effet, contractée du fait de la mise à l'arrêt économique des différents secteurs d'activité consécutif aux mesures de barrière sanitaire. De plus, les mesures de contingentement des mobilités du quotidien ont eu un impact fort sur les revenus d'activité, engendrant une baisse de pouvoir d'achat. Certaines catégories socio-professionnelles ont vu leur situation alimentaire se dégrader. Les ruptures des chaînes globales d'approvisionnement ont été économiquement très préjudiciables en Europe et en Asie. Si en Afrique de l'Ouest, les marchés ruraux et urbains ont été moins touchés par des ruptures d'approvisionnement (la solution de fermetures ayant été rapidement écartée), les produits de première nécessité se sont néanmoins renchérissés, obligeant les pouvoirs publics à réagir par des mesures de soutiens. On se situe donc bien dans une crise de la globalisation du fait de systèmes ouverts, interdépendants, spécialisés (Clapp, 2022 ; Ji and al., 2024)⁴¹.

5/ Le dernier type marque l'émergence d'une nouvelle ère à plusieurs inconnues : la convergence de risques systémiques et intriqués (dérèglement climatique, perte de biodiversité, dégradation des sols, prédations et conflictualités, pollutions, ...) **correspond à l'émergence de situations de crises agricoles et alimentaires mondialisées avec des empreintes locales différenciées** (Bernard de Raymond and al., 2021)⁴². La question des interactions entre phénomènes et sous-systèmes composants des systèmes alimentaires (nouveau cadre d'analyse et d'action en lieu et place de la sécurité alimentaire) en constitue une clé essentielle. La figure des nexus (relations entre terre-eau-nourriture-santé) rend compte de ces imbrications en matière de transmission du risque sans nécessairement en organiser les priorités ni les modalités. L'état de crise n'est alors moins un moment d'exception, une étape, mais un état inhérent aux modèles économiques productionnistes et déprédatifs. Ce qui conduit à remettre au cœur des défis non seulement la construction des adaptations, des régulations nécessaires mais plus encore la gouvernance des risques et la gouvernementalité des populations/sociétés.

2.4 - Émergence de cadres harmonisés de diagnostic et de réponse

Le temps est un marqueur du risque et un élément structurant des réponses adverses. Qu'il soit explicitement (ou pas) pris en compte par les acteurs impliqués dans les diagnostics, la prévention et la lutte, il reste sous-jacent et incontournable. Si les diagnostics préventifs – via l'ensemble des systèmes d'alerte et de suivi précoces nés durant la décennie 1980 – existent, ils n'ont jamais été la priorité des dispositifs de lutte en place. Leur efficacité et efficacité est restée limitée du fait de réponses souvent tardives, incomplètes ou erratiques, faute de données consistantes et fiables.

En parallèle, **la répétition et la durée des situations de crise alimentaire en Afrique subsaharienne** – (Grünwald et Tessier, 2001 ; Maxwell and al., 2012)⁴³ – **ont amené à une remise en cause des cadres de réponses** (Flores, Khwasa and White, 2005)⁴⁴. Largement orientés vers des réponses réactives et curatives, ils ont cherché à dépasser l'opposition entre dimension conjoncturelle et structurelle (Pingali and al., 2005)⁴⁵ à partir de la décennie 2000. En revanche, la dimension intra-

⁴¹ Clapp, J. 2022. « Concentration and crises: exploring the deep roots of vulnerability in the global industrial food system », *The Journal of peasant studies*, 50(1), 1–25. <https://doi.org/10.1080/03066150.2022.2129013>.

Ji Gaojian, Zhong Honglin, Feukam Nzudie Harold L., Wang Peng, Tian Peipei, 2024. « The structure, dynamics, and vulnerability of the global food trade network », *Journal of Cleaner Production*, 434. <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2023.140439>

⁴² Bernard de Raymond A., Alpha A., Ben-Ari T., Daviron B., Nesme T. and Tétart G., 2021. « Systemic risk and food security. Emerging trends and future avenues for research », *Global food security*, 29, <https://doi.org/10.1016/j.gfs.2021.100547>.

⁴³ Grünwald F. et Tessier L., 2001. « Zones grises, crises durables, conflits oubliés : les défis humanitaires », *Revue internationale de la Croix-Rouge*, 83(842): 323-351.

Maxwell D., Russo L. and Alinovi L., 2012. "Constraints to addressing food insecurity in protracted crises", *Proceedings of the national academy of sciences (PNAS)*, 109(31): 12321–12325. <http://doi.org/10.1073/pnas.0913215108>.

⁴⁴ Flores M., Khwaja Y. and White P., 2005. "Food security in protracted crises: building more effective policy frameworks", *Disasters*, 29(1): 25–51. <http://doi.org/10.1111/j.0361-3666.2005.00283.x>.

⁴⁵ Pingali P., Alinovi L. and Sutton J., 2005. "Food security in complex emergencies: enhancing food system resilience", *Disasters*, 29(1): 5–24. <https://doi.org/10.1111/j.0361-3666.2005.00282.x>.

temporelle (saisonnalité cyclique et cumulative) est restée négligée jusqu'à la fin des années 2000 (Devereux and Longhurst, 2010)⁴⁶.

Temporalités	Court terme	Moyen terme	Long terme
Action	Curative, ponctuelle	Réactive, protectrice	Proactive, anticipatrice
Objectifs	Aide	Réduction des risques de catastrophe	Renforcement des capacités des acteurs
Qualifications des interventions	<i>Dependence</i> (1) Livelihood provision (2) <i>Relief</i> (3) <i>Reconciliation</i> (4) Livelihood protection (5) Urgence humanitaire (6) <i>Emergency relief</i> (7) <i>Provisioning</i> (8) <i>Response</i> (9)	<i>Independence</i> (1) Livelihood protection (2) <i>Rehabilitation</i> (3) <i>Rehabilitation</i> (4) Livelihood improving (5) Réhabilitation (6) <i>Rehabilitation work</i> (7) Protection (8) Recovery (9)	<i>Interdependence</i> (1) Livelihood promotion (2) Development (3) Reconstruction (4) Transforming livelihood (5) Développement durable (6) Development assistance (7) Promotion (8) Development (9)
Réponses agro-alimentaires	Distributions gratuites Ventes subventionnées <i>food for work</i> <i>cash for work</i>	Diversification culturelle Stockage	Formation agricole Gestion des terroirs Sécurisation foncière
Réponses socio-économiques	Coupons alimentaires <i>Social cash transfer</i> Rétentions à l'exportation	Crédit <i>Warrantage</i> Contrôle des prix Diversification d'activités	Régulation des marchés Protection sociale
Réponses bio-médicales	Appui médical Récupération nutritionnelle	Programmes de suivi et d'appui nutritionnel	Éducation nutritionnelle Santé primaire

Figure 3. Cadres multi-temporels de réponses aux crises alimentaires

Source: d'après Janin, 2015. (1) Matus, 2007. (2) Maxwell, 1999. (3) UE-CEDEAO, 2008. (4) Green, 2000. (5) Devereux, 2004. (6) Grunewald et Tessier, 2001; (7) OECD, 1997; (8) Renzaho and Mellor, 2010; (9) Baas and *al.*, 2008; (10) Hobbs and *al.*, 2012.

Dès lors, **les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont progressivement passés à des approches multi-temporelles visant à intégrer les actions** (Dieng et *al.*, 2009)⁴⁷. Et, par suite, le cadre logique des interventions a, lui aussi, été questionné (Hailé, 2005)⁴⁸. Ainsi, les notions de court, moyen et long termes sont, peu à peu, devenues pertinentes, voire essentielles, pour comprendre et pour agir (Figure 2), même si leurs délimitations restent floues (Figure 3).

La relation synergique entre les différentes phases et formes d'intervention est clairement pensée comme une des clés de résolution d'une crise par de multiples acteurs de l'aide. Sont ainsi différenciées : des réponses d'urgence, essentiellement ponctuelles, palliatives et curatives ; des interventions de réhabilitation, plutôt réactives ; et des actions de développement cherchant à créer les conditions nécessaires à la sécurisation alimentaire (Devereux and *al.*, 2004)⁴⁹. L'Union européenne pose son approche *Linking relief, rehabilitation and development* (LRRD) en 1996, quand la FAO met en avant sa *Twin track approach* dès le début de la décennie 2000. Elle

⁴⁶ Devereux S. Longhurst R., 2010. "Incorporating Seasonality into Agricultural Project Design and Learning", *IDS bulletin*, 41 (6): 88-95. <https://doi.org/10.1111/j.1759-5436.2010.00186.x>.

⁴⁷ Dieng I., David P., Labidi N. et Akakpo K., 2009. *Cadre harmonisé bonifié d'analyse permanente de la vulnérabilité courante. Rapport de synthèse (Mauritanie, Niger, Sénégal)*, CILSS-FAO-PAM, 30 p.

⁴⁸ Haile M., 2005. « Weather patterns, food security and humanitarian response in sub-Saharan Africa », *Philosophical transactions of the royal society B, Biological sciences*, 360: 2169-2182. <https://doi.org/10.1098/rstb.2005.1746>.

⁴⁹ Devereux S., Baulch B., Hussein K., Shoham J., Sida H. and Wilcock D., 2004. *Improving the analysis of food insecurity, food security measurement, livelihoods approaches and policy: Applications in FIVIMS*. FAO, 52 p.

différencie, en situation de "pre-disaster", des actions de « prevention », « mitigation » et de « preparedness », puis, en situation d'urgence, des actions de « response » et, enfin, des actions de « recovery » et de « development » (Baas and al., 2008)⁵⁰. Pour sa part, la Fédération internationale de la Croix-Rouge et des sociétés du Croissant-Rouge (IFRCRCS) liait déjà « long term relief/rehabilitation assistance ». La Banque mondiale et l'USAID insistaient, de leur côté, sur la notion de « transition » (White et Cliffe, 2000)⁵¹. En 2014, cette dernière mettait en regard le niveau de vulnérabilité du ménage avec le niveau de sécurité des moyens d'existence et alimentaire à partir des trois types d'intervention (provision, protection et promotion). Le Programme alimentaire mondial (PAM) évoluait dans le même sens : différenciant encore, en 2000-2005, programmes d'urgence et programmes de sécurisation des moyens d'existence avant d'envisager un continuum entre assistance, relèvement, réhabilitation et reconstruction, incluant, au passage, les systèmes de protection sociale (*Disaster risk reduction and management: Strengthening food security and resilience*, 2011).

Au demeurant, **cette perspective séquencée des interventions ne sera véritablement reconnue et réappropriée**, par un ensemble de plus en plus large d'acteurs, **que dans la deuxième moitié de la décennie 2010** (Hendricks, 2015)⁵². Chacun sera, dans le même temps, confronté à une multiplicité de difficultés pour la mettre en œuvre : ainsi l'élargissement du cadre temporel d'analyse ne cadre pas avec les cycles courts des projets (1 à 2 ans le plus souvent), implique d'accroître la participation d'acteurs sociaux intermédiaires, trouve plus difficilement encore de financement, augmente les frictions et les concurrences avec les autres acteurs humanitaires. Quant à l'intégration entre les différents volets de lutte proprement dits, elle reste souvent plus mise en avant que réalisée.

L'autre avancée majeure de la décennie 2000 porte sur l'élaboration des échelles hiérarchiques de mesure du risque d'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Plusieurs propositions institutionnelles voient alors le jour : de la part du *Early warning system group* pour la Corne de l'Afrique, de l'Institute of development studies, du CILSS-AGHRYMET, du *Famine early warning system (Food insecurity severity scale)*. Si celle du CILSS-AGHRYMET se basait davantage sur une appréciation des disponibilités alimentaires localement produites, les autres intégraient des indicateurs bio-démographiques (*lives*) et de moyens d'existence (*livelihoods*).

Elles vont, chacune, assez rapidement céder la place au cadre intégré de mesure des phases de l'insécurité alimentaire (*Integrated food security phase classification* ou IFSPC) et à ce qui apparaît comme une variante : le Cadre harmonisé proposé par le CILSS.

Le premier a été plusieurs fois amendé entre 2008 et 2012, avant de s'imposer progressivement à l'échelle mondiale du fait de sa réappropriation large par l'ensemble des acteurs de l'aide. Il assure une double fonction : d'échelle de mesure de la sécurité et de l'intensité de l'insécurité alimentaire (ISAN), il fournit aussi un cadre stratégique d'intervention pour lutter contre l'ISAN ; il est devenu la norme en matière de diagnostic. L'IFSPC classe l'insécurité alimentaire en cinq phases, allant de la sécurité alimentaire minimale (Phase 1) à la famine/catastrophe (Phase 5). En parallèle, le monitoring des crises alimentaires et nutritionnelles, à l'échelle nationale et mondiale, est systématisé, depuis 2019, permettant d'utiles comparaisons (FSIN and Global network against food crises, 2024)⁵³.

Pour sa part, le Cadre harmonisé a été développé par le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS), en collaboration avec des partenaires tels que la CE-DEAO, l'UEMOA, des agences de l'ONU (FAO, PAM, UNICEF), des ONG (Action contre la faim,

⁵⁰ Baas S., Ramasamy S., Dey DePryck J. and Batista F., 2008. *Disaster risk management systems analysis*, FAO, Rome, 74 p. <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/010/ai504e/ai504e00.pdf>.

⁵¹ White P. and Cliffe L., 2000. « Matching response to context in complex plitical emergencies: 'Relief', 'development', 'peace-building' or smething In-between? », *Disasters*, 24(4): 314-342. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/pdf/10.1111/1467-7717.00151>.

⁵² Hendricks Sheryl, 2015. « The food security continuum: a novel fool for understanding food insecurity as a range of experienes », *Food security* 7 : 609-619. <https://doi.org/10.1007/s12571-015-0457-6>.

⁵³ FSIN and Global network against food crises, 2024. *Global report on food crisis 2024*. Rome. 202 p. <https://www.fsinplatform.org/grfc2024>.

Save the Children, Oxfam) et d'autres organisations internationales comme le FEWSNET. Inspiré de l'IFSPC, il est vital pour coordonner les efforts régionaux et internationaux visant à prévenir et gérer les crises alimentaires et nutritionnelles dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest.

3 - PROFILS ÉVOLUTIFS DES SITUATIONS NATIONALES DE VULNÉRABILITÉ À L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE (ET DES BESOINS DE RÉPONSE)

Le Sahel central est historiquement au cœur d'enjeux de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les mutations récentes dans cet espace, d'ordre climatique, sécuritaire ou politique, génèrent des bouleversements qui en appellent des analyses fines des dynamiques observées, notamment pour en proposer de nouvelles grilles de lecture des crises alimentaires et nutritionnelles en cohérence avec la typologie proposée ci-dessus.

Ce sous-ensemble reconfiguré est formé de pays pouvant être considérés comme les foyers historiques des grandes sécheresses, famines et crises alimentaires des décennies passées (1932, 1973-1974, 1984-1985). C'est en leur sein qu'ont été testés et mis en place les premiers systèmes d'alerte précoce et d'informations stratégiques pour la prise de décision.

C'est également **dans ce sous-ensemble que la malnutrition aiguë des enfants a émergé en tant que problème de santé publique**. Elle a fini par devenir un *proxy* de crise alimentaire et nutritionnelle, opérant comme un déclencheur de réponses humanitaires d'urgence basée sur la livraison massive de produits thérapeutiques prêts à l'emploi ; par suite, des protocoles spécifiques de prise en charge y ont vu le jour, jusqu'à l'intégration pleine et entière de son traitement dans les systèmes de santé (Crombé et Jézéquel, 2007 ; Olivier de Sardan, 2008)⁵⁴.

Le Sahel central est également emblématique de l'accélération des effets intriqués du dérèglement climatique (sécheresses, inondations, vents brûlants), **des mobilités forcées** (climatiques et sécuritaires) **et des précarités cumulées** (sociale, économique, alimentaire, ...).

Ces situations sont aggravées par les dynamiques de conflits locaux et internationaux et leurs corollaires : insécurité civile récurrente, fragilisation des modes locaux de gouvernance, réduction de la capacité des États centraux à délivrer les services de base.

Si ces différents phénomènes ont clairement favorisé le besoin d'une analyse compréhensive et située de crises désormais qualifiées de complexes, **les outils et les instruments opérationnels mobilisés pour y faire face, posent question** : le concept de résilience pour la sécurité alimentaire est, par exemple, difficile à mettre en œuvre en zone de conflits ; quant au nexus humanitaire-développement-paix (Joireman et Haddad, 2023 ; Barakat et al., 2023)⁵⁵, il est davantage destiné aux discussions expertes qu'à opérationnaliser des solutions humanitaires.

Afin de rendre compte des évolutions temporelles des niveaux d'insécurité alimentaire et de malnutrition, des graphiques ont été élaborés tandis qu'un tableau synthétique récapitule les éléments essentiels de chaque épisode de crise (Tableaux 1, 2, 3).

Cette sous-partie de caractériser les situations en matière d'insécurité alimentaire et nutritionnelle (et leurs évolutions) dans le Sahel central, à partir d'une analyse située de quatre crises alimentaires récentes (2004-2005, 2007-2008, 2011-2012 et 2020-2022) ayant touché ces trois pays.

⁵⁴ Crombé, X. et Jézéquel J.-H. (éds), 2007. *Niger 2005. Une catastrophe si naturelle*, Paris : Karthala, 260 p.

Olivier de Sardan J.-P., 2008. « La crise alimentaire au Niger », in : *La crise alimentaire de 2004-2005 au Niger en contexte*, Afrique Contemporaine, 225 : 17-37.

⁵⁵ Joireman, S. F., & Haddad, F., 2023. « The humanitarian-development-peace nexus in practice: Building climate and conflict sensitivity into humanitarian projects ». *Current opinion in environmental sustainability* 62. <https://doi.org/10.1016/j.cosust.2023.101272>.

Barakat S., Cohanrance L., Vasekha I., 2023. « The humanitarian-development-peace nexus for global food security : Responding to the climate crisis, conflict, and supply chain disruptions », *International journal of disaster risk reduction* 98, 104106, <https://doi.org/10.1016/j.ijdrr.2023.104106>.

3.1 - Caractérisation et analyse des quatre épisodes récents de crise alimentaire et nutritionnelle au Burkina Faso

Le Burkina Faso a connu plusieurs épisodes de crises alimentaires au cours des dernières décennies.

Celle de 1973-1974 a été marquée par une grave sécheresse qui a entraîné une famine généralisée. La situation a été aggravée par des politiques agricoles peu porteuses et une dépendance excessive des aides alimentaires internationales.

Celle de 1984-1985 était également liée à un épisode de sécheresse sévère qui a frappé le pays, provoquant une pénurie alimentaire massive. Cette crise mettait en évidence la vulnérabilité du Burkina Faso aux chocs climatiques et la nécessité de renforcer la capacité de résilience des systèmes agricoles.

Bien que les crises récentes aient des effets similaires, renforçant les niveaux d'insécurité alimentaire et nutritionnelle, leur nature diffère. **Le changement climatique, autrefois considéré comme le principal facteur de risque, a cédé la place à des facteurs pluriels**, créant un contexte de « vulnérabilisation » nouvelle pour les populations du Sahel.

Crise de 2004-2005

Elle est **le résultat combiné de l'invasion d'essaims grégaires de criquets et d'une sévère sécheresse, ayant fortement affecté la production agricole**, en particulier dans les régions du Sahel et du Nord (FAO – GIEWS/SMIAR, 2005 ; OCHA, août 2005). Cette crise a eu des effets directs sur les volumes de bio-disponibilités comme sur les capacités à accéder aux aliments. Malgré un approvisionnement suffisant des marchés, l'accès aux denrées y est alors devenu un défi majeur pour de nombreuses familles du fait de la dégradation des termes de l'échange entre bétail et céréales. La production de céréales a diminué de 2% par rapport à la moyenne des cinq années précédentes (DGPSA/EPA, 2005), mettant plus d'un million de personnes en situation d'insécurité alimentaire. Les régions dépendant de l'élevage extensif et de la culture du mil, comme le bassin agricole du Sahel et certaines parties du nord et du Centre-Nord, ont été particulièrement touchées (FEWSNET, mars 2005).

La faiblesse ou l'absence de réserves agricoles a entraîné une insécurité alimentaire croissante (FEWS NET, octobre 2004). Les ménages urbains pauvres, surtout ceux du plateau central, ont subi les conséquences de la réduction de la production agricole, avec notamment une flambée des prix des céréales. **En dépit d'un ravitaillement adéquat des marchés, l'inflation des prix a rendu l'accès à la nourriture difficile pour de nombreux foyers** (OCHA, août 2005). L'augmentation des prix a modifié les habitudes alimentaires : le riz ayant intégré le régime alimentaire des ménages ruraux, alors que le mil, le maïs et le sorgho sont devenus des denrées de luxe (FEWS NET, août 2005). La détérioration des termes de l'échange bétail/céréales a particulièrement affecté les ménages pastoraux et agropastoraux (OCHA, août 2005).

Crise de 2007-2008

Cette crise est **la résultante directe de perturbations des marchés mondiaux avec des ramifications fortes en direction des marchés nationaux et locaux**. Ainsi, l'indice des prix des denrées alimentaires de la FAO a augmenté de 50% entre février 2007 et février 2008. Dans les pays pauvres importateurs nets de céréales, les prix sur les marchés locaux ont grimpé rapidement au début de 2008. Entre janvier et février 2008, les prix des denrées alimentaires ont connu une hausse de 30% pour la viande, 44% pour le maïs et de 50% pour l'huile de cuisson (Mission conjointe gouvernement, agences du système de Nations unies et Save The Children UK, 2008). Cette hausse très rapide est la conséquence directe de la crise sévissant sur le marché mondial. En parallèle, sa sévérité au Burkina Faso (et dans d'autres États africains) est aussi liée à un ensemble d'éléments structurels, notamment la priorité accordée à des productions agricoles orientées vers la mise en marché (coton et sésame) plutôt qu'à la sécurité alimentaire locale.

Durant la saison agricole 2007-2008, des conditions météorologiques défavorables, notamment des inondations, ont perturbé les moyens de subsistance des familles et réduit la disponibilité des aliments. Selon le Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation (CO-NASUR), l'entité nationale de gestion des catastrophes naturelles au Burkina Faso, les inondations ont affecté 92 794 personnes dans 89 localités rurales et urbaines. La région du Centre-Sud a été la plus touchée, avec 31 640 sinistrés. Au total, 1 750 greniers ont été détruits par les flots. Les terres agricoles endommagées s'étendaient sur plus de 17 698 hectares (DGPSA, 2008). Les régions du Nord et du Sahel ont subi les plus grandes étendues de terres inondées, avec 8 827 hectares affectés (FEWSNET, septembre 2008), et la production agricole y était jugée médiocre. Les inondations ont surtout eu un impact sur la santé des humains et des animaux, provoquant une hausse des maladies hydriques (paludisme, choléra, diarrhées) et les infections gastro-intestinales. **Elles ont aussi causé une baisse des revenus due à la perte d'épargne liquide** et à la destruction des stocks alimentaires, exacerbant l'augmentation des prix des denrées alimentaires, en particulier à cause de la perte des greniers (FEWSNET, septembre 2008). Des émeutes de la faim ont éclaté dans plusieurs régions, mettant en évidence l'instabilité politique et sociale du pays (Engels, 2015)⁵⁶.

Crise de 2011-2012

La crise de 2012 est perçue comme une catastrophe sans précédent, **survenue à un moment où les ménages étaient déjà affaiblis par la succession et la mondialisation de chocs économiques et sociaux.** Les prix des céréales étant en augmentation vertigineuse, les mêmes pratiques de survie ont été utilisées pour y faire face (Doka et al., 2014)⁵⁷. La crise a été **exacerbée par des conditions climatiques défavorables**, en particulier la sécheresse, qui a provoqué une baisse significative de la production agricole, entraînant un déficit céréalier d'environ 155 000 tonnes (FAO, décembre 2012). Le démarrage tardif de la saison agricole a engendré un développement inégal des cultures à cause de semis répétés (FEWS NET, août 2011).

Au niveau national, la production céréalière a diminué de 5% par rapport à la moyenne quinquennale, et 59% des ménages ne pouvaient pas couvrir leurs besoins céréaliers avec leur propre production (DGPSA/EPA, 2012). 34% des ménages agricoles souffraient d'insécurité céréalière. La production de mil, céréale principale dans le nord, a connu une chute de 18% par rapport à la moyenne des cinq dernières années (FEWSNET, novembre 2011). Sur les quarante-cinq provinces, dix-sept présentaient un taux de couverture des besoins céréaliers inférieur à 90% (DGPSA/EPA, 2012). Dans les ménages pauvres et très pauvres des régions du Sahel, du Nord et du Centre-Nord, les stocks se sont épuisés avant la période de soudure (FEWSNET, avril 2012) qui a été beaucoup plus longue que d'habitude. En outre, l'arrivée de réfugiés maliens, dans les régions déjà touchées par la pénurie de céréales, a aggravé la situation (FAO, décembre 2012).

Crise de 2020-2022

Depuis 2020, **le Burkina Faso est confronté à une crise alimentaire complexe, résultant d'une combinaison de phénomènes** (conflits armés, pandémie à la Covid-19, instabilité politique, pauvreté endémique et multiplication d'événements brutaux liés au dérèglement climatique).

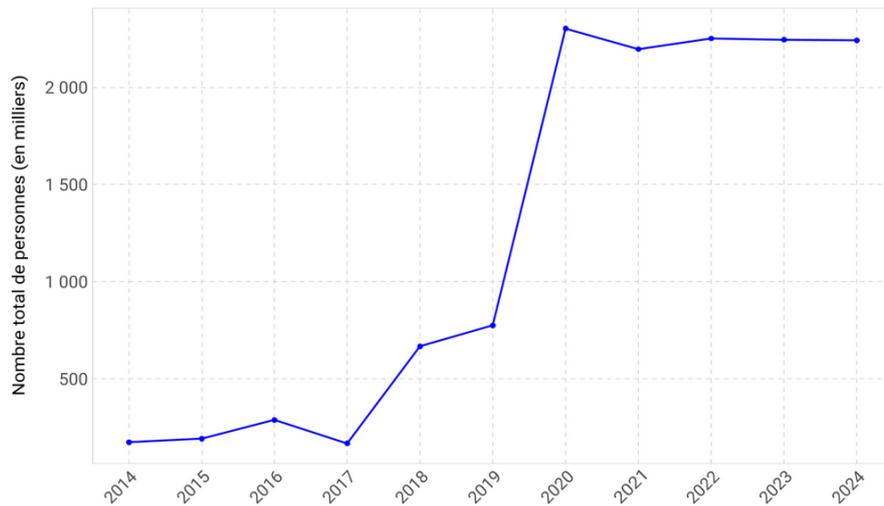
Parallèlement, deux outils d'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, largement acceptés, sont désormais mobilisés : le cadre harmonisé (CILSS en collaboration avec de nombreux partenaires) et l'échelle hiérarchisée de classement des niveaux de sécurité/insécurité alimentaire et nutritionnelle (ou IFSPC).

En 2020, plusieurs millions de personnes ont été touchées par la crise alimentaire : 3,3 millions se trouvaient en situation de crise ou pire (CH phase 3 ou plus), dont 500 000 en urgence (CH

⁵⁶ Engels B., 2015. « Contentious politics of scale: The global food price crisis and local protest in Burkina Faso », *Social movement studies* 14(2): 180-94. <https://doi.org/10.1080/14742837.2014.921148>.

⁵⁷ Doka M. D., Madougou D., & Diouf A. 2014. *Food crisis, gender, and resilience in the Sahel: Lessons from the 2012 crisis in Burkina Faso, Mali, and Niger*. Oxfam International.

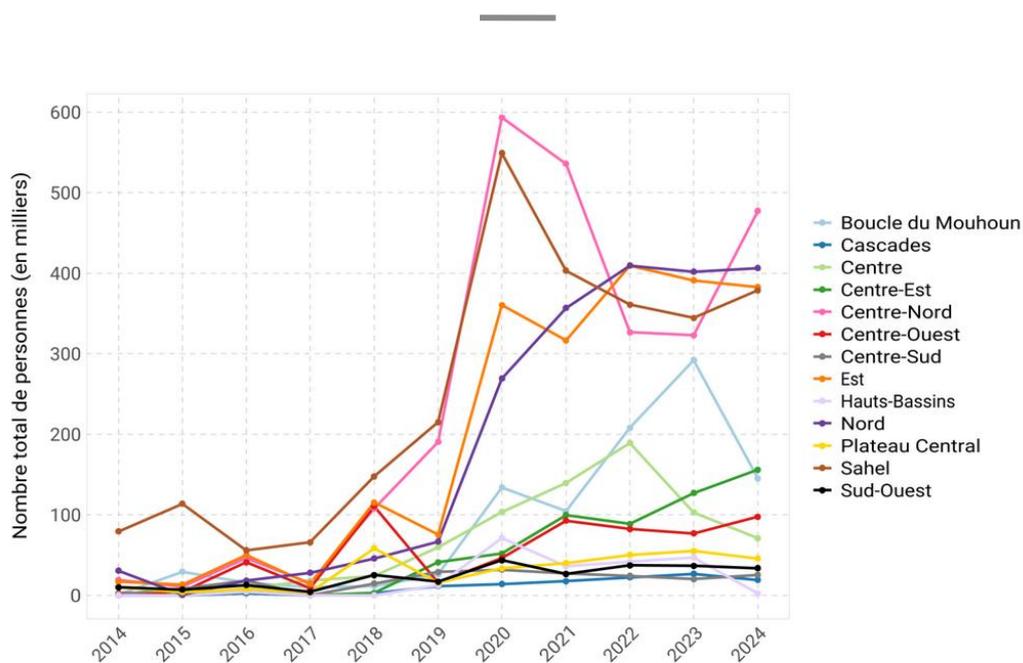
Phase 4) au mois d'août (CILSS-CH, août 2020). Environ 11 400 individus souffraient de malnutrition aiguë à un niveau très critique (CH phase 5) (Figure 4). Plus de 75% des personnes en insécurité alimentaire (CH phase 3 ou plus) étaient localisées dans les régions du Centre-Nord, de l'Est, du Nord et du Sahel. Les provinces du Soum et de l'Oudalan, dans la région du Sahel, étaient en état d'urgence (CH phase 4).



Raquel Oliveira Silva, 2024 | Source: CH-IPC Data

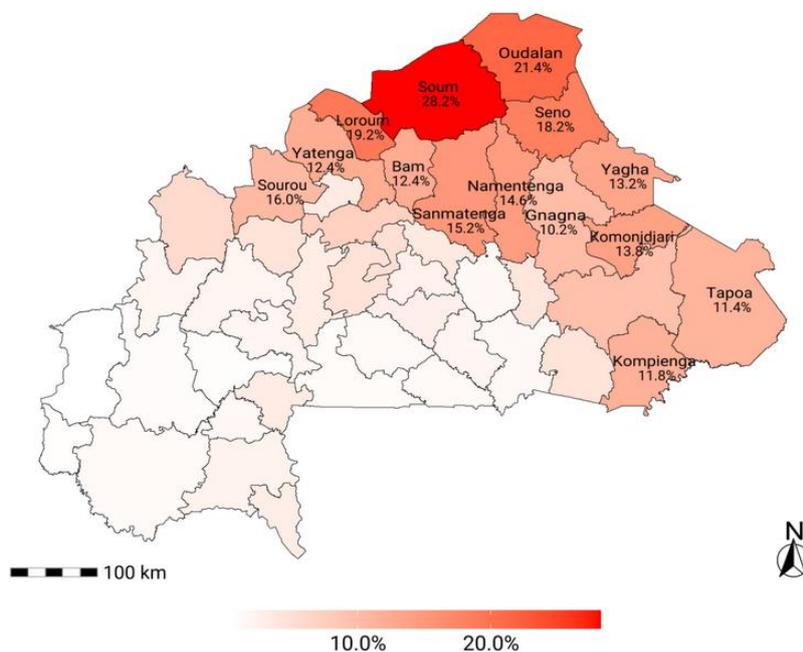
Figure 4. Nombre de personnes en phases 3 à 5 d'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Burkina Faso (2014-2023)

Les provinces autrefois considérées comme les greniers du Burkina Faso n'étaient plus épargnées. Ainsi, des provinces de la région de la Boucle du Mouhoun étaient en crise alimentaire (CH phase 3) (CILSS-CH, mai 2020) (Figures 5 – 6). Même après les récoltes d'octobre à décembre 2020, deux millions de personnes demeuraient en insécurité alimentaire, y compris 133 000 en situation d'urgence (CH phase 4) (CILSS-CH, décembre 2020).



Raquel Oliveira Silva, 2024 | Source: CH-IPC Data

Figure 5. Nombre de personnes en phases 3 à 5 d'insécurité alimentaire et nutritionnelle par régions au Burkina Faso (2014-2023)



Raquel Oliveira Silva, 2024 | Source: CH-IPC Data

Figure 6. Proportion de personnes en phase 3 à 5 d'insécurité alimentaire et nutritionnelle par régions au Burkina Faso (2014-2023)

Tableau 1. Synthèse des caractéristiques des crises alimentaires et nutritionnelles au Burkina Faso (2004-2022)

Crise alimentaire	Ampleur	Facteurs prédominants	Principaux déclencheurs	Caractéristiques	Enseignements
<p>2004-2005</p> <p>Sécheresse sévère affectant gravement la production agricole, réduisant les récoltes et augmentant la vulnérabilité alimentaire Invasion de criquets pèlerins détruisant une grande partie des cultures, aggravant la situation alimentaire déjà précaire</p>	+++	Nationaux ++	<ul style="list-style-type: none"> • Campagne 2004 médiocre • Attaques de criquets • Prix élevés des céréales de base et dysfonctionnement des marchés • Crise d'accès plutôt que de disponibilité 	<ul style="list-style-type: none"> • Effets des prix (et non seulement des productions) en termes d'ISAN • Mobilisation et réponse tardive • Forte médiatisation puis déploiement massif de la prise en charge • Changement alimentaire en milieu rural (Centre-Nord) avec le riz comme aliment de base 	<ul style="list-style-type: none"> • Fragilité des systèmes agricoles face aux aléas climatiques • Nécessité de politiques publiques efficaces pour soutenir les agriculteurs et les communautés rurales • Importance de la solidarité internationale et de l'aide humanitaire
<p>2007-2008</p> <p>Crise économique d'origine exogène affectant tous les domaines de la vie économique et sociale et fragilisant les systèmes politiques Inondations perturbant les moyens de subsistance des familles et réduisant la disponibilité des aliments</p>	++	Nationaux + Internationaux +++	<ul style="list-style-type: none"> • Crise financière, bancaire et économique internationale • Effets indirects de la grave crise économique au nord sur les pays en développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Flambée des prix (céréales, soja et huiles) affectant directement les pays importateurs comme le Burkina Faso • Spéculation sur les marchés à terme et rétention des exportations par certains pays amplifient la hausse des prix • Protestations contre la flambée des prix des denrées alimentaires à Ouagadougou 	<ul style="list-style-type: none"> • Vulnérabilité du pays aux fluctuations des prix mondiaux des denrées alimentaires • Nécessité de renforcer la résilience des systèmes agricoles locaux • Rôle crucial des politiques publiques dans la gestion des crises alimentaires
<p>2011-2012</p> <p>Crise survenue à un moment où les ménages étaient déjà affaiblis par la succession et la mondialisation de chocs économiques et sociaux.</p>	++	Nationaux + Régionaux ++	<ul style="list-style-type: none"> • Envolée des prix des céréales locales de base • Pays voisins de destination des migrants et travailleurs saisonniers affectés par diverses crises (conflit au nord du Mali avec afflux de réfugiés) affectant les stratégies 	<ul style="list-style-type: none"> • Crise des moyens d'existence affectant différemment les différentes catégories socioéconomiques rurales • Déficit de production aggravé par un mauvais fonctionnement des flux régionaux de céréales 	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité de systèmes d'alerte précoce plus efficaces pour anticiper et répondre rapidement aux situations de pénurie alimentaire • Sécurité alimentaire dépend beaucoup des moyens d'existence et de la catégorie socioéconomique : diffusion de la <i>Household economy approach</i> (HEA)

Prix des céréales en augmentation vertigineuse.			d'adaptation et de résilience		• Efficacité des transferts monétaires pour aider les ménages
<p>2020-2022</p> <p>Effet de la pandémie à la Covid-19 sur l'économie mondiale Guerre d'agression russe en Ukraine fragilisant le marché international des produits agricoles et des intrants Déficit de production lors de la campagne 2011-2012 au Niger Conflits armés.</p>	+++	Nationaux +++ Internat ++	<ul style="list-style-type: none"> • Prix élevé sur les marchés internationaux, notamment pour certaines céréales et intrants agricoles • Économie mondiale encore affectée par la Covid-19 • Très mauvaise performance de la campagne agropastorale 	<ul style="list-style-type: none"> • Productions céréalière et pastorale en forte baisse • Augmentation des taux de malnutrition aiguë globale (MAG) atteignant jusqu'à 15 % dans certaines régions du Sahel • Augmentation des déplacements massifs de population suite aux conflits et dégradation des situations alimentaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Attention de la communauté internationale, sensible aux effets de la crise ukrainienne sur la sécurité alimentaire mondiale • Réponses axées sur l'urgence et moins attentives aux solutions durables pour renforcer la résilience des communautés à long terme • Insécurité dans certaines régions entravant l'accès humanitaire et limitant la portée des interventions • Coordination entre les différentes organisations et le gouvernement manquant parfois d'efficacité et retardant certaines interventions

La prévalence de l'émaciation a atteint 9%, et près de 25% des enfants présentaient un retard de croissance, plaçant le Burkina Faso dans la catégorie « élevée » (SMART, 2020). Dans la région du Sahel, 15% des enfants de moins de cinq ans étaient émaciés, dont 3% souffraient d'émaciation sévère (IPC AMN, octobre à décembre 2020). La malnutrition était particulièrement grave parmi les communautés déplacées des régions du Centre-Nord, du Sahel, du Nord, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun (GHRP, 2020).

En 2021, au niveau national, 22% des enfants de moins de cinq ans souffraient de retard de croissance (Figure 7). La prévalence dans la région du Centre-Nord surpassait le seuil critique de 30% (SMART, 2021). Les régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord, de l'Est, du Centre et certaines parties de la Boucle de Mouhoun étaient particulièrement touchées par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. La plupart des provinces de ces régions étaient classées en phase 3 d'insécurité alimentaire et nutritionnelle grave (IPC AMN), tandis que les quatre provinces de la région du Sahel étaient en phase 4, indiquant une situation critique (IPC AMN, janvier 2021).



Raquel Oliveira Silva, 2024
Source : UNICEF/WHO/World Bank Joint Malnutrition Estimates Expanded Databases May 2023

Note : MAG et MAS : Malnutrition aiguë, mesurée par poids/taille (-2 ET pour MAG, -3 ET pour MAS), avec seuils d'alerte (10 % MAG) et d'urgence (2 % MAS). RC : Malnutrition chronique (taille/âge, -2 ET), seuil d'alerte à 30 %.

Figure 7. Évolution de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans au Burkina Faso (2009-2021)

En 2022, on estimait que près de 700 000 enfants de moins de cinq ans étaient affectés par la malnutrition aiguë, soit une augmentation de 10% entre octobre 2020 et juillet 2021, y compris une hausse de 18% des cas de malnutrition aiguë sévère (Figure 7). Cinq provinces du Sahel étaient classées en phase 4 d'insécurité alimentaire et nutritionnelle critique selon l'IPC AMN (janvier 2022). L'enquête nationale SMART, menée entre septembre et octobre 2022, a révélé que la prévalence de la malnutrition aiguë excédait le seuil de 10% dans les provinces de Ziro et Sanguié de la région Centre-Ouest, ainsi que d'Oubritenga et Kourwéogo du Plateau-Central et de Passoré au Nord. La province de Kourwéogo, située dans la région du Plateau Central, affichait la plus forte prévalence de retard de croissance avec 38% (SMART, 2022).

3.2 - Caractérisation et analyse des quatre épisodes récents de crise alimentaire et nutritionnelle au Mali

Le Mali n'a connu aucune crise alimentaire majeure entre les années 1983-85 et 2004-2005, mais le pays a dû faire face à une situation d'insécurité alimentaire chronique et de vulnérabilité généralisée.

L'analyse de la situation alimentaire montre qu'elle s'est améliorée durant les 20 dernières années précédant 2004, grâce à une augmentation de la production céréalière, une commercialisation plus fluide et un meilleur approvisionnement des marchés urbains. Cependant, selon le système d'alerte précoce (SAP), la population connaît des difficultés alimentaires plus ou moins sévères environ une année sur trois. Pendant les années de bonne pluviométrie, la production nationale de céréales couvre normalement les besoins de la population, et les importations (blé et riz principalement) restent marginales (MDSSPA, 2010).

Cette situation entraîne la manifestation de l'insécurité alimentaire sous deux formes au Mali : l'insécurité alimentaire conjoncturelle et l'insécurité alimentaire structurelle ou chronique qui s'exprime aussi par un taux élevé de malnutrition chronique (Figure 8).

Crise de 2004-2005

La crise de 2004-2005 est principalement d'ordre conjoncturel due à une invasion acridienne et un déficit pluviométrique qui a mis en insécurité alimentaire plus d'un million de personnes (Janin, 2011)⁵⁸. En 2005, environ 2,7 millions de personnes, soit 25% des ménages ruraux étaient dans une situation d'insécurité alimentaire. Environ 3,5 millions des personnes soit 32% des ménages ruraux étaient dans une situation de vulnérabilité et 11% des enfants souffraient de malnutrition aiguë (poids pour taille). Le seuil d'alerte de malnutrition chronique a été largement dépassé en 2006, seuil inégalé dans l'histoire du pays (Figure 8).

Les céréales consommées à Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti proviennent majoritairement de la production nationale, contrairement aux régions du nord où la majorité des céréales consommées provient des importations. Les ménages ayant les régimes alimentaires les plus pauvres sont ceux vivant principalement de l'agriculture et de l'élevage. Ils sont surreprésentés dans les zones agricoles de Koulikoro, Kayes et Mopti (PAM, UNICEF, ECHO, CSA, 2005).

Outre l'invasion acridienne et le déficit pluviométrique, **l'insécurité alimentaire au Mali a des causes sous-jacentes : une vulnérabilité croissante et omniprésente et une pauvreté chronique**. Cette dernière a exposé les familles et les communautés les plus pauvres aux chocs tels que les mauvaises récoltes ou l'augmentation du prix des denrées alimentaires. Dans un système agricole tributaire de la pluviométrie, ces aléas sont de nature à provoquer une insécurité alimentaire conjoncturelle.

S'il est reconnu que **la crise de 2004-2005 a été assez bien gérée par l'État et ses partenaires**, il n'en reste pas moins qu'elle a laissé beaucoup de séquelles sur les populations (agriculteurs, éleveurs et pêcheurs), entres autres :

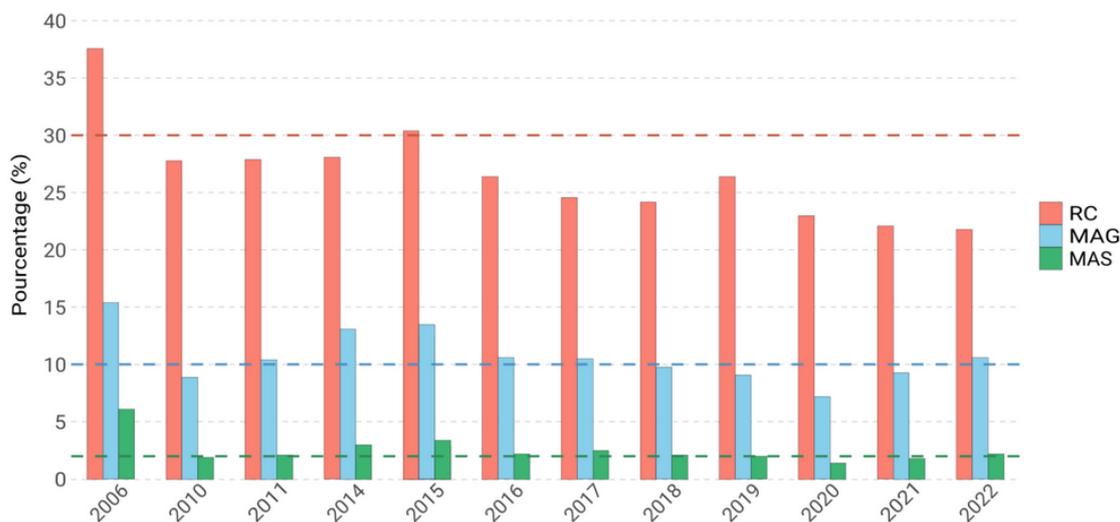
- Les pertes de bétail engendrées au nord du pays ;
- La vente des bœufs de labour et autres moyens de production ;
- Les prêts et avances sur les nouvelles récoltes encourus par les producteurs.

Le Mali a activé des instruments de gestion à l'instar du stock national de sécurité alimentaire (SNS : 35.000 tonnes), de la mise en place du fonds de sécurité alimentaire de 5,5 milliards francs CFA, des importations céréalières et des aides alimentaires (CSA, 2005)⁵⁹. Ce système

⁵⁸ Janin P. 2011. « Leçon d'une crise alimentaire annoncée », in : Arditi C., Janin P. et Marie A., 2011. *La lutte contre l'insécurité alimentaire au Mali : réalités et faux semblants*, Ed. Karthala.

⁵⁹ CSA, 2005. *Rapport du CSA sur les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation*, mars 2005.

qui a fonctionné pendant deux décennies a commencé à montrer ses limites, face notamment à l'importance du déficit agricole comme ce fut le cas en 2004-2005, la seule bonne récolte de la campagne de 2005-2006 ne pouvant effacer toutes ces difficultés dans un contexte de taux de malnutrition, de nonaccès aux services sociaux de base, voire, de taux de pauvreté élevée dans le pays (CSA, 2005).



Raquel Oliveira Silva, 2024
Source : UNICEF/WHO/World Bank Joint Malnutrition Estimates Expanded Databases May 2023

Note : MAG et MAS : Malnutrition aiguë, mesurée par poids/taille (-2 ET pour MAG, -3 ET pour MAS), avec seuils d'alerte (10 % MAG) et d'urgence (2 % MAS). RC : Malnutrition chronique (taille/âge, -2 ET), seuil d'alerte à 30 %.

Figure 8. Évolution de la prévalence des malnutritions aiguë, globale, sévère et chronique chez les enfants de moins de 5 ans au Mali (2006-2022)

En février 2005, on dénombrait dans le monde 36 pays confrontés à de graves pénuries alimentaires, dont le Mali en raison de l'infestation de criquets pèlerins en Afrique de l'Ouest (FAO, 2005). En plus des effets de la crise alimentaire de 2004-2005, le Mali subira, à partir de 2007-2008, les effets de la crise alimentaire mondiale et les augmentations de prix allant jusqu'à 67%. A partir de cette année, les prix et les marchés étaient libéralisés. Cela a permis une augmentation de la disponibilité céréalière, particulièrement du riz.

Crise de 2007-2008

En 2007, **le Mali a connu une hausse spectaculaire des prix des denrées alimentaires**. Cette situation a perduré jusqu'à la campagne 2009-2010. Pendant la période post-récolte de 2008, l'insécurité alimentaire sévère en milieu rural atteignait 8% tandis que le taux se situait à 1% en milieu urbain (Waigalo, 2008)⁶⁰. Cette hausse des prix est due à la situation socio-économique dans la région ouest-africaine et au contexte économique international d'inflation sur les produits alimentaires, sur les produits pétroliers et sur les intrants agricoles (engrais, pesticides).

La faible capacité de résilience des ménages ruraux, producteurs et consommateurs de produits agricoles, **comparativement aux ménages urbains** est une constance en cas de crise au Mali. Les prix des denrées alimentaires dépendent toutefois plus encore de la situation économique régionale, malgré les performances internes en matière de production agricole. Selon l'Observatoire des marchés agricoles (OMA), pour les prix des trois principales céréales (mil, sorgho,

⁶⁰ Waigalo A. K. D., 2018. « Déterminants et persistance de l'insécurité alimentaire au Sahel, cas du Mali », *Tropicicultura*, 36(2) : 392-399.

maïs), en 2007 et en 2008, la hausse moyenne de la marge de janvier à avril, a été de : 18% pour les marchés de production, 19% pour le marché de regroupement et 10% pour le marché de consommation, mais n'aurait été que de 16%, 14% et 7% si l'on exclut l'année 2008 qui a été une année exceptionnelle. **Cette hausse des prix a entraîné des difficultés d'accès aux aliments** en particulier pour les ménages d'agriculteurs, d'agro-pasteurs et les populations urbaines sans revenus fixes dépendant des marchés pour leur complément vivrier (FEWSNET – MALI, 2008).

La flambée des prix des denrées alimentaires sur le plan mondial a eu pour conséquence une hausse générale des prix au Mali (Bibi et al., 2009)⁶¹. Plus généralement, le taux d'inflation, qui était de 1,5% en 2006 et de 1,4% en 2007, est monté à 9,1% en 2008. Cette hausse de l'inflation fait suite à la hausse des prix des hydrocarbures ainsi que de la plupart des produits alimentaires importés par le Mali. Ainsi, le prix de l'essence est passé de 615 francs CFA le litre à la pompe à 695 francs CFA entre août 2006 et août 2008 (avec un pic de 704 francs CFA en juillet 2008) tandis que le gas-oil passait de 525 à 585 francs CFA le litre.

Crise de 2011-2012

Indépendamment de la conjoncture politique et sécuritaire de 2012, le Mali, à l'instar de plusieurs autres pays du Sahel, a été confronté à une grave crise alimentaire et nutritionnelle à partir de 2011.

La campagne agricole 2011-2012 a été caractérisée par une insuffisance et une inégale répartition des pluies, occasionnant une forte baisse de la production céréalière et un déficit fourrager important. Une hausse précoce des prix des produits alimentaires s'en est suivie. Selon le gouvernement malien, 3,47 millions de personnes sont à risque ou en insécurité alimentaire sévère et 1,13 millions de personnes sont en insécurité modérée, majoritairement les femmes et les enfants. La situation nutritionnelle s'est également détériorée, avec des taux de malnutrition aiguë globale qui ont atteint un niveau critique dans les régions de Tombouctou, Gao, Kayes et Koulikoro (OCHA, 2012). Les taux des malnutritions aiguë globale, sévère et chronique restent élevés et évoluent peu depuis 2010 (Figure 8).

L'aperçu des besoins humanitaires en 2012 indiquait que **4,8 millions de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire, dont 1,16 millions en situation d'insécurité alimentaire aiguë, trois fois plus que le niveau de 2011** à la même période.

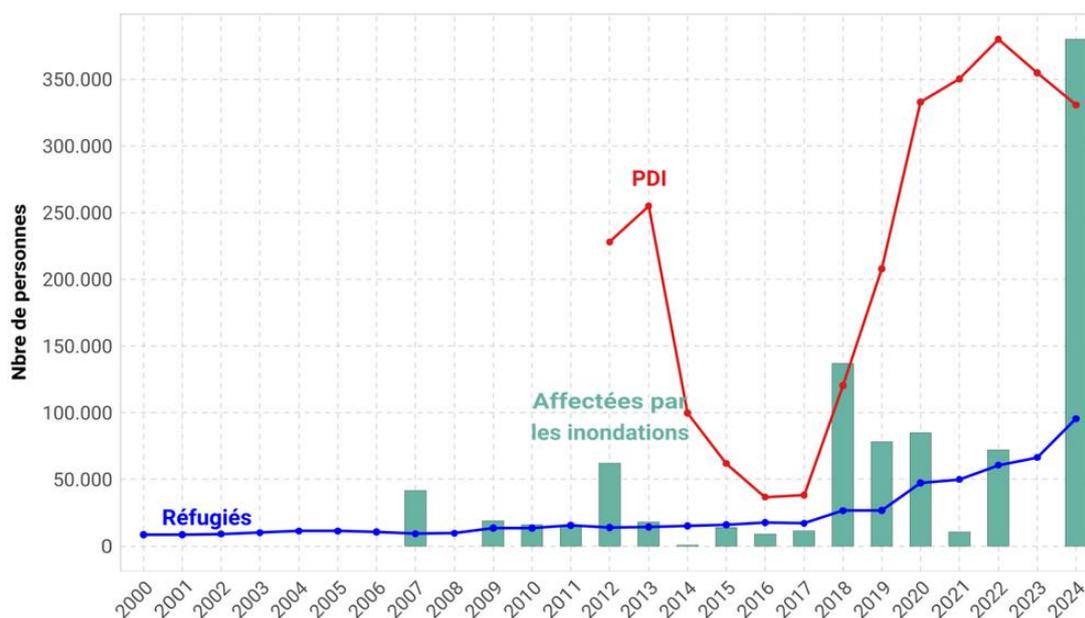
Malgré un bilan céréalier, en mars 2012, dégageant un excédent net de 1 716 320 tonnes toutes céréales confondues⁶², les ménages très pauvres et pauvres, à la fois dépendants des activités agricoles (face à une diminution de la production propre et la demande de la main-d'œuvre) et des consommateurs nets des céréales achetées sur le marché, étaient à risque d'insécurité alimentaire aiguë (FEWS NET – MALI, 2012). Cela s'explique essentiellement par **les déficits de production et de fourrage et les niveaux exceptionnellement élevés des prix des céréales locales** pendant la période des récoltes ayant engendré une insécurité alimentaire de Phase 2 (IFSPC) chez les ménages pauvres dès avril-juin 2012 (FEWS NET–MALI, 2012).

Les régions du Nord ont été fortement affectées par l'insécurité alimentaire en raison des contraintes d'accès humanitaire, des difficultés de ciblage et de l'insécurité alimentaire préexistante dans toutes les zones d'accueil des personnes déplacées. **La présence prolongée de personnes déplacées affecte les communautés d'accueil et conduit à la détérioration des niveaux de sécurité alimentaire.** Les déplacements de populations sont également causés par des inondations : le nombre de personnes affectées était de 60.000 environ en 2012 (Figure 9)⁶³.

⁶¹ Bibi S., Cockburn J., Coulibaly M., Tiberti L., 2009. *L'impact de la hausse des prix des produits alimentaires sur la pauvreté des enfants et les réponses politiques au Mali*, Innocenti Working Paper, Unicef-Centre de recherche Innocenti, avril 2009, 93 p. <http://www.unicef-irc.org/publications/557>.

⁶² Données prévisionnelles d'importations et d'exportations commerciales et importations d'aides alimentaires incluses.

⁶³ En 2024, ce chiffre va même atteindre 360 000 personnes affectées par les inondations. Ce niveau exceptionnel de 2024 correspond également au plus haut niveau de personnes déplacées internes enregistrées entre 2012 et 2024.



Raquel Oliveira Silva, 2024 | Source : UNHCR, OCHA, IFRC, WHO.

Note : Le graphique montre le nombre de personnes affectées par les inondations, de réfugiés et de personnes en déplacement interne (PDI) à gauche.

Figure 9. Évolution du nombre de personnes déplacées internes, réfugiées et touchées par les inondations au Mali (2000-2024)

La situation alimentaire de ces déplacés internes se détériore davantage. Elle se traduit par la perte de leurs moyens de subsistance et par la dépendance croissante vis-à-vis de l'assistance du gouvernement et des acteurs humanitaires, contribuant à augmenter les besoins pour la sécurité alimentaire déjà sous financée. En 2013, l'appel de fonds consolidé pour le Mali a seulement reçu autour de 116 millions de dollars sur une requête globale de 410 millions de dollars, soit un taux de financement de 28% (OCHA, 2013).

Dans les zones occupées par des groupes rebelles djihadistes, les pratiques d'embargo pesant sur la circulation des denrées agricoles pénalisent fortement les populations locales. **Le déroulement de la campagne rizicole a également été directement impacté par des destructions de moyens de productions** (motopompes, semences). De nombreux actifs agricoles ont ainsi quitté les bassins de production de même que le personnel d'encadrement agricole. Dans le nord du pays, les conflits ont également déstructuré le fonctionnement des marchés dont dépendent les ménages les plus pauvres pour leurs achats alimentaires annuels à hauteur de 45 à 65% de leurs besoins (FEWSNET – MALI, 2012).

Crise de 2020-2022

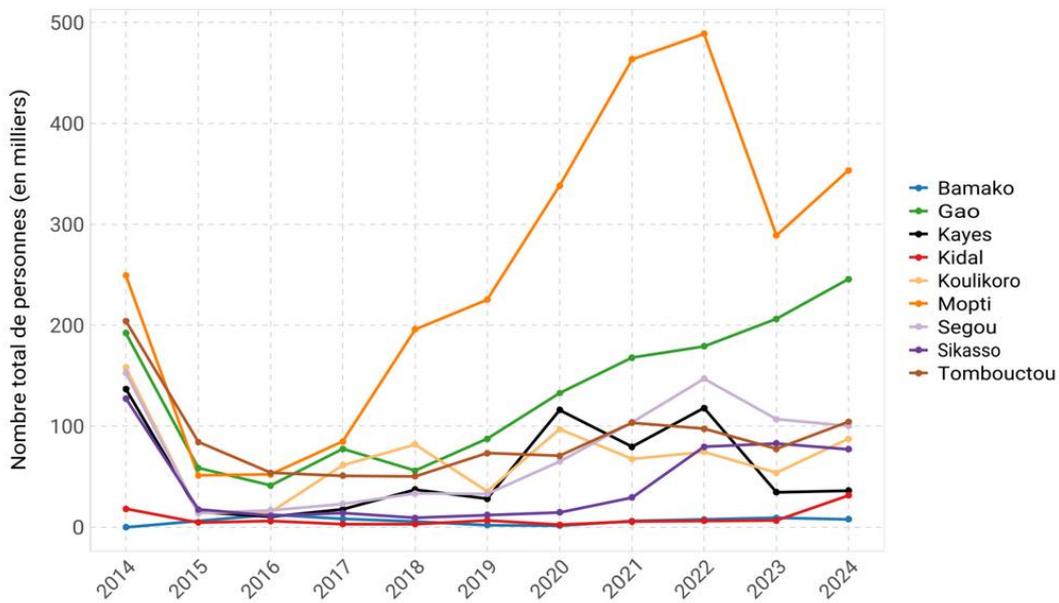
La crise de 2020-2022 conjugue des éléments internes (notamment effet des conflits) et externes (inflation des prix).

Lors de la période de soudure de juin-août 2022, 1,84 millions de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire aiguë. Sur le plan nutritionnel, au total, 3,3 millions de personnes (16% de la population totale) avaient besoin d'une assistance nutritionnelle en termes de prise en charge et de prévention en 2022, soit 2,2 millions de plus qu'en 2021 (OCHA, 2022).

Tableau 2. Synthèse des caractéristiques des crises alimentaires et nutritionnelles au Mali (2004-2022)

Crise alimentaire	Ampleur	Facteurs prédominants	Principaux déclencheurs	Caractéristiques	Enseignements
<p>2004-2005</p> <p>Insécurité alimentaire et nutritionnelle affectant majoritairement des ménages ruraux vulnérables et fortement dépendants pour leur alimentation</p>	+++	Nationaux (naturels) +++	<ul style="list-style-type: none"> • Invasion acridienne • Déficit pluviométrique • Crise d'accès pour des populations rurales vulnérables ayant des productions insuffisantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Insécurité alimentaire et nutritionnelle entraînant un dépassement du seuil d'alerte de malnutrition chronique en 2006 • Effets de la production sur l'ISAN, et de la pauvreté • Pertes de moyens de subsistance : bétail et moyens de productions • Mobilisation du dispositif de réponse : le stock national de sécurité alimentaire, le fonds de sécurité alimentaire, importations céréalières et les aides alimentaires • Insuffisance de la réponse 	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité de prendre en compte les causes sous-jacentes de l'ISAN telle la pauvreté chronique • Ménages avec un régime alimentaire très pauvre, habitant des zones de production agricole vulnérables aux aléas (invasion acridienne) sont les plus touchés • Mécanismes de réponse insuffisants en cas de crise alimentaire et nutritionnelle majeure • Régions dépendantes du marché moins touchées • Mécanismes d'alerte et de réponse aux chocs à améliorer
<p>2007-2008</p> <p>Forte Inflation des prix régionaux et nationaux des produits alimentaires et non alimentaires engendrant une insécurité alimentaire plus sévère en milieu rural qu'urbain</p>	+++	Internationaux +++ Régionaux ++ Nationaux ++	<ul style="list-style-type: none"> • Crise financière, bancaire et économique internationale • Crise économique au niveau régional • Hausse des prix des denrées alimentaires, des engrais, des semences et des produits pétroliers 	<ul style="list-style-type: none"> • Insécurité alimentaire liée à des difficultés d'accès aux aliments touchant fortement les ménages d'agriculteurs, d'agro-pasteurs et les populations urbaines sans revenus fixes dépendant des marchés pour se nourrir 	<ul style="list-style-type: none"> • Forte dépendance du système alimentaire national aux hausses de prix internationaux et régionaux (pétrole et intrants) • Amélioration productive (riz irrigué) ne garantit pas une amélioration de la SAN
<p>2011-2012</p> <p>ISAN multifactorielle mais amplifiée par la crise politico-sécuritaire (occupations des régions du Nord par des groupes armés rebelles et djihadistes)</p>	+++	Nationaux +++	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisante et inégale répartition des pluies, occasionnant une forte baisse de la production céréalière et un déficit fourrager important • Une hausse précoce des prix des produits alimentaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Insécurité alimentaire multidimensionnelle • Bilan céréalière dégageant un excédent net toutes céréales confondues • Déplacements massifs de populations mettant sous tension les zones d'accueil, avec des pertes de moyens de subsistance 	<ul style="list-style-type: none"> • Malgré une production céréalière nationale excédentaire, ménages très pauvres et pauvres, dépendants des activités agricoles et des céréales achetées sur le marché, très vulnérables à l'augmentation exceptionnelle des prix.

Crise alimentaire	Ampleur	Facteurs prédominants	Principaux déclencheurs	Caractéristiques	Enseignements
Populations des régions du Nord, déplacées internes et des zones d'accueil plus affectées			<ul style="list-style-type: none"> • Crise politico sécuritaire suivi d'une crise humanitaire • Perturbation de la campagne agricole et du fonctionnement des marchés par les groupes armés 		<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté d'accès aux personnes en insécurité alimentaire (ciblage) dans les régions affectées par le conflit • Présence prolongée de PDI impacte négativement la SAN en zones d'accueil • Augmentation couplée des besoins et des réponses à l'ISAN non pourvus • Lien fort entre niveau de conflit, d'insécurité et insécurité alimentaire aggravée
<p>2020-2022</p> <p>Insécurité alimentaire et nutritionnelle résultante de plusieurs années de crise politique, sécuritaire et économique, exacerbée par un épisode de sécheresse</p> <p>Hausse des prix des produits alimentaires suite à la guerre en Ukraine et aux effets de la COVID19</p>	+++	Nationaux +++ Internationaux ++	<ul style="list-style-type: none"> • Conflits et instabilité politique : attaques terroristes, coups d'État, déplacements des populations, restriction de mouvements etc. • Prix élevé sur les marchés internationaux notamment pour les produits alimentaires • Effets de la COVID 19 : diminution des transferts monétaires, des revenus • Sécheresse entraînant la perte de plus des cultures et un déficit de pâturage 	<ul style="list-style-type: none"> • Crise humanitaire et politique • Déplacements massifs de population • Accès difficile à certaines régions/zone d'insécurité alimentaire et nutritionnelle • Mobilisation des acteurs humanitaires, plaidoyer en faveur des réponses pour les besoins urgents et de relèvement • Déficit de coordination et répartition inégale de la réponse parmi les régions 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilité des réponses de relèvement précoce pour accompagner les ménages au-delà des réponses d'urgence • Nécessité d'un engagement fort des bailleurs pour construire des filets sociaux empêchant les plus vulnérables de basculer dans une phase de crise alimentaire durant la soudure • Nécessité de financer des « moyens d'existence » pour répondre aux différents chocs • Intégrer systématiquement des approches de mitigation, préparation et contingence aux chocs sécuritaires, climatiques et épidémiques afin de briser le cycle



Raquel Oliveira Silva, 2024 | Source: CH-IPC Data

Figure 10. Évolution du nombre de personnes en phases 3 à 5 du Cadre harmonisé dans les différentes régions du Mali (2014-2024)

Les régions du Nord et du Centre du pays, épicyentres du conflit armé, sont celles qui comptent le nombre le plus important de personnes dans les phases 3 à 5 de l'insécurité alimentaire du cadre harmonisé (CH) sur la période 2014-2024 avec un net renforcement durant la crise de 2020-2022 (Figure 10).

Cette situation de crise perdure par certains aspects : notamment le maintien de prix alimentaires de détail élevés. Ainsi, en 2024, les ménages – dans les zones impactées par l'insécurité – restent très dépendants des marchés pour leur approvisionnement alimentaire et doivent faire face à des prix supérieurs de plus de 40% à la moyenne⁶⁴.

Le conflit prolongé a un impact significatif sur les moyens d'existence des populations locales : l'agriculture et l'élevage pastoral étant les principales sources de moyens d'existence pour la majorité de la population, ils sont très vulnérables aux chocs, y compris les variations climatiques et les conflits en cours, qui perturbent les activités agricoles, socioéconomiques, les routes de transhumance et l'accès aux marchés. Ces chocs ont eu des répercussions importantes sur les variations saisonnières déjà marquées dans le nord du Mali (FEWSNET, 2024). Les prévisions indiquaient une aggravation de l'insécurité alimentaire pendant la période de soudure (juin-août 2024) en raison notamment du conflit. Ainsi, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë devrait doubler, passant de 715 410 à près de 1,37 millions de personnes (FAO, 2024).

⁶⁴ ACLED Mali - Armed conflict location and event data, <https://acleddata.com/tag/mali/>

3.3 - Caractérisation et analyse des quatre épisodes récents de crise alimentaire et nutritionnelle au Niger

Le profil évolutif des 4 crises alimentaires et nutritionnelles au Niger a donné lieu à des interprétations diverses quant à leurs causes et déclencheurs, leur perception, la manière d'y répondre et les leçons à en tirer.

Le contexte de ces crises est également marqué par le souvenir des deux grandes « famines » historiques qui les ont précédées : celle de 1974-75, puis celle de 1985-86 que l'on attribua principalement à une longue période de déficits pluviométriques que le Sahel a connu durant deux décennies (Lambert, Descroix, 2018)⁶⁵.

Crise de 2004-2005

Cette crise sévère est le résultat d'une combinaison de facteurs conjoncturels et structurels. Il s'agit principalement d'une crise d'accessibilité sur un fond de déficit relativement modeste de production céréalière mais plus important pour ce qui est des pâturages.

En parallèle, sont intervenues : une hausse importante du prix du mil (devenu temporairement plus cher que le riz importé, principalement en raison d'un dysfonctionnement du marché régional) et la baisse des prix de cultures de rente (oignon) et du bétail, représentant des sources importantes de revenus pour les ménages ruraux (notamment dans les zones chroniquement vulnérables à l'insécurité alimentaire). Elles ont généré des difficultés supplémentaires, contraignant à recourir à des stratégies d'adaptation défavorables et parfois irréversibles (migrations saisonnières plus longues et plus précoces, vente ou mise en gage de bien productifs/décapitation, exode rural).

Globalement **cette crise marque le début d'une prise de conscience de l'impact des prix des céréales de base sur la sécurité alimentaire** et « s'inscrit dans un continuum de dégradation des systèmes de vie des populations vulnérables avec un affaiblissement de la capacité d'absorption des chocs extérieurs par les ménages » (Egg et al., 2006)⁶⁶.

Une des spécificités de cette crise a été sa dimension nutritionnelle, particulièrement médiatisée et qui a contribué à une mobilisation tardive mais large (Olivier de Sardan, 2008). La malnutrition aiguë n'étant pas une résultante de l'insécurité alimentaire uniquement, cette dernière en est tout de même un facteur aggravant qui peut faire basculer rapidement des enfants déjà affaiblis dans une situation mettant leur vie en péril. Cette crise marque ainsi un tournant dans la prise en compte de la gravité de ce phénomène au Niger et dans le développement des capacités de prise en charge des enfants malnutris. Ils ont été plus de 330 000 à être accueillis dans plus de 800 centres de récupération nutritionnelle en 2005.

L'expérience de la crise de 2005 au Niger a permis de tirer un certain nombre de conclusions :

- Remise en cause du schéma typique de la crise : son origine n'est pas directement liée à un choc de production (sécheresse, invasion acridienne) mais à un processus d'appauvrissement des ménages ruraux avec des problèmes structurels de malnutrition infantile ;
- Rôle du marché régional des céréales qui ne constitue plus une assurance en cas de crise (via les importations du Nigeria auxquelles le Niger à l'habitude de recourir en cas de déficit) ;

⁶⁵ Lambert L., Descroix L., 2018. « Changements climatiques et essor djihadiste au Sahel : une approche critique pour des solutions adaptées ». *Regards géopolitiques*, <https://ird.hal.science/ird-02157684/document>.

⁶⁶ Egg J. et al., 2006, *Evaluation du dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires du Niger durant la crise de 2004-2005*, IRAM.

- Signaux d'alerte précoce qui ont dysfonctionné de même que le délai de mobilisation du soutien financier au Dispositif national par les bailleurs qui s'est avéré très tardif (pour rappel, contexte post Tsunami en Indonésie) ;
- Médiatisation suscitée par les acteurs humanitaires face à l'ampleur de la crise et au retard de la réponse institutionnelle qui a engendré des tensions et a joué contre le leadership du Dispositif national, en affaiblissant la coordination.

Crise de 2007-2008

Cette crise résulte de divers événements et tendances suite à un krach financier initialement localisé aux États-Unis qui s'est internationalisé. La gravité de ses conséquences, notamment de la sécurité alimentaire de certains pays en développement, a beaucoup varié selon le profil économique des pays et leur niveau d'intégration dans l'économie mondiale (Hugon, 2009)⁶⁷.



Raquel Oliveira Silva, 2024

Sources : Afrique verte via FAO: GIEWS, FPMA, SIM-SONAGESS / World Food Programme.

Note: Graphique illustrant l'évolution des prix réels moyens (FCFA/kg) des céréales au Niger (2001-2024).

Figure 11. Évolution annuelle des prix moyens des céréales au Niger (2000-2024)

Les effets les plus marqués de cette période de crise, notamment en Afrique, **résultent davantage des mesures et des réactions prises par les pays pour limiter et se protéger de la contagion** que du choc lui-même, puis de l'onde de choc de la crise économique dans les pays occidentaux. On peut noter, **en particulier, la baisse massive des envois de revenus des diasporas**, la chute de l'aide au développement, la baisse des exportations de matières premières vers les pays développés, la rétention des produits alimentaires par les pays producteurs pour satisfaire la demande à des prix raisonnables.

Au Niger, l'impact sur la situation alimentaire a été relativement limité étant donné le faible recours des ménages vulnérables aux produits alimentaires importés. Le mil est resté à un prix abordable alors que le prix du riz importé s'est envolé sur la période (Figure 11). Cependant en ville, l'inflation importante des prix des produits et services de base a alimenté le mécontentement d'une partie de la population.

⁶⁷ Hugon P., 2009. « La crise du capitalisme financier mondial et sa contagion au second monde « émergent » et au Tiers-monde », *Revue Tiers-monde*, 197 :165-182. <https://doi.org/10.3917/rfm.197.0165>.

Dans une conjoncture économique générale marquée par les « émeutes de la faim » et les printemps arabes, **le Niger a connu en 2009 des manifestations d'ampleur** qui ont joué un rôle dans le renversement du pouvoir en place (coup d'État militaire en février 2010). Aussi, faut-il noter que la période de soudure entre mai et septembre 2010 a été considérée, par de nombreux acteurs, comme une situation de crise alimentaire, ayant déclenché une mobilisation importante du Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNP-GCA), de ses partenaires et des acteurs humanitaires (Michiels et al., 2012). Assez comparable au profil de la crise de 2005 et de celle qui suivra en 2011-2012, elle a eu moins d'écho notamment du fait qu'il ne s'agissait pas d'une crise sous-régionale mais plutôt à l'impact national.

Crise de 2011-2012

Dans un contexte encore très marqué par la flambée des prix alimentaires mondiaux (et par une période de soudure particulièrement sévère en 2010), une production médiocre et une menace acridienne affectent le Niger pendant la campagne agropastorale 2011-2012. Le Président nouvellement élu⁶⁸ reconnaît très tôt la perspective d'une crise alimentaire attendue à la soudure 2012 et appelle au soutien international dès août 2011.

Comme en 2005, celle-ci résulte donc en partie des **résultats décevants de la campagne agropastorale, mais elle est surtout aggravée par une hausse précoce et importante des prix**. Le marché régional des céréales habituellement performant et fluide, qui permet la circulation des zones excédentaires vers les zones déficitaires, dysfonctionne. Le Niger qui a l'habitude d'importer des céréales depuis les pays voisins (principalement le Nigeria) en cas de déficit, ne peut recourir à cette stratégie. Au contraire, la production du Niger tend à combler en début de campagne une offre insuffisante dans les pays côtiers. La flambée des prix qui en découle débouche sur **une crise d'accessibilité davantage que de disponibilité, encore aggravée par la fermeture des frontières des autres pays sahéliens** qui tentent de se protéger du même risque.

De même, la crise de 2012 est à nouveau symptomatique du processus de transformation des modes de production et de l'appauvrissement des ménages ruraux dont la vulnérabilité s'est accrue. Elle **révèle la détérioration continue des conditions de vie d'une frange importante de la population rurale** ainsi que l'imbrication des facteurs structurels et conjoncturels dans les déterminants des crises (Inter-Réseaux, mai 2012). Elle se déroule, par ailleurs, dans un contexte sous-régional déjà marqué par les crises au Nord du Mali et en Libye, qui affecte les stratégies habituelles d'adaptation auxquelles les ménages ont recours pour faire face aux périodes difficiles. La mobilisation des financements et la mise en œuvre de la réponse sera cependant plus précoce et davantage coordonnée, sous le leadership du dispositif national.

Apparaît désormais, à cette occasion, la notion de « crise permanente » pour une proportion importante de ménages qui doivent recevoir une prise en charge « en urgence » coûteuse mais ne permettant pas de s'attaquer aux causes profondes et plurielles de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. C'est dans ce contexte qu'émergent entre 2012 et 2014, les réflexions autour de la notion de résilience et de la nécessité à mieux articuler le court, moyen et long termes pour lutter durablement contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

⁶⁸ M. Mahamadou Issoufou arrive au pouvoir en avril 2012, à la fin de la transition militaire, avec la sécurité alimentaire et le développement agricole comme priorité politique nationale.

Crise de 2020-2022

La période 2020-2022 est marquée par un contexte international délétère, avec notamment la crise de la pandémie à la Covid-19, puis le début du conflit russo-ukrainien. Ces événements, exogènes à la région, ont tous des effets importants sur l'économie et sur le marché alimentaire mondial.

Au Niger, l'analyse des effets de la pandémie de Covid-19 sur l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, réalisée en avril 2020, a mis en évidence un **impact plus important sur les populations urbaines directement affectées par le ralentissement économique, la fermeture des frontières et le confinement**, bien que celui-ci ait été très court et assez relatif (et uniquement effectif dans la capitale).

Cet impact s'est également **indirectement ressenti en milieu rural en réduisant le recours à la migration urbaine** (et dans les pays voisins) saisonnière comme stratégie d'adaptation en période de soudure et en faisant chuter le soutien financier envoyé au village par les membres de la famille présents en ville. Ces phénomènes n'ont pas engendré une crise alimentaire à proprement parler mais ont encore affaibli la sécurité alimentaire des plus vulnérables.

L'année 2021 a, quant à elle, été marquée par **une campagne agricole et pastorale très déficitaire**, avec une chute de 37% de la production céréalière par rapport à l'année précédente et un déficit de 46% des besoins nationaux en pâturage pour le bétail, avec une projection de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle très élevée attendue pour la période de soudure 2022.



Raquel Oliveira Silva, 2024 | Source: CH IPC Data

Note : Graphique illustrant l'évolution du nombre de personnes (en milliers) en situation d'insécurité alimentaire grave (phases 3 à 5 du Cadre Harmonisé - IPC) au Niger entre 2014 et 2024

Figure 12. Nombre de personnes en phases 3 à 5 d'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger (2014-2023)

C'est donc dans ce contexte déjà inquiétant qu'a éclaté la guerre en Ukraine, qui a fait planer pendant plusieurs mois le spectre d'une possible crise alimentaire mondiale : perturbation des flux internationaux de céréales et de la production ukrainienne, hausse des prix des produits alimentaires (céréales, huiles et certains produits transformés), puis crainte sur la disponibilité des engrais et hausse de leur prix. Ceci a entraîné une réévaluation des perspectives alimentaires au Niger et une hausse de 22% du nombre de personnes risquant de tomber dans l'insécurité alimentaire et nutritionnelle pendant la période de soudure 2022, pour atteindre 4,4 millions de personnes (incluant les personnes victimes de déplacements forcés du fait de la crise sécuritaire au Sahel), un record (Figure 12).

Cette situation a été bien relayée au niveau sous-régional et a su mobiliser l'attention des organisations internationales et des partenaires du Niger, dans une conjoncture mondiale où les acteurs étaient unanimement conscients du risque de crise, en tentant de capitaliser l'expérience des crises précédentes.

Tableau 3. Synthèse des caractéristiques des crises alimentaires et nutritionnelles au Niger (2004-2022)

Type de crise alimentaire	Ampleur	Facteurs prédominants	Principaux déclencheurs	Caractéristiques	Enseignements
<p>2004-2005</p> <p>Précarité structurelle des moyens d'existence et de l'accès aux services de base pouvant faire basculer une part importante des ménages dans l'ISAN en cas de choc de prix ou de production même d'ampleur limitée.</p>	+++	Nationaux ++	<ul style="list-style-type: none"> • Campagne 2004 médiocre • Attaques de criquets • Prix élevés des céréales de base et dysfonctionnement des marchés • Crise d'accès plutôt que de disponibilité 	<ul style="list-style-type: none"> • Effets des prix (et non seulement des productions) sur l'ISAN • Mobilisation et réponse tardives • Forte médiatisation de la malnutrition infantile puis déploiement massif de la prise en charge • Défiance, tensions entre pouvoirs publics/acteurs non-étatiques 	<ul style="list-style-type: none"> • ISAN = expression de la fragilité structurelle des moyens d'existence et des conditions de vie des ménages ruraux • Nécessité de moderniser le suivi et l'alerte, sur la base d'informations impartiales et disponibles tôt • Assurer des dispositifs de réponses réactifs et robustes, y compris pour la PCIMA • Importance des mesures d'atténuation avant le pic de la crise (période pré-soudure)
<p>2007-2008</p> <p>Déclencheurs exogènes entraînant une crise économique affectant tous les domaines de la vie économique et sociale et fragilisant les systèmes politiques (coup d'État de 2010 après des semaines de manifestation).</p>	+	Internationaux +++	<ul style="list-style-type: none"> • Crise financière, bancaire et économique internationale • Impact variable selon les pays (niveau d'intégration au marché mondial financiarisé) • Effets indirects de la grave crise économique au Nord sur les pays en développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Effets relativement limités au Niger dont l'alimentation des ménages vulnérables dépend peu des exportations • Mais effets importants au niveau économique et politique et au niveau du financement du développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Prise de conscience de la vulnérabilité des systèmes alimentaires (et de l'économie en général) lorsqu'ils sont très dépendants du marché international • Relance de la dynamique de Maputo (2003) préconisant aux États d'investir au moins 10 % de leur budget pour l'agriculture • Impulsion des réflexions sur la constitution d'une réserve alimentaire régionale au sein de la CE-DEAO
<p>2011-2012</p> <p>Zones et catégories de ménages basculant massivement dans l'ISAN du fait du prix élevés des produits alimentaires de base et de dynamiques défavorables des</p>	++	Nationaux + Régionaux ++	<ul style="list-style-type: none"> • Envolée des prix du mil et céréales locales de base. • Pays voisins de destination pour les migrants et travailleurs saisonniers affectés par diverses crises (conflit au nord du Mali) 	<ul style="list-style-type: none"> • Crise des « moyens d'existence » qui affecte différemment les différentes catégories socioéconomiques de la population rurale. • Déficit de production aggravé par un mauvais fonctionnement des flux régionaux de céréales 	<ul style="list-style-type: none"> • Dynamiques de prix et de marchés influencent fortement la sécurité alimentaire des plus vulnérables (travailleurs journaliers sans accès au foncier s'alimentant en recourant au marché). • Améliorer les indicateurs d'alerte, de suivi et d'évaluation des besoins précaires et dépendants alimentaires

<p>marchés régionaux et non pas du fait d'une chute importante de la production.</p>			<p>avec afflux de réfugiés, Libye, Côte d'Ivoire...) affectant les stratégies d'adaptation et de résilience.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Haut niveau de la Naira et des prix du pétrole qui entraînent des exportations importantes de céréales vers le Nigeria 	<ul style="list-style-type: none"> • Influence forte de la qualité des moyens d'existence sur la sécurité alimentaire et de la catégorie socioéconomique : diffusion de la méthodologie <i>Household economy analysis</i> (HEA) • Rôle important de la CEDEAO pour le suivi et régulation du marché céréalier sous-régional et le fluidifier
<p>2020-2022</p> <p>Effets délétères de la pandémie de Covid 19 sur l'économie mondiale associés à ceux de la guerre d'agression russe en Ukraine sur le marché international des produits agricoles et des intrants dans un contexte de déficits massifs de production</p>	<p>++</p>	<p>Nationaux ++ Internationaux ++</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prix élevé sur les marchés internationaux notamment pour certaines céréales et intrants agricoles • Economie mondiale encore affectée par le <i>lock down</i> lié aux mesures contre la Covid-19 • Très mauvaise performance de la campagne agropastorale 	<ul style="list-style-type: none"> • Productions céréalière et pastorale en forte baisse et pastorale • Situation estimée tôt grâce à un système d'alerte et d'évaluation de besoins relativement performant et consensuel • Mobilisation des financements par le DNPGCA relativement satisfaisant • Effets aggravant de l'insécurité : présence de nombreuses personnes déplacées internes (PDI) et difficultés d'accès à certaines zones 	<ul style="list-style-type: none"> • Forte sensibilité et mobilisation Crise de la communauté internationale, sensible aux effets de la crise ukrainienne sur la sécurité alimentaire mondiale • Capacités d'anticipation, dialogue et confiance mutuelle entre le DNPGCA et les PTF ont permis une mobilisation globalement adéquate • Réponses successives s'avèrent cependant coûteuses avec des effets à court et moyen termes parfois difficiles à estimer, alimentant la lassitude des politiques et des bailleurs de développement vis-à-vis des interventions conjoncturelles

Globalement, ce qui a été estampillé comme crise, parfois a posteriori et de manière pas toujours unanime par l'ensemble des acteurs, a permis de révéler **l'extrême précarité structurelle dans laquelle vit une large part de la population sahélienne rurale, mais également urbaine.**

Les effets cumulatifs de ces épisodes successifs de hausse des prix de détail sont très marqués sur les ménages les plus pauvres et vulnérables : elle engendre un phénomène de décapitalisation des actifs patrimoniaux des ménages, des difficultés pour les reconstituer et se désendetter du fait de la fréquence rapprochée des crises (2005, 2008, 2010 et 2012) (Galtier, 2012)⁶⁹. Les principales zones d'insécurité alimentaire et zones vulnérables sont celles les plus touchées par la pauvreté endémique et par l'enclavement. Les revenus y sont très faibles et l'instabilité des prix est une contrainte supplémentaire pesant lourdement sur le pouvoir d'achat de la population. Néanmoins, les ménages vivant en milieu urbain ont une capacité de résilience potentielle plus élevée que ceux du milieu rural, idem pour les ménages dirigés par un homme que ceux dirigés par une femme (ENSAN, 2022)⁷⁰.

L'amélioration des méthodes d'évaluation et d'analyse des besoins a également contribué à mieux appréhender ces phénomènes. La mise en place d'exercices réguliers d'analyse se basant sur le Cadre harmonisé a notamment permis d'améliorer la qualité et la comparabilité des données, d'une année à l'autre et d'un pays à l'autre, et de produire des chiffres consensuels repris par l'ensemble des acteurs.

Il paraît pertinent de **considérer les crises comme des épisodes d'insécurité alimentaire structurelle ayant de manifestations saisonnières aiguës, dans un contexte général de vulnérabilité économique chronique pour une grande partie de la population.** De même, les périodes marquées par des taux élevés de MAG sont des révélateurs du mal moins visible que constitue la malnutrition chronique, résultat de déficits caloriques et de carences en micronutriments qui affectent les enfants et les rendent plus vulnérables à de nombreuses maladies.

Il semble donc plus approprié d'évoquer des **pics de besoins dans une situation structurellement défavorable dont les déterminants sont souvent tendanciels et non pas seulement conjoncturels.** À cela s'ajoute, depuis une dizaine d'années, le poids grandissant de nouveaux facteurs déclencheurs de situation d'insécurité alimentaire aiguë pour certaines catégories de population, suite à des chocs plus soudains, tels que des conflits ou des extrêmes climatiques.

⁶⁹ Galtier F., 2012. *Note sur la crise alimentaire en cours au Sahel*, CIRAD, février 2012.

⁷⁰ ENSAN, 2022. *Enquête nationale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle*, INSTAT Mali.

4 - FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ À L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les analyses diachroniques et longitudinales permettent d'en mieux saisir le caractère multifactoriel et les dynamiques différenciées des quatre épisodes de crise alimentaire et nutritionnelle.

Au-delà, ces analyses montrent combien **l'insécurité alimentaire et nutritionnelle constitue un phénomène cyclique, ayant une forte incidence sur les modes de vie** par les ajustements brutaux et les adaptations qu'elle implique ; elle constitue également **un élément structurant des politiques publiques et des interventions humanitaires**.

Les tendances entre les trois pays semblent assez proches. Elles invitent néanmoins à individualiser facteurs de vulnérabilité structurelle et facteurs émergents/en renforcement des crises alimentaires et nutritionnelles. Dans les faits, nombre de facteurs s'inscrivent dans le temps long comme des processus présentent également une dimension conjoncturelle par leur intensification. La vulnérabilité contextuelle résulte de leur combinaison et interaction.

Pour en faciliter la distinction, il nous est apparu pertinent de procéder à la construction de séries longitudinales de certaines variables permettant de produire de nombreux graphiques. Quelles que soient leur nature, leur fiabilité pourra être discutée du fait de systèmes d'informations imparfaits et de données disparates, a fortiori dans les zones les plus insécurisées du fait des violences armées.

4.1. Facteurs tendanciels d'ordre climatique et démographique

La sécurité alimentaire dans le Sahel central est fortement tributaire de facteurs tendanciels (terme que nous préférons à structurel), inscrits dans le temps long, souvent hérités même et parfois susceptibles de connaître des variations importantes en intensité. Nous reviendrons ici surtout sur les évolutions récentes en matière d'aléa climatique et de charge démographique.

Les éléments climatiques et démographiques en constituent des marqueurs privilégiés ambivalents : ils **exercent une forme de contrainte (aridité, demande alimentaire), voire de risque** (inondation, émeutes de la faim), conduisant à des formes d'ajustement et d'adaptation imposée ; **mais ils peuvent, sous certaines conditions** (aménagement et mobilisation anticipées), **offrir des potentialités** (dividende démographique, usage raisonné de l'eau) en termes de sécurité alimentaire et nutritionnelle future

Facteurs climatiques

La relation entre variabilité climatique et insécurité alimentaire n'est plus à démontrer (Schlenker and Lobell, 2010)⁷¹. Leur relation est forte et conduit même de plus en plus à parler de sécurité climatique (Läderach and *al.*, 2021)⁷². Actuellement, les politiques restent faibles en matière de construction d'une forme de résilience climatique (Diogo et *al.*, 2022)⁷³.

Des études ont ainsi montré que l'insécurité alimentaire augmente de 5 à 20% à chaque épisode d'inondation ou de sécheresse (FMI, 2020), du fait de pertes de productivité et de récoltes. Les projections de la FAO prévoient d'ailleurs une réduction de 20 à 50% de la production céréalière pluviale dans les pays du Sahel d'ici 2050. Ce phénomène aura des conséquences potentielles importantes : 1/ dans le domaine productif, une pression accrue sur les facteurs de

⁷¹ Schlenker W. and Lobell D. B., « Robust negative impacts of climate change on African agriculture », *Environmental research letters* 5(1), 014010, <https://doi.org/10.1088/1748-9326/5/1/014010>.

⁷² Läderach P., Ramirez-Villegas J., Prager S. D., Osorio D., Krendelsberger A., Zougmore R. B., Charbonneau B., van Dijk H., Madurga-Lopez I. and Pacillo G., 2022. « The importance of food systems in a climate crisis for peace and security in the Sahel », *International review of the Red Cross* 103(918) : 995–1028. <https://doi.org/10.1017/S1816383122000170>.

⁷³ Diogo M. S. B., Mai F., Fayad D., Kemoe, L., Lanci, L., Mitra P., Muehlschlegel T., Okou C., Spray, J., Tuitoek K. and Unsal F., 2022. *Climate change and chronic food insecurity in Sub-Saharan Africa*, Research Department (Series), Washington, DC : International monetary fund, 48 p. <https://www.imf.org/-/media/Files/Publications/DP/2022/English/CCCFISSAEA.ashx>.

ressources (eau, terre, arbre) avec les possibles conflictualités d'accès et d'usage, a fortiori si les régulations coutumières et/ou communautaires se délitent sur fond d'insécurité armée ; 2/ dans le domaine alimentaire, des hausses possibles de prix du fait de la réduction des volumes produits et mis en marché ; un effet sur la saisonnalité des prix alimentaires a été documenté (Kakpo et al., 2022)⁷⁴.

Jusque dans les années 2000 la tendance était plutôt à la réduction de la pluviométrie (et à l'aggravation de l'aridité) avec une réduction du nombre de jours de pluie. **Depuis la décennie 2010, un phénomène marqué de recrû pluviométrique est observé dans les pays des Sahels avec des épisodes erratiques** (augmentation des pluies brutales et abondantes, phénomènes d'inondation, report du début de la saison des pluies, hiatus en cours d'hivernage, allongement de la période des pluies tardives vers la période de maturation des récoltes avec des effets désastreux) sur fond de hausse des températures moyennes.

Les dynamiques climatiques récentes sont donc caractérisées par l'apparition d'extrêmes climatiques (vagues de chaleur intenses et longues, tempêtes de sable, précipitations violentes ou encore crues brutales).

Le centre régional Agrhymet, rattaché au CILSS, publie régulièrement des travaux, notamment sur les extrêmes pluviométriques, associés à l'augmentation de la vapeur d'eau atmosphérique, qui renforce le cycle condensation-pluies-ruissellement et qui contribue à produire une alternance de périodes de sécheresse et d'excédents pluviométriques. A ce titre l'année 2024 a été emblématique, avec en avril-mai une vague de chaleur extrême⁷⁵ au Niger mais aussi au Mali et au Burkina Faso. Des températures comprises entre 45 et 50°C pendant plusieurs jours consécutifs, sur une période de plusieurs semaines, ont contribué à perturber l'approvisionnement en électricité et ont entraîné une surmortalité (encore en cours d'évaluation) notamment chez les enfants et les personnes âgées.

On note également une recrudescence des phénomènes d'inondation : au cours des vingt dernières années, le Mali a connu sept (7) années de fortes inondations avec des pics en 2020 (plus de 130 000 personnes affectées) et 2024 (plus de 350 000 personnes). Le Niger a connu la même tendance avec six (6) années de fortes inondations dont trois (3) années exceptionnelles respectivement en 2012 (140 000 personnes affectées), 2020 (170 000) et 2024 (plus de 400 000 personnes affectées). Malgré la fréquence quasi-annuelle des inondations au Burkina Faso depuis 2007, celles-ci ont connu peu d'ampleur, le pays ayant connu trois années exceptionnelles d'inondation, 2009 (150 000 personnes affectées), 2010 (110 000) et 2020 (environ 115 000 personnes affectées). Contrairement au Mali et au Niger, peu de cas de personnes affectées par les inondations ont été enregistrés (moins de 20 000). L'impact des inondations sur la campagne agropastorale est encore en cours d'évaluation, les pluies s'étant poursuivies jusqu'au mois d'octobre 2024, et ayant affectées les récoltes. Ces phénomènes qui augmentent en fréquence et en intensité, notamment au Mali et au Niger, font peser de nouvelles menaces sur la sécurité alimentaire tout en entraînant de nouveaux types de besoins d'assistance alimentaires, moins prévisibles et plus immédiats. Par leur apparition soudaine et leur ampleur, les extrêmes climatiques relèvent aujourd'hui des facteurs aggravants des crises alimentaires et nutritionnelles.

Au Burkina Faso

En 2005, par exemple, le déficit de précipitations a fortement compromis le développement de la saison agricole et la croissance des pâturages. La sécheresse a été particulièrement sévère dans le Sahel burkinabè une région d'élevage extensif, et à Bobo-Dioulasso, une zone de

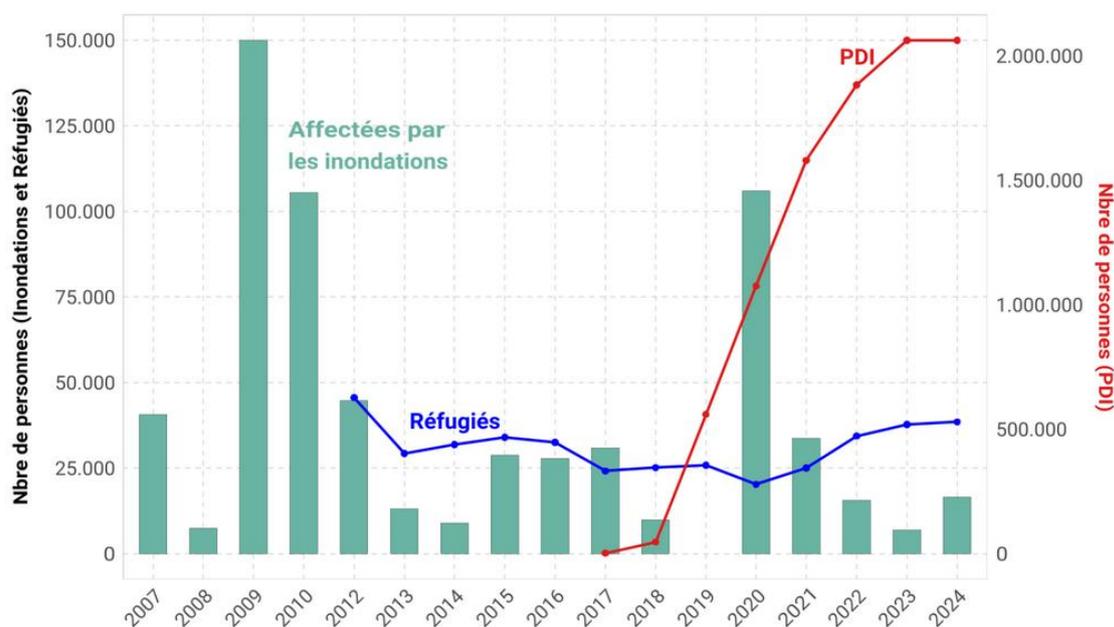
⁷⁴ Kakpo A., Mills B., Brunelin S., 2022. « Weather shocks and price seasonality in Sub-Saharan Africa : Evidence from Niger », *Food policy* 112, 102347, <https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2022.102347>.

⁷⁵ Selon le World weather attribution, début avril, les températures maximales au Mali, au Burkina Faso et au Niger ont gagné 1,5 °C du fait du réchauffement mondial pendant la journée et 2 °C durant la nuit.

culture du maïs et du coton. Cette pénurie d'eau a entravé le remplissage des barrages principaux, compromettant les récoltes de la contre-saison et l'accès à l'eau pour les populations et le bétail (FEWS NET, Septembre 2005).

La saison agricole de 2011-2012 a été marquée par un début tardif des précipitations dans le nord du pays, avec des quantités faibles et irrégulières dans le temps et l'espace, alternées par de longues périodes de sécheresse. La sécheresse a entraîné une pénurie alimentaire pour le bétail, due à la rareté ou à l'absence de pâturages (FEWS NET, avril à septembre 2012).

En 2020, une sécheresse au Burkina Faso a provoqué une crise pastorale d'avril à juillet, causée par l'épuisement des pâturages, principalement dans le nord, et par l'assèchement des points d'eau. Des précipitations inférieures à la moyenne ont affecté les cultures céréalières de la campagne principale dans le sud-ouest. L'arrêt précoce des pluies, pendant les phases critiques de la croissance des cultures, a eu un impact négatif sur les rendements, en particulier dans le nord du pays. De plus, des pluies abondantes ont entraîné des inondations, des pertes de cultures ciblées dans les régions du centre et de l'ouest (Sanou et al., 2023) et des déplacements des populations (Figure 13). Ces conditions agro-climatiques ont entraîné une baisse de la production céréalière de 9% par rapport à 2020 (CILSS-CH, novembre 2021).



Raquel Oliveira Silva, 2024 | Source : UNHCR, OCHA, SP/CONASUR.

Note : Le graphique montre le nombre de personnes affectées par les inondations et le nombre de réfugiés à gauche, et le nombre de personnes en déplacement interne (PDI) à droite.

Figure 13. Nombre de personnes déplacées, réfugiées et affectées par des inondations au Burkina Faso (2007-2024)

Au Mali

Le lien établi entre changement climatique et insécurité alimentaire s'est paradoxalement renforcé au cours de la dernière décennie avec le phénomène de recrû pluviométrique : les promesses d'une amélioration des rendements agricoles sont contrebalancées par les effets négatifs d'épisodes de pluie moins nombreux, plus erratiques et plus violents.

En 2024, les dégâts importants liés aux inondations ont fragilisé les moyens d'existence des ménages dans les zones concernées au Mali. Au 20 octobre 2024, 703 cas d'inondations ont été enregistrés, affectant plus de 351 221 personnes, avec 86 pertes en vies humaines, et 154 blessés. Des dégâts matériels très importants, notamment au niveau des habitations, des infrastructures socio-économiques, du bétail, ont été signalés. Les pertes de superficies cultivées estimées à environ 544 172 hectares de cultures (FAO, 2024), soit 8,6% des superficies réduiront les disponibilités alimentaires et induiront des hausses de prix sur les marchés. Toutes les régions sont concernées, particulièrement celles de Ségou, Bamako, Gao, Mopti, Koulikoro et Bandiagara. Ces inondations affectent également les déplacés internes dont elles pourraient être la cause de déplacement. Ces populations sont en nette augmentation en 2024 par rapport à 2012.

L'action récurrente des ravageurs et autres sautereaux sur des productions agricoles, déjà réduites du fait des conditions climatiques, constitue également un facteur majeur supplémentaire dans le déclenchement des crises. C'était le cas pour 15% des ménages en 2020 et jusqu'à 22% et 65% des ménages respectivement dans les régions de Koulikoro et de Kayes. Pour la campagne de contre-saison, importante en termes de gain pour une meilleure autosuffisance alimentaire des ménages ruraux, sa mauvaise évolution était due aux dégâts des déprédateurs pour 77% des ménages (ENSAN 2020)⁷⁶.

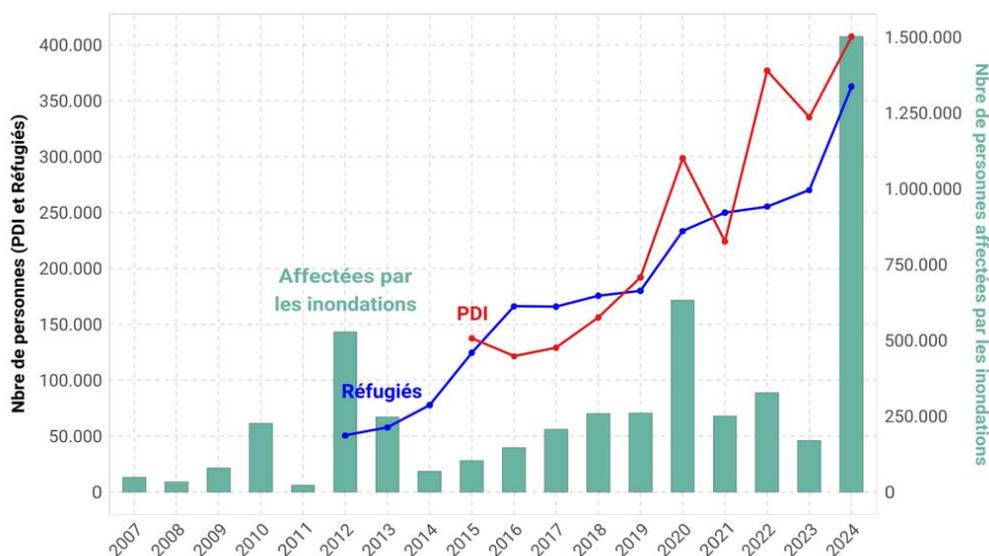
En 2022, des épisodes de sécheresse (en début de saison et surtout en fin septembre 2021) ont entraîné la perte de plus de 225 000 ha de champs et ont affecté 3 055 253 personnes vulnérables (Fongim, 2021)⁷⁷. Le raccourcissement de la saison des pluies n'a pas permis le renouvellement des pâturages dans plusieurs localités du pays. A cela s'ajoutent les restrictions de mouvements et vols de bétail liés à l'insécurité, le tout entraînant des concentrations animales importantes dans certaines régions et l'accélération de la dégradation des ressources fourragères en 2022, et l'augmentation des risques de propagation des maladies du bétail et des regains de tensions entre éleveurs et agriculteurs (Diakité et Fillol, 2021)⁷⁸.

En 2024, les dégâts importants liés aux inondations ont fragilisé les moyens d'existence des ménages dans les zones concernées. Au 20 octobre 2024, 703 cas d'inondations ont été enregistrés, affectant plus de 351 221 personnes, avec 86 pertes en vies humaines, et 154 blessés. Des dégâts matériels très importants, notamment au niveau des habitations, des infrastructures socio-économiques, du bétail, ont été signalés. Les pertes de superficies cultivées estimées à environ 544 172 ha de cultures (FAO, 2024), soit 8,6% de superficies, réduiront les disponibilités alimentaires et induiront des hausses de prix sur les marchés. Toutes les régions du Mali sont concernées, particulièrement celles de Ségou, Bamako, Gao, Mopti, Koulikoro et Bandiagara. Ces inondations affectent également les personnes en mouvement, notamment les déplacés internes dont elles pourraient être la cause de déplacements. Leur nombre est en nette augmentation en 2024 par rapport à 2012.

⁷⁶ ENSAN, 2020. *Enquête nationale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle*, INSTAT Mali.

⁷⁷ Cluster sécurité alimentaire / FONGIM (2021).

⁷⁸ Diakité A. et Fillol E., 2021. *Production de biomasse en 2021, analyses et perspectives pour 2022*. Action contre la faim Mali, septembre 2021.



Raquel Oliveira Silva, 2024 | Source : UNHCR, OCHA, UNICEF-MAH/GC.

Note : Le graphique montre le nombre de personnes en déplacement interne (PDI) et de réfugiés à gauche, et le nombre de personnes affectées par les inondations à droite.

Figure 14. Nombre de personnes déplacées, réfugiées et affectées par des inondations au Niger (2007-2024)

Au Niger

Une tendance similaire a été observée, la période 2014-2024 étant marquée par une hausse significative des déplacements internes, même si l'impact du climat doit être combiné à d'autres déterminants (Figure 14). Au cours de l'année 2024, le pays a connu des records de précipitations, des inondations et des crues historiques avec des conséquences importantes en termes de personnes sinistrées nécessitant une assistance d'urgence.

Les **dégâts des déprédateurs** (attaques des criquets et oiseaux) affectent de façon récurrente la production agricole dans le Sahel. Par leur occurrence et leur ampleur, ils constituent un facteur déclencheur aggravant des crises alimentaires et nutritionnelles. En 2020, 15% des ménages au Mali étaient affectés par les attaques des déprédateurs, avec des pics de 22% et 65% des ménages respectivement dans les régions de Koulikoro et de Kayes. Pour les campagnes de contre saison, importantes en termes d'autosuffisance alimentaire des ménages ruraux, la baisse de la production, en 2020, était causée, pour 75% des ménages, par les déprédateurs.

Ces aléas naturels conjoncturels entrent en résonance avec des tendances longues en matière de fragilité environnementale qui affectent et affecteront la productivité agricole et pastorale avec un impact en termes de sécurité alimentaire et nutritionnelle (Onyutha, 2018)⁷⁹.

⁷⁹ Onyutha C., 2018. « African crop production trends are insufficient to guarantee food security in the sub-Saharan region by 2050 owing to persistent poverty », *Food security* 10, 1203-1219. <http://dx.doi.org/10.1007/s12571-018-0839-7>.

Facteurs démographiques

Au nombre de ces déterminants, **la croissance démographique apparaît comme un déterminant structurel majeur** (Kabir and al., 2023)⁸⁰ **des situations alimentaires nationales** : elle pèse dans le bilan de chaque pays du fait du nombre de pauvres et de dépendants alimentaires. Pour autant, la part d'actifs engagés dans des activités agricoles a permis d'augmenter le volume de productions vivrières et de maintenir le niveau de consommation kilo-calorique, hormis certains épisodes conjoncturels de crise (Aguirre-Uncetta, 2023)⁸¹. Cette performance est confirmée par des nombreuses sources de données. Mais elle a été essentiellement accomplie au prix d'une extension des superficies cultivées et moins d'une amélioration de la productivité à l'hectare. Et c'est sans compter, non plus, la prise en compte du facteur travail agricole, la plupart du temps non-rémunéré du fait de sa nature familial et contrainte.

En 2019, le Burkina Faso a enregistré une croissance démographique annuelle de 3% (INSD, 2022). De 1960 à 2023, la population a augmenté de 4,83 millions à 23,25 millions, marquant une hausse de 381,5%. Près d'un tiers des résidents habite les grandes villes, faisant progresser l'urbanisation à un rythme de 4,5% annuellement⁸². Cette croissance démographique rapide intensifie les besoins alimentaires et la demande en terres cultivables, mettant ainsi les ressources limitées sous pression. Par ailleurs, l'urbanisation en hausse transforme les dynamiques économiques et sociales, affectant les moyens de subsistance.

Au Mali, le nombre d'habitants est passé de 5,6 millions à 23,29 millions entre 1960 et 2023, soit une augmentation de 342,5% en 63 ans (Perspective Monde, 2024). L'année 2010 (15,5 millions) marque l'accélération de la croissance⁸³, avec de fortes densités au Sud et au Sud-est.

Pour sa part, la population du Niger possède un croît annuel très élevé (+3,9%/an) : elle a doublé depuis la crise alimentaire de 2005, s'élevant aujourd'hui à environ 28 millions d'habitants. La densité de population est, en moyenne, très faible (environ 13 habitant/km²) mais inégalement répartie, avec plus de 100 hab./km² dans la partie sud du pays, où les ressources et la productivité de la terre sont plus importantes mais se traduisent surtout par une très forte pression sur le foncier.

Au-delà de cette tendance haussière dans le Sahel central, la croissance démographique présente une incidence variable d'un pays à l'autre. **Au Burkina Faso et au Niger plus qu'au Mali, elle peut constituer une des variables explicatives de l'état de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.** Globalement, la combinaison d'une forte croissance démographique et pression agricole dans un contexte d'aggravation de la variabilité climatique contribue à une dégradation des états de surface (eau-sol-plante) : déboisement, surpâturage, perte de jachère, érosion des sols, etc. Autant de phénomènes qui affectent la productivité agricole et le niveau des disponibilités alimentaires produites à plus long terme.

⁸⁰ Kabir K., Baldos U.L.C. & Hertel T.W., 2023. « The new Malthusian challenge in the Sahel: prospects for improving food security in Niger », *Food security* 15, 455–476. <https://doi.org/10.1007/s12571-022-01319-3>.

⁸¹ Aguirre-Uncetta R., 2023. « The quest for food security in the Sahel: Constraints, current action, and challenges », *Journal of food security* 11(1) : 16-29. <https://doi.org/10.12691/jfs-11-1-3>.

⁸² <https://www.donneesmondiales.com/afrique/burkina-faso/climat.php>.

⁸³ <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?langue=fr&code-Pays=MLI&codeStat=SP.POP.TOTL&codeTheme=1>

4.2. Facteurs émergents d'ordre géo-sécuritaire, politique et économique

Si certains facteurs naturels sont structurellement prégnants et exercent une influence négative sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, d'autres facteurs sont apparus et se sont renforcés depuis deux décennies : montée des périls sécuritaires, rupture de régime de gouvernement avec une succession de prises de pouvoir brutales, effets cumulés et importés de la volatilité des prix internationaux, ...

Facteurs sécuritaires et politiques

Depuis un peu plus d'une dizaine d'années, **les trois pays du Sahel central sont au cœur d'enjeux sécuritaires, principalement marqués par l'instabilité sociopolitique et la violence armée**. Cette instabilité fait du Sahel un espace crisogène : « *la progression de l'insurrection jihadiste [...] semble quasi inarrêtable, contrôlant déjà près de la moitié du Mali et du Burkina Faso, et un dixième du Niger, et prenant pied désormais dans le nord des pays côtiers (Benin, Togo, Ghana, Côte d'Ivoire) après s'être implantée dans une grande partie du Nigéria septentrional et l'extrême-nord du Cameroun* » (Olivier de Sardan, 2023)⁸⁴.

Cette spirale négative est illustrée par **l'évolution de l'indice de stabilité** (qui prend en compte à la fois la stabilité politique effective des gouvernements et l'absence de violence) pour ces trois pays : depuis le début de la décennie 2000, il **n'a cessé de se dégrader** avec une nette accélération au tournant de la décennie 2010 (Figure 15).

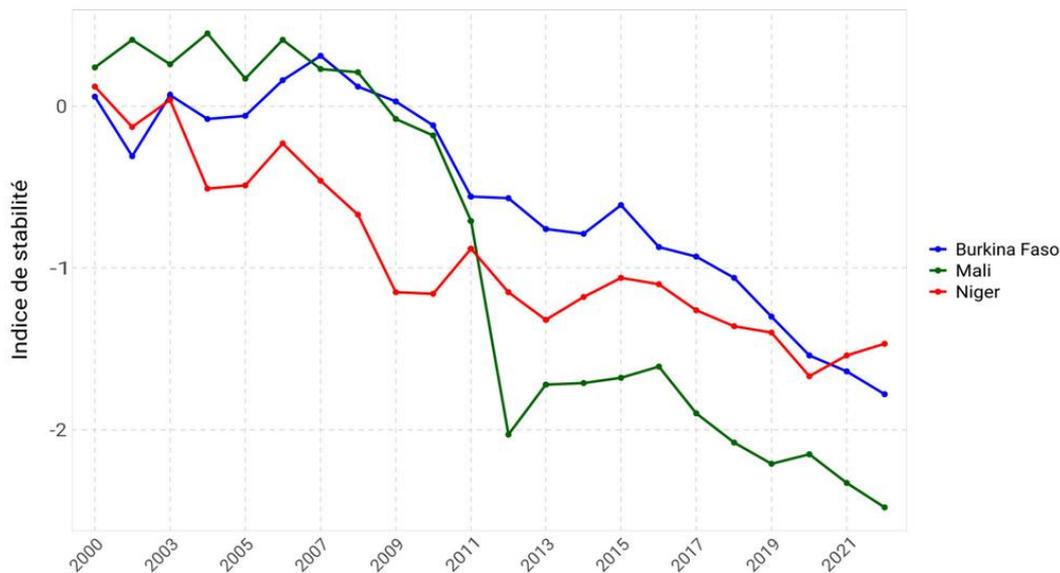
En parallèle, **un nouvel ordre politique a été mis en place avec un changement brutal de régime** (putschs militaires en 2020 et 2021 au Mali, en 2022 au Burkina Faso et en 2023 au Niger) : **très souvent à caractère plébiscitaire, nationaliste, souverainiste, décolonial et souvent suspensif des droits fondamentaux** (Bertrand et Dipama, 2024)⁸⁵.

Dans ce cadre, plusieurs éléments ont été instrumentalisés pour servir de point d'appui à ce changement de gouvernabilité au point de devenir des éléments patents et martelés : les rhétoriques de la menace terroriste et du complot néo-colonial.

Les régimes de gouvernement, précédemment en cours, en sont fondamentalement transformés ouvrant, de surcroît, la porte à des reconfigurations géopolitiques tant du point de vue des partenariats économiques que de la coopération militaire et, peut-être aussi, à terme, du soutien humanitaire. On peut aussi supposer que cela aurait, dès lors, des effets la gouvernance de la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

⁸⁴ Olivier de Sardan J.-P., 2023. *L'enchevêtrement des crises au Sahel. Niger, Mali, Burkina Faso*, Paris, Editions Karthala, 197p.

⁸⁵ Bertrand E. et Dipama S., 2024. « Coups d'état et réactions populaires au Burkina Faso : l'échec de la consolidation démocratique ? », *Conflits armés dans la Corne de l'Afrique, Politique africaine* 173 : 199-218. <https://doi.org/10.3917/polaf.173.0199>.



Raquel Oliveira Silva, 2024 | Source: Worldwide Governance Indicators, World Bank

Note : La stabilité politique et l'absence de violence mesurent la perception de la probabilité que le gouvernement soit déstabilisé ou renversé par des moyens inconstitutionnels ou violents, y compris la violence motivée par des considérations politiques et le terrorisme.

Figure 15. Évolution de l'indice de stabilité politique et de violence au Sahel central (2000-2021)

Au Burkina Faso

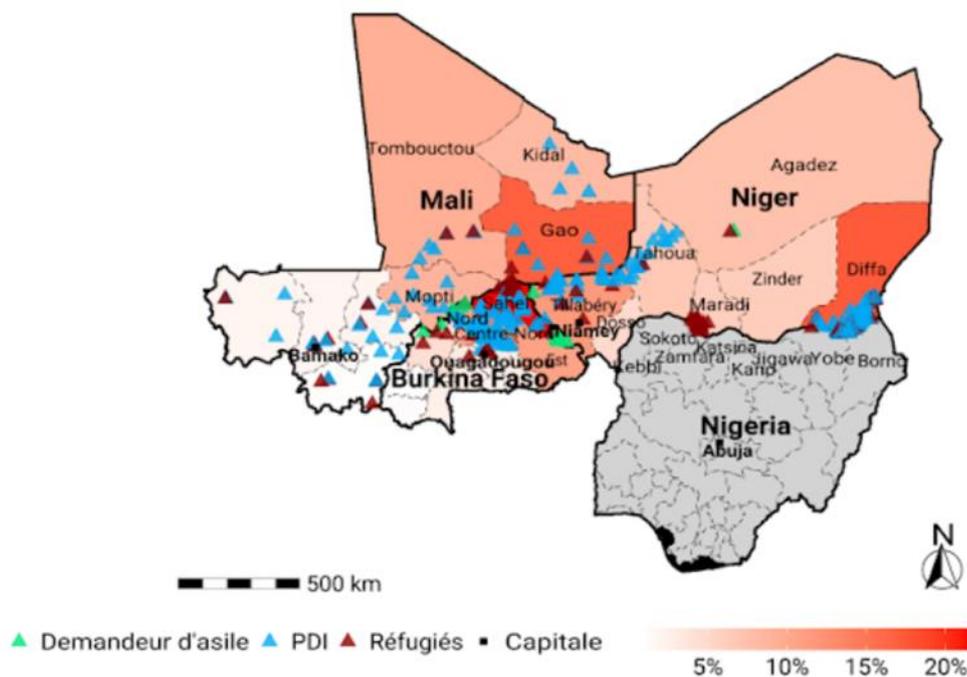
Les régions Nord et Est sont en proie aux conflits armés, dont les effets ont aggravé les situations d'insécurité alimentaire depuis 2018. En 2020, le nombre de personnes déplacées internes (PDI) est passé de 47 000 en janvier à 560 000 personnes en décembre. Cette tendance s'est poursuivie avec une hausse de 87%, atteignant 1,05 million en 2020 (OCHA et CONASUR, 2020). Ces PDI, privées de ressources et de revenus, dépendaient principalement de l'aide humanitaire, bien que dans certaines régions à l'instar de la région du Sahel, l'accès humanitaire était entravé par la présence des groupes armés, isolant une frange des personnes en situation d'insécurité alimentaire (ACAPS, décembre 2020). En 2021, le nombre de personnes touchées par une situation aggravée en raison de la détérioration de la sécurité (CH phase 3 ou plus) était particulièrement élevé (CILSS-CH, novembre 2021). En 2022, plus de 1,5 million de PDI ont été enregistrées au Burkina Faso, chiffre qui a atteint près de 2 millions de personnes en 2023. Le contexte sécuritaire s'est détérioré avec une forte incidence de violences politiques (Stefan & Krätke, 2023). Cette situation a été exacerbée par une instabilité sociopolitique à la fois cause et conséquence de deux coups d'État en 2022. Les violences ont également entraîné une pression sur les mécanismes de gestion des conflits de ressources entre les communautés agricoles et pastorales à différentes échelles décisionnelles et territoriales. Ces violences sont l'un des facteurs entravant des mouvements de bétail et d'accroissement de la vulnérabilité des communautés pastorales au Burkina Faso (Stefan & Krätke, 2023).

Au Mali

L'année 2012 est considérée comme la période de basculement du pays dans une succession de bouleversements politiques et sécuritaires qui se poursuivent, avec notamment : la rébellion touarègue au Nord du pays, un coup d'État militaire, puis, en 2013, l'intervention de l'armée française au Centre du Mali, la tenue des élections. Depuis, la crise se poursuit jusqu'au coup d'État militaire de 2021 qui a véritablement marqué l'instauration d'un régime militaire au Mali

(Antil et Touati, 2011 ; Siméant- Germanos, 2014 ; Grémont, 2021)⁸⁶. Ces évènements ont entraîné des déplacements forcés de populations maliennes en interne et à l'extérieur. En 2021, l'UNHCR évalue ces mouvements de population à 346 864 déplacés internes et 48 555 réfugiés.

On observe bien un recouvrement entre zones les plus insécurisées par les violences armées et les zones où la proportion d'insécurité alimentaire et nutritionnelle est la plus sévère (Figure 16).



Raquel Oliveira Silva, 2024 | Source: CH-IPC Data ; UNHCR

Note : Carte illustrant la proportion de la population dans les phases 3 à 5 de l'ISAN par région pour les pays du Sahel central, ainsi que la localisation des camps de personnes concernées par le mandat du UNHCR (réfugiés, personnes déplacées internes et demandeurs d'asile).

Figure 16. Spatialisation de la population en phase 3 à 5 d'insécurité alimentaire et nutritionnelle et déplacée par les conflits dans le Sahel central (2014-2024)

Les régions les plus affectées par l'ISAN dans le Sahel central se situent principalement dans des zones frontalières où les conflits, la mobilité transfrontalière et la fragilité climatique s'entrecroisent. Ces zones critiques forment un corridor géographique vulnérable, allant du nord du Burkina Faso aux régions orientales du Mali et du sud-est du Niger. Elles subissent une intensification des violences armées et des déplacements de population, aggravant la pression sur les ressources alimentaires locales. Raleigh (2010) souligne que les zones frontalières, souvent marginalisées économiquement et politiquement, deviennent des foyers de violence et de vulnérabilité accrue. Cette instabilité se prolonge au Mali, notamment dans les régions de Ménaka et de Bourem à l'est et au nord-est du pays. Ces zones partagent des frontières avec le Niger et l'Algérie et constituent des foyers de tensions sécuritaires en rapport avec les actions des groupes terroristes (OCHA, 2023). Les conflits dans ces régions perturbent profondément les

⁸⁶ Antil A. et Touati S., 2011. 'Mali et Mauritanie : pays sahéliens fragiles et États résilients', *Politique étrangère*, Dossier les États fragiles, 1 : 59-69.

Grémont C., 2021. « Sociétés pastorales et État au Mali : histoire d'un hiatus », *Politique étrangère*, Dossier Sahel : Les sociétés contre l'État ? 4 : 145-157.

Siméant-Germanos J., 2014. *Contester au Mali. Formes de la mobilisation et de la critique à Bamako*, Paris, Editions Kathala, Collection les Afriques, 258p. <https://journals.openedition.org/sdt/33692>.

systèmes alimentaires locaux et compromettent les interventions humanitaires et l'atteinte efficace des populations vulnérables (Benjaminsen et Ba, 2009)⁸⁷.

Au Niger

La région de Diffa, située dans le sud-est constitue un autre point critique d'ISAN⁸⁸. À la croisée des violences transfrontalières liées aux incursions du groupe terroriste Boko Haram au Nigeria et des crises locales (UNHCR, 2022), Bosso illustre le prolongement au niveau transfrontalier de cette zone d'insécurité. Ces régions, situées dans des zones arides ou semi-arides, partagent des caractéristiques similaires : une forte dépendance à l'agriculture et à l'élevage (FAO, 2019), des institutions locales affaiblies (Ouedraogo, 2006 ; Mohamadou, 2018), et une exposition accrue aux effets des conflits et du changement climatique (GIEC, 2022).

Au Niger, la situation sécuritaire est globalement marquée depuis une dizaine d'années par l'émergence d'un conflit « de basse intensité » qui s'est installé dans la durée et semble désormais sous-médiatisé. L'incursion, puis l'installation progressive dans certaines zones du territoire national, de groupes armés (indépendantistes et djihadiste) a généré l'insécurité et entraîné le recul de la présence de l'État et de la délivrance des services sociaux de base. Dans certaines localités, au-delà des attaques et violences récurrentes sur les populations civiles, les groupes armés ont mis en place des modes d'administration et de « gouvernance » pour partie adossés au racket, à la confiscation du bétail et des récoltes, précarisant davantage les moyens d'existence des populations rurales.

Le contexte sécuritaire régional fragile a généré des déplacements internes d'une part, et transfrontaliers d'autre part. Les localités de Diffa et Maradi au Niger, la région du Sahel au Burkina Faso et Gao au Mali demeurent des foyers d'insécurité alimentaire chronique, conséquence des flux démographiques croissants (PDI et réfugiés). Les territoires du Niger les plus affectés par les conflits, autour du Lac Tchad et dans le Liptako-Gourma (zone dite des 3 frontières entre le Niger, le Mali et le Burkina) sont les plus touchés par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (Figure 16 ci-dessus), alors que les données alimentaires soulignent des besoins et les déploiements de l'assistance y sont rendus très difficiles. Aussi, de nombreux territoires habituellement cultivés ou exploités pour l'élevage pastoral sont désormais délaissés.

Facteurs géo-économiques

Un autre facteur exerce une incidence conjoncturelle, néanmoins variable selon les pays, sur l'intensité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle par déficit d'accessibilité : **celui des effets importés des fluctuations des prix sur les marchés extérieurs (régionaux et internationaux).** Ils se traduisent par une hausse tendancielle des prix de détail sur les marchés internes dans les trois pays (Figure 17) et des pertes d'accès pour les ménages ruraux et urbains.

Au Sahel central

Ce phénomène a été plus particulièrement relié aux effets importés de la crise financière et économique internationale et de ses corollaires (2007-2008), à la dérégulation du marché des céréales dans l'espace de CEDEAO (2012) et aux effets de la guerre russo-ukrainienne depuis 2022 qui paraissent les plus notables.

De fait, au Sahel central, la part du budget familial consacrée à l'alimentation reste très élevée, de l'ordre de 50% (contre 30% dans le reste du monde), ce qui les rend particulièrement sensibles

⁸⁷ Benjaminsen, T. A., & Ba, B., 2009. « Farmer-herder conflicts, pastoral marginalization, and corruption: A case study from the inland Niger delta of Mali », *The geographical journal*, 175(1), 71-81. <https://doi.org/10.1111/j.1475-4959.2008.00312.x>.

⁸⁸ Raimond C., Fougou H. K., Carémeil J.-F. et Garine E., 2023. « L'art de se nourrir en temps de crise aggravée et en contexte d'insécurité alimentaire structurelle : L'exemple de la région de Diffa (Niger) dans le bassin du lac Tchad », *Anthropology of food* 17, <https://doi.org/10.4000/aof.14189>.

à toute fluctuation des prix de détail (FEWS NET, 2022⁸⁹). De fait, une tendance inflationniste s'est mise en place depuis deux décennies : ceci rend particulièrement important la collecte et le suivi de données de prix pour anticiper les prises de décision (Araujo-Bonjean et al., 2010⁹⁰). Cette dynamique rend d'autant plus difficile d'accès un régime alimentaire nutritif, équilibré et diversifié. Une alimentation jugée « durable » est encore plus hors de portée (Bai et al., 2023⁹¹), non seulement pour des questions d'accès économique mais également de disponibilité effective sur les marchés (Figure 18).

Pour sa part, si la crise alimentaire et nutritionnelle de 2011-2012 s'inscrit dans un contexte de flambée des prix alimentaires mondiaux ce sont surtout les phénomènes régionaux qui ont compté. Cette situation sera également aggravée par un déficit des productions agricoles, conséquence d'événements naturels pendant la campagne agropastorale 2011-2012. Le marché régional des céréales habituellement performant et fluide, qui permet la circulation des zones excédentaires vers les zones déficitaires va connaître un dysfonctionnement généré par les mesures diplomatiques prises par la CEDEAO relatives aux restrictions des échanges avec les pays du Sahel central. D'où l'importance des flux d'importations malgré des variations inter annuelles (Figure 18).

Enfin, **l'épisode de 2020-2022 est marqué des événements exogènes au Sahel central** (un contexte international pesant et tendu, avec notamment la crise de la pandémie de Covid-19, suivie par les effets de la guerre d'agression russe sur l'Ukraine) **qui ont eu des effets significatifs sur l'économie et sur le marché alimentaires des pays du Sahel central** (plutôt par contagion dans la mesure où les pays du Sahel central importent peu de blé et manière indirecte via les hausses du prix des intrants agricoles).

Ils se sont également reliés et **renforcés par d'autres facteurs endogènes sous-régionaux** : une baisse conjoncturelle de la production agricole, un contexte sécuritaire très dégradé, une forte demande à l'exportation et une réduction des flux transfrontaliers d'une manière générale. Les effets ont été plus importants sur les populations urbaines directement affectées par le ralentissement économique, la fermeture des frontières et le confinement⁹².

En termes d'effet sur les prix, le phénomène a été particulièrement marqué par rapport aux autres épisodes de crise : la hausse des prix de détail s'est globalement poursuivie et accentuée (figure 18) : le terme de « crise de la faim » a même été forgé pour le Sahel central afin d'en accentuer les effets mobilisateurs (Plan international, 2022⁹³).

Si les tensions sociales et les difficultés d'accès, engendrées par une forte inflation en 2022 selon la BCEAO⁹⁴, ont été manifestes au Burkina Faso (avec 14,1%) et au Mali (avec 9,7%), elles ne sont renforcées pour le Niger qu'à partir de la fin 2023, l'inflation restant inférieure (4,2% en 2022 et 3,7% en 2023).

⁸⁹ FEWS NET, 2022. « La hausse généralisée des prix des aliments réduit davantage l'accès alimentaire par les ménages pauvres, surtout dans les zones de conflits », Afrique de l'ouest – Perspectives sur la sécurité alimentaire, mars à septembre 2022, https://fewsn.net/sites/default/files/documents/reports/WEST%20AFRICA_Food_Security_Outlook_mars_Final_0.pdf.

⁹⁰ Araujo Bonjean C., Brunelin S., Simonet C., 2010. *Prévenir les crises alimentaires au Sahel : des indicateurs basés sur les prix de marché*, Document de travail 95, juin 2010, 134 p. <https://www.afd.fr/sites/afd/files/imported-files/095-document-travail.pdf>.

⁹¹ Bai Y., J. Bouscarat, P. Heinrigs, K. Sokourenko et K. Zougbedé 2023. « Alimentation saine, coûts et politiques alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest », *Notes ouest-africaines*, n° 39, Éditions OCDE, Paris, 34 p. https://www.oecd.org/content/dam/oe.cd/fr/publications/reports/2023/07/healthy-diets-costs-and-food-policies-in-the-sahel-and-west-africa_0e042c21/43a62f1d-fr.pdf.

⁹² Dury S., Alpha A., Zakhia-Rozis N., Giordano T. 2021. « Les systèmes alimentaires aux défis de la crise de la Covid-19 en Afrique: enseignements et incertitudes », *Cahiers Agricultures*, 30: 12. (<https://agritrop.cirad.fr/597556/1/Dury%20et%20al%202021%20impac-t%20du%20Covid%20sur%20systemes%20alimentaires.pdf>).

⁹³ https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&opi=89978449&url=https://plan-international.org/uploads/sites/53/2023/07/FACT-SHEET-Hunger-Crisis-Central-Sahel_French.pdf&ved=2ahUKewi-gNTD5IGLAXUxR6QEHzGUEUQQFnoECBUQAw&usq=A0vVaw3a05ySz-vUwxmQ2vx-QN5v.

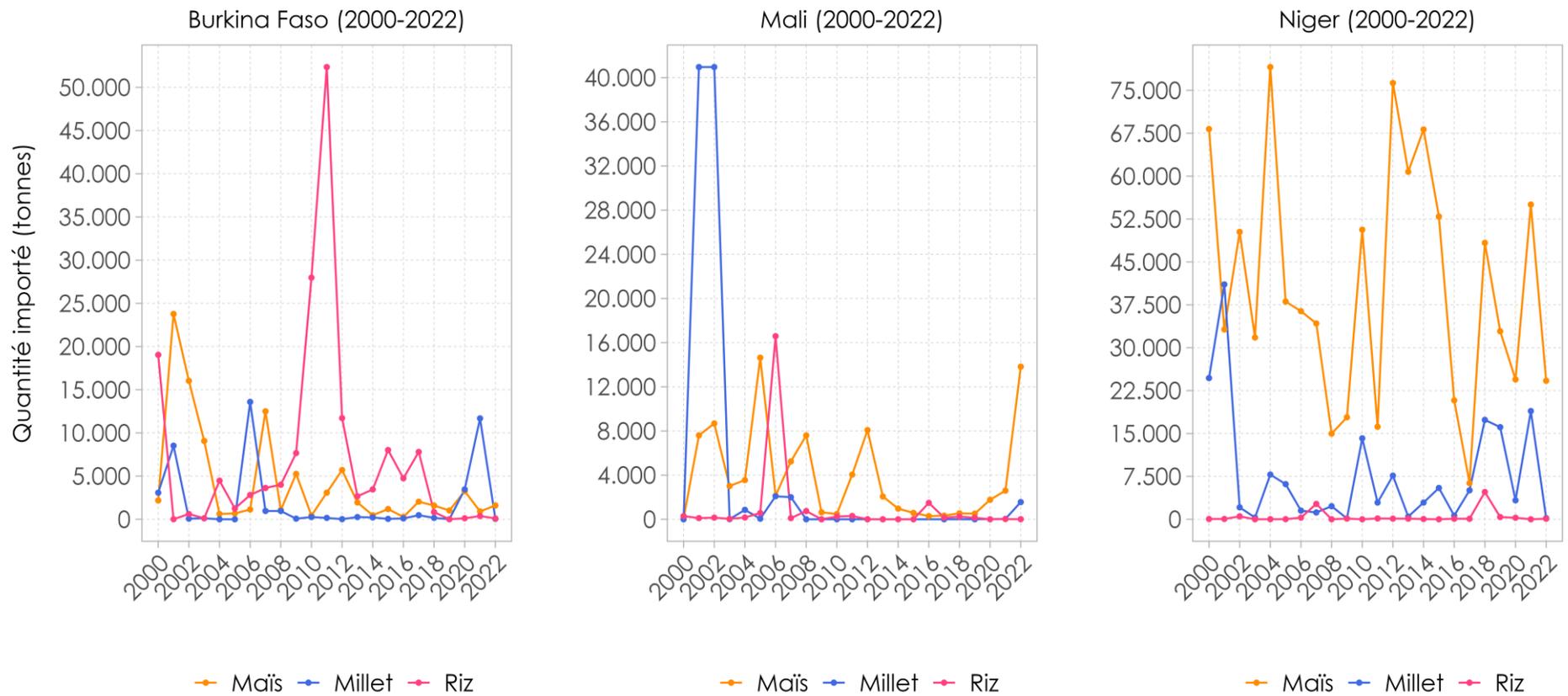
⁹⁴ BCEAO, 2024. *Rapport sur l'évolution des prix à la consommation dans l'UEMOA en 2023 et perspectives*, Direction générale de l'économie et de la monnaie, 35 p.

RAPPORT FINAL
« INSECURITE ALIMENTAIRE AU SAHEL CENTRAL »



Raquel Oliveira Silva, 2024 | Sources : Afrique verte via FAO: GIEWS, FPMA, SIM-SONAGESS / World Food Programme.
Note: Graphique illustrant l'évolution des prix réels moyens (FCFA/kg) des céréales au Sahel Central (2000-2024).

Figure 17. Évolution annuelle des prix moyens des céréales sur les marchés domestiques des pays du Sahel central (2000-2024)



Raquel Oliveira Silva, 2024 | Source : FAOSTAT

Note: Graphique illustrant l'évolution des importations (tonnes) des céréales au Sahel Central (2000-2022).

Figure 18. Évolution annuelle des importations des céréales dans les pays du Sahel central (2000-2022)

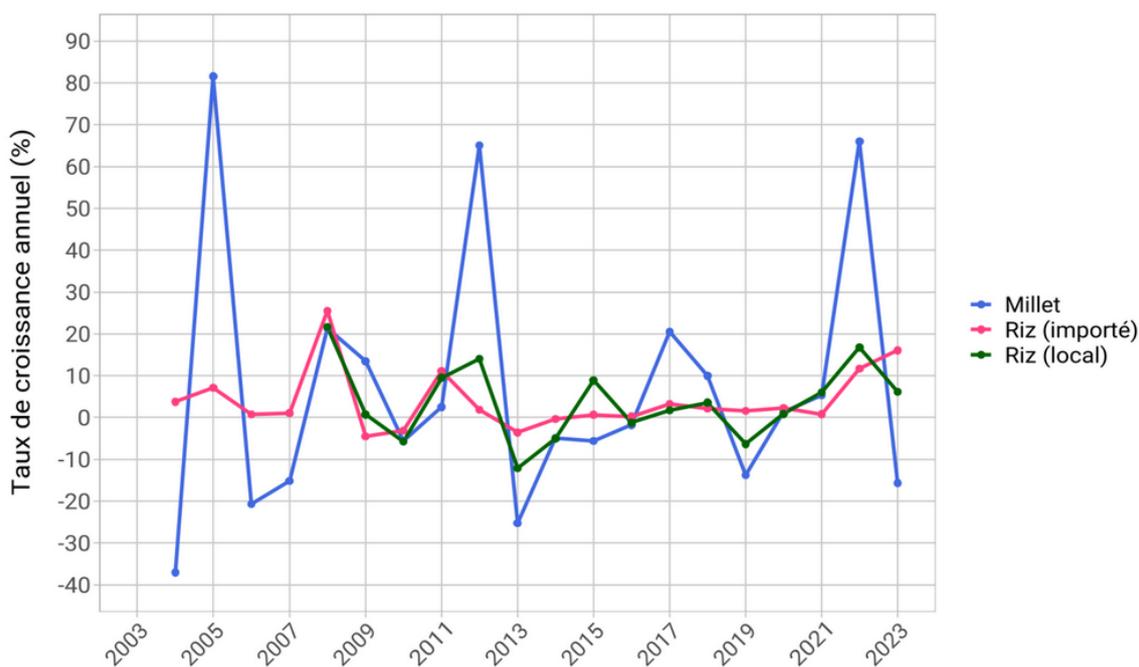
Elle a obligé les gouvernements des trois pays du Sahel central à réagir avec des mesures volontaristes coûteuses de subventions aux prix des produits de première nécessité qui avaient déjà été testées lors de la crise alimentaire de 2007-2008. Le risque de mobilisations sociales urbaines –observées à cette époque et un peu hâtivement qualifiées d'émeutes de la faim » (Janin, 2009)⁹⁵– est, en effet, désormais très présent dans les esprits de gouvernants actuels revendiquant une base populaire de soutien et, de ce fait, très attentifs aux revendications collectives.

Au Burkina Faso

Comme au Niger et au Mali, la crise alimentaire de 2008 faisait partie d'une crise alimentaire mondiale. Entre janvier et février 2008, les prix des denrées alimentaires ont connu une hausse de 30 % pour la viande, 44% pour le maïs et de 50% pour l'huile de cuisson (Daviron et Bricas, 2008). Cette hausse corrélée à d'autres facteurs d'ordre structurel (questions climatiques, attaques des prédateurs) aura été un déclencheur des émeutes de la faim dans plusieurs régions, mettant en évidence l'instabilité politique et sociale du pays (Engels, 2015).

Au Mali

La succession des épisodes de crise au cours de la période 2004-2022 a conduit à une détérioration tendancielle de la situation alimentaire des populations. Le renforcement de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle qui en découle est principalement dû aux hausses du prix des céréales les plus consommées (mil surtout) (Figure 19). De fait, la situation alimentaire nationale est fortement tributaire des cours internationaux des denrées alimentaires (riz importé notamment) qui a des effets concomitants sur les prix du riz local et du mil limitant, de facto, l'accès des ménages pauvres à une consommation alimentaire suffisante.



Raquel Oliveira Silva, 2024 | Sources : Afrique verte via FAO: GIEWS, FPMA, SIM-SONAGESS / World Food Programme.

Figure 19. Taux de croissance annuel des prix des principales céréales au Mali (2003-2023)

⁹⁵ Janin P., 2009. « Les émeutes de la faim : une lecture (géo-politique) du changement (social) », Paris, *Politique étrangère*, 2 : 251-263. <https://doi.org/10.3917/pe.092.0251>.

La flambée des prix des denrées alimentaires sur le plan mondial en 2007-2008 a eu pour conséquence une hausse générale des prix au Mali (Bibi et al., 2009). Plus généralement, le taux d'inflation, qui était de 1,5% en 2006 et de 1,4% en 2007, est monté à 9,1% en 2008. Cette hausse de l'inflation fait suite à la hausse des prix des hydrocarbures ainsi que de la plupart des produits alimentaires importés par le Mali. Ainsi, le prix de l'essence est passé de 615 francs le litre à la pompe à 695 entre août 2006 et août 2008 (avec un pic de 704 en juillet 2008) tandis que le gas-oil passait de 525 à 585 francs CFA le litre (Bibi et al., 2009)

Au Niger

La hausse spectaculaire des prix des denrées alimentaires – qui a perduré à partir de 2007 jusqu'à la campagne 2009-2010 – a davantage affecté le milieu rural (8%) que le milieu urbain (1%)⁹⁶. Elle **est due concomitamment à la situation socio-économique dans la région ouest-africaine et au contexte économique international** concernant les produits alimentaires, ainsi que les produits pétroliers et les intrants agricoles (engrais, pesticides). Les prix des denrées alimentaires dépendent de la situation économique régionale, malgré les performances internes en matière de production agricole. Cette hausse des prix a entraîné des difficultés d'accès aux aliments en particulier pour les ménages d'agriculteurs, d'agro-pasteurs et les populations urbaines sans revenus fixes dépendantes des marchés pour leur complément vivrier⁹⁷.

En 2012, le pays n'a pu recourir à sa stratégie marchande coutumière : importer des céréales depuis les pays voisins (principalement le Nigeria) en cas de déficit. Au contraire, sa production tend habituellement à combler en début de campagne une offre insuffisante dans les pays côtiers. La flambée des prix qui en a découlée a débouché sur une crise d'accessibilité davantage que de disponibilité, encore aggravée par la fermeture des frontières des autres pays sahéliens qui voulaient se protéger du même risque. Cette crise s'est déroulée, par ailleurs, dans un contexte sous régional marqué par les crises au Nord du Mali, et en Libye, qui a affecté les stratégies habituelles d'adaptation auxquels les ménages ont recours pour faire face aux périodes difficiles. La mobilisation des financements et la mise en œuvre de la réponse sera cependant plus précoce et davantage coordonnée, sous le leadership du dispositif national. Cet impact s'est également indirectement ressenti en milieu rural en réduisant le recours à la migration urbaine et des mobilités transfrontalières qui s'inscrivent dans la stratégie d'approvisionnement davantage en période de soudure. **Ces phénomènes n'ont pas engendré une crise alimentaire à proprement parler mais ont encore affaibli la sécurité alimentaire des plus vulnérables.** Globalement, les importations céréalières dans les trois pays ont connu de fortes variations, particulièrement sur les céréales locales.

Le contexte de fragilité est renforcé, depuis 2022, par le déclenchement de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui a fait planer pendant plusieurs mois le spectre d'une possible crise alimentaire mondiale : perturbation des flux internationaux de céréales et de la production ukrainienne, hausse des prix des produits alimentaires (céréales, huiles et certains produits transformés), puis crainte sur la disponibilité des engrais et hausse de leur prix.

Ceci a entraîné une réévaluation des perspectives alimentaires dans les pays du Sahel. Au Niger, hausse de 22% du nombre de personnes risquant de tomber dans l'insécurité alimentaire et nutritionnelle pendant la période de soudure 2022, pour atteindre 4,4 millions de personnes, incluant les personnes victimes de déplacements forcés du fait de la crise sécuritaire (Figure 16).

⁹⁶ Waigalo A.K.D 2018, « Déterminants et persistance de l'insécurité alimentaire au Sahel, cas du Mali » *Tropicicultura*, 36(2) : 392-399.

⁹⁷ FEWSNET - MALI (2008), Mise à jour de la sécurité alimentaire.

En définitive, **les dernières évolutions des situations de crise plurifactorielles se traduisent fort logiquement par un renforcement de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sévère** (Figure 20 ci-dessus). Le Mali et le Niger affichent des niveaux de sévérité significatifs contrairement au Burkina Faso. L'évolution de la proportion de la population dans les phases 3 à 5 de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle de 2014 à 2023 montre une aggravation de la vulnérabilité à partir de 2018. Le Niger et le Burkina Faso connaissent depuis 2019 une augmentation remarquable de la proportion de la population en insécurité alimentaire contrairement au Mali. L'année 2022 aura fortement marqué les trois pays avec des proportions de 6% et 13% respectivement pour le Mali d'une part, le Niger et le Burkina Faso d'autre part.

Depuis 2019, les trois pays enregistrent une tendance haussière remarquable de l'ISAN. Les populations en phases 3-5 de l'ISAN (crise, urgence et famine) augmentent en proportion et en nombre total, avec une montée plus marquée au Burkina Faso. Comme souligné plus haut, cette hausse récente est liée à la pandémie de la Covid-19, qui a bouleversé les systèmes d'approvisionnement et de production mondiaux, avec des répercussions importantes pour ces pays dotés d'une moindre capacité de résilience face aux crises.

Il est également établi que l'intensification des conflits armés constitue un important facteur de perturbation des moyens de subsistance comme l'agriculture et le pastoralisme. Les zones touchées par les violences voient une diminution des superficies cultivées et des rendements agricoles, aggravant ainsi la vulnérabilité des populations rurales.

En parallèle, les déplacements massifs de populations internes, causés par l'insécurité, exercent une pression supplémentaire sur les communautés d'accueil déjà précaires. Les facteurs climatiques, jouent également un rôle crucial dans la dégradation de l'état de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel central, tout comme les perturbations économiques mondiales, facteur d'amplification des crises alimentaires (Headey et Ruel, 2020⁹⁸).

5. DISPOSITIFS DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES ET NUTRITIONNELLES (2004-2024)

Les crises alimentaires et nutritionnelles, par leur envergure socio-spatiale, leur complexité, leur durée et récurrence, ont favorisé la mise en place de dispositifs de réponses et de lutte de plus en plus structurés et harmonisés.

Qu'il s'agisse des réponses d'urgence, palliatives et curatives, ou adaptatives leur institutionnalisation s'est traduite par **un processus de technicisation et de technocratisation croissante** qui a souvent été pointé dans le cadre d'études situées (Flores, Khwesa and White, 2005 ; Crombé et Jézéquel, 2007 ; Olivier de Sardan, 2008⁹⁹).

Au nombre des points de débat se trouve la question d'une gestion des crises portée par des milieux experts et des gouvernements (en lieu et place d'une gouvernance ouverte et plus inclusive) : elle reste ainsi souvent centralisée (pour les décisions ultimes), multiforme dans ses volets (et insuffisamment intégrée), mal financée (en termes de besoins), redondante (par les multiples structures impliquées).

Au-delà, se pose donc la question de l'efficacité et de l'efficience de dispositifs de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ne faisant pas l'objet d'une évaluation contradictoire du fait de leur caractère politique.

⁹⁸ Headey, D., & Ruel, M. T., 2020. "The COVID-19 Nutrition Crisis: What to Expect and How to Protect", *World Development*, 136, 105176.

⁹⁹ Crombé, X. et Jézéquel J.-H. (éds), 2007. *Niger 2005. Une catastrophe si naturelle*, Paris : Karthala, 260p. <https://msf-crash.org/sites/default/files/2021-08/Niger%202005%2C%20Une%20catastrophe%20si%20naturelle.pdf> ;

Olivier de Sardan J.-P., 2008. « La crise alimentaire au Niger », in : *La crise alimentaire de 2004-2005 au Niger en contexte, Afrique Contemporaine*, n° 225 : 17 à 37. <https://doi.org/10.3917/afco.225.0017>.

5.1- Caractérisation des dispositifs nationaux et des mécanismes de prévention et de réponse

Les quatre épisodes de crises étudiés rendent compte du caractère pluriel des réponses aux crises. **Avec des situations nationales marquées en termes de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (et des besoins de réponse importants), le Sahel central est un excellent terrain d'analyse des trajectoires des dispositifs de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles** (DPGCAN), pour en saisir les temporalités de (re-)configuration, les modalités de gouvernance et l'implication des différents acteurs.

5.1.1. Cas du Burkina Faso

Le Burkina Faso a mis en place plusieurs dispositifs pour prévenir et gérer les crises alimentaires. Les premiers dispositifs ont pris la forme de système d'alerte précoce (SAP) en 1988 suite aux graves crises alimentaires de 1973-1974 et 1984-1985 (Sall et Evin, 2004)¹⁰⁰. Leur objectif était de favoriser la prévention des crises alimentaires par un système de surveillance, de suivi des risques d'insécurité alimentaire et de transmission de l'information aux autorités nationales et partenaires.

Avant 1990, les politiques et stratégies nationales visaient principalement à satisfaire les exigences socio-économiques et alimentaires, avec une forte implication de l'État dans la production, la transformation et la commercialisation des produits agricoles. Cette orientation a conduit à la création des Offices régionaux de développement (ORD) et des sociétés publiques dans les domaines clés de l'économie, ainsi qu'à la réalisation de programmes d'investissement dans les infrastructures hydro-agricoles (Alpha et Fouilleux, 2018)¹⁰¹.

Des réformes économiques pour préparer la gestion des crises alimentaires avant 2000

Au cours des années 1990, le Burkina Faso a entrepris d'importantes réformes économiques et structurelles avec l'appui de la communauté financière internationale. Ces réformes visaient à construire une économie de marché et à recentrer le rôle de l'État sur ses fonctions régaliennes. Dans le domaine agricole, un Programme sectoriel d'ajustement agricole (PASA) a été mis en place pour mieux organiser le secteur et libéraliser le commerce et les prix des produits agricoles (Zabré, 1994). La politique d'ajustement structurel (PAS) mise en œuvre en 1991 a rencontré plusieurs défis, dont une mauvaise coordination institutionnelle et des pesanteurs administratives, ce qui a compliqué la mise en œuvre de certaines actions comme les privatisations et les libéralisations. De plus, les conditionnalités imposées par les bailleurs de fonds ont renforcé la complexité. Suite à ces difficultés, l'Office national des céréales (OFNACER) et la Caisse générale de péréquation (CGP) ont été dissous et remplacés par la SONAGESS en 1994. La SONAGESS (Société nationale de gestion du stock de sécurité), intervenait désormais en tant qu'acteur d'urgence dans la gestion de l'aide alimentaire et des secours. Elle était aussi responsable de la gestion du système d'information sur les prix des produits agricoles avec des relevés hebdomadaires, ainsi que du Stock national de sécurité (SNS) (Poussart-Vanier, 2005)¹⁰².

En 1995, le gouvernement crée un dispositif de pilotage, de réflexion et de suivi de la politique céréalière et de la sécurité alimentaire, sous la dénomination de Comité de réflexion et de suivi de la Politique céréalière (CRSPC), composé de divers acteurs : institutionnels, bailleurs de fonds, opérateurs économiques, ONG, organismes internationaux. Le CRSPC avait pour mission de

¹⁰⁰ Sall A., et Evin J., 2004. « Vingt ans de prévention des crises alimentaires au Sahel : bilan et perspectives », CILSS, 88 P.

¹⁰¹ Alpha A., et Fouilleux E., 2018. How to diagnose institutional conditions conducive to inter-sectoral food security policies? The example of Burkina Faso ». *NJAS - Wageningen Journal of Life Sciences* 84:114-22. <https://doi.org/10.1016/j.njas.2017.07.005>.

¹⁰² Poussart-Vanier M., 2005. « La politisation de l'aide alimentaire d'urgence au Burkina-Faso ». *Revue Tiers Monde*, 184(4) : 737-60. <https://doi.org/10.3917/rtrm.184.0737>.

maintenir un dialogue permanent, de créer un cadre de concertation, de coordination, de réflexion et d'analyse sur les stratégies et les orientations de la politique céréalière et de sécurité alimentaire. Sa mise en œuvre était assurée par quatre structures principales :

- Le Secrétariat permanent de coordination de la politique céréalière (SP/CPC) chargé d'assurer l'animation et la coordination du cadre institutionnel ;
- Le Comité de coordination de l'information sur la sécurité alimentaire (CCI) investit de mission de prévention et de gestion des crises alimentaires, au travers des actions de coordination de la collecte, du traitement et de la diffusion de l'information sur la situation agricole et alimentaire, la gestion du système d'alerte précoce (SAP) ;
- La SONAGESS et SP/CPC, créées en 1990, chargées de gérer le stock national de sécurité, de la réception et de la conservation des aides alimentaires, de la gestion du Système d'information sur les marchés céréaliers (SIM) ;
- Le Comité national de secours d'urgence et de réhabilitation (CONASUR), créé en 1993, définissait et coordonnait les activités de secours en cas de sinistres.

Le financement du dispositif était assuré par le Fonds de développement céréalière (FODEC), administré et géré par le Comité paritaire de gestion (CPG), qui regroupait des représentants de l'État et des bailleurs de fonds. **L'Accord cadre État-partenaires de décembre 1997 a été un tournant pour la politique céréalière et de sécurité alimentaire au Burkina Faso.** Il visait à renforcer la collaboration entre le gouvernement burkinabé et ses partenaires internationaux pour améliorer la production céréalière et assurer la sécurité alimentaire dans le pays. L'objectif était de créer un cadre de coopération efficace pour répondre aux défis alimentaires et agricoles, en mettant en place des stratégies durables et en mobilisant les ressources. Des stratégies spécifiques ont été élaborées pour les secteurs du développement rural, avec un Document d'orientation stratégique (DOS) adopté en janvier 1998, définissant les objectifs prioritaires à l'horizon 2010 pour une croissance durable de l'agriculture et de l'élevage. Le Plan stratégique opérationnel du secteur agricole a retenu la sécurité alimentaire et la nutrition comme l'un des cinq programmes prioritaires.

Malgré l'existence du cadre formel de concertation (CRSPC) doté d'un instrument de financement (FODEC) et de structures d'exécution (CT/CCI, SP/CONASUR, SONAGESS et SP-CPC), ainsi que celle du Plan national d'organisation et de coordination des secours d'urgence et de réhabilitation (PNOCSUR) fixant les normes de déclenchement des opérations d'aides alimentaires en fonction de l'ampleur des crises et les attributions et rôles des différents intervenants, plusieurs facteurs ont limité l'efficacité de ce dispositif. En effet, **les concertations se limitaient souvent au niveau national**, négligeant le niveau local. **Les actions des bailleurs manquaient de coordination** et il y avait des difficultés de coordination entre les structures du CONASUR et les ONG. La répartition de l'aide était fréquemment déterminée par les donateurs, ce qui pouvait entraîner des allocations incompatibles avec les habitudes alimentaires locales et des distorsions sur le marché céréalière. Aussi, la fiabilité des informations fournies par la CT/CCI était remise en question, et il y avait un manque de prise en compte des produits alimentaires autres que les céréales, des revenus des producteurs et des prix à la consommation. **Le financement par l'État était insuffisant et le dispositif dépendait fortement des financements extérieurs**, nécessitant un redimensionnement pour assurer une prise en charge pérenne. **La participation des acteurs privés et des organisations paysannes était limitée** et les actions des ONG étaient souvent localisées et manquaient de coordination. Ces défis relevaient le besoin d'amélioration de l'efficacité du dispositif de sécurité alimentaire.

Recentrage du dispositif sur le soutien agricole entre 2001 et 2013

En raison des difficultés rencontrées par le CRSPC, une Stratégie nationale de Sécurité alimentaire (SNSA) a été adoptée en 2003, correspondant au premier document politique de référence sur la sécurité alimentaire, avec l'objectif mondial de réduire de moitié le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire d'ici 2010. Dans ce sillage, un document a établi un **nouveau dispositif de concertation dénommé Conseil national de sécurité alimentaire (CNSA)**, remplaçant le CRSPC et relevant de l'autorité du Conseil des ministres. Ses fonctions étaient étroitement liées à l'assistance alimentaire d'urgence.

Le pilotage de la sécurité alimentaire était assuré par le CNSA présidé par le Premier Ministre, dont sont membres l'État, la société civile et les partenaires techniques et financiers (PTF). Les départements ministériels intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire sont ceux en charge du développement rural (agriculture et sécurité alimentaire, eau, aménagements hydrauliques et assainissement, environnement et développement durable, ressources animales et halieutiques...), de la recherche, des finances, du commerce, de l'industrie agroalimentaire, du désenclavement, de l'action humanitaire, de la protection sociale, de l'alphabétisation, de la santé et de la nutrition, de l'administration territoriale et de la décentralisation, de la promotion de la femme et du genre, de la sécurité, etc. L'implication des PTF dans le fonctionnement et le financement du domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle était aussi à souligner. Les organisations paysannes (OP), les interprofessions, les groupements d'intérêt économique (GIE), les sociétés à responsabilité limitée (SARL) constituaient le secteur privé organisé par rapport aux besoins spécifiques de ses membres.

En 2007, la Politique nationale de nutrition (PNN 2007) a été adoptée. Elle avait pour objectifs de réduire la morbidité et la mortalité dues à la malnutrition et aux carences spécifiques, ainsi que la prévalence des maladies non transmissibles. Un Plan stratégique pour la nutrition 2010-2015 a été élaboré à l'occasion de l'adhésion du Burkina Faso à l'initiative 'Scaling' up nutrition (SUN) en 2011. En 2008, le ministère de la Santé a créé le Conseil national de consultation sur la nutrition (CNCN), un cadre de rencontre avec d'autres ministères concernés par la nutrition pour partager des informations sur les politiques et les actions en matière de nutrition. En 2012, l'initiative de l'Alliance mondiale pour la résilience (AGIR-Sahel) a été lancée à Ouagadougou avec le soutien de la Commission européenne. Cette initiative visait à renforcer la résilience des pays du Sahel et de l'Afrique de l'ouest face aux crises alimentaires et nutritionnelles récurrentes.

En 2013, malgré la priorité accordée à la protection sociale dans le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP, 2004) et les mesures prises pour améliorer **l'accès aux services sociaux de base**, ceux-ci **demeuraient inaccessibles à une large partie de la population**. Cette frange était également sous la menace permanente de l'insécurité alimentaire et de l'exclusion sociale. Il se posait donc le besoin de disposer de mécanismes permettant d'aider ces populations à sortir de la pauvreté et à subvenir à leur besoin. Ce besoin a été aggravé par les crises de 2008 et de 2012, qui ont précipité de nombreuses familles burkinabè dans la précarité. Ces crises ont mis à nu la très grande vulnérabilité du pays et particulièrement des populations les plus pauvres aux chocs exogènes, remettant davantage en cause les perspectives de réalisation des objectifs de développement du pays. C'est dans ce contexte que la Politique nationale de protection sociale (PNPS 2013) du Burkina Faso a été adoptée en 2013. Cette politique visait à créer une nation solidaire, protégeant les plus pauvres et vulnérables, à améliorer l'accès aux services sociaux de base, à promouvoir une sécurité de l'emploi et un revenu minimal, à améliorer la couverture sociale pour les travailleurs, améliorer la gouvernance et renforcer les capacités de tous.

Dans la même période, **la première Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNSAN 2013) a été adoptée. Le gouvernement y affichait sa volonté de mieux intégrer la sécurité alimentaire et la nutrition.** Le processus d'élaboration de la politique a été piloté par le CNSA. Le PNSAN (2013) avait pour objectif global d'atteindre une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable d'ici 2025 à travers cinq axes stratégiques. Un plan d'action triennal, de 2014 à 2016 a été finalisé en octobre 2014 pour mettre en œuvre la politique, construite autour d'une matrice d'actions pléthoriques (69 actions et 313 sous-actions). La répartition des coûts du plan montrait

que, hormis la construction d'infrastructures matérielles coûteuses, une part importante des coûts était consacrée à la subvention des intrants. L'effort a été axé sur l'augmentation de la productivité agricole pour la disponibilité alimentaire dans le cadre du premier axe stratégique (50,3%). Les coûts liés à l'axe stratégique n° 3 sur l'accessibilité alimentaire et à l'axe stratégique n°4 sur la nutrition représentaient respectivement 22,1 % et 22,5 % du coût total (Alpha et Fouilleux, 2018).

Le PNSAN (2013) s'inscrivait dans un ensemble de politiques et de stratégies appelées à contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) au Burkina Faso (Figure 20). Cependant, **la vision du SAN présentée dans ce document de politique semblait rester largement centrée sur la production alimentaire**. Les politiques relatives à la SAN sont mentionnées dans le PNSAN :

- Le Programme national du secteur rural (PNSR) 2011-2015 : adopté fin 2012 en tant que cadre programmatique de la Stratégie de Développement Rural (SDR) 2004-2015. C'est aussi le programme national de mise en œuvre des politiques agricoles régionales (politiques agricoles de la CEDEAO et de l'UEMOA), avec pour objectif d'instaurer une agriculture moderne, professionnelle et compétitive en vue de la sécurité alimentaire se traduisant dans son premier axe sur la sécurité et la souveraineté alimentaires. Les cinq sous-programmes sont axés sur les questions de production, à l'exception du dernier sur la prévention et la gestion des crises alimentaires et nutritionnelles ;
- La Politique nationale de nutrition (PNN 2007) ;
- La Politique nationale de protection sociale (PNPS 2013).

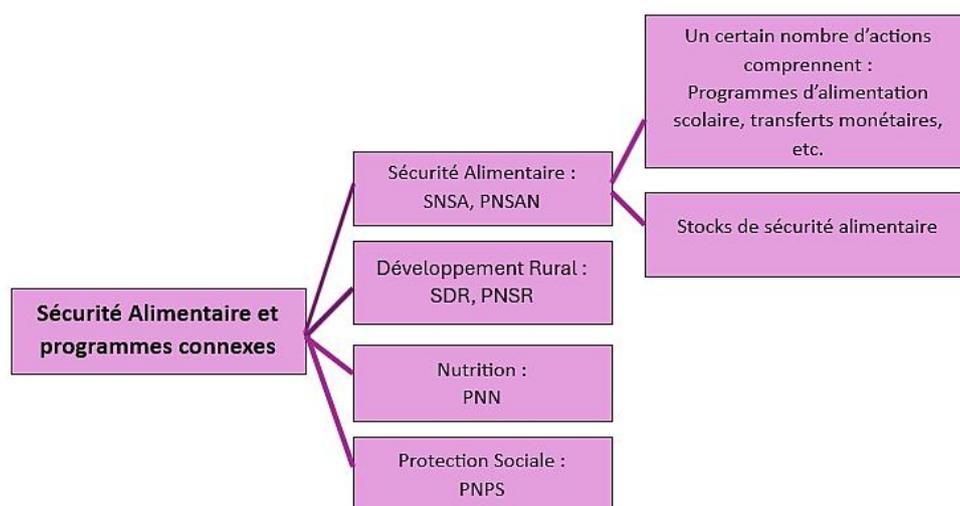


Figure 20. Principaux programmes agricoles et de sécurité alimentaire au Burkina Faso

Le passage à la coordination de l'action humanitaire depuis 2016

En 2016, face à l'augmentation des besoins humanitaires liés aux crises récurrentes, comme les Personnes déplacées internes (PDI) provoqués par les conflits et les catastrophes naturelles, **un ministère dédié à l'Action humanitaire a été créé pour coordonner l'aide et assister les populations vulnérables**, en collaboration avec des organisations internationales, des ONG et d'autres partenaires. Le ministère en charge de l'action humanitaire et de la solidarité nationale du Burkina Faso est responsable de la coordination et de la mise en œuvre des politiques et des programmes humanitaires dans le pays. Ce ministère joue un rôle crucial dans la gestion des crises humanitaires, la protection des populations vulnérables et la promotion de la solidarité nationale. Il travaille en collaboration avec diverses organisations nationales et internationales pour fournir une assistance aux personnes touchées par des catastrophes naturelles, des conflits et d'autres situations d'urgence. Le ministère s'engage également dans des initiatives de développement

communautaire et de renforcement des capacités pour améliorer la résilience des communautés face aux crises. Il met en œuvre des programmes de soutien aux PDI, de réhabilitation des infrastructures et de promotion de la cohésion sociale.

Tableau 4. Synthèse des dispositifs de réponse au Burkina Faso

Période	Niveau institutionnel et organisationnel	Niveau stratégique et financier	Niveau opérationnel et des pratiques
1988-2003	<ul style="list-style-type: none"> • Systèmes d'alerte précoce (SAP) • Accord cadre État-partenaires • Dispositif de pilotage de réflexion et de suivi de la politique céréalière et de la sécurité alimentaire (CRSPC) • Rôle important de L'Office national des céréales (OFNACER) 	<ul style="list-style-type: none"> • Prévenir les crises alimentaires en surveillant les indicateurs de sécurité alimentaire et en informant les autorités et les partenaires en cas de risque 	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer les réserves stratégiques de céréales, réguler les prix et garantir l'approvisionnement des zones déficitaires
2003-2008	<ul style="list-style-type: none"> • Création du CNSA sous la tutelle du Premier Ministre • Fonctions étroitement liées à l'assistance alimentaire d'urgence 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan national d'organisation et de coordination des secours d'urgence et de réhabilitation (PNOCSUR) détaillant la gestion opérationnelle des crises, en particulier pour la sécurité alimentaire. • Financement FASA et PTF 	<ul style="list-style-type: none"> • Ventes à prix social • Distribution de vivres • Programmes de soutien agricole : Fourniture de semences et d'engrais pour soutenir la production agricole locale • Système d'information sur la sécurité alimentaire
2008-2013	<ul style="list-style-type: none"> • CNSA sous la tutelle du ministère de l'Agriculture • Création du CNCN logé au ministère de la Santé • Initiative AGIR • Intégration du mouvement SUN 	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration de la nutrition dans la politique nationale de sécurité alimentaire (PNSAN). • Financement FASA et PTF • Plans de réponse « inclusif » des sous-secteurs (résilience, nutrition, élevage) et des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de l'amélioration du suivi et de l'alerte (intégration HEA, Nutrition...), mise en place progressive des exercices périodiques d'analyse selon le Cadre Harmonisé • Systématisation des mesures d'atténuation (<i>cash for work</i> à visée environnemental), intégration des ventes à prix modéré d'aliments bétail. • Accompagnement technique du niveau régional (CILSS, AGIR...)
2013-2018	<ul style="list-style-type: none"> • Création du CNPS logé à la Primature. • Rôle crucial dans la mise en œuvre de la politique nationale de protection sociale 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des conditions de vie des populations vulnérables par la coordonnant ses efforts multisectoriels pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale 	<ul style="list-style-type: none"> • Supervision de la mise en œuvre des programmes de protection sociale (transferts monétaires, subventions alimentaires, et programmes de soutien aux personnes âgées et aux personnes handicapées) • Coordination des interventions des différents acteurs impliqués dans la protection sociale, y compris

			les ministères, les ONG et les organisations internationales
2018- 2024	<ul style="list-style-type: none"> • Création en 2021, du Conseil national pour la nutrition (CNN) rattaché à la Présidence de la République en remplacement du Conseil national de concertation en nutrition (CNCN) comme plateforme de concertation multisectorielle pour les interventions visant à réduire la malnutrition au Burkina Faso 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement la coordination et du suivi des activités incluses dans la Politique nationale multisectorielle de nutrition 2020-2029 et le Plan stratégique multisectoriel de nutrition 2020-2024 (PSMN) • Amélioration de l'état nutritionnel des populations, en particulier les femmes, les enfants et les groupes vulnérables à travers la mise en œuvre d'interventions multisectorielles de nutrition 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de la politique nationale multisectorielle de nutrition à travers des plans d'actions opérationnels quinquennaux glissants élaborés par l'ensemble des parties prenantes conformément aux orientations et priorités définies • Plans d'actions opérationnels déclinés en plans de travail annuel (PTA) et en projets et programmes élaborés de façon participative

RAPPORT FINAL
« INSECURITE ALIMENTAIRE AU SAHEL CENTRAL »

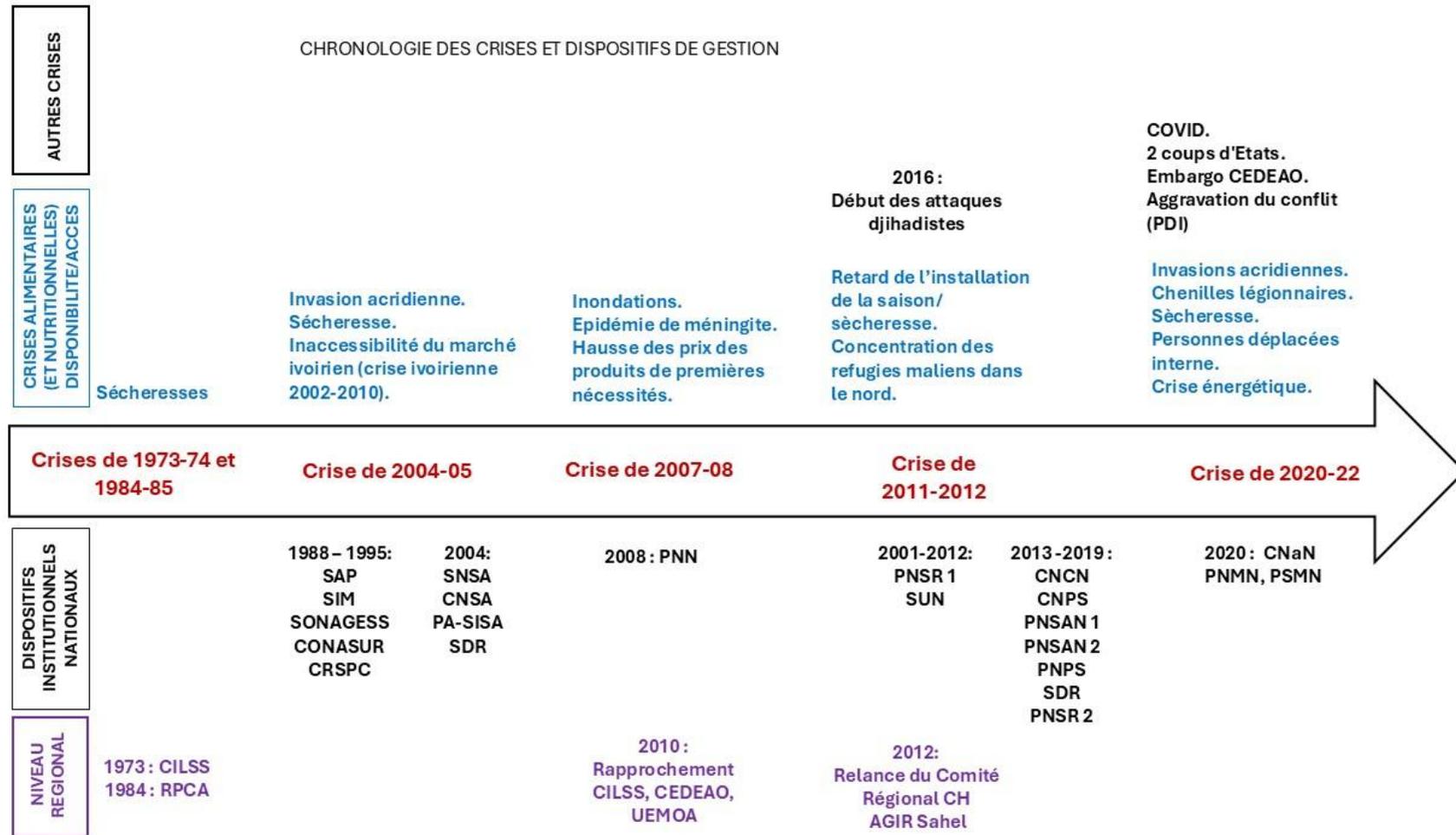


Figure 21. Chronologie des crises et évolution du Dispositif national de prévention et de gestion des crises au Burkina Faso

En 2017, une nouvelle PNSAN pour la période 2018-2027 a été adoptée, **visant à améliorer la sécurité alimentaire durable et la nutrition** des Burkinabè. La nouvelle PNSAN du Burkina Faso vise à garantir une sécurité alimentaire durable et à lutter contre la malnutrition. Ce document stratégique a été élaboré pour orienter les actions des différents acteurs impliqués dans la lutte contre la pauvreté et la malnutrition et pour appuyer la mise en place d'une alimentation saine et suffisante. Le CNCN a été pénalisé par la faible implication de ses membres et à un manque de mécanismes de responsabilisation, au risque de peiner en matière de leadership.

En 2018, le ministère de la Santé a donc créé le Secrétariat technique à l'alimentation et à la nutrition (STAN) destiné à être le principal point de contact au sein du gouvernement burkinabè pour le réseau SUN et à agir en tant que coordinateur des politiques multisectorielles, donnant au CNCN un bras d'exécution potentiel pour la coordination, au-delà de l'information et de la concertation.

En 2020, la nouvelle Politique nationale multisectorielle de nutrition 2020-2029 (PNMN) et le Plan stratégique multisectoriel de nutrition 2020-2024 (PSMN) sont adoptés. En juillet 2021, afin de renforcer la coordination et le suivi des activités incluses dans ces documents, le Burkina Faso a adopté un décret établissant le Conseil national pour la nutrition (CNN), rattaché à la Présidence de la République, remplaçant le CNCN comme plateforme de concertation multisectorielle pour les interventions visant à réduire la malnutrition sous toutes ses formes au Burkina Faso.

Au niveau financier, **le Fonds national de solidarité (FNS) est la principale source mobilisée par le gouvernement pour fournir une assistance sociale, y compris pour la réponse aux catastrophes et le relèvement**, avec un large mandat pour la mobilisation et le décaissement des ressources pour les paiements d'assistance sociale et le soutien au crédit en faveur des personnes ou des groupes vulnérables ; l'aide d'urgence aux personnes touchées par une catastrophe ; et le relèvement après une catastrophe ou une crise. Son champ d'application a récemment été élargi pour inclure le renforcement de la résilience sociale et la sécurité alimentaire, bien que le fonds ne soit pas explicitement lié ou guidé par un cadre politique ou une stratégie unique. Le FNS a reçu des dons nationaux et internationaux accessoires (de la CEDEAO, de l'UEMOA et du Ghana), mais pas d'organismes donateurs. Le fonds a notamment permis de financer le soutien nutritionnel aux PDI (qui représente près d'un tiers des dépenses annuelles moyennes du fonds). Le dispositif bénéficie également des ressources du Fonds d'appui à la sécurité alimentaire (FASA) mis en place en tant qu'instrument de financement conjoint du gouvernement et de ses partenaires techniques et financiers (PTF) pour financer la reconstitution des céréales de la Société nationale de gestion des stocks de sécurité alimentaire (SONAGESS). Il joue un rôle important dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de sécurité alimentaire (Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNSAN) et Plan de réponse et d'appui aux populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition (PRSPV)). Le FASA est géré par le Secrétariat exécutif du Conseil national de sécurité (SE-CNSA).

Dans l'ensemble, **l'évolution du dispositif de prévention et de gestion des crises au Burkina Faso**, au cours des décennies passées, est marquée, comme au Niger et au Mali, par des mutations et ajustements qui l'ont progressivement densifié et complexifié (Figure 21).

5.1.2. Cas du Mali

En une vingtaine d'années, de 2002 à 2024, **le Mali a connu des évolutions majeures en matière de dispositifs et de gouvernance des crises alimentaires et nutritionnelles**. Le paysage institutionnel a été marqué par de profondes mutations portées par une pluralité d'acteurs en réaction aux différents épisodes de crises alimentaires et nutritionnelles.

En matière de gouvernance des crises alimentaires et de logiques d'acteurs, deux grandes périodes se dégagent des quatre épisodes de crises étudiés.

La première entre 2002 et 2012 est caractérisée par « une approche productive de la sécurité alimentaire » avec pour objectif la souveraineté alimentaire.

La seconde entre 2012 et 2024, est davantage qualifiée « d'approche par la vulnérabilité multi-dimensionnelle de la sécurité alimentaire ».

Dispositif en place avant 2012

La première stratégie nationale de sécurité alimentaire (SNSA) est adoptée en 2003 suivant les recommandations du CILSS. La SNSA promeut l'augmentation et la diversification de la production agricole, l'amélioration des revenus des populations par une meilleure organisation du marché des aliments de base. Elle privilégie les liens entre sécurité alimentaire et décentralisation, à travers l'élaboration de plans locaux de sécurité alimentaire au niveau communal, élargissant et décentralisant le cadre institutionnel de gestion de la sécurité alimentaire.

Cependant, les jalons de la réponse aux crises alimentaires complexes ont été posés avec la création en 2004 du Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA). Fait marquant en matière de gouvernance des crises alimentaires et nutritionnelles et coïncidant avec la crise alimentaire de 2004-2005, le CSA est directement rattaché à la nouvelle présidence de la République malienne¹⁰³. En vue de « faire évoluer le concept de sécurité alimentaire et gérer des situations alimentaires plus complexes »¹⁰⁴, le CSA est en charge de la coordination interministérielle, l'orientation et le suivi de la politique de sécurité alimentaire aussi bien dans des contextes de réponses structurelles que conjoncturelles. Il élabore et met en œuvre la Politique nationale de sécurité alimentaire (PNSA). Il regroupe plusieurs entités dont la création est cependant antérieure à l'année 2000 :

- Office de produits agricoles du Mali (OPAM), créé en 1965 et en charge de la gestion du Stock national de sécurité et du Stock d'intervention de l'État ;
- Programme de structuration du marché céréalier (PRMC), créé en 1981 ;
- Système d'alerte précoce (SAP) créé en 1984 ;
- Observatoire des marchés agricoles (OMA), créé en 1993.

2013 apparaît dans l'histoire des réponses aux crises alimentaires et nutritionnelles comme une année charnière dans le développement du dispositif de prévention et de gestion de la sécurité alimentaire. **La crise sécuritaire au Mali marque des changements importants en matière de conception de la sécurité alimentaire et d'acteurs impliqués dans la gestion et la prévention des crises alimentaires.** Les ministères sectoriels se positionnent comme des acteurs clés dans la réponse aux crises alimentaires, de la nutrition, de la protection sociale et de la résilience avec l'appui des acteurs internationaux aux côtés du CSA. Ainsi, outre le ministère de l'Agriculture, le dispositif va se densifier avec la création du ministère de la Solidarité et de l'action humanitaire (MSAH)¹⁰⁵ pour répondre à l'urgence au travers de la Direction nationale du développement social (DNDS), dont le rôle est de coordonner l'intervention humanitaire et soutenir les ménages touchés par une catastrophe. Le ministère de la sécurité et de la protection civile (MSPC) est en charge de la gestion des risques et catastrophes et des services d'urgence et de secours.

Huit clusters, dont un spécifique à la sécurité alimentaire (pilote Programme alimentaire mondial et Food agriculture organisation, sous coordination de OCHA) et la Commission de réhabilitation des zones post-conflit (présidée par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et la France), **sont mis en place pour répondre à la crise humanitaire** et coordonner l'assistance aux populations. Ils interviennent au travers des Plans nationaux de reconstruction (PNR) et des plans de réponses humanitaires (HRP). En raison d'un cadre institutionnel et juridique de gestion des catastrophes insuffisant et d'un besoin de coordination des acteurs, un projet de Politique nationale de l'action humanitaire a été élaboré par le ministère de la Solidarité et de l'action humanitaire en 2014-2015. Ce projet n'a jamais abouti, la

¹⁰³ Arrivée au pouvoir du Président Amadou Toumani Touré en 2004.

¹⁰⁴ CSA (2005), *Rapport du CSA sur les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif du Sommet Mondial de l'alimentation*, mars 2005.

¹⁰⁵ Il devient dès 2013 Ministère de la Solidarité et de l'action humanitaire et de la reconstruction du Nord (MSAHRN) pour redevenir MSAH en 2016 suivant les objectifs prioritaires du gouvernement.

stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe en 2015 et la politique nationale de protection sociale étant les principales références pour intervenir dans le contexte d'urgence¹⁰⁶.

Aussi, **suite à un audit du Dispositif national de sécurité alimentaire (DNSA), réalisé en 2013**, sous financement de l'Union européenne, **des insuffisances majeures seront relevées au niveau du pilotage et de la répartition des rôles entre les acteurs**, conduisant à la réforme du DNSA avec pour objectif d'améliorer la gestion et les complémentarités entre les acteurs¹⁰⁷. Un protocole d'entente entre le CSA et les principaux partenaires techniques et financiers intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire, signé en 2015, visera à améliorer l'efficacité du dispositif et son articulation avec les mécanismes institutionnels de la nutrition, de la résilience et de la protection sociale. Le Conseil national de sécurité alimentaire devient le conseil national de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la protection sociale, en fusionnant avec le conseil national de la nutrition et celui d'orientation stratégique de la protection sociale. Le CSA assure les fonctions de secrétariat exécutif de ce conseil, avec l'appui des comités techniques respectifs et des ministères associés. Le CSA assurera le pilotage de la Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PoINSAN) adoptée en 2017.

On assistera donc à la **montée de l'agenda de la protection sociale à partir de 2013**, même si la première déclaration de politique nationale de protection sociale (PNPS) date de 2002, parallèlement au premier cadre stratégique de lutte contre la pauvreté¹⁰⁸. La mise en place du projet filets sociaux (à l'initiative de la Banque mondiale) logé au ministère des Finances en 2013) et du cadre commun sur les filets sociaux saisonniers dans le Nord du Mali, porté par ECHO en 2014 marquent les premiers grands programmes de transferts monétaires au Mali.

Le pays va, par ailleurs, développer à partir de 2013, une stratégie de résilience et de gestion des risques dans le cadre du PRP-AGIR et de la stratégie nationale de réduction des risques en 2015. Le concept de résilience fait son apparition dans un contexte de crises complexes et s'intègre à la fois dans les politiques de protection sociale et de gestion des risques et catastrophes (GRC). L'initiative AGIR, *Alliance globale pour la résilience pour l'Afrique de l'Ouest* adoptée par le Mali en 2013 (avec ses PRP - Priorités résilience pays adoptées en 2015, renouvelé en 2020), est le principal cadre politique du Mali en matière de résilience. Parallèlement, la Stratégie nationale pour la réduction des risques de catastrophe, dirigée par le ministère de la Sécurité et de la protection civile (MSPC), a été adoptée en 2015 et le Plan national de contingence du Mali a été révisé en 2021.

Interventions avant 2012

Toutefois, l'analyse des réponses apportées à chaque épisode de crise alimentaire et nutritionnelle étudié permet de spécifier les interventions mises en œuvre. Aussi, peut-on relever **les interventions mises en œuvre avant 2012** s'inscrivent entre stratégie de stockage, distribution alimentaire et politique de soutien du Gouvernement à la production agricole.

Avec la création du CSA en 2004, les opérations de lutte contre l'insécurité alimentaire se sont élargies par rapport à la logique d'intervention avant les années 2000 (Dury et Fouilleux, 2011¹⁰⁹). La création du CSA va élargir les activités de gestion des crises alimentaires jusque-là concentrées avant les années 2000 en milieu rural et dans le Nord du pays (zone désertique en déficit de production), à l'ensemble du pays, rural et urbain. L'intervention du SAP s'est étendue depuis 2005 à l'ensemble du pays.

¹⁰⁶ O'Brien C., Congrave J. Sharp K. Keita N., 2018. *Étude de cas - Protection sociale et réponses humanitaires face à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté au Mali*, in *Recherche sur les systèmes de Protection sociale réactive aux crises*, programme de recherche de Oxford Policy Management (OPM) en consortium avec Overseas development institute (ODI), financement DFID.

¹⁰⁷ CSA 2018. *Document de projet du Programme de renforcement du dispositif national de sécurité alimentaire*, mai 2018.

CSA 2016. *Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PoINSAN)*. Partie 1. Analyse diagnostique de la situation alimentaire et nutritionnelle au Mali.

¹⁰⁸ En 2006, le Ministère des Finances, au travers d'un appui de la Banque mondiale, intègre la problématique de la sécurité alimentaire dans le CSLP – cadre stratégique de lutte contre la pauvreté.

¹⁰⁹ Dury S. et Fouilleux E., 2011. « La construction des politiques de sécurité alimentaire : institutions, discours, statistiques », in Arditi C., Janin P. et Marie A., 2011. *La lutte contre l'insécurité alimentaire au Mali : réalités et faux semblants*, Ed. Karthala.

Concomitamment, le Mali a procédé au **renforcement de sa stratégie de stockage de proximité par la promotion des banques céréalières communales au travers du CSA**. En 2005, un Plan national de réponses aux difficultés alimentaires (PNRDA) des personnes et des animaux a été mis en place (CSA, 2005), associant des distributions gratuites de céréales issues du Stock national de sécurité (SNS), des ventes d'intervention faites par l'OPAM et des ventes directes par appels d'offre aux opérateurs privés¹¹⁰. Étant donné la taille du SNS (15 000 tonnes), le gouvernement a décidé de recourir à des achats massifs sur le marché international (Janin, 2011). En 2006, le programme d'activités du gouvernement consistait à la reconstitution du stock national de sécurité (35 000 tonnes), la constitution d'un stock d'intervention additionnel (34 000 tonnes de céréales en raison d'un SNS insuffisant face au besoin) et la création de 551 banques de céréales (une banque par commune). Ces banques publiques de céréales en milieu rural et urbain étaient vues comme des « *alternatives aux distributions alimentaires gratuites* » (CSA, 2005 : 14).

Pour faire face à la crise de 2007-2008 et à la hausse des prix des denrées alimentaires, **le ministère de l'Agriculture lance l'Initiative riz en 2008** qui vise à augmenter de 50% la production de riz à partir d'un processus d'intensification basé sur des subventions pour les engrais, les systèmes d'irrigation et les semences. En parallèle, des mesures d'interdiction des exportations de céréales locales et d'exonération des taxes et droit de douane du riz importé sont mises en place pour soutenir l'accès des consommateurs à l'alimentation. Ces exonérations ont eu pour effet d'augmenter fortement les importations de riz à partir de 2008 et de limiter les revenus des producteurs malgré l'Initiative riz (CSA, 2016)¹¹¹.

Entre 2004 et 2010, les principales réponses aux crises alimentaires sont ainsi liées aux programmes de développement agricole du pays dans un objectif de souveraineté alimentaire. Le CSA est en charge de la mise en œuvre du Programme national de sécurité alimentaire (PNSA¹¹²), lancé en 2005, lequel prévoyait principalement des opérations de développement agricole (appuis en termes d'intensification et de diversification des cultures, de commercialisation et de transformation des productions). Le principal bailleur en 2005 était la FAO avec le programme spécial de sécurité alimentaire (PSSA) sur financement des Pays-Bas (intensification des systèmes de productions riz et maïs notamment).

Réponses (mieux) intégrées après 2012

Face à la complexification des causes des crises alimentaires, non seulement sécuritaires mais aussi climatiques (plus grande fréquence des inondations et des sécheresses) à partir de 2012, **les réponses des acteurs se sont élargies, associant assistance alimentaire et nutritionnelle d'urgence, protection sociale et résilience**, à l'image du panorama multisectoriel des acteurs impliquées dans la gestion des crises.

Qu'il s'agisse du secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ou des programmes humanitaires, de santé et de nutrition, de protection sociale et de résilience développés pendant la période récente, les modalités d'assistance de ces acteurs reposent principalement sur les distributions alimentaires et ventes subventionnées, la distribution de produits nutritionnels, les transferts monétaires, les appuis résilience à la création d'actifs, les programmes d'alimentation scolaire, ...

Les distributions alimentaires gratuite (DAG) et les ventes subventionnées, vont par ailleurs constituer des modalités fortement mobilisées jusqu'au début de l'année 2020, bien que critiquées. Utilisées depuis 2005, des distributions alimentaires gratuites sont organisées par le CSA pendant les

¹¹⁰ Ces instruments de gestion des risques ont historiquement été promus dans le cadre du PMRC, programme de libéralisation du commerce de céréales promu en 1981 en réponse aux crises alimentaires des années 1970 et appuyé par de nombreux bailleurs. Par ce biais, le Mali a été le pays ayant bénéficié des plus grandes quantités d'aide alimentaire en nature (Arditi, 2011). En 2004, afin de favoriser une réduction du coût du dispositif, le PMRC recommandait le contraire de ce qui a été proposé par l'État, la réduction du Stock national de sécurité, la fusion du SAP et de l'OMA et le remplacement des distributions gratuites par des *food for work* ou *cash for work*.

¹¹¹ CSA, 2016. *Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PolNSAN)*. Partie 1. Analyse diagnostique de la situation alimentaire et nutritionnelle au Mali.

¹¹² PNSA 2005. *Document de programme de la période 2006-2015*.

trois mois de la soudure, quelles que soient les crises conjoncturelles aggravantes. Les vivres proviennent du système national de stockage. Le ciblage géographique est basé sur les résultats du cadre harmonisé et les données du système d'alerte rapide. Le choix des ménages ayant-droit repose sur un ciblage de type communautaire (approche HEA). L'assistance alimentaire étant mise en œuvre par un réseau d'ONG, le programme de distribution du CSA a, dans une certaine mesure, peu souffert de la fermeture des services techniques de l'État au niveau déconcentré et a moins subi d'interruption totale pour raison sécuritaire.

L'évaluation de la performance des plans nationaux de réponses en 2016 et 2017 (Due-Mali, 2017)¹¹³ souligne que les distributions alimentaires gratuites, uniquement réalisées pendant les mois de soudure, sont très insuffisantes en quantité distribuée et en couverture de population par rapport à l'ampleur des besoins (O'Brien et al., 2018)¹¹⁴. **Les transferts monétaires arrivent ainsi comme une modalité majoritairement adoptée en 2024**, bien qu'ayant déjà été expérimentés dans le cadre de la mise œuvre des programmes d'ECHO en 2014. En 2017, la politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle appelle à généraliser la modalité du transfert monétaire. Depuis ces 7 dernières années, cette modalité (cash ou coupon) est largement adoptée par les acteurs humanitaires, pour des raisons d'efficacité (réponses aux besoins alimentaires et non alimentaires des personnes) et d'efficacité (programme moins coûteux). Ainsi, le Programme alimentaire mondial (PAM) diminue significativement le niveau d'approvisionnement alimentaire passant de 18 000 tonnes en 2018 à 6 000 tonnes en 2023 (PAM, 2024)¹¹⁵. Selon le bilan 2023 du cluster « sécurité alimentaire », 86% des personnes ayant perçu une assistance alimentaire ont bénéficié des coupons davantage pour des raisons sécuritaires et 9% des transferts monétaires multi-usagers (dans les zones moins sujettes à l'insécurité et où les marchés fonctionnent davantage). Seules 4% des personnes assistées ont reçu des distributions alimentaires. La digitalisation des paiements est une étape souhaitée par les acteurs et les populations (Banque mondiale, 2022)¹¹⁶.

En complément des réponses aux crises alimentaires et nutritionnelles, le dispositif s'est étoffé de programmes de protection sociale adaptative à partir de 2013, considérés comme une approche intégrée de l'urgence à la résilience. Lancé en 2013, le projet de filets sociaux est intervenu dans 135 communes situées sur l'ensemble du pays (70 000 ménages). Actif jusqu'en 2022, les ménages ayant-droit percevaient des transferts monétaires réguliers et des transferts additionnels, en cas de choc, des subventions pour adhérer à une mutuelle de santé, des subventions au démarrage des activités productives et la participation à des travaux publics. Les programmes de Cadre commun sur les filets sociaux saisonniers - CCFS en 2014 (soutien annuel à 40 000 ménages sur 37 communes)¹¹⁷ puis CCTS en 2016 (transferts monétaires sociaux pluriannuels plus importants avec une composante résilience) de ECHO a eu pour objectif de fournir un modèle pour un programme national de transferts sociaux au Nord Mali et de passer d'un système de distributions alimentaires (redéfinies annuellement) à un système de transferts monétaires (prévisibles) pouvant être élargis en cas de chocs alimentaires.

Dans une approche de type « Nexus humanitaire-développement », les acteurs mènent parallèlement à leurs programmes de transferts monétaires soudure des **programmes de résilience afin de renforcer les moyens d'existence** des communautés rurales (*food for asset*). Les PNR de l'État ont intégré progressivement des activités résilience dans les modalités de réponse (subvention et distribution d'intrants aliment pour bétail et de transfert monétaire).

¹¹³ DUE-Mali, 2017. *Evaluation des plans nationaux de réponses aux difficultés alimentaires et nutritionnelles de 2015 et de 2016 au Mali. Rapport final*. Financement de la Délégation de l'Union européenne au Mali.

¹¹⁴ O'Brien C., Congrave J. Sharp K. Keita N., 2018. Étude de cas - Protection sociale et réponses humanitaires face à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté au Mali», *Recherche sur les systèmes de Protection sociale réactive aux crises*, programme de recherche de Oxford Policy Management (OPM) en consortium avec Overseas development institute (ODI), financement DFID.

¹¹⁵ PAM, 2024. . Évaluation du plan stratégique de pays du PAM Mali 2020-2024.

¹¹⁶ Banque mondiale, 2022. *G2PxMali – Evaluation de transferts sociaux mobiles au Mali*. Rapport final, 18 mars 2022.

¹¹⁷ Boulardot V., 2014. *Projet du Cadre commun sur les filets sociaux saisonniers au nord du Mali, régions de Tombouctou et Gao*. Document de capitalisation.

RAPPORT FINAL
« INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU SAHEL CENTRAL »

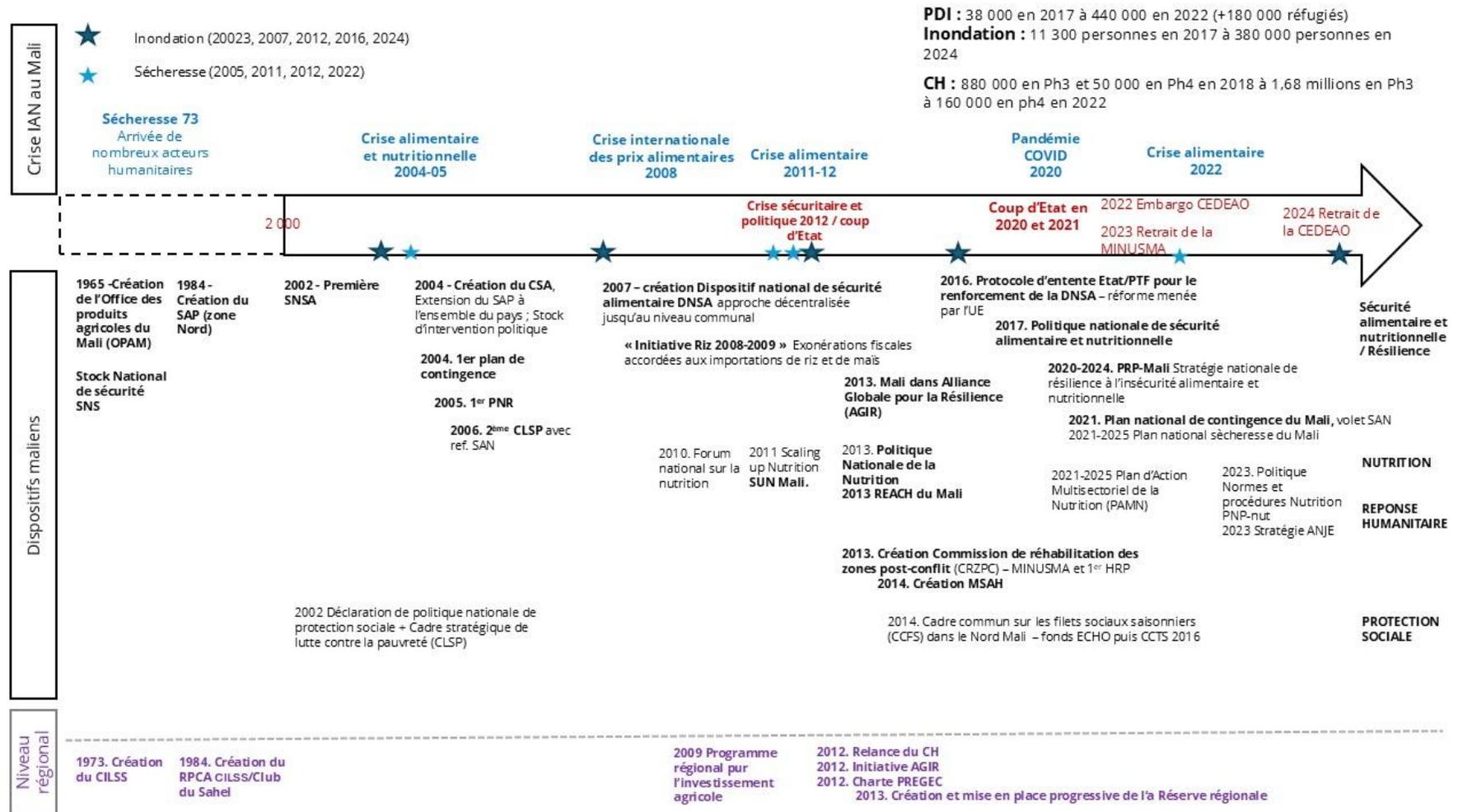


Figure 22. Chronologie des crises et évolution du Dispositif national de prévention et de gestion des crises au Mali entre 2000 et 2024

Tableau 5. Synthèse des dispositifs de réponse au Mali

Période	Niveau institutionnel et organisationnel	Niveau stratégique et financier	Niveau opérationnel et des pratiques
Avant 2004	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernance de la gestion des crises alimentaires autour de l'OPAM, du PRMC et du SAP 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des crises rurales au Nord du pays Stratégie autour de la régulation du marché des denrées agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> Assistance alimentaire en nature : Ventes à Prix Modéré, Distribution Gratuites Ciblées
2004-2012	<ul style="list-style-type: none"> Création du CSA rattachée à la présidence de la république malienne. Ministère de l'Agriculture conserve une place centrale en matière de gouvernance des crises alimentaires Des ONG opératrices des interventions du CSA 	<ul style="list-style-type: none"> Approche agricole de la réponse vers un objectif de souveraineté alimentaire Approche décentralisée des structures de gouvernance Fonds communs sectoriels (sécurité alimentaire, santé, éducation, etc.), contribution donateurs très majoritaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Promotion de la stratégie de stockage de proximité Programme de développement agricole Initiative riz versus exonération de droits de douanes sur les importations
2012-2024	<ul style="list-style-type: none"> Création du MSAH, engagement des acteurs humanitaires Tension entre la division urgence et protection sociale du MSAH Elargissement des responsabilités du CNSA avec pris en compte des objectifs de nutrition et de la protection sociale 	<ul style="list-style-type: none"> Approche de la vulnérabilité multisectorielle de l'insécurité alimentaire. Elargissement des fonds communs aux crises (fonds de stabilisation et de résilience, fonds humanitaires, fonds COVID-19) Création du Fonds commun des donateurs en 2014 dont Fonds commun pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle Tendance au désengagement des financements humanitaires Ressources peu prévisibles 	<ul style="list-style-type: none"> Remise en question des DAG Tentative d'harmonisation des modalités d'intervention, peu durable jusqu'ici : utilisation majoritaire des transferts monétaires par les acteurs et efforts en matière de ciblage avec l'investissement dans le RSU. Réponse concentrée sur la soudure ; Plaidoyer pour aller vers des programmes prévisibles pluriannuels (résilience, protection sociale) plutôt que appuis annuels.

En 2022, les activités menées dans la cadre d'appui au moyen d'existence ont été financées par le premier paiement du mécanisme *African risk capacity* (ARC). Le PAM est un acteur central des approches intégrées résilience avec la mise en œuvre de paquets d'activités résilience qui combinent des appuis soudure, nutritifs, d'alimentation scolaire et d'appuis productifs au Mali et dans de nombreux pays du Sahel (avec une approche pilote dans 20 communes). Des **synergies entre les activités urgence, réhabilitation et développement sont recherchées mais elles restent encore faiblement coordonnées**. Les réponses résilience post-RRM (prise en charge des populations déplacées sur le plus long terme) sont très insuffisantes, et représentent un défi majeur, que ce soit en termes de financement et de bailleurs engagés comme de faisabilité concrète en zone de conflit.

Au-delà de la multiplicité des interventions et modalités mobilisées, **des besoins humanitaires restent non couverts avec des répartitions inégales entre les communes prioritaires**. De manière globale et selon les bilans annuels récents du cluster sécurité alimentaire, les interventions humanitaires atteignent un nombre élevé de personnes, mais couvrent faiblement les besoins, en raison principalement du manque de ressources financières¹¹⁸.

L'évaluation du plan stratégique de pays du PAM Mali 2020-2024 corrobore ces conclusions. Les mécanismes de réponse rapide (RRM) semblent permettre une **bonne coordination géographique des opérations humanitaires adressées aux populations forcées ou déplacées par le conflit**. Mais l'accessibilité des communes est extrêmement aléatoire d'une année à l'autre et cette situation d'instabilité a été exacerbée par le retrait de la MINUSMA en 2023. En 2022, 6 communes prioritaires n'ont reçu aucune assistance ; 216 communes reçoivent des rations déficitaires. Inversement, 100 communes deviennent des lieux de concentration d'opérations humanitaires et reçoivent de façon excédentaire l'assistance (nombre de population éligible dépassé, ration complète ou excédentaire)¹¹⁹. Ces situations d'inégalité entre communes concernent tout aussi les appuis en termes de résilience (seuls 86 communes sur 143 identifiées prioritaires recevront un tel appui en 2022). Au niveau communautaire, les programmes d'aide ont un rôle non négligeable de cohésion sociale lorsqu'ils facilitent le « manger ensemble » (PAM, 2024).

Comme pour le cas du Niger, **la frise chronologique des crises et des réponses nationales apportées par le biais du Dispositif national de prévention et de gestion des crises** (Figure 22) révèle une sorte d'état permanent **d'adaptations et de réajustements**. On relève combien, in fine, les initiatives stratégiques régionales en matière de sécurité alimentaire orientent de façon déterminante la politique nationale de sécurité alimentaire au niveau du Mali.

5.1.3. Cas du Niger

La mise en place du Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaire dans sa configuration actuelle est étroitement liée à l'histoire des crises alimentaires successives qu'a traversées le Niger, ainsi qu'aux dynamiques impulsées au niveau régional, avec notamment la création en 1973 du Comité inter-états de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS). Les systèmes d'intervention publique dans les pays du Sahel sont à leur origine fondés sur les mécanismes de coordination entre les bailleurs et le gouvernement mis en place au cours des années 1980, pour accompagner les processus de libéralisation du secteur céréalier. Visant initialement la gestion (et les réformes) des offices céréaliers nationaux et de l'aide alimentaire, ces mécanismes se sont progressivement investis dans la prévention et la gestion des crises alimentaires dans le contexte de sécheresses et de déficits céréaliers récurrents (Egg et al., 2006)¹²⁰.

En 1989, le Système d'alerte précoce (SAP) est créé, rattaché à la Primature. Il gère les fonctions « d'information et de gestion des crises ». A partir de 1998, la fonction « gestion des crises » est confiée à la Cellule crises alimentaires (CCA) créée pour garantir l'indépendance de l'information

¹¹⁸ En 2023, selon le bilan du cluster, 70% des bénéficiaires de l'assistance alimentaire pendant la période de soudure ont reçu une demi-ration pendant 2 mois contre une réponse idéale attendue de 100% de la ration pendant 4 mois pour les plus vulnérables.

¹¹⁹ Afin de réduire les risques de tension communautaire, la recommandation est de réduire la ration (de moitié) pour atteindre l'intégralité des populations éligibles, pour des raisons de cohésion sociale.

¹²⁰ Egg J. et al., 2006, *Evaluation du dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires du Niger durant la crise de 2004-2005*, IRAM.

sur la sécurité alimentaire et son autonomie vis-à-vis des enjeux de mobilisation et de réponse (Egg et al., 2006 ; Michiels et al., 2007)¹²¹.

Au cours de la décennie 1990, le Niger est en effet considéré comme le pays du Sahel qui rencontre le plus de difficultés dans la coordination des actions de sécurité alimentaire. La politique de sécurité alimentaire y est confondue avec les questions d'urgence, l'aide alimentaire (et les ventes à prix modéré) y joue un rôle prépondérant, avec une interférence de considérations politiques. L'information sur les déficits est sujette à polémique et la gestion du stock national de sécurité est parfois conflictuelle entre l'État et les bailleurs. Les donateurs ont eux-mêmes des difficultés importantes à se coordonner entre eux. Pour remédier à cette situation, une initiative commune du gouvernement du Niger, de la Commission européenne et de la France en particulier, permet de relancer la coopération des acteurs sur la sécurité alimentaire. Un « relevé de conclusion », en décembre 1998 (puis amendé en 1999), instaure un mécanisme de concertation-coordination rapprochée entre l'État et les donateurs au sein du Dispositif. Depuis cette date il n'a pas été remis en cause et il a connu, notamment depuis 2001, un essor important.

Dans la foulée de la crise alimentaire 2004-2005 et des nombreux enseignements tirés¹²², **un accord cadre État-donateurs est signé en 2005**, rassemblant 13 partenaires techniques et financiers du secteur (coopérations bi- et multilatérales, agences des Nations Unies) qui définit la structure et les règles de fonctionnement du Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNP-GCA). Cet accord-cadre **installe des mécanismes de gouvernance** (via le Comité restreint de concertation présidé par le directeur de cabinet du Premier Ministre et le Comité élargi de concertation) et un espace de dialogue appréciable entre le gouvernement et ses partenaires. Il comprend également la mise en place d'un Fonds commun rénové des donateurs (FCD) du dispositif, alimenté par les différents partenaires contributeurs à la réponse. Cette collaboration rapprochée a permis la mise en place et l'amélioration progressive d'outils de planification et de coordination des interventions. Elle a également servi de base à la mutualisation des financements dédiés à l'atténuation et la prise en charge de l'insécurité alimentaire. Elle a également permis de faire évoluer l'organisation interne du dispositif et d'impulser diverses réformes structurantes.

Evolution depuis 2005

La crise de 2005 et sa gestion par le DNP-GCA a donné lieu à de nombreuses analyses a posteriori pour en tirer les enseignements. L'accord-cadre et le FCD ont permis une dynamique favorable mais les évolutions concrètes se sont faites progressivement au gré des circonstances et des priorités du dialogue multi-acteurs.

Au niveau organisationnel, le DNP-GCA s'est doté d'organes complémentaires au système d'alerte précoce (SAP) et à la cellule crise alimentaire (CCA). En 2012, le Secrétariat permanent chargé d'assurer la coordination et la cohérence globale de l'action des différentes structures internes au dispositif a été créé. Il est aussi chargé d'animer le dialogue avec les partenaires techniques et financiers (PTF), alors que les compétences d'analyse, d'alerte et de réponse opérationnelle (et donc la gestion effective de la majeure partie du budget du DNP-GCA) sont directement assurées par les cellules techniques (Cherif, 2018¹²³). Le Secrétaire permanent est le relai entre la Primature et l'organisation, et le référent pour les PTF, mais avec une influence limitée faute de fonction de supervision des coordinateurs des cellules qui demeurent chacune sous l'autorité directe du Cabinet du Premier Ministre.

¹²¹ Michiels D. et Egg J., Blein R. et Delpuech F., 2007. *Les politiques de prévention et de gestion des crises alimentaires. Enseignements de la crise du Niger de 2005*, MAEE-DGCIID, 92 p. http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Rapport_Niger.pdf.

¹²² Voir notamment *Les politiques de prévention et gestion des crises alimentaires, enseignements de la crise du Niger de 2005*, Juin 2007, IRAM.

¹²³ Cherif, C.C., 2018. *Audit Institutionnel et Organisationnel du Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires de la République du Niger*.

En 2016-2017, **la cellule filets sociaux (CFS)** est créée aux côtés de la CCA et du SAP. Cette création est justifiée par la prise de conscience de l'enjeu de la vulnérabilité chronique à l'insécurité alimentaire due à la pauvreté, en dépit de l'existence depuis plusieurs années d'un programme « Filets sociaux » d'ampleur financé par la Banque mondiale, sous la tutelle directe du cabinet du Premier Ministre. La CFS **sera désormais l'instrument pour essayer** d'institutionnaliser ces pratiques et **construire un lien entre la réduction de la vulnérabilité chronique** via des filets sociaux prévisibles et pluriannuels d'une part, **et la réponse de la CCA à l'insécurité alimentaire conjoncturelle**, notamment en période de soudure, pour les populations les plus affectées d'autre part. Cette articulation peine néanmoins à se concrétiser, le Secrétariat permanent ayant une influence limitée sur le mandat et l'action des cellules (Figure 23). Le cadrage stratégique ci-dessus va inspirer l'élaboration de la stratégie du DNP-GCA pour la période 2021-2025.

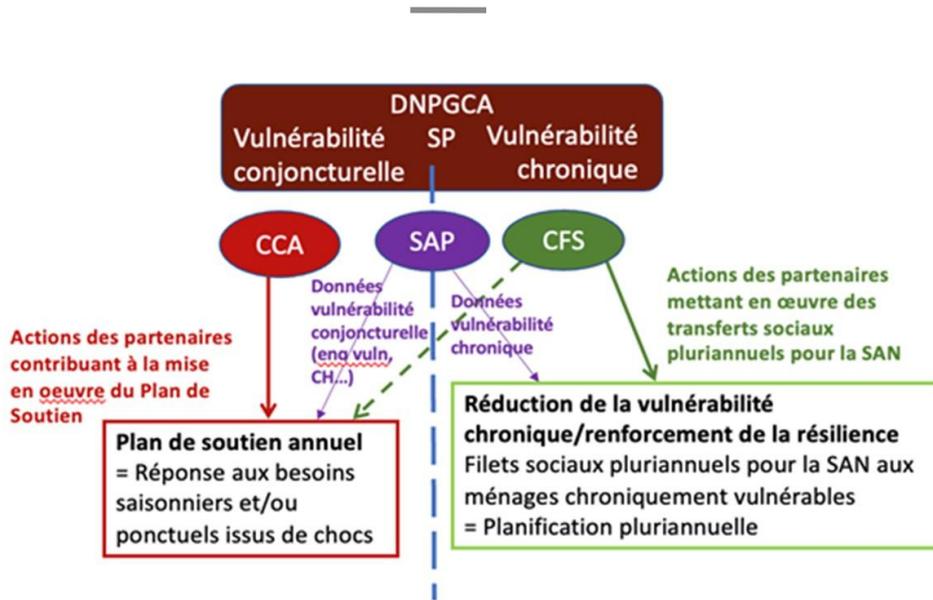


Figure 23. Réorganisation stratégique attendue des actions du DNP-GCA au Niger (2028)

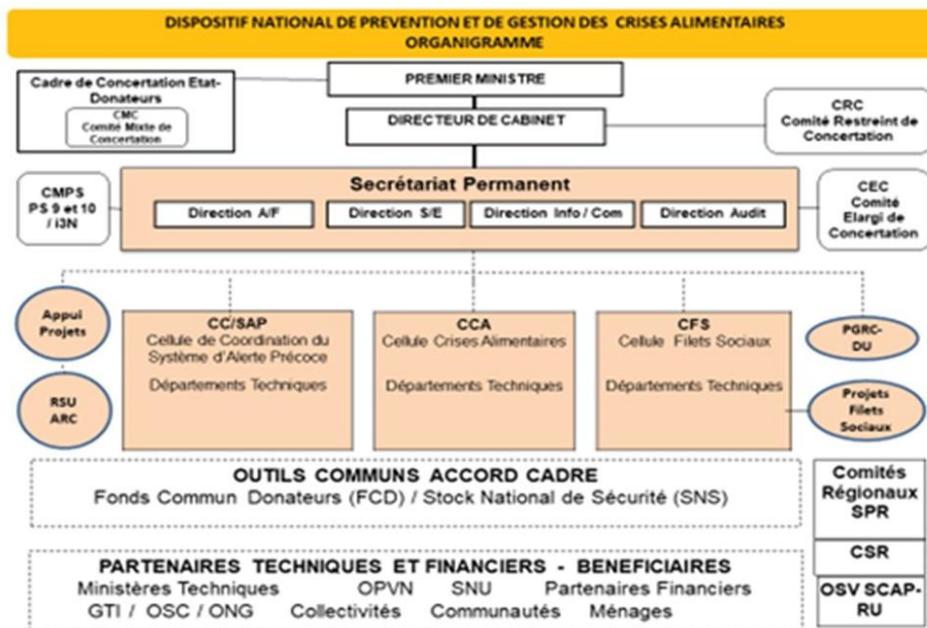


Figure 24. Organigramme du Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNP-GCA) au Niger

En parallèle, au cours des 10 dernières années, **le processus de déconcentration du dispositif et de collaboration avec les collectivités territoriales se formalise**, via le mandat des comités régionaux de prévention des crises alimentaires, ainsi que des comités communaux. Mais la planification et le suivi restent centralisés et le suivi comptable (à partir des ressources du FCD transférés au niveau régional) des dépenses s'avère fastidieux avec plusieurs communes et ONG locales impliquées dans la mise en œuvre des opérations (Figure 24).

L'organigramme du DNP-GCA de 2021 présente une architecture densifiée par les comités régionaux présidés par les SGA des gouvernorats et soutenus par les secrétaires permanents régionaux

(SPR), les comités sous-régionaux présidés par les préfets et les comités communaux et observatoires de suivi de la vulnérabilité qui se situent au niveau des communes. Le schéma met également en évidence les projets et programmes placés sous la tutelle du DNP-GCA, mais dont la présidence des comités de pilotage relève directement du cabinet du Premier Ministre (Chérif, 2018).

Au niveau technique et opérationnel, la cellule de coordination du système d'alerte précoce (CC/SAP) alimentée par diverses données et enquêtes, produit chaque année en concertation avec les acteurs non-étatiques du secteur, l'analyse situationnelle et l'estimation de l'insécurité alimentaire attendue dans les mois à venir.

La crise alimentaire de 2005, et notamment celle de 2012, relancent des constats importants concernant l'analyse de l'insécurité alimentaire :

- la corrélation importante entre insécurité alimentaire et prix et les dynamiques de marché concernant les céréales de base ;
- le fait que les différents systèmes de moyens d'existence et catégories socioéconomiques de la population sont diversement affectées.

Les capacités d'alerte évoluent significativement au cours de la période 2014-2018, notamment sous l'impulsion du Comité régional du Cadre harmonisé qui propose de moderniser et d'harmoniser les méthodes et pratiques dans les pays de la région. Deux (02) exercices d'analyse sont réalisés, en novembre et mars, afin de produire des informations consensuelles concernant l'acuité et l'ampleur de l'insécurité alimentaire dans les différents pays du Sahel, puis plus largement de la région Afrique de l'ouest. Au Niger, un dialogue technique constructif se met en place entre les acteurs impliqués et une CC/SAP qui marque un intérêt pour les innovations méthodologiques et le développement des partenariats techniques concernant l'évaluation de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les données sur la campagne agricoles et pastorale produites par le ministère de l'Agriculture et de l'Elevage et les données sur les prix et les marchés fournies par le Système d'information sur les marchés agricoles et de bétail (SIMAB) sont systématiques intégrées, de même que les données issues des enquêtes nutritionnelles et des admissions dans les centres de récupération nutritionnelle. Des enquêtes quantitatives sur la vulnérabilité des ménages sont réalisées annuellement, le cadre d'analyse de l'économie des ménages (HEA) exploité, et des exercices ad hoc réalisés lorsque cela est nécessaire, par exemple pour estimer l'effet de la pandémie de Covid-19 sur l'insécurité alimentaire en milieu urbain et rural etc. Ainsi, **le système d'alerte rapide du Niger est reconnu depuis plus de 10 ans comme produisant des données particulièrement fiables et pertinentes** dans la sous-région d'Afrique de l'ouest.

Sur la base de ce diagnostic chiffré produit annuellement par le SAP, la CCA élabore un plan de soutien annuel aux populations vulnérables, planifie et budgétise la réponse aux besoins alimentaires, nutritionnels et en appui aux moyens d'existence identifiés. Le plan de soutien inclut les activités de suivi, d'atténuation, de réponse à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (en période de soudure mais également celle résultant des inondations et des mouvements de population) et de relèvement des moyens d'existence. Il est mis en œuvre :

- par le DNP-GCA sur financement du Fonds commun des donateurs et du budget national, notamment à travers :
 - les opérations de la CCA, telles que le *cash for work* (CFW) dans le cadre de travaux à visée environnementale et productives, les distributions gratuites de céréales (DGC) grâce au Stock national de sécurité et les distributions de supplémentation nutritionnelle pour les femmes enceintes et allaitantes et les enfants de moins de 5 ans (céréales et farines enrichies en micronutriments) ;
 - les opérations de ventes de céréales à prix modéré (VPM) grâce aux stocks prélevés sur la Réserve alimentaire de sécurité.
- par certains ministères concernés par le secteur, notamment : le ministère de l'Agriculture (distributions de semences aux ménages vulnérables, surveillance et lutte pour les ravageurs des

cultures...), le ministère de l'Élevage (ventes à prix modéré d'aliments pour bétail, campagne de déstockage stratégique ou d'urgence ou encore de lutte contre les épizooties lorsque nécessaire), le ministère de l'Environnement (opérations de *cash for work*/travaux à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) dans le cadre des ouvrages de restauration des terres, de lutte contre l'érosion des sols et les espèces envahissantes etc.), le ministère de la Santé (planification et coordination des opérations de prise en charge de la malnutrition aiguë dans les centres de récupération nutritionnelle au sein des centres de santé...);

- par les agences des Nations unies et les ONG nationales et internationales, qui fournissent à la CCA les informations sur le type et les volumes des interventions prévues, ainsi que les zones ciblées afin d'assurer une coordination des opérations et assurer la meilleure couverture possible pour le plus grand nombre. Tout comme le SAP a su faire évoluer ses pratiques et les indicateurs suivis pour évaluer l'insécurité alimentaire, la CCA, grâce au dialogue technique avec les acteurs du secteur, a régulièrement été amenée à interroger la pertinence et le coût-efficacité de ses opérations.

Au fil du temps, les évaluations diverses ont notamment mis en évidence la nécessité de/d' :

- améliorer les pratiques de ciblage des bénéficiaires des DGC, en s'inspirant de l'approche HEA et en harmonisant la méthodologie avec les autres acteurs ;
- adapter davantage certaines pratiques aux spécificités du milieu pastoral ;
- envisager une diversification des rations alimentaires, voire envisager l'assistance alimentaire en espèces (*cash*), celles-ci sont restées jusqu'à date uniquement en nature et composées de céréales sèches (mil) ;
- renforcer les actions d'atténuation et de soutien aux moyens d'existence des ménages les plus vulnérables dans une logique de renforcement de la résilience ;
- veiller à mesurer l'efficacité des opérations de CFW sur l'environnement et sur la restauration des terres en particulier ;
- mieux articuler le recours aux différents instruments d'intervention, et notamment la complémentarité filets sociaux pluriannuels-CFW-prévention de la malnutrition-assistance alimentaire saisonnière ;
- améliorer le suivi et l'évaluation des effets de ses opérations, sur la sécurité alimentaire à court et moyen termes.

Malgré le niveau appréciable de concertation entre les acteurs de la sécurité alimentaire contribuant à la mise en œuvre du Plan de soutien, certaines pratiques de la CCA évoluent très peu. On constate des **cas de résistance aux changements spécifiques expliqués par des raisons politiques ou des contraintes opérationnelles** considérées comme indépassables par la CCA, notamment :

- le recours aux transferts monétaires pour l'assistance alimentaire, longtemps suggéré mais jamais concrétisé ;
- la réduction des volumes vendus à prix modéré pour privilégier d'autres mesures d'atténuation ciblant davantage les ménages les plus vulnérables ;
- la coordination entre la CCA et la CFS pour combiner filets sociaux et assistance alimentaire de manière plus rationnelle.

Pour illustrer cette ambivalence entre la volonté affichée de faire évoluer certains instruments d'une part et la persistance des pratiques « historiques » d'autre part, on peut citer les recommandations d'une évaluation des opérations de DGC de la CCA réalisée en 2014 :

« Le DNP-GCA se trouve à un moment charnière où un choix stratégique doit être opéré. Soit il décide de réaliser un saut qualitatif aux opérations DGC en investissant dans les compétences et en privilégiant l'efficacité de la réponse, soit le souci de rationaliser les coûts prend le pas et un compromis devra s'imposer entre les progrès possibles et les performances souhaitées » (Michiels et al., 2015).

Dans le cadre de cette réflexion, le Niger dispose d'atouts majeurs dont le DNP-GCA constitue l'expression : la mutualisation de moyens, la coordination des acteurs ainsi que la capitalisation d'expériences mises en commun. Si des progrès notables ont été faits dans le domaine de la nutrition et de l'adaptation au milieu pastoral, la plupart des voies d'améliorations suggérées de manière récurrente ces 10 dernières années n'ont pas été significativement mises en œuvre (Michiels et al., 2015).

Au niveau financier, les actions du DNP-GCA et plus largement de **réponse à l'insécurité alimentaire conjoncturelle** sont coûteuses et **ont vu globalement leur budget augmenter considérablement au cours des 20 dernières années**, du fait du nombre important de personnes affectées. Leur financement a toujours été un enjeu crucial, notamment pour assurer une certaine prévisibilité des financements pour une précocité des interventions, à un volume adapté aux besoins.

Le mode de financement du DNP-GCA et de ses opérations ont connu des évolutions importantes au fil du temps et notamment depuis la création du Fonds commun des donateurs (FCD) en 2005. Pendant près de 10 ans le FCD a été régulièrement abondé par les partenaires signataires de l'accord-cadre et a constitué l'essentiel des ressources de fonctionnement et des opérations du DNP-GCA. Parmi les principaux contributeurs, l'Union européenne et les États membres (coopérations bilatérales) à travers les programmes de coopération « classiques » ou dans le cadre d'enveloppes exceptionnelles lors d'années de crises importantes, ont accompagné leurs financements d'un dialogue politique pour susciter, entre autres réformes, un engagement financier croissant de l'État du Niger pour le DNP-GCA.

Sur la période 2012-2016, la contribution financière de l'Union européenne était, par exemple, en moyenne de 15 millions d'euros par an (environ 10 milliards de francs CFA), permettant une reconstitution régulière du Stock national de sécurité destinés aux DGC en période de soudure. Les frais de fonctionnement du DNP-GCA eux-mêmes étaient alors en grande partie assurés par des devis-programmes ou approche-projets, contribuant par exemple directement à la prise en charge de personnels recrutés. De telles modalités de financement, si elles ont été déterminantes pour la performance et la réputation du DNP-GCA dans la sous-région, s'avèrent peu pérennes et ne permettent pas de démontrer un leadership assumé de l'État sur le secteur.

A partir de 2014-2016, des réformes plus globales, ont contribué à faire évoluer la situation du DNP-GCA, d'abord avec la mise en place du « compte unique » au Trésor puis avec l'opérationnalisation de la réforme de la gestion des finances publiques. **Le Niger adopte pleinement en 2018 l'approche Budget-programme comme outil de programmation budgétaire** (conformément aux directives de l'UEMOA en la matière) pour promouvoir de meilleures lisibilité et efficacité de la gestion des finances publiques. Le budget du DNP-GCA inclus dans les documents de programmation de la Primature, doit être alimenté par le Trésor et le Secrétaire permanent en est l'ordonnateur délégué. Parallèlement certains bailleurs, notamment l'Union européenne, premier contributeur au FCD, font évoluer leurs financements vers des modalités d'appui budgétaire, ne faisant plus transiter les fonds alloués au DNP-GCA par le compte du FCD (logé dans une banque commerciale) mais en les versant directement au Trésor. Cette évolution visait à encourager l'accélération de la réforme des finances publiques et à **susciter un engagement financier direct de l'État du Niger vers le DNP-GCA via le budget national, dans l'objectif de pérenniser et systématiser ses allocations**. L'enjeu est important puisqu'il s'agit de maintenir les capacités d'action et la crédibilité du DNP-GCA tout en recourant davantage aux financements domestiques.

Sur la période 2018 à 2023, le DNP-GCA a globalement réussi à mobiliser les fonds nécessaires à la reconstitution du Stock national de sécurité sur le budget national (parfois de manière tardive et peu prévisible, ce qui renchérit les coûts du fait d'achats de céréales à un moment où elles sont plus chères), mais est resté dépendant du FCD pour de nombreuses autres dépenses, notamment pour faire face aux frais de mise en œuvre de ses opérations (transports, ciblage, suivi etc.), alors même que les contributions directes des partenaires au FCD se sont considérablement réduites sur la période. La question du financement du DNP-GCA et du maintien d'un dialogue politique et technique sur ces sujets, qui doit contribuer à concilier qualité et coût-efficacité de la réponse,

était devenue particulièrement sensible, avant même le changement politique survenu à la mi-2023.

Stratégie 2021-2025

En 2011, le Niger initie la politique dite des 3N (le Niger nourrit les Nigériens) visant à **inscrire la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le développement agricole durable (SANDAD) comme priorité nationale**. Elle mettait notamment en avant le besoin d'agir simultanément sur les déterminants structurels et conjoncturels de l'insécurité alimentaire en orchestrant mieux les efforts des différentes institutions et de leurs partenaires. L'initiative reposait sur 5 axes stratégiques :

1. Accroissement et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques ;
2. Approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains en produits agricoles et agro-alimentaires ;
3. Amélioration de la résilience des populations face aux changements climatiques, crises et catastrophes ;
4. Amélioration de l'État nutritionnel des nigériens ;
5. Animation, coordination de l'Initiative 3N et impulsion des réformes.

Dans le cadre des plans d'action quinquennaux successifs de l'Initiative 3N, la mise en œuvre et la gouvernance de l'axe 3 ont été confiées au DNP-GCA, en vue d'opérationnaliser les leçons apprises de la gestion des crises alimentaires passées et susciter les évolutions institutionnelles et opérationnelles nécessaires à l'amélioration de l'action du DNP-GCA dans le domaine de la prévention et de la gestion de l'insécurité alimentaire. **Il s'est avéré nécessaire** pour accompagner ces évolutions **de doter le DNP-GCA d'une stratégie de référence** (Figure 25). Celle-ci a été élaborée en 2020, en impliquant les partenaires et les acteurs du sous-secteur, pour couvrir la période 2021-2025 (DNP-GCA, 2021).



Figure 25. Schéma des objectifs de la stratégie 2021-2025 du DNP-GCA au Niger

Dans le cadre de cet exercice, le DNP-GCA a défini sa vision qui est de « contribuer à bâtir une résilience renforcée des ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale, en menant de manière complémentaire : i) des actions d'anticipation, d'atténuation, de réponse d'urgence et de relèvement pour faire face aux effets des crises, afin de sauver des vies et de sauvegarder les moyens d'existence des ménages d'une part et ii) des actions de réduction des facteurs de vulnérabilité chronique des ménages les plus pauvres d'autre part. Cette combinaison d'actions à court, moyen et long termes, est coordonnée au sein d'une structure disposant d'un programme propre, elle valorise l'alignement des interventions des partenaires et contribue à la mise en œuvre d'une approche nexus urgence-développement.

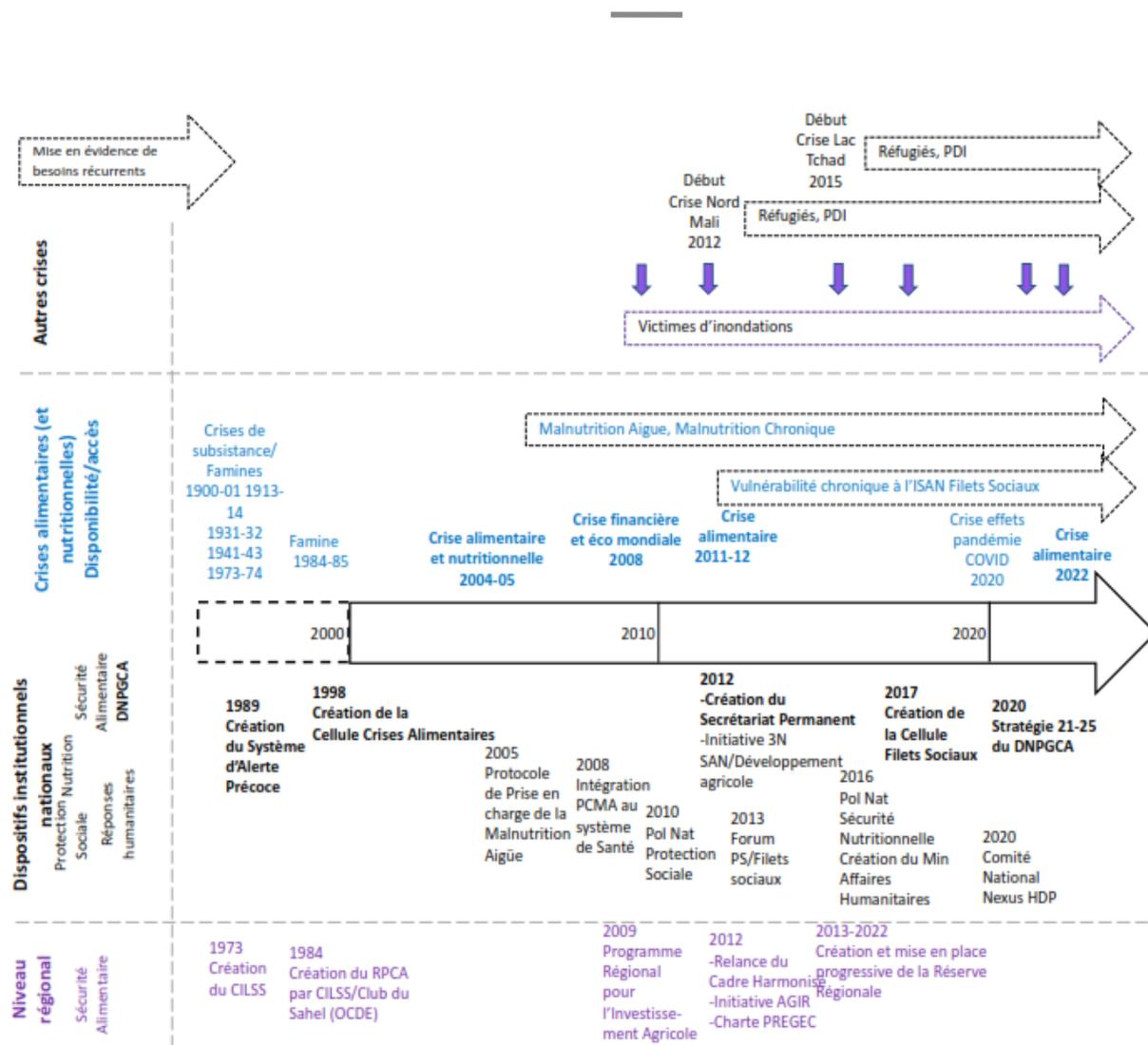


Figure 26. Chronologie des crises et évolutions du Dispositif national de prévention et de gestion des crises et autres institutions connexes au Niger

Tableau 6. Synthèse des dispositifs de réponse au Niger

Période	Niveau institutionnel et organisationnel	Niveau stratégique et financier	Niveau opérationnel et des pratiques
1998-2005	<ul style="list-style-type: none"> SAP puis CCA logé à la Primature Rôle important de l'Office des produits vivriers du Niger (stocks céréales) 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement du partenariat des acteurs autour du SAP/CCA Accord cadre État-donateurs, Fonds commun des donateurs 	<ul style="list-style-type: none"> Assistance alimentaire en nature : Ventes à Prix Modéré, Distribution Gratuites Ciblées
2005-2012	<ul style="list-style-type: none"> Création du Secrétariat permanent du DNP-GCA comme interlocuteur des partenaires et pour renforcer la cohérence des actions d'alerte, d'atténuation et de réponse 	<ul style="list-style-type: none"> Opérationnalisation des dispositions de l'AC et du FCD, Manuel de procédures Prise en compte de l'atténuation/prévention des crises 	<ul style="list-style-type: none"> Intégration progressive des besoins nutritionnels et de la réponse (prévention et prise en charge) par les acteurs Renforcement de l'alerte et diversification des indicateurs de suivis (bilan pastoral, prix, marchés...)
2012-2017	<ul style="list-style-type: none"> DNP-GCA logé à la Primature sous la tutelle du Cabinet du PM mais sans lien hiérarchique SP/Cellules Accompagnement des réformes par le Haut-Commissariat à l'Initiative 3N (Présidence) Création cellule Filets sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> Financement quasi intégral par le FCD (opération) et via des projets (fonctionnement) Au niveau régional DNP-GCA considéré comme une « référence » pour l'alerte et la réponse Plans de réponse « inclusif » des sous-secteurs (résilience, nutrition, élevage) et des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite de l'amélioration du suivi et de l'alerte (intégration HEA, nutrition...), mise en place progressive des exercices périodiques d'analyse selon le Cadre harmonisé Systématisation des mesures d'atténuation (cash for work à visée environnementale), intégration des VPM d'aliments pour bétail Accompagnement technique du niveau régional (CILSS, AGIR...)
2017-2023	<ul style="list-style-type: none"> Tentative de renforcement des prérogatives du SP sur les Cellules (mais sans évolution de la structure institutionnelle et juridique) 	<ul style="list-style-type: none"> Réforme des finances publiques, appui budgétaire UE, augmentation des financements « domestiques » Réduction des approches projets et des contributions au FCD Intégration des filets sociaux pluriannuels dans le Plan de Soutien (vulnérabilité chronique à l'insécurité alimentaire) Élaboration de la stratégie 2021-2025 du DNP-GCA 	<ul style="list-style-type: none"> Début des achats locaux aux petits producteurs (pour une partie de la reconstitution du système national de stockage) Renforcement de la coordination CCA/autres acteurs Recherche de synergies cash/vivres, réponse de soudure/filets sociaux

Cette vision a ensuite été déclinée en objectifs dont chacun est associé aux principaux organes du DNP-GCA (SP, SAP, CCA, CFS). La stratégie est accompagnée d'un plan opérationnel et d'une feuille de route de réformes devant renforcer les institutions et la modernisation des pratiques du DNP-GCA, notamment un meilleur coût-efficacité des interventions et plus de synergie avec les autres sous-secteurs (production agropastorale, nutrition, protection sociale etc.). Les derniers événements politiques ont cependant remis en question cette dynamique et ont mis fin à la stratégie de l'IN.

La chronologie des crises et de la construction des réponses au travers du Dispositif national de prévention et de gestion des crises rend compte des **ajustements permanents d'ordre organisationnel et fonctionnel pour répondre à un ensemble de dysfonctionnements**. L'épisode de crise alimentaire et nutritionnelle de 2004-2005 marque l'accélération de la construction du dispositif, mais également sa complexification (densification des organes de gestion de la réponse) (Figure 26 ci-avant).

5. 2. Analyse de la fonctionnalité des réponses apportées aux situations de crise alimentaire et nutritionnelle

L'analyse des dispositifs de réponses aux crises alimentaires et nutritionnelles dans le Sahel central **a permis de montrer leur richesse organisationnelle** : les structures peuvent changer souvent de nom ou de périmètre mais font preuve d'une certaine intemporalité dans leurs objectifs premiers de lutte. Cette permanence est directement liée à l'importance des formes structurelles d'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Dans le même temps, la labilité des dispositifs est patente : **les acteurs étatiques suivent les avancées en matière de traitement pratique et opérationnel, se réapproprient les discours, les paradigmes pour faire évoluer les cadres stratégiques et les modalités d'action** : la malnutrition chronique tend à faire l'objet d'une meilleure analyse et traitement ; la question des moyens d'existence fait l'objet d'un consensus ; la notion de résilience gagne en reconnaissance, malgré son caractère flou et multiforme ; les liens sociaux retrouvent de l'intérêt avec l'émergence de crises sans début précis ni fin véritable ; la notion de souveraineté – qui réactive les termes de l'indépendance alimentaire des décennies passées – revient en force...

La capacité de coordination de la part de l'État et de ses partenaires **est ici retenue comme une clé de lecture de la performance des dispositifs** de prévention et de gestion des crises.

5. 2. 1. Diversité des acteurs, des rôles et des réponses

Le domaine de la prévention et de la gestion des crises concerne une large gamme d'acteurs, à la croisée entre champ du développement (moyens d'existence agricoles et pastoraux, adaptation au changement climatique, résilience...) et secteur humanitaire (réponses aux urgences, soutien aux personnes vulnérables etc.).

Au-delà des spécificités que présentent les dispositifs par pays, leur structuration révèle cependant des similitudes d'un point de vue organisationnel et fonctionnel qui rendent compte d'une tendance régionale de construction des réponses aux crises (Figure 27).

Au Burkina Faso

La cellule de coordination des réponses aux crises alimentaires est composée de plusieurs entités clés qui collaborent pour assurer une gestion efficace et coordonnée des interventions. Les principaux acteurs impliqués sont :

- le Secrétariat exécutif du Conseil national de sécurité alimentaire (SE-CNSA),
- le Conseil national pour la nutrition (CNaN ex-CNCN), le Secrétariat permanent du Conseil national de protection sociale (SP-CNPS),

RAPPORT FINAL
« INSECURITE ALIMENTAIRE AU SAHEL CENTRAL »

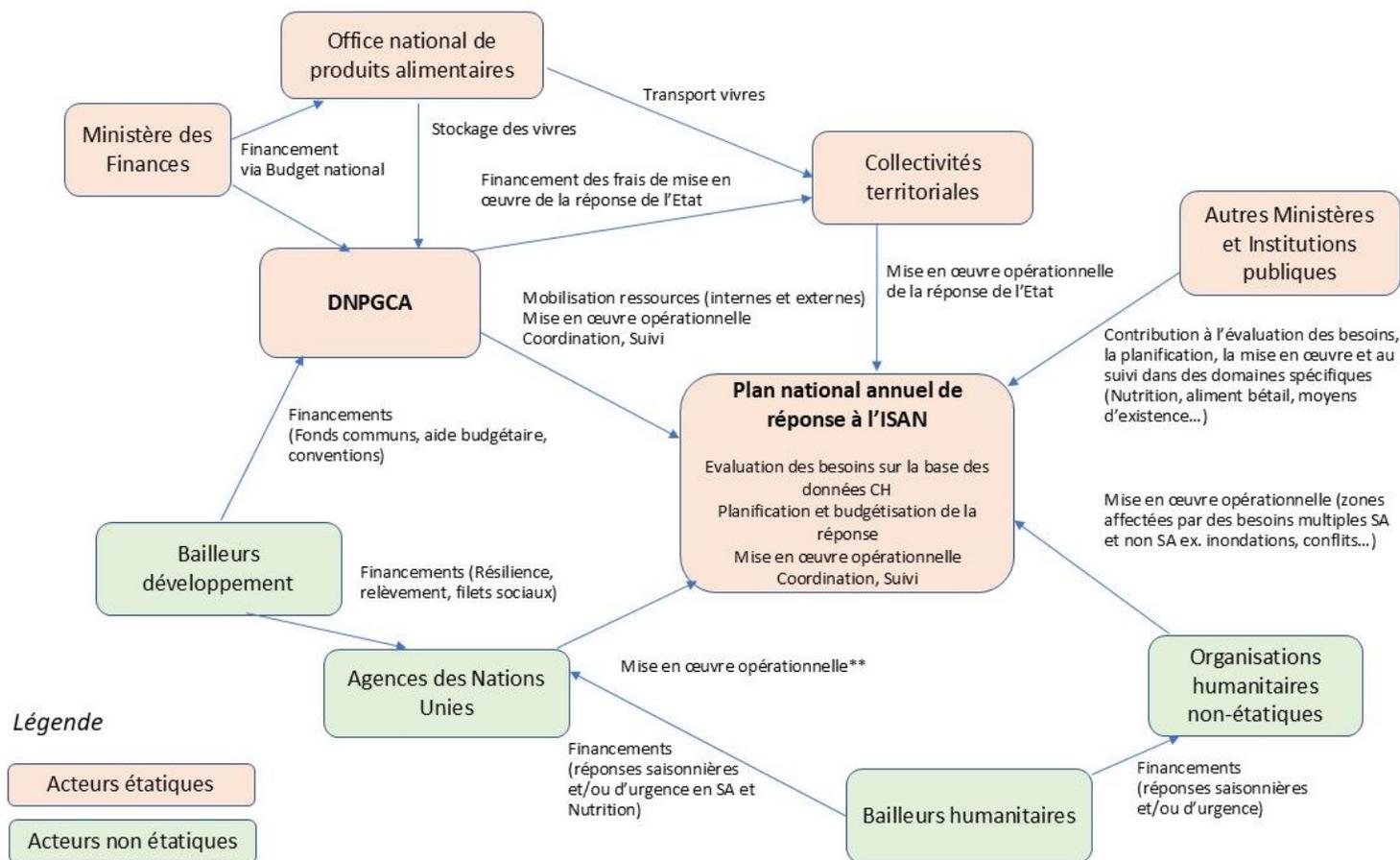


Figure 27. Représentation schématisée des rapports entre groupes d'acteurs impliqués dans les dispositifs nationaux de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles dans les pays du Sahel central

DNPGCA : Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires

- la Direction générale de la protection alimentaire (DGPA),
- le Secrétariat permanent du Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation (SP/CONASUR),
- la Direction générale des études et des statistiques sectorielles du ministère de l'Agriculture et des aménagements hydro-agricoles (DGESS/MARAH),
- la Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire (SONAGESS), les partenaires techniques et financiers (PTF).

Le Secrétariat exécutif du Conseil national de sécurité alimentaire (SE-CNSA) joue un rôle central dans la supervision et le pilotage des réponses aux crises alimentaires.

Dans cette diversité d'intervenants, les services techniques de l'État fournissent l'expertise nécessaire pour la mise en œuvre des interventions. Les collectivités territoriales jouent un rôle clé dans la coordination locale et la mise en œuvre des actions sur le terrain. Les organisations non gouvernementales (ONG) apportent un soutien essentiel en termes de ressources et de mise en œuvre des programmes. Les associations mobilisent les communautés locales et assurent la mise en œuvre des interventions à la base. Le secteur privé contribue par le biais de partenariats et de financements. Les agences du système des Nations Unies (SNU) et l'ensemble des partenaires techniques et financiers apportent un soutien technique et financier, ainsi que des ressources humaines. Les bénéficiaires participent à la mise en œuvre des interventions, notamment à travers des programmes de *cash for work/asset* et d'autres initiatives communautaires.

Au Mali

La réponse globale du secteur de la sécurité alimentaire s'inscrit au niveau central dans le Plan national de réponse (PNR) mis en œuvre sous le leadership du Comité de sécurité alimentaire (CSA) et du système d'alerte précoce (SAP). Cependant, les ancrages de ces interventions sont multiples, non seulement au niveau du ministère de la Solidarité et de l'action humanitaire (MSAH) mais également au niveau du ministère des Finances (projet de filets sociaux), de l'Éducation (alimentation scolaire), de l'Agriculture (résilience), de la Santé (nutrition), de la Protection civile (gestion des risques), etc.

Le Plan de réponse humanitaire du Mali comptait 111 partenaires en 2024 intervenant pour le compte du cluster sécurité alimentaire. En 2024, les principaux bailleurs du plan de réponse humanitaire malien sont les États Unis (46% des fonds alloués au PRH)¹²⁴, ECHO (11%) et CERF (9%)¹²⁵, puis l'Allemagne (5%) sur les aspects résilience et protection sociale. Les principaux bénéficiaires de ces fonds sont les agences des Nations Unies qui reçoivent 56% des contributions de 2024 (le PAM, à lui seul, reçoit plus d'un quart des fonds alloués) et les ONG internationales (39%) (OCHA, 2024)¹²⁶.

Au niveau décentralisé, une relation complexe va se créer entre le CSA, les ONG et les autorités communales au sujet des banques céréalières et des plans locaux de sécurité alimentaire. Que cela soit au travers des activités du PNSA où le CSA passe par des ONG pour distribuer des vivres ou dans la conception des plans locaux de sécurité alimentaire (financés majoritairement par les bailleurs, dont l'USAID) où elles forment les comités, ou enfin au travers des banques de céréales mises en place par les ONG avant la politique de réseau communal du CSA, les ONG se retrouvent au centre de la gestion de sécurité alimentaire à l'échelle locale¹²⁷. Si le CSA souhaitait politiquement garder la main sur ces outils locaux de gestion de l'insécurité alimentaire, les services de l'État s'appuient généralement sur les ONG pour assurer l'efficacité des interventions

¹²⁴ Qui regroupe l'ensemble des fonds alloués aux différents clusters, dont celui de la sécurité alimentaire.

¹²⁵ *Central Emergency response fund* : Mécanisme de financement humanitaire mondial géré par les Nations Unies visant à fournir des financements rapides et flexibles pour répondre aux crises humanitaires.

¹²⁶ OCHA, 2024, Mali - État du financement en 2024 - Financement du plan de réponse humanitaire, 31 Décembre 2024, OCHA.

¹²⁷ Bertout V. et Crouzel I., 2011. « Les dispositifs locaux de sécurité alimentaire : décentralisation ou déconcentration ? in: Arditi C., Janin P. et Marie A. coord. 2011. *La lutte contre l'insécurité alimentaire au Mali : réalités et faux semblants*, Ed. Karthala.

et reste très dépendant de bailleurs internationaux comme le PAM et l'USAID. Ainsi, les ONG disposent de ressources techniques et humaines et de moyens d'intervention largement supérieurs à ceux des collectivités locales.

Au Niger

Les différents acteurs contribuent à la fois à l'analyse conjoncturelle (évaluation annuelle des besoins) et à la mise en œuvre de la réponse. Le dispositif intègre à la fois des institutions nationales, en particulier le Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNP-GCA) qui assure la gouvernance et la coordination du secteur, des partenaires financiers et des acteurs opérationnels.

L'élaboration annuelle du Plan national de réponse (PNR) à l'Insécurité et nutritionnelle est l'exercice qui permet de rassembler et d'« ordonner » les contributions de chacun. Jusqu'en 2023, ce processus était particulièrement inclusif et permettait d'assurer le consensus autour du diagnostic des besoins et de la caractérisation du niveau de crise, ainsi que le « portage » collectif du PNR, facilitant ainsi la mobilisation des financements.

La pluralité et la diversité des acteurs mettent les enjeux de collaboration, de coordination et de confiance mutuelle au cœur du processus. Les référentiels, les principes d'action et les « cultures » organisationnelles sont très diverses, par exemple entre certains ministères et les acteurs humanitaires et internationaux, mais le leadership assuré par le DNP-GCA permettait à chacun de jouer son rôle en fonction de son mandat et de ses objectifs. Les nombreux acteurs opérationnels contribuant à la mise en œuvre du PNR ont permis d'atteindre en moyenne entre 50 et + de 100% de la population estimée en insécurité alimentaire sévère, au cours de la période 2011-2021. L'État par le biais du DNP-GCA (financé par le budget national et par les partenaires au développement) est le principal pourvoyeur d'assistance alimentaire (distribution de vivres et ventes à prix modérés), alors que d'autres acteurs (agences des Nations Unies et ONG internationales) jouaient jusqu'à récemment un rôle primordial pour la prise en charge de la malnutrition aiguë sévère ou encore pour la réponse multisectorielle (abris, eau, santé, éducation) à d'autres chocs (déplacements de population, inondations).

Cependant, il est à noter une reconfiguration importante du nombre et du type d'acteurs en présence depuis 2023, avec des répercussions sur la capacité de couverture des besoins, notamment nutritionnels, mais aussi dans divers domaines concernant le soutien multiforme aux populations vulnérables.

5. 2. 2. Le goulot d'étranglement du financement

Les actions des dispositifs nationaux de prévention et de gestion des crises alimentaires – et plus largement de réponse à l'insécurité alimentaire structurelle et/ou conjoncturelle – sont coûteuses. Davantage dans un contexte de forte croissance démographique et de faible réduction des taux de pauvreté (notamment rurale), les dispositifs ont vu leur budget augmenter considérablement au cours des 20 dernières années du fait du nombre croissant de personnes affectées. Leur financement a toujours été un enjeu crucial, notamment pour assurer une certaine prévisibilité des ressources financières pour une précocité des interventions, à un volume adapté aux besoins. Qu'il s'agisse donc d'actions préventives (financement de la politique agricole nationale), curatives ou palliatives en contexte de crise, **la question financière reste un goulot d'étranglement pour les gouvernements des pays du Sahel central.**

Le mode de financement des dispositifs nationaux et de ses opérations a connu des évolutions importantes au fil du temps et notamment via la création des cadres de concertation entre les États et les bailleurs : Fonds d'appui à la sécurité alimentaire (FASA) au Burkina Faso ; Fonds communs sectoriels (FCS) au Mali ; Fonds commun des donateurs (FCD) au Niger. La création de ces trois fonds interviendra lors de l'épisode de crise de 2004-2005. Globalement, ces fonds sont régulièrement approvisionnés par les apports des partenaires signataires des accords-cadres, principalement l'Union européenne et les membres (coopérations bilatérales) à travers

les programmes de coopération « classiques » ou dans le cadre d'enveloppes exceptionnelles lors d'années de crises importantes.

Au Burkina Faso

Le dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles est financé à partir d'un Fonds d'appui à la sécurité alimentaire (FASA), principal mécanisme de financement des réponses aux crises alimentaires et nutritionnelles. Il s'agit d'un cadre pérenne de financement qui reçoit toutes les allocations nécessaires pour soutenir les interventions. Il traduit la prise de conscience de l'ensemble des acteurs du dispositif de réponse, de mettre en place un mécanisme de financement stable et coordonné pour assurer une réponse efficace aux crises alimentaires et nutritionnelles.

Environ 40 % du budget public consacré à la sécurité alimentaire, à l'agriculture et à la nutrition dépendent du financement extérieur. Entre 2019 et 2023, plus de 65 % du financement des réponses aux crises alimentaires dans le cadre des plans de réponse et de soutien aux populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition provenaient des PTF financiers, représentant en moyenne 97 milliards de francs CFA (Figure 28). Les principaux contributeurs finançant les appels humanitaires sont les États-Unis, la DG ECHO, le Fonds central d'intervention d'urgence (CERF) d'OCHA, l'Allemagne, le Japon et le Royaume-Uni.

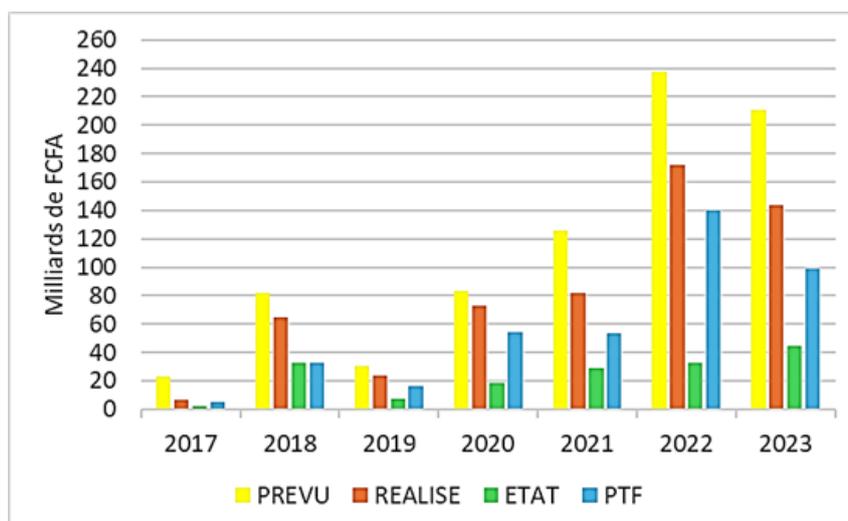


Figure 28. Évolution de la mobilisation financière dans le cadre de la mise en œuvre des PRSPV de 2017 À 2023 au Burkina Faso (Source : SE-CNSA)

Outre les plans nationaux de réponse et de soutien aux populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition, **le Burkina Faso a mis en place des plans de réponse humanitaires (PRH)**. En 2016, les besoins en termes de sécurité alimentaire et de moyens de subsistance prévus dans les PRH des Nations Unies pour la sécurité alimentaire ont atteint 23 millions de dollars. En 2019, les exigences pour le même pôle ont doublé pour atteindre 71 millions de dollars, répondant ainsi à un besoin beaucoup plus important. Le financement de l'appel à la sécurité alimentaire a donc évolué en hausse, passant de 7,8 millions de dollars américains en 2016 à 31 millions de dollars américains en 2019. L'essentiel de l'aide humanitaire internationale était mobilisé par des organisations multilatérales, dont les entités des Nations Unies, qui représentent environ 75% des allocations financières extérieures destinées aux secteurs alimentaires en 2016-2019, malgré une tendance récente à la baisse.

Ainsi, en 2022, les contributions du Japon et du Royaume-Uni ont considérablement diminué, tandis que l'Allemagne a plus que doublé sa contribution. La mise en œuvre des financements

est guidée par un plan de développement des ressources coordonné par l'OCHA et éclairée par le cadre harmonisé en termes de niveaux de besoins, ce qui signifie que les bénéficiaires sont généralement ciblés selon une approche de l'économie des ménages pour les programmes d'aide en période de soudure. Cependant, le ciblage des filets de sécurité sociale ou du soutien aux personnes déplacées internes (PDI) n'est pas standardisé entre les agences humanitaires. De plus, parallèlement au PRH, le gouvernement a publié son PRSPV, ce qui crée des difficultés potentielles dans la coordination de la distribution de l'aide entre les organisations humanitaires et nationales (Stefan et Krätke, 2023¹²⁸).

Au Mali

Le financement du Dispositif national de sécurité alimentaire (DNSA) s'appuyait avant 2012 principalement sur des fonds communs sectoriels pour financer les plans nationaux de réponse en matière de sécurité alimentaire. Ces mécanismes financiers, tels que le Fonds commun de contrepartie et le Fonds de sécurité alimentaire, étaient alimentés majoritairement par des contributions de donateurs internationaux, notamment l'Union européenne, les Nations Unies et diverses agences bilatérales. Ces fonds visaient à coordonner et à optimiser les interventions dans des secteurs clés comme la sécurité alimentaire, la santé et l'éducation, en centralisant les ressources pour une allocation plus efficace (CSA, 2011¹²⁹). Après la crise politico-sécuritaire de 2012, le Mali a élargi ses mécanismes de financement pour mieux répondre aux crises multidimensionnelles. Cette période a vu la création de fonds dédiés à la stabilisation et à la résilience, ainsi que de fonds humanitaires pour faire face aux urgences. En 2014, le gouvernement a institué le Fonds Commun des partenaires (FCP), incluant le Fonds commun pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (FCSA), destiné à financer les réponses alimentaires d'urgence et les initiatives de résilience. Le Mali a souscrit enfin à une assurance risque saisonnière auprès de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques ARC (African risk capacity). C'est une initiative innovante visant à protéger les agriculteurs et les éleveurs contre les risques climatiques en proposant des solutions collectives. Grâce à ce mécanisme, le PAM a permis à 224 096 personnes de bénéficier de soutien suite au versement de 5,1 USD en 2022 sur les 7,1 USD reçus.

Malgré ces avancées, la dépendance vis-à-vis des donateurs internationaux va persister, rendant les financements vulnérables aux fluctuations des priorités internationales. Les modes de financement des bailleurs humanitaires deviendront peu prévisibles et en diminution, tendance qui vient en contradiction avec l'installation de la crise dans la durée et le niveau des besoins croissants. En 2023, les bailleurs traditionnels ont ainsi réduit leurs contributions au Mali. Le désengagement des bailleurs observé récemment s'explique par une combinaison de facteurs liés principalement au contexte politique (retrait de la CEDEAO et discours anti-occidental), à la réaffectation globale des priorités humanitaires (multiplication des crises humanitaires mondiales en Ukraine, Syrie, Corne de l'Afrique), et aux difficultés opérationnelles (exacerbées depuis le retrait de la MINUSMA en 2023). Si les ressources mobilisées par le PAM ont augmenté jusqu'en 2022, plusieurs bailleurs (Royaume-Uni, Norvège, Danemark, États-Unis et ECHO notamment) se désengagent progressivement et ont diminué leur financement (PAM, 2024). Les ressources sont donc rarement prévisibles (allocations décidées par la majorité des bailleurs tout au long de l'année, en déconnexion des calendriers des besoins d'intervention) et les dépenses sont effectuées généralement en quelques mois.

Rares sont les bailleurs qui proposent des financements pluriannuels¹³⁰. Les approches projet permettent dans une certaine mesure de soutenir la mobilisation des ressources, malgré leurs effets négatifs en matière de faible appropriation, de coûts et de réponse peu intégrée. **En 2024, selon l'état du financement du plan de réponse humanitaire (PRH) (OCHA, 2024)**, sur les 223 millions de

¹²⁸ Stefan Cr., et Krätke F., 2023. « Financing adaptive social protection in Burkina Faso ». <https://www.disasterprotection.org/s/Adaptive-social-protection-in-Burkina-Faso.pdf>.

¹²⁹ CSA, 2011. *Programme national de sécurité alimentaire Phase II (2011-2015)*, octobre 2011, 145 p.

¹³⁰ En contre-exemple, on peut citer l'Allemagne et le Canada qui financent sur plusieurs années les activités de résilience du PAM.

dollars requis par le cluster sécurité alimentaire pour répondre aux besoins des populations décrites en insécurité alimentaire par le Cadre Harmonisé, seuls 40% ont été mobilisés.

Aussi, à l'échelle du Sahel central, le poids de l'assistance alimentaire assuré principalement par les dispositifs nationaux, **demeure particulièrement élevé dans le coût global des projets d'intervention**, comparé à d'autres activités pourtant cruciales d'atténuation et de mitigation mises en œuvre avant le pic de la soudure. Les informations partagées par les acteurs non-étatiques étant pour l'essentiel déclaratives, et incluant les financements reçus directement des bailleurs humanitaires dont une part importante sert également au fonctionnement des organisations et ne correspond pas directement à des coûts de mise en œuvre sur le terrain. Aussi, derrière la relative bonne performance souvent affichée se cachent donc des disparités importantes et une fiabilité inégale des informations.

Au Niger

La contribution de l'Union européenne était en moyenne de 15 millions d'euros par an (environ 10 milliards francs CFA) sur la période 2012-2018. Elle a notamment permis la reconstitution régulière du Stock national de sécurité destiné aux distributions alimentaires en période de soudure. Les frais de fonctionnement du DNP-GCA ont longtemps bénéficié du soutien des projets d'appui sectoriel, contribuant par exemple directement à la prise en charge du personnel. De telles modalités de financement, si elles ont été déterminantes pour la performance et la réputation du DNP-GCA dans la sous-région, s'avèrent peu pérennes et ne permettent pas toujours de démontrer un leadership assumé de l'État sur le secteur.

A partir de 2014-2016, des réformes plus globales, ont contribué à faire évoluer la situation du DNP-GCA, d'abord avec la mise en place du « compte unique » au Trésor puis avec l'opérationnalisation de la réforme de la gestion des finances publiques. Le budget du DNP-GCA est ainsi inclus dans les documents de programmation de la Primature et doit être alimenté par le Trésor et le Secrétaire Permanent en est l'ordonnateur délégué.

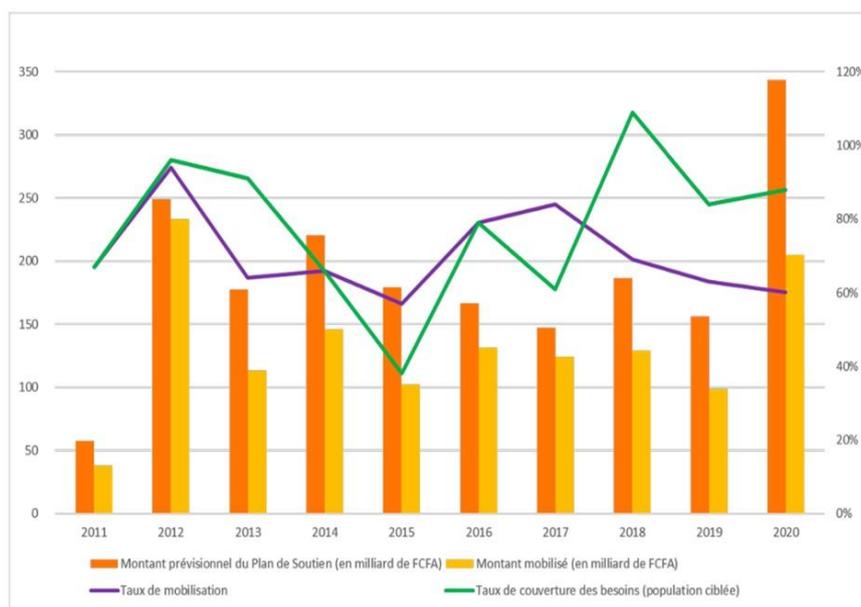


Figure 29. Mobilisation financière prévisionnelle et effective dans le cadre des Plans de soutien annuels au Niger (2011-2020)

Dans ce contexte, certains bailleurs, notamment l'Union européenne premier contributeur au FCD, font évoluer leurs financements vers des modalités d'appui budgétaire, ne faisant plus transiter les fonds alloués au DNP-GCA par le compte du FCD (situé dans une banque commerciale) mais en les versant directement au Trésor. Cette évolution visait à encourager l'accélération de la réforme des finances publiques et à susciter un engagement financier direct de l'État du Niger vers le DNP-GCA via le budget national, dans l'objectif de pérenniser et systématiser ses allocations. L'enjeu est important puisqu'il s'agit de maintenir les capacités d'action et la crédibilité du DNP-GCA tout en recourant davantage aux financements domestiques.

Sur la période 2018 à 2023, le DNP-GCA a globalement réussi à mobiliser les fonds nécessaires à la reconstitution du Stock national de sécurité sur le budget national (parfois de manière tardive et peu prévisible, renchérissant les coûts du fait d'achats de céréales sur les marchés domestiques), mais est resté dépendant du FCD pour de nombreuses autres dépenses, notamment (frais de mise en œuvre de ses opérations : transports, ciblage, suivi etc.) (Figure 29).

Les taux de financement des plans de réponse annuels se sont avérés importants au cours des 15 dernières années (et parmi les meilleurs de la région), permettant des taux de couverture des cibles et des besoins appréciables. Les ressources mobilisées comprennent : les ressources du budget national (fonds propres et appuis budgétaires) notamment pour les interventions de l'État (ventes à prix modérées, distributions de vivres), les appuis des bailleurs de développement via le Fonds commun des donateurs du DNP-GCA mais aussi à travers des programmes d'appui à d'autres ministères sectoriels (élevage, agriculture, environnement, protection sociale), les appuis des bailleurs humanitaires mis en œuvre majoritairement par les acteurs humanitaires internationaux (agences des Nations unies, ONG, mouvement Croix-Rouge).

5. 2. 3. Capacités de leadership des institutions étatiques

La question de la faim et de sa résolution, au-delà de ses modalités techniques de mises en place, est une question sociétale et politique majeure autour de laquelle se jouent des réussites économiques et politiques (les relations entre ces deux types d'élites étant fortes au Sahel central).

Du point de vue des gouvernants, la lutte contre la faim reste un domaine privilégié d'action : ceci explique pourquoi **les actions nationales de prévention et de gestion des crises alimentaires sont majoritairement sous le pilotage des administrations stratégiques** (Présidence de la République, Primature). Elles sont en étroite relation avec le secteur de l'aide humanitaire et de la solidarité via les clusters humanitaires (pratique visant à améliorer l'efficacité opérationnelle par un meilleur leadership)¹³¹ mis en place depuis le milieu des années 2010.

A contrario, le renforcement du poids de l'assistance financière internationale interroge sur les capacités réelles de leadership des institutions étatiques à piloter les réponses aux crises alimentaires et nutritionnelles, même si la tendance dominante à la centralisation des dispositifs nationaux de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles semble constituer pour partie, le socle de construction de ce leadership. Des initiatives de déconcentration sont notées, lesquelles sont nécessaires pour asseoir un leadership et une coordination plus forts au niveau opérationnel.

¹³¹ Dans les faits, les différentes institutions sont partagées en sous-groupes plutôt spécialisés : agriculture et nutrition/santé avec de multiples rivalités de préséance, prééminence, relativement préjudiciables à leur propre fonctionnalité.

Au Burkina Faso

La coordination des interventions implique plusieurs cadres (CNSA, CNCN, CNPS et CONASUR) qui militent tous pour une synergie d'action. Cependant, certains de ces cadres fonctionnent indépendamment les uns des autres.

Le Conseil national de sécurité alimentaire (CNSA) assure le leadership dans la supervision et le pilotage des plans de réponse et de soutien aux populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. Le Secrétariat Exécutif du CNSA (SE-CNSA) est responsable de la coordination et du contrôle des actions de réponse aux crises alimentaires. Ces différents cadres travaillent en étroite collaboration avec diverses entités gouvernementales, les ONG, les agences des Nations Unies et les partenaires techniques et financiers (PTF) pour planifier, mettre en œuvre et évaluer les interventions visant à répondre aux crises alimentaires et à renforcer la sécurité alimentaire au Burkina Faso. Les assemblées générales (AG) et le Comité technique du CNSA (CT-CNSA) mettent en place des décisions qui doivent être suivies par le Secrétariat exécutif du CNSA (SE-CNSA) et sont des cadres de dialogue pour aligner les interventions des partenaires. Le SE-CNSA coordonne toutes les actions du dispositif pour aligner les interventions des différents acteurs. Toutefois, les procédures d'intervention ne sont pas toujours formellement suivies par certains partenaires.

L'indice global de leadership du CNSA est estimé à 80 %, selon une évaluation du leadership du dispositif national de sécurité alimentaire (CNSA) dans la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Burkina Faso, réalisée par le Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA) en 2021¹³². Le leadership du CNSA dans l'environnement politique est estimé à 69 %, dans la prévention et la gestion des crises alimentaires à 94 %, et dans la coordination des réponses à 83 %.

Au Mali

La construction du dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires n'a pas échappé à la centralisation notamment dans le cadre des séquences de crises de 2004-2005 et 2008-2012. Il est notamment marqué, depuis la crise de 2020-2022, par **une tendance à la fragmentation du système sans véritable leadership de gouvernance**. Ni le CSA, ni le MSAH ne semblent parvenir à encadrer et établir des normes minimales d'intervention (montant et nature des aides, procédures de ciblage et suivi des effets, suivi et évaluation, etc.), règles que des opérateurs nationaux et internationaux devraient suivre pour pouvoir coordonner leurs actions nécessairement intersectorielles sur le territoire et rendre compte au gouvernement malien. Selon le cluster sécurité alimentaire, c'est uniquement en 2022 que le premier exercice de planification conjointe de l'État et de ses partenaires a été réalisé. Cette difficulté liée au multi-ancrage a des conséquences en termes d'efficacité et de capacité à répondre aux besoins des populations mais aussi en termes de durabilité et redevabilité politique des actions. Les interventions ne sont pas réalisées par les agents techniques de l'État, ni au niveau du CSA, ni au niveau du MSAH, leur rôle étant souvent réduit à la supervision des opérations. Au niveau décentralisé, de nombreux Comités régionaux de sécurité alimentaire ne fonctionnent plus dans le Nord et le Centre du pays et sont remplacés par les clusters sectoriels qui assurent le rôle de coordination.

Au-delà des spécificités pays, la dynamique dominante de centralisation du leadership institutionnel dans le Sahel central semble justifiée au moins en partie par **la politisation croissante du secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la prévention et gestion des crises**. L'information sur les déficits et les besoins d'assistance alimentaire a ainsi souvent été objet de controverse entre les États et les partenaires techniques et financiers et les ONG. De même, les réponses au cœur des crises alimentaires ont parfois fait l'objet de couverture médiatique relativement critique jusqu'à la mise en place des nouveaux régimes militaires : la responsabilité, l'inactivité, la lenteur ou l'inefficacité des principaux acteurs étant mises en avant. Tantôt l'État et ses représentants étaient interpellés, tantôt les commerçants-importateurs impliqués dans les

¹³² Évaluation du leadership du dispositif national de sécurité alimentaire dans la gouvernance de la SAN au Burkina Faso | PPT

opérations d'approvisionnement, tantôt les banques mobilisées pour assurer des financements aux opérations d'importations, tantôt les partenaires techniques et financiers. Par suite, **les réponses aux crises alimentaires ont pu être appréhendées davantage comme des périodes critiques et comme un objet de souveraineté**. Les doutes sur l'effectivité, ou encore les actions de réponses aux crises constituent un enjeu politique de légitimation médiatique et populaire pour les gouvernements plus encore depuis 2022.

Au Niger

Le poids du secteur s'est renforcé depuis 2012, avec la création et le pilotage du Haut-commissariat à l'initiative 3N (les Nigériens nourrissent les Nigériens) à la Présidence, dont le mandat du DNP-GCA relève de son périmètre. En effet la stratégie de l'Initiative 3N couvre le secteur élargi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et du développement agricole durable dans laquelle s'insère la prévention et la gestion des crises. Cette dynamique d'ensemble a contribué à renforcer le leadership national sur le secteur et à impulser des orientations politiques et stratégiques permettant de mobiliser les partenaires de manière plus cohérente et alignée et de susciter des réformes plus structurantes.

Dans le domaine de la prévention et gestion des crises alimentaires cela s'est traduit par des évolutions institutionnelles telle que la création du Secrétariat permanent du DNP-GCA devant agir comme organe de coordination des différentes cellules qui le compose, afin d'assurer une planification, une gestion financière et un suivi plus unifiés. C'est également dans cet élan que le DNP-GCA a entamé des réformes dans ses mécanismes de financement et notamment son insertion dans la réforme des finances publiques afin de mobiliser davantage de ressources propres (budget national).

Au niveau décentralisé, les secrétariats permanents régionaux jouent le rôle de mobilisation des collectivités et des services techniques déconcentrés, et également d'animation des cadres de concertations régionaux et départementaux. Pendant cette période les financements du secteur ont augmenté de manière significative, tant sur les ressources internes qu'externes, cette tendance a également concerné le DNP-GCA.

5.2.4. Entre multi-sectorialité, redondance et concurrence

Du fait du caractère multidimensionnel des crises et des facteurs émergents depuis une dizaine d'années (extrêmes climatiques, conflits, pauvreté économique chronique) **la mise en œuvre des politiques de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles appelle la mise en place de dispositifs multi-sectoriels**. Les dispositifs ont intégré la dimension préventive basée sur les politiques d'appui au développement agropastoral, mais également la dimension curative, voire palliative, élargie aux questions nutritionnelles et socioéconomiques.

Cette multi-dimensionnalité s'est traduite par des dispositifs sectoriels **devant interagir entre eux, source de redondance et de concurrence**. Ceci renforce des difficultés de coordination tant au niveau central (jeux d'acteurs pour la prééminence des décisions et de la gestion des ressources) et au niveau décentralisé (fragmentation voire confusion opérationnelle).

Au Burkina Faso

La gestion des questions de sécurité alimentaire et nutritionnelle est fragmentée entre plusieurs instances, pouvant entraîner des chevauchements et des défis de coordination. Le CNaN (ex CNCN), qui est le principal mécanisme de coordination de la nutrition, est désormais logé à la Présidence. Le CNSA, situé au ministère de l'Agriculture, est chargé de gérer les questions de sécurité alimentaire. Le CNPS logé à la Primature, traite des questions de protection sociale. Il n'existe donc pas d'institution unique couvrant toutes les dimensions de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, mais plutôt une multiplication d'organismes intersectoriels traitant de chaque dimension (Figure 30).

Bien que ces entités aient des objectifs communs liés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, elles fonctionnent souvent de manière indépendante, avec des risques de chevauchements et une inefficacité dans la mise en œuvre des politiques et des programmes. Chaque entité a des rôles et des responsabilités spécifiques, mais il est essentiel de clarifier et de coordonner ces rôles pour éviter les duplications et maximiser l'impact des interventions.

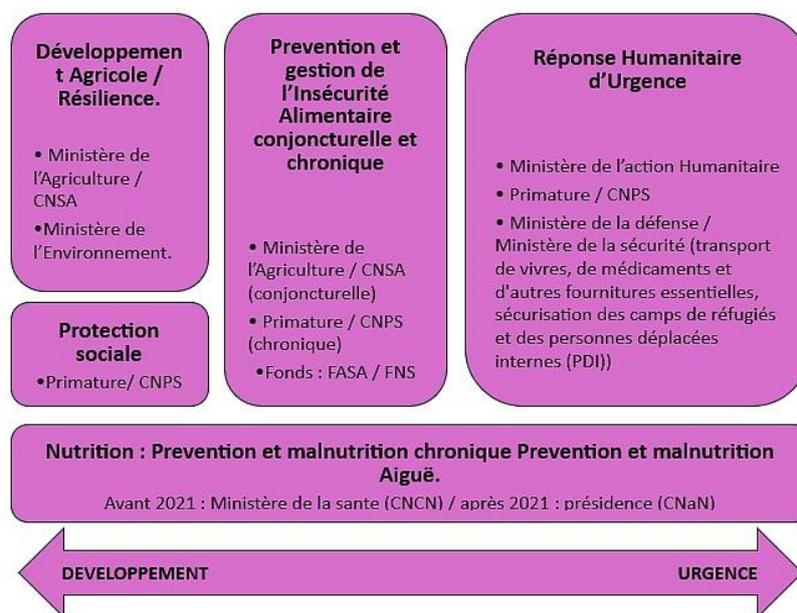


Figure 30. Paysage institutionnel du secteur de la sécurité alimentaire et des secteurs connexes au Burkina Faso

Des mécanismes formels de suivi et d'évaluation sont donc nécessaires pour assurer la mise en œuvre efficace des résolutions et des décisions prises par ces conseils. Le SE-CNSA joue un rôle crucial dans ce suivi. Il est aussi important d'avoir des cadres de dialogue pour aligner les interventions des différents partenaires et assurer une approche cohérente et intégrée. Les AG-CNSA et les CT-CNSA sont des exemples de tels cadres, mais il est aussi crucial que tous les partenaires respectent les procédures d'intervention. La concurrence entre les secteurs peut être un défi, mais elle offre également des opportunités de renforcer la collaboration et l'innovation dans la gestion des crises alimentaires et nutritionnelles.

Au Mali

Les réponses sont tout aussi construites autour d'une approche multisectorielle et multiplication des acteurs, une nécessité pour répondre aux causes multiples de l'insécurité alimentaire. Avec la crise sécuritaire de 2012 et l'entrée de nouvelles parties prenantes, le jeu d'acteurs autour de la gestion des crises alimentaires et nutritionnelles se complexifie. A partir de 2013, fortement influencés par les stratégies régionales portées par les bailleurs internationaux au Sahel, les programmes de protection sociale et de résilience deviennent centraux dans la réponse. Le traitement des facteurs de vulnérabilité structurels à travers des politiques et instruments nationaux intersectoriels est un constat partagé par un grand nombre de parties prenantes à partir de 2012. Cependant, les ancrages de ces interventions sont multiples, non seulement au niveau du Ministère de la solidarité et de l'action humanitaire (MSAH) et au CSA mais également au niveau du Ministère des finances (projet de filets sociaux), de l'éducation (alimentation scolaire), de l'agriculture (résilience) et de la santé (nutrition), et de la protection civile (gestion des risques), etc. (Figure 31). De plus, autour de 150 organisations humanitaires, internationales et nationales intervenaient au Mali en 2015, dont la moitié spécifiquement sur la dimension sécurité alimentaire et

nutritionnelle¹³³. En 2023, le cluster sécurité alimentaire comptait 33 organisations actives uniquement dans le Nord du pays.

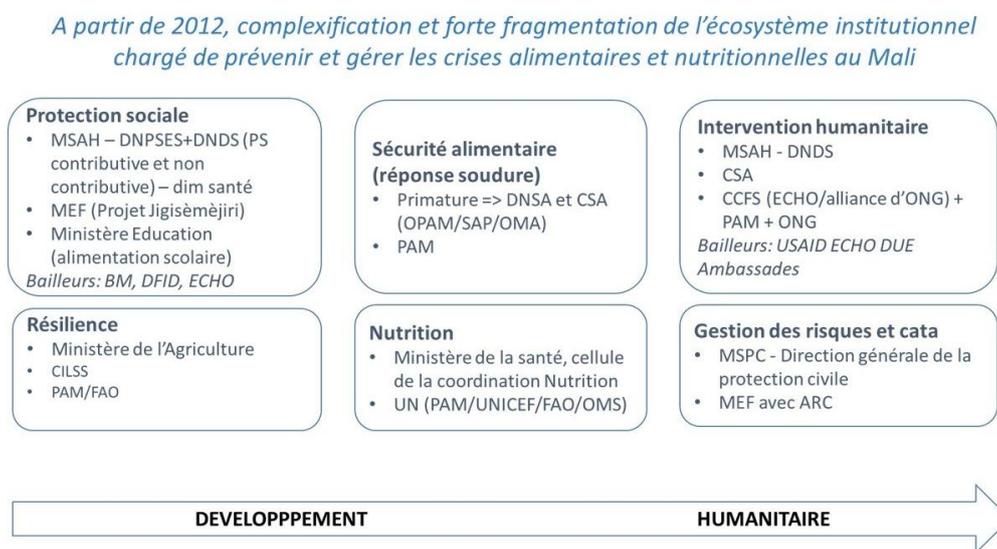


Figure 31. Paysage institutionnel du secteur de la sécurité alimentaire et des secteurs connexes au Mali

Au Mali, comme dans plusieurs pays du Sahel, un grand nombre de communes sont annuellement ciblées par le cadre harmonisé, quelles que soient les conditions productives et climatiques. L'insécurité alimentaire chronique et saisonnière est largement due aux caractéristiques sous-jacentes de la pauvreté et des moyens de subsistance, et devrait donc être traitée par des programmes prévisibles pluriannuels (tels que les transferts sociaux) plutôt que par des appuis annuels. Les distributions annuelles d'aide alimentaire du CSA sont un filet de sécurité répondant à des besoins chroniques, répétés à chaque soudure, mais lié à un système d'alerte rapide axé sur la crise et à un cycle annuel d'évaluation des besoins à court terme et de ressources. Sur le modèle du CCFS de ECHO¹³⁴, les bailleurs cherchent ainsi à lier l'assistance saisonnière fournie par les acteurs humanitaires au système national de protection sociale et, à terme, parvenir à décharger le système humanitaire des cas d'insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du **débat sur la gestion « future de la soudure » au croisement des stratégies résilience et protection sociale, lequel tend à privilégier des réponses annuelles pour des besoins chroniques.**

Prioriser la réponse aux crises sans abandonner les objectifs de renforcement des capacités apparaît donc comme une approche de protection sociale adaptative qui peine cependant à s'institutionnaliser au Mali. De fait, au niveau régional, des approches à double voie (*twin track approach*) sont conceptualisées pour poursuivre l'objectif de renforcement des systèmes nationaux dans des contextes de fragilité et de conflit. L'approche régionale des deux voies, conceptualisée dans le cadre du programme conjoint « Répondre à la Covid-19 à travers les systèmes de protection sociale au Sahel » de la KfW, du PAM et de l'UNICEF, identifie un continuum d'options entre l'adossement et l'alignement afin de renforcer les systèmes nationaux¹³⁵. Cette

¹³³ O'Brien C., Congrave J. Sharp K. Keita N., 2018. *Étude de cas - Protection sociale et réponses humanitaires face à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté au Mali*, Recherche sur les systèmes de Protection sociale réactive aux crises, programme de recherche de Oxford Policy Management (OPM) en consortium avec Overseas development institute (ODI), financement DFID.

¹³⁴ Cadre commun sur les filets sociaux saisonniers : modèle transition d'un système de distributions alimentaires (redéfinies annuellement) à un système de transferts monétaires (prévisibles) pouvant être élargis en cas de chocs alimentaires.

¹³⁵ Track 1 : transfert des ressources aux programmes nationaux pour étendre leur couverture et gestion par le gouvernement de l'ensemble des étapes de l'assistance ; Track 2 : adoption par les acteurs de la coopération des modalités d'assistance des programmes nationaux et utilisation des outils nationaux, pour intervenir.

approche est encore peu mise en œuvre au Mali, la stratégie des acteurs humanitaires se limitant à compléter les initiatives nationales sans parvenir à aligner systématiquement les formats de leurs appuis. La perspective de signer un décret présidentiel qui ambitionne de faire du Registre social unifié (RSU) le point d'entrée du ciblage des activités humanitaires, pourrait être une avancée.

Au Niger

La situation humanitaire est marquée, depuis 2012-2014, par de nouveaux besoins en conséquence des conflits dans la zone des 3 frontières Mali-Burkina Faso-Niger et dans la zone du Lac Tchad, qui a engendré notamment un afflux de réfugiés maliens et nigériens sans précédent. Depuis 2016, le pays est également confronté à une augmentation régulière des déplacements internes de populations fuyant les zones d'insécurité, mais aussi à des inondations récurrentes d'ampleur notamment dans les zones riveraines de fleuves et rivières.

Dans ce contexte, le gouvernement a mis en place un ministère de l'Action humanitaire et de la gestion des catastrophes, dont le mandat se concentre sur la gestion des PDI et des inondations (en coordination avec la Protection civile). Avec d'appui des acteurs humanitaires, le ministère évalue les besoins et planifie la réponse d'urgence multisectorielle, mais estime également les solutions durables à mettre en place dans une logique de nexus humanitaire-développement-paix. A ce titre, le Ministère doit collaborer avec les Ministères sectoriels et institutions en fonction de leur mandat respectif, et notamment avec le DNP-GCA pour la composante assistance alimentaire. Les besoins des personnes déplacées et victimes d'inondations sont en effet intégrés aux Plans de soutien aux populations vulnérables, ce qui doit faciliter le dialogue et la coordination entre les différentes administrations publiques. Dans les faits, ces questions engendrent encore certains conflits de compétences ou tensions entre les prérogatives des uns et des autres.

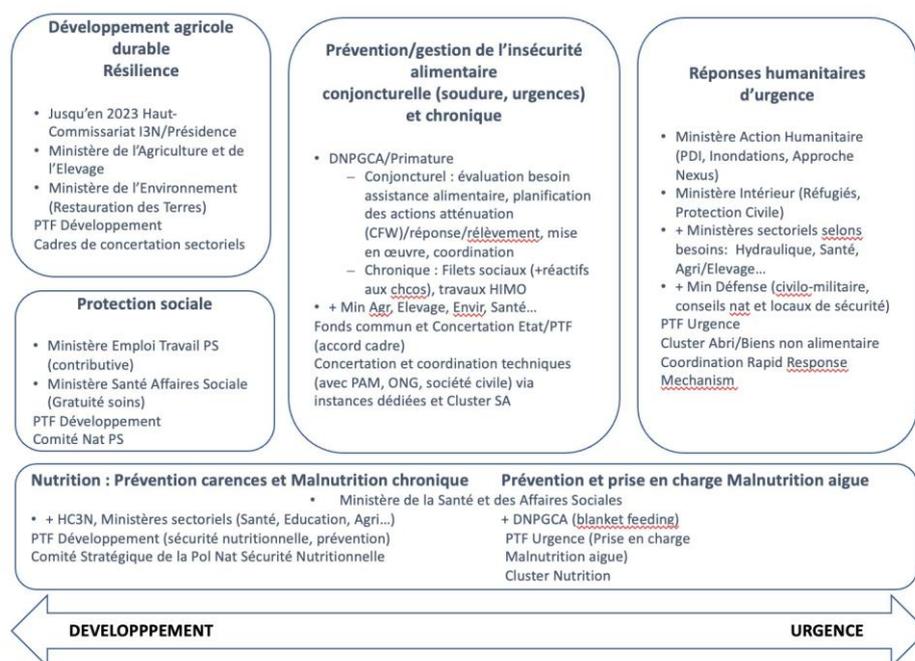


Figure 32. Paysage institutionnel du secteur de la sécurité alimentaire et des secteurs connexes au Niger

WFP. 2023. *The twin-track approach: Leveraging WFP's expertise to strengthen shock responsive social protection systems in Western Africa.*

Le DNP-GCA est amené à interagir avec différents secteurs et institutions pour jouer pleinement son rôle (Figure 32). Cependant, la systématisation de ces interrelations reste encore un défi qui souffre régulièrement d'un arbitrage insuffisant de la part de la Primature. Ceci s'explique en partie par les jeux d'acteurs et la concurrence pour les ressources, parfois alimentés par les partisans qui mettent en avant leur interlocuteur privilégié plutôt que le fonctionnement harmonieux du système dans son ensemble.

6. CONCLUSION : VERS DE NOUVEAUX CADRES STRATÉGIQUES DE RÉPONSE AUX CRISES ?

Le travail collaboratif, mené dans le cadre de cette étude experte, confirme **l'intérêt d'une analyse, à la fois diachronique et synchronique, des situations de crise alimentaire et nutritionnelle et des dispositifs de réponses dans les trois pays du Sahel central :**

Plusieurs enseignements en découlent :

- 1/ les chocs conjoncturels ne doivent pas être survalorisés et doivent être resitués sur le temps plus long à l'aune des évolutions tendanciennes ;
- 2/ les interactions délétères entre différents facteurs de risque, à différentes échelles de temps et d'espace, rendent difficile les exercices de prévision et d'anticipation ;
- 3/ les faits et les données chiffrées doivent pouvoir être contextualisées et situés géographiquement et sociologiquement a fortiori si leur fiabilité est discutable ;
- 4/ la diversité des crises alimentaires et nutritionnelles des deux dernières décennies a permis de mettre à l'épreuve les dispositifs et les institutions et de faire évoluer intelligemment les cadres d'analyse et d'action ;
- 5/ la fonctionnalité des dispositifs de réponse est loin d'être négligeable mais souffre d'un déficit chronique de financement, d'un effet de décentrement, d'empilement et d'un positionnement court-termiste encore marqué.

Entre les trois pays concernés (Burkina Faso, Mali, Niger), certaines similarités peuvent être observées, en matière d'émergence et de rapprochement de nouveaux risques, de permanence de facteurs de vulnérabilité comme d'harmonisation des cadres programmatiques et de dispositifs d'action.

La convergence politique et géopolitique entre les trois pays, amorcée depuis 2022, au-delà de ses effets perturbateurs immédiats, pourrait faire évoluer la matrice de la gouvernance des futures crises alimentaires et nutritionnelles, à condition que les éléments de souveraineté agricole et alimentaire ne soit pas de simples rhétoriques et permettent de construire une trajectoire de sécurisation

Au-delà du défi renforcé de la gouvernance (des ressources, des crises, des demandes, ...), à l'heure de la re-politisation des questions agricoles et alimentaires, c'est bien la question des savoirs (intellectuels, expérientiels, profanes et experts) comme de la capacité à capitaliser – de manière lucide et critique – sur les actions menées qui émerge comme une nécessité.

En parallèle, le caractère multidimensionnel des crises, l'enchevêtrement des facteurs de risque conduit à poursuivre – au sein des institutions dédiées à leur prévention et leur gestion, souvent en collaboration avec des experts et des chercheurs/ses – à renouveler les cadres analyse et d'action : avec la résilience par exemple, et plus récemment avec les engagements autour de la durabilité (environnementale, économique, sociétale et politique).

6.1. Mise à l'agenda et limites de la « résilience pour la sécurité alimentaire »

La décennie écoulée 2010 correspond à une période riche d'innovations paradigmatiques pour le traitement des situations de crises, notamment avec l'émergence de la notion de *food security resilience*, rapidement réappropriée à compter du milieu de la décennie. Elle vient s'appuyer sur deux approches d'analyse et de réponse adverse au risque tout en cherchant à les renouveler.

La première, **la vulnérabilité a été au cœur des approches en matière d'analyse du risque et de son traitement, durant près de deux décennies**, depuis le premier cadre des Nations-Unies (UNDRO, 1979) sur les risques naturels auquel la Banque mondiale donnera une dimension plus sociale avec sa *Social risk management approach*.

Elle a été déclinée dans de nombreuses thématiques (la famine, l'insécurité, la malnutrition, la sécheresse, la pauvreté, le sida). Elle est parvenue à irriguer l'ensemble des systèmes d'information et de prévention des crises au point de donner peu à peu naissance à une « science de la vulnérabilité » élaborée et construite par des experts, issus des pays développés. Elle vient appuyer des politiques, des dispositifs et des instruments qui servent une double finalité, à la fois compassionnelle (aider les pauvres, les vulnérables et les victimes) et technocratique (conforter l'ingénierie de la prévention du risque). Par suite, elle conduit, de manière très explicite, à identifier des espaces et des zones de vulnérabilité de même que des catégories de personnes vulnérables.

Les décennies 1990 et 2000 ont été particulièrement marquées par la notion de vulnérabilité à l'insécurité. De très nombreux acteurs de l'aide et du développement (institutions internationales, ONG, acteurs de la solidarité internationale, ...), travaillant à des actions de prévention et de réduction des effets des crises, adoptent alors des cadres d'analyse liant pauvreté, vulnérabilité et *livelihoods* (ACF, 2013 ; USAID, 2014)¹³⁶. La *Food economy approach* de Save the Children (UK) and CARE's *Household livelihood security approach* en ont été les deux des plus éminentes. Le PAM a décliné l'approche de *Vulnerability assessment mapping* dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne (Analyse de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité) à partir d'une analyse des moyens d'existence des ménages (disponibilités et accessibilité alimentaires, niveau et variabilité des revenus) à différentes échelles de temps (*current vulnerability* à 2 ou 3 ans, *baseline vulnerability* à plus de 5 ans) avec, à la clé, une spatialisation cartographique.

Sans disparaître totalement, cette approche sera moins présente après 2010 (PAM, 2014)¹³⁷, pour perdurer dans les plans de réduction des risques de catastrophes (PAM, 2018)¹³⁸. Une des limites de cette approche réside dans les difficultés à collecter des données fiables sur le terrain auprès des populations locales. La seconde porte sur l'appréciation individuelle de la vulnérabilité à l'insécurité qui gomme certaines relations et liens d'échange. La dernière porte sur la catégorisation préétablie des vulnérables afin d'en faciliter le ciblage.

La capacité à s'adapter aux changements est davantage orientée vers la mobilisation des compétences, des savoirs et des ressources locales. Elle a émergé avec la création, en 1999, de l'United Nations office for disaster risk reduction. Mais ce n'est qu'avec l'accord de Hyogo en

¹³⁶ ACF, 2013. *Participatory risk, capacity and vulnerability analysis: a practitioner manual for field workers*. www.prevention-web.net/english/professional/publications/v.php?id=34092.

USAID, 2014. *Livelihood & food security conceptual framework*, Livelihood and food security technical assistance (LIFT), 36 p.

¹³⁷ PAM, 2014. *Burkina Faso. Analyse globale de la vulnérabilité, de la sécurité alimentaire et de la nutrition* (AGVSAN), juillet 2014, Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM), Service de l'analyse de la sécurité alimentaire (VAM), 108 p.

¹³⁸ PAM, 2018. *The 72-hour Assessment Approach: A guide for vulnerability and spatial analysis in sudden-onset disasters*, VAM-Food security analysis, juillet 2018, 50 p.

2005, que la réduction des risques de catastrophes a défini un cadre programmatique et stratégique pour l'action (DFID, 2005), réaffirmé par le protocole de Sendai en 2015. Elle s'est traduite par l'adoption de nombreux plans nationaux de contingence et de réponse. Avec la reconnaissance des réalités du changement climatique (Ziervogel and Ericksen, 2010 ; Nielsen and Vigh, 2012¹³⁹), cette capacité à faire face est même devenue la pierre angulaire de nombreuses politiques et instruments incitatifs d'adaptation.

Dans le champ de lutte contre l'insécurité alimentaire, à partir du milieu des années 1990, elle a notamment donné naissance à la notion de *coping strategies* (et *coping strategy index* établi par D. Maxwell), largement diffusé auprès des experts et des acteurs de l'aide, afin de mesurer le niveau d'adaptabilité et de réactivité en situation de crise. Plus récemment, la notion d'adaptation a été déclinée autour de la théorie du changement (*Theory of change*) dont s'inspire de nombreux projets d'aide et de développement.

A partir du milieu de la décennie 2010, l'objectif de construire localement, avec les sociétés et sur les territoires, les transitions agricoles et alimentaires, entre directement en résonance avec cette question des adaptations. En effet, dès lors l'objectif n'est plus seulement de réduire les effets négatifs des chocs et des aléas mais bien de parvenir à créer des systèmes adaptatifs et résilients comme de préparer les individus et des communautés aux changements. **La résilience se situe clairement à la croisée et dans la lignée des deux approches précédentes.** Dans la grande majorité des analyses, la résilience est, en effet, considérée comme la capacité à faire face à un risque (de catastrophe) et à réagir, (Manyema, 2006)¹⁴⁰. Plus le choc aura un caractère récurrent ou perçu comme tel, plus le niveau de préparation, d'adaptation et de réaction, sera potentiellement élevé. Matyas and Pelling (2014)¹⁴¹ l'envisagent ainsi à trois niveaux : comme résistance et endurance face à des chocs et à des imprévus subits ; comme adaptabilité et flexibilité sous contrainte ; enfin, comme amélioration durable des situations et modification des conditions d'atteinte de cette transformation. Cette capacité à s'adapter aux événements et à réagir en conséquence varie très sensiblement selon les contextes et les individus. Mais parce qu'il est plus difficile de l'envisager et de mettre en œuvre à l'échelle communautaire et territoriale, c'est son acception individuelle qui va l'emporter et qui va progressivement s'imposer auprès de l'ensemble des acteurs de l'aide et du développement comme objectif. Car, si la résilience existe comme attribut préalable, c'est bien son renforcement qui est visé.

À partir de sa formalisation ternaire pour la sécurité alimentaire par C. Béné en 2012, **la résilience s'est rapidement déployée auprès des opérateurs de développement et des acteurs humanitaires dans les pays bénéficiaires de programmes d'aide** (Barret et al., 2014)¹⁴², **au point de devenir un élément incontournable des discours, des cadres programmatiques comme des projets déployés, quelle que soit l'échelle de réalisation**¹⁴³.

À l'échelle internationale, les cadres cherchant à promouvoir la résilience pour la sécurité alimentaire, sont apparus presque simultanément (FAO, 2011 et 2012 ; Union européenne, 2012 ; USAID, 2012 et 2013 ; IFPRI WHH-Concern Worldwide, 2013 ; PAM 2015)¹⁴⁴.

¹³⁹ Ziervogel G. and Ericksen P. J., 2010. « Adapting to climate change to sustain food security, *Climate change* 1(4): 525-540. <https://doi.org/10.1016/j.ijdr.2024.104279>.

Nielsen J. Ø. and Vigh H., 2012. « Adaptive lives. Navigating the global food crisis in a changing climate », *Global environmental change*, 22(3): 659-669. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2012.03.010>.

¹⁴⁰ Manyema Siambabala B., 2006. "The concept of resilience revisited", *Disasters* 30(4): 433-450. <https://doi.org/10.1111/j.0361-3666.2006.00331.x>.

¹⁴¹ Matyas D. and Pelling M., 2014. "Positioning resilience for 2015: the role of resistance, incremental adjustment and transformation in disaster risk management policy", *Disasters* 39(1): S1-S18. <https://doi.org/10.1111/disa.12107>.

¹⁴² Barret, C. and Constan, M. A., 2014. "Toward a theory of resilience for international development applications, *Proceedings of the national academy of sciences (PNAS)* 111(40): 14625-14630. <https://doi.org/pnas.org/content/111/40/14625>.

¹⁴³ Dans les faits, une analyse fine des projets menés entre 2014 et 2021 au Burkina Faso, ambitionnant de renforcer la résilience pour la sécurité alimentaire, incite à une réelle modestie : le cadre ternaire proposé par C. Béné en 2012 n'a pas été massivement réapproprié, chaque institution recherchant souvent à produire le sien propre.

¹⁴⁴ FAO, 2011. Resilient livelihoods. Disaster risk reduction for food and nutrition security framework programme, Rome, 108 p.

Pour ce qui est de l'Afrique subsaharienne, une des premières initiatives sous-régionales est la *R4 rural resilience initiative*, lancée en 2011 par le PAM et OXFAM Amérique, qui touchait principalement l'Éthiopie, le Malawi et la Zambie). Parallèlement, l'Union européenne lançait l'initiative *Supporting horn of Africa resilience (SHARE)*, après la sécheresse catastrophique dans la Corne de l'Afrique de 2011.

Pour l'Afrique de l'Ouest, la résilience va être consacrée en décembre 2012, avec le lancement à Ouagadougou, par l'Union européenne, de l'initiative sous-régionale *Alliance globale pour l'initiative résilience (AGIR)*. À partir de là, chacun des seize pays bénéficiaires devait engager un « Processus de formulation de leurs Priorités Résilience » (PPR). La Cellule technique d'AGIR, mise en place par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et basée au Comité inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS), accompagne les gouvernements dans cette dynamique et l'adoption de plans.

Par une sorte d'effet de mimétisme et de ruissellement, de nombreux acteurs de solidarité internationale adopteront, tour à tour, le leur pour venir irriguer leurs actions nationales et locales. Ils inscrivent désormais la lutte contre l'insécurité alimentaire dans des politiques de renforcement de la résilience. Dans chacun, l'institution porteuse y dévoile sa compréhension de la résilience et ses transcriptions éventuelles pour des projets plus efficaces du fait des contextes d'insécurité systémiques et durables.

L'ONG ACF international apparaît particulièrement active (ACF, 2012, 2013)¹⁴⁵. Pour OXFAM, la résilience est décrite comme « *la capacité des femmes, des hommes et des enfants à faire valoir leurs droits et à améliorer leur bien-être malgré les chocs, les pressions et les incertitudes* » (OXFAM, 2013)¹⁴⁶. Pour Christian Aid, la finalité vise à « *create a virtuous circle, where people are supported to strengthen their livelihoods and manage the risks that threaten them at the same time* » (Christian Aid, 2012)¹⁴⁷. Cette vision holistique et systémique de la résilience est également partagée par la Lutheran world relief qui considère « *resilience not as an end in itself, but as a dynamic and enabling approach to assist in the achievement of disaster recovery and sustainable development results* » (LWR, 2015 et 2016)¹⁴⁸.

Pour conclure : la résilience est donc, à la fois, une variable contextuelle pour les diagnostics aux interventions (afin de mieux connaître les capacités/capabilités d'un individu retenu comme cible), un atout à fortifier pour atteindre un meilleur niveau de sécurité alimentaire, un objectif programmatique et politique affiché et, enfin, un résultat éventuel, au terme d'un cycle de projet (Béné, Frankenberger and Nelson, 2015)¹⁴⁹. Au cœur des projets, la résilience se positionne,

FAO, 2012. *La crise alimentaire et nutritionnelle du Sahel : l'urgence d'appuyer la résilience des populations vulnérables. Cadre stratégique de réponse régionale. Burkina Faso, Gambie, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad et Sénégal*, avril 2012, Rome, 63 p.

IFPRI-WHH-Concern Worldwide, 2013. *Global hunger index. The challenge of hunger. Building resilience to achieve food and nutrition security*, IFPRI Issue brief, October 2013, 8 p.

PAM, 2015. *Politique de renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition*, Session annuelle du Conseil d'administration (Rome, 25-28 mai 2015), 20 p.

EU, Délégation au Burkina Faso, 2012. *Lignes directrices du Programme de renforcement de la résilience des populations pauvres et très pauvres et amélioration de la sécurité alimentaire dans les régions du pays les plus touchées par la crise de 2012*, Ouagadougou, 27 p.

¹⁴⁵ Elle conçoit la résilience comme une « *programmation multi-sectorielle pour gérer les risques et renforcer la résilience des individus et moyens d'existence face aux chocs (...) combine les approches de moyens d'existence et d'agriculture durable et résiliente au climat, la réduction des risques de désastres, la protection sociale (filets de sécurité contre la faim et la sous-nutrition) et l'adaptation au changement climatique* » (ACF, 2012). ACF International, 2012. *Document de cadrage. Améliorer la résilience au changement climatique et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Approche d'ACF pour lutter contre le changement climatique, la faim et la sous-nutrition auprès des communautés à risque*, Paris, ACF, 20 p.

¹⁴⁶ OXFAM, 2013. *Quelles leçons tirer? un bilan de la réponse à la crise alimentaire 2012 au Sahel pour construire la résilience*, Document d'information, n° 168, avril 2013, 46 p.

¹⁴⁷ Christian Aid, 2012. *Thriving, resilient livelihoods : Christian aid's approach*, Christian aid briefing, octobre 2012, 6 p.

¹⁴⁸ Sa *Dynamic resilience wheel* est organisée autour des trois *resilience capacities* de C. Béné, adossée aux différents *livelihood capitals*. Lutheran World Relief, 2015. *Lutheran World Relief's approach to resilience. Strengthening local capacities to achieve development results*, 11 p.

¹⁴⁹ Béné C., Frankenberger T. and Nelson S., 2015. « *Design, monitoring and evaluation of resilience interventions: conceptual and empirical considerations* », *Working Paper n°459*, Institute of development studies, 26 p.

d'ailleurs souvent, comme une « *multi-level and systems-based approach* » (Frankenberger and al., 2014)¹⁵⁰, croisant trois champs: Household and community adaptive capacity, Household and community disaster risk management, and governance and enabling conditions.

Quelques prismes y caractériseraient les cadres d'action « orientés résilience » : la volonté de ne plus opposer urgence et développement nécessitant d'élargir l'horizon temporel des projets ; la volonté d'intégrer les actions, trop souvent sectorisées, néanmoins difficiles à réaliser avec des critères de ciblage souvent très précis (Webb and Rodgers, 2003)¹⁵¹; le souci de mieux prendre en compte les dynamiques économiques, sociales et politiques contextuelles (Flores and al., 2005)¹⁵² et à ne plus surimposer les projets. De fait, pour le PAM (2015), **les interventions en faveur de la résilience sont nécessairement multi-niveaux, multi-sectorielles, multi-acteurs, adaptées aux contextes.**

Selon Pingali, Alinovi et Sutton (2005)¹⁵³, les interventions « orientées résilience » doivent prioriser les éléments suivants : « *strengthening diversity; rebuilding local institutions and traditional support networks; reinforcing local knowledge; and building on farmers' ability to adapt and reorganise* ». Plus concrètement, ce seront des actions, visant à améliorer les accès aux services/infrastructures de base, à renforcer les filets sociaux de sécurité, à améliorer, à diversifier et à stabiliser les revenus des ménages, à relever les niveaux de connaissances et d'éducation dans le champ alimentaire et nutritionnel qui seront priorisées et déployées (Galarza, 2020)¹⁵⁴. Ce sont les choix faits par la FAO, le DFID et l'USAID notamment.

Néanmoins, confrontés aux réalités concrètes de terrain, beaucoup de projets se réclamant d'une approche « résilience-orientée » se bornent à déployer des volets multi-sectoriels, peu novateurs, dans la ligne de ce qu'ils ont l'expérience de mener habituellement et n'abordent la résilience qu'à la marge. Seuls les volets faisant de l'éducation à la cohésion sociale et à la paix leur objectif semblent répondre aux besoins nés des conflictualités croissantes.

A bien des égards, **la résilience apparaît comme un terme mobilisateur, protéiforme.** Mais elle **procède de la même logique performative** (réaliser pleinement les indicateurs du projet, rehausser le taux de participation,...), intrinsèque au domaine de l'action humanitaire et du développement. Mais, elle est également **déployée comme une injonction à l'engagement et la responsabilité personnelle pour des personnes-cibles vulnérables et précaires.** Elle ne peut être envisagée sans prendre en compte les rapports de pouvoir internes aux sociétés et aux territoires concernés et donc les liens, les interdépendances reliant les individus et les communautés (Walsh-Dilley and al., 2016)¹⁵⁵.

Au fur et à mesure que l'insécurité armée dans le Sahel central progressait la mise en pratique de la résilience a semblé s'éloigner au profit de « stratégies hyper-rationalisées de gestion des

¹⁵⁰ Frankenberger T. R., Constan M. A., Nelson S. and Starr L. 2014. « How NGOs approach resilience programming », Chapter 19, p. 177-185. In: Fan Shenggen, Pandya-Lorch Rajul and Yosef Sivan (ed.), *Resilience for food and nutrition security*, IFPRI, Washington, 230 p.

¹⁵¹ Dès 2003, dans leur document précurseur Addressing the "In" in Food Insecurity, Webb et Rogers ont ainsi pensé que les actions, à l'échelle locale, devait être organisée autour des projets travaillant, de manière concomitante « *to enhance community resiliency* », « *to enhance livelihood capacities* » et « *to enhance human capabilities* ». Webb P. and Rogers B., 2003. *Addressing the "in" in food insecurity*, USAID, occasional paper n° 1, February 2003, 36 p. http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PNACS926.pdf.

¹⁵² Flores M., Khwaja Y. and White P., 2005. "Food security in protracted crises: building more effective policy frameworks", *Disasters*, 29(1) : 25-51. <http://doi.org/10.1111/j.0361-3666.2005.00283.x>.

¹⁵³ Pingali P., Alinovi L. and Sutton J., 2005. "Food security in complex emergencies: enhancing food system resilience", *Disasters* 29(1): 5-24. <https://doi.org/10.1111/j.0361-3666.2005.00282.x>.

¹⁵⁴ Galarza M. X. L., 2020. « Resilience to Food Insecurity: Theory and Empirical Evidence from International Food Assistance in Malawi », AES Prize Essay, *Journal of Agricultural Economics* 71(3): 936-961. <https://doi.org/10.1111/1477-9552.12397>.

¹⁵⁵ Walsh-Dilley M., Wolford W. and McCarthy J., 2016. « Rights for resilience food sovereignty, power, and resilience in development practice », *Ecology and Society* 21(1), article 11, 10 p. <https://www.jstor.org/stable/26270348>.

risques » (Hinrichs, 2013¹⁵⁶), voire sécuritaires (Breisinger and *al.*, 2014)¹⁵⁷. En faire un objectif atteignable en quelques années paraît illusoire, surtout dans des contextes locaux marqués par le retrait de l'État, les conflictualités ethno-communautaires et la violence armée. Toutefois, la résilience reste (et restera) un attribut recherché pour construire les transformations des systèmes agricoles et alimentaires (Salzinger and Desmidt, 2023)¹⁵⁸.

6.2. Actions futures pour mieux répondre aux crises

Les approches mises en œuvre en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (et de gestion des crises), par l'ensemble des acteurs installés, procèdent presque toutes des mêmes logiques et habitudes routinisées de la part des institutions en place :

- Elles sont presque toujours finalisées avec des objectifs à atteindre et des pratiques à respecter, sans suffisamment tenir compte des contextes de réalisation, ni préciser la démarche pour créer les conditions structurantes de leur atteinte ;
- Elles sont riches d'intentionnalités programmatiques et documentaires toujours difficiles à concrétiser du fait des temporalités retenues, du poids des résistances (intérêts et dépendance au sentier), du manque de ressources ou de volonté politique ;
- Elles sont standardisées, à la fois, en termes de mesures des risques, de suivi et d'évaluation, donnant lieu à une production de données chiffrées en continu dont l'analyse transversale et la mise en perspective avec certains processus qualifiants est difficile à mener ;
- Elles hiérarchisent des priorités sociotechniques, au gré des concurrences, des rapports de force établis entre groupes d'intérêts, institutions et clientèles, plutôt que de construire des arènes participatives, inclusives et légitimes de débats faisant émerger des choix sur la base de compromis (et/ou, dans le meilleur des cas de consensus).
- Elles peinent à construire des politiques intégrées prenant pleinement la mesure des interactions et des effets, à court, moyen et long termes des choix technocratiques validés.
- Elles ne lient qu'imparfaitement, et de manière souvent retardée, information collectée, prise de décision et mise en œuvre effective.
- Elles ont été conduites – en dépit des analyses – à surinvestir dans les actions curatives d'urgence, du fait d'une accélération des menaces, des chocs et des demandes et d'un manque criant de moyens en dotations ;
- Elles auront, de surcroît, des difficultés à intégrer et à mettre en pratique l'approche émergente « systèmes alimentaires durables » à moins de partir d'une territorialisation et localisation forte des actions en s'appuyant sur les acteurs pérennes du quotidien (organisations paysannes ou rurales, acteurs marchands, réseaux associatifs, collectivités territoriales,...).

Ce constat n'est pas nouveau : il est partagé par de nombreux scientifiques, experts et acteurs de l'action humanitaire depuis plusieurs décennies (Flores and *al.*, 2005). Il a été réitéré lors de la 40^e Réunion annuelle du Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA) tenu à Nouakchott en Mauritanie (17-20 décembre 2024). Il renvoie à l'idée, mise en avant en début de rapport, de

¹⁵⁶ Hinrichs C. C., 2013. 'Regionalizing food security? Imperatives, intersections and contestations in a post-9/11 world', *Journal of rural studies* 29(1): 7-18. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2012.09.003>.

¹⁵⁷ Breisinger C., Ecker O., Maystadt J.-F., Trinh Tan J.-F., Al-Riffai Perrihan, Bouzar K., Sma A. and Abdelgadir M. 2014. "Building resilience to conflict through food-security policies and programs. Evidence from four case studies", *Building resilience for food and nutrition security 2020*. Conference paper n° 3, may 2014, 39 p.

¹⁵⁸ Salzinger M. and Desmidt S., 2023. « Sept façons de soutenir la résilience et les réponses aux crises dans le Sahel Central », *Briefing note 156*, ECDPM The center for Africa-Europe relations, 11 p. https://ecdpm.org/download_file/66cc594c-d7ca-45c0-b82c-5e5c9aadb18d/3475.

la difficulté à passer de dispositifs experts de gestion (top-down) de l'insécurité alimentaire à des arènes participatives (bottom-up) gouvernance des crises.

Pour construire une véritable gouvernance des crises, le préalable est sans doute de les considérer avec sérieux : c'est-à-dire de reconnaître leur complexité, leur imprévisibilité. Les réponses ne peuvent être ni stato-centrées, ni disciplinaires, ni données d'emblée : elles doivent être recherchées, testées, mises à l'épreuve sans parti pris, ni idée reçue. Elles se posent moins en termes d'alternatives binaires, linéaires, sectorielles mais davantage comme des ensembles intégrés.

Au-delà, cela signe aussi l'émergence de la lutte contre la faim au cœur des crises comme *complex* et *wicked problem*. Sous cet angle, cela revient à accepter l'absence de certitudes prévisibles comme de capacité établie : **les causes des crises sont enchevêtrées et les réponses également. Ceci a pour effet également de rendre plus difficile la prise de décision et l'objectif de résolution de la crise elle-même.**

Par-là, cela implique aussi de **décentrer progressivement les dispositifs (et les réponses aux crises alimentaires) et les sortir de leur cadre humanitaire : ils sont davantage à penser comme des objets politiques, construits autour de coalitions/concurrences d'intérêts.**

Des propositions structurantes (à considérer comme des inflexions) peuvent être proposées que ce soit en termes de cadre d'analyse, d'organisation de l'action et d'action (Tableau 7).

Tableau 7. Pistes pour reconfigurer les dispositifs de réponses aux crises alimentaires

	Propositions
<p>Cadre d'analyse = compréhension des événements et des processus</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'analyse contextuelle de terrain • Capitaliser et évaluer réellement les expériences menées • Assurer la connaissance directe qualitative des dynamiques contextuelles (économie politique) • Procéder aux transferts d'information sur les risques auprès des acteurs • Prioriser les choix politiques en pleine conscience des enjeux et des effets
<p>Cadre d'organisation de l'action = architecture organisationnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Construire des arènes de concertation et de recherche de compromis • Contractualiser les engagements politiques et techniques • Mieux coordonner les acteurs et intégrer les actions • Partir des besoins locaux essentiels
<p>Cadre d'action = dispositifs d'intervention</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les interventions longues de prévention et d'adaptation • Relier les interventions de court/ long termes • Renforcer les capacités locales et responsabiliser les acteurs « du dernier maillon »

Source : P. Janin

La gouvernance des crises parie sur la recherche de compromis négociés, partant d'un cadre analytique ouvert, dévoilant des pistes et des scénarii, en mobilisant un large panel d'acteurs impliqués, selon une démarche participative sans hiérarchie de savoirs. Cette voie prend aussi en compte les enjeux de responsabilité, de justice et d'éthique ; elle correspond à un cadre collaboratif, interactif, ouvert, voire inclusif de gouvernance.

La création de plateforme multi-acteurs, multi-institutions apparaît comme une démarche adaptée et fonctionnelle à l'échelle locale et régionale (Olabisi and al., 2022)¹⁵⁹ pour construire

¹⁵⁹ Olabisi, L.S., Sidibé, A., Assan, E. and al., 2022. « Building consensus and increasing self-efficacy: participatory scenarios as a tool for developing food security solutions in West Africa », *Regional environmental change* 22, 2. <https://doi.org/10.1007/s10113-022-01893-4>.

« a network policy-making and governance solutions » (Peters, 2017)¹⁶⁰ et des politiques intégrées (Candel and Pereira, 2017)¹⁶¹. Parmi les autres sources d'informations à mobiliser, il peut s'avérer judicieux d'en appeler aux vécus/savoirs qualifiants des acteurs de terrain, souvent négligés et/ou mis de côté.

Des outils d'aide à la gouvernance des problèmes complexes peuvent en favoriser la structuration et la conduite, tel le cycle du dilemme (Janin et al., 2023), afin d'identifier les meilleures trajectoires politiques (Adem, 2023)¹⁶².

Certains exercices d'anticipation et de modélisation prospective peuvent se révéler pertinents et utiles pour proposer des scénarii décisionnels (Deléglise et al., 2022 ; Hegre and al., 2022 ; Idahosa and Bakare, 2022)¹⁶³. On peut également penser à la mise en place de jeux sérieux comme support d'aide à la prise de décisions.

Tableau 8. Démarche pour construire un cadre d'action de gouvernance

Dimensions	Observer et comprendre les faits	Penser les actions stratégiques	Construire les arrangements
Réflexivité	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer les représentations plurielles Réorienter les imaginaires Penser trajectoires des modèles 	<ul style="list-style-type: none"> Partager et relier les cadres et les visions Apprendre à écouter et à négocier 	<ul style="list-style-type: none"> Accepter les ambiguïtés, les ambivalences Favoriser les lectures réflexives
Adaptabilité	<ul style="list-style-type: none"> Tenir compte des signaux faibles Varié les points d'observation 	<ul style="list-style-type: none"> Learning by doing Faire de la simulation et expérimentation Prendre en compte les échelles 	<ul style="list-style-type: none"> Accepter les incertitudes Favoriser les improvisations et les compétences nouvelles
Réactivité	<ul style="list-style-type: none"> S'appuyer sur le rôle des médias et des réseaux sociaux Tenir compte des histoires de réussite ou d'échecs Identifier les fenêtres d'opportunité 	<ul style="list-style-type: none"> Choisir le moment et l'option opportune pour réagir Elaborer une véritable pédagogie de l'action pour renforcer l'acceptabilité 	<ul style="list-style-type: none"> Etre sur les points chauds Faire face à la sur- et désinformation Etre sensible au politique Eviter les structures parallèles
Construction	<ul style="list-style-type: none"> Analyse la nature du problème Bien connaître les archétypes mentaux et comportementaux 	<ul style="list-style-type: none"> Être capable d'aller contre les éléments contre-intuitifs, à contre-courant 	<ul style="list-style-type: none"> Accepter les échecs et les déceptions Renforcer les compétences d'intervention

¹⁶⁰ Peters B. G., 2017. « What is so wicked about wicked problems? A conceptual analysis and a research program », *Policy and society* 36(3): 385-396. <https://doi.org/10.1080/14494035.2017.1361633>.

¹⁶¹ Candel J. J. L. and Pereira L., 2017. "Towards integrated food policy: Main challenges and steps ahead", *Environmental Science and Policy* 73: 89-92. <https://doi.org/10.1016/j.envsci.2017.04.010>.

¹⁶² Adem M., 2023. « Should Sub-Saharan African governments pursue policies that promote food security or food sovereignty? », *Food and humanity*, 1 : 1064-1072. <https://doi.org/10.1016/j.foohum.2023.07.026>.

¹⁶³ Deléglise H., Interdonato R., Bégué A., Maître d'Hôtel E., Teisseire M. et Roche M., 2022, « Food security prediction from heterogeneous data combining machine and deep learning methods », *Expert systems with applications* 190, 116189. <https://doi.org/10.1016/j.eswa.2021.116189>.

Hegre H., Jansen R., Lindqvist-McGowan A., Vesco P. and Rakhmankulova M., 2022. « Forecasting armed conflict in the Sahel Forecasts for November 2021–October 2024 », 66 p. <http://www.diva-portal.org/smash/get/diva2:1628162/FULLTEXT01.pdf>.

Idahosa S. O. & Bakare I. A., 2022. « Conceptualisation of regional instability in Sahel: modelling ABM–Afriland-Rebel Approach », *Journal of Contemporary African Studies*, 40:2, 190-205, DOI: 10.1080/02589001.2020.1796946.

Sourgou, H. J., & Diemer, A., 2024. « National food security: Towards a new sustainable food system (FS) in Burkina Faso », *Modern economy* 15 : 599-649. <https://doi.org/10.4236/me.2024.156031>.

	<ul style="list-style-type: none"> • Observer les jeux d'acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Dépasser les dysfonctionnements, l'immobilisme, les résistances 	
--	---	---	--

Adapté de Teemer and *al.*, 2015.

Cette gouvernance des crises – adaptative (aux enjeux) et adaptée (aux sociétés) – s'appuie sur quelques principes fondamentaux (Teemer and *al.*, 2015)¹⁶⁴ – réflexivité, adaptabilité, réactivité, inclusivité/connectivité, agencéité (Clapp and *al.*, 2022)¹⁶⁵ – qui permettent de comprendre et d'agir dans des environnements instables, incertains et complexes tout en s'efforçant de construire pas à pas les arrangements indispensables (Tableau 8).

Trois champs d'action sont à considérer de concert :

- le premier, porte sur les faits, leur compréhension et leurs narrations comme préalable ;
- le second a trait à la construction d'une pensée et d'une action stratégique pour répondre aux crises durables, complexes et intriquées des temps d'aujourd'hui ;
- enfin, le dernier concerne l'effort, jamais garanti, de recherche de compromis par une véritable pédagogie de l'action s'appuyant sur les deux premiers champs : il vise à construire, pas à pas, les arrangements avec les différentes composantes de l'écosystème de lutte reconfiguré et élargi bien au-delà du cercle humanitaire.

Cette combinatoire est sans aucun doute une des clés pour faire face aux futures situations à risque/de crise qui ne manqueront pas de mettre à mal les institutions de gouvernement, les positions établies comme les connaissances objectivées au profit de narratifs alternatifs, souvent délétères, de rhétoriques simplistes et de faveurs clientélistes.

De manière plus concrète, cela renvoie à trois piliers de l'action politique : 1/ la démocratie, via la transparence des processus de décision (et la redevabilité) et l'inclusion de l'ensemble des acteurs, 2/ l'ancrage territorial afin de permettre la réappropriation/construction viable des actions indispensables, 3/ l'intégration des multiples secteurs économiques impliqués via des modèles appliqués de gouvernance.

La gouvernance des crises de demain devra être faite de débats contradictoires, de confrontations pour s'efforcer de dépasser les blocages et accompagner les adaptations et les transformations nécessaires.

¹⁶⁴ Teemer C. J. A. M., Dewulf A., Breeman G., and Stiller S. J., 2015. « Governance capabilities for dealing wisely with wicked problems », *Administration and society* 47(6): 680-710. <https://doi.org/10.1177/0095399712469195>.

¹⁶⁵ Clapp J., Moseley W. G., Burlingame B., Termine P., 2022. "Viewpoint: The case for a six-dimensional food security framework, *Food Policy* 106, 102164, <https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2021.102164>.

BIBLIOGRAPHIE

Abdikafi H. A., Abdisalan A. M., Farhia H. M., 2024. « Enhancing food security in sub-Saharan Africa: Investigating the role of environmental degradation, food prices, and institutional quality », *Journal of agriculture and food research* 17, 101241. <https://doi.org/10.1016/j.jafr.2024.101241>.

ACF International, 2012. *Document de cadrage. Améliorer la résilience au changement climatique et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Approche d'ACF pour lutter contre le changement climatique, la faim et la sous-nutrition auprès des communautés à risque*, Paris, ACF, 20 p.

ACF, 2013. *Participatory risk, capacity and vulnerability analysis: a practitioner manual for field workers*. www.preventionweb.net/english/professional/publications/v.php?id=34092.

Adem M., 2023. « Should Sub-Saharan African governments pursue policies that promote food security or food sovereignty? », *Food and humanity* 1 : 1064-1072. <https://doi.org/10.1016/j.fooHum.2023.07.026>.

Aguirre-Uncetta R., 2023. « The quest for food security in the Sahel: Constraints, current action, and challenges », *Journal of food security* 11(1) : 16-29. <https://doi.org/10.12691/jfs-11-1-3>.

Akinyetun T. S., Ogunbodede N. E., Ahoton S. A., Alausa J. A., 2023. « The rise of autocracy in the Sahel of Africa: Insights from resource curse theory », *Research in social change*, 15(1) : 17-39. <https://doi.org/10.2478/rsc-2023-0002>.

Alpha A., et Fouilleux E., 2018. How to diagnose institutional conditions conducive to inter-sectoral food security policies? The example of Burkina Faso ». *NJAS - Wageningen journal of life sciences* 84:114-22. <https://doi.org/10.1016/j.njas.2017.07.005>.

Antil A. et Touati S., 2011. « Mali et Mauritanie : pays sahéliens fragiles et États résilients », *Politique étrangère*, Dossier les États fragiles, 1 : 59-69.

Araujo Bonjean C., Brunelin S., Simonet C., 2010. *Prévenir les crises alimentaires au Sahel : des indicateurs basés sur les prix de marché*, Document de travail 95, juin 2010, 134 p. <https://www.afd.fr/sites/afd/files/imported-files/095-document-travail.pdf>.

Arditi C., Janin P. et Marie A. (éd.), 2011. *La lutte contre l'insécurité alimentaire au Mali : réalités et faux semblants*. Paris, Karthala, Collection Hommes et sociétés, 384 p.

Ayalew M. M., Dessie Z. G., Mitiku A. A. & Zewotir T., 2024. « Exploring the spatial and spatiotemporal patterns of severe food insecurity across Africa (2015–2021) », *Scientific reports*, 14:29846. <https://doi.org/10.1038/s41598-024-78616-8>.

Baas S., Ramasamy S., Dey DePryck J. and Batista F., 2008. *Disaster risk management systems analysis*, FAO, Rome, 74 p. <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/010/ai504e/ai504e00.pdf>.

Bai Y., J. Bouscarat, P. Heinrigs, K. Sokourenko et K. Zougbedé 2023. « Alimentation saine, coûts et politiques alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest », *Notes ouest-africaines*, n° 39, Éditions OCDE, Paris, 34 p. https://www.oecd.org/content/dam/-oecd/fr/publications/reports/2023/07/healthy-diets-costs-and-food-policies-in-the-sahel-and-west-africa_0e042c21/43a62f1d-fr.pdf.

Banque mondiale, 2022. *G2PxMali – Evaluation de transferts sociaux mobiles au Mali*. Rapport final, mars 2022.

Barakat S., Cohrance L., Vasekha I., 2023. « The humanitarian-development-peace nexus for global food security : Responding to the climate crisis, conflict, and supply chain disruptions », *International journal of disaster risk reduction* 98, 104106, <https://doi.org/10.1016/j.ijdr.2023.104106>.

Barret, C. and Constan, M. A., 2014. "Toward a theory of resilience for international development applications, *Proceedings of the national academy of sciences (PNAS)* 111(40) : 14625-14630. <https://doi.org/pnas.org/content/111/40/14625>.

Basset C., 2024. « Soil security: The cornerstone of national security in an era of global disruptions », *Soil security* 16, 100154, <https://doi.org/10.1016/j.soisec.2024.100154>.

BCEAO, 2024. *Rapport sur l'évolution des prix à la consommation dans l'UEMOA en 2023 et perspectives*, Direction générale de l'économie et de la monnaie, 35 p.

Bedasa Y. and Deksis K., 2024. « Food insecurity in East Africa: An integrated strategy to address climate change impact and violence conflict », *Journal of agriculture and food research* 15, 100978, <https://doi.org/10.1016/j.jafr.2024.100978>.

Béné C., Frankenberger T. and Nelson S., 2015. « Design, monitoring and evaluation of resilience interventions: conceptual and empirical considerations », *Working paper n°459*, Institute of development studies, 26 p.

Benjaminsen, T. A., & Ba, B., 2009. « Farmer-herder conflicts, pastoral marginalization, and corruption: A case study from the inland Niger delta of Mali », *The geographical journal*, 175(1), 71-81. <https://doi.org/10.1111/j.1475-4959.2008.00312.x>.

Bernard de Raymond A., Alpha A., Ben-Ari T., Daviron B., Nesme T. and Tétart G., 2021. « Systemic risk and food security. Emerging trends and future avenues for research », *Global food security*, 29, <https://doi.org/10.1016/j.gfs.2021.100547>.

Bertrand E. et Dipama S., 2024. « Coups d'état et réactions populaires au Burkina Faso : l'échec de la consolidation démocratique ? », *Conflits armés dans la Corne de l'Afrique*, *Politique africaine* 173 : 199-218. <https://doi.org/10.3917/polaf.173.0199>.

Bibi S., Cockburn J., Coulibaly M., Tiberti L., 2009. *L'impact de la hausse des prix des produits alimentaires sur la pauvreté des enfants et les réponses politiques au Mali*, Innocenti Working paper, Unicef-Centre de recherche Innocenti, avril 2009, 93 p. <http://www.unicef-irc.org/publications/557>.

Bjornlund V., Bjornlund H., and van Rooyen A., 2022. « Why food insecurity persists in sub-Saharan Africa: A review of existing evidence », *Food security* 14: 845–864. <https://doi.org/10.1007/s12571-022-01256-1>.

Bofa A. and Zewotir A., 2024. 'A bayesian spatio-temporal dynamic analysis of food security in Africa », *Scientific Reports*, *Nature portfolio*, <https://doi.org/10.1038/s41598-024-65989-z>.

Boulardot V., 2014. *Projet du cadre commun sur les filets sociaux saisonniers au nord du Mali, régions de Tombouctou et Gao*. Document de capitalisation.

Boyd, E., Cornforth, R., Lamb, P. et al. 2013. « Building resilience to face recurring environmental crisis in African Sahel », *Nature climate change* 3, 631–637 <https://doi.org/10.1038/nclimate1856>.

Breisinger C., Ecker O., Maystadt J.-F., Trinh Tan J.-F., Al-Riffai Perrihan, Bouzar K., Sma A. and Abdelgadir M. 2014. "Building resilience to conflict through food-security policies and programs. Evidence from four case studies", *Building resilience for food and nutrition security 2020*, Conference paper n° 3, may 2014, 39 p.

CADRI, 2015. *Sahel. Etude sur les capacités en réduction des risques de catastrophes*, octobre 2015, 51 p.

Candel J. J. L. and Pereira L., 2017. "Towards integrated food policy: Main challenges and steps ahead", *Environmental science and policy* 73: 89-92. <https://doi.org/10.1016/j.envsci.2017.04.010>.

Cassimon, D. Fadare, O., Mavrotas, G., 2023. « The impact of food aid and governance on food and nutrition security in Sub-Saharan Africa », *Sustainability*, 15, 1417. <https://doi.org/10.3390/su15021417>.

Charbonneau B., 2024. « The production of climate security futures in the West African Sahel », *African affairs* 123(492) : 329–348. <https://doi.org/10.1093/afraf/adae020>.

Cherif, C.C., 2018. *Audit onstitutionnel et organisationnel du Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires de la République du Niger*.

Clapp, J. & Moseley, W. G. 2020. « This food crisis is different: COVID-19 and the fragility of the neoliberal food security order », *The journal of peasant studies*, 47(7), 1393–1417. <https://doi.org/10.1080/03066150.2020.1823838>.

Clapp J., Moseley W. G., Burlingame B., Termine P., 2022. "Viewpoint: The case for a six-dimensional food security framework", *Food policy* 106, 102164, <https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2021.102164>.

Clapp, J. 2022. « Concentration and crises: exploring the deep roots of vulnerability in the global industrial food system », *The journal of peasant studies* 50(1), 1–25. <https://doi.org/10.1080/03066150.2022.2129013>.

Christian aid, 2012. *Thriving, resilient livelihoods: Christian aid's approach*, Christian aid briefing, octobre 2012, 6 p.

Crombé, X. et Jézéquel J.-H. (éds), 2007. *Niger 2005. Une catastrophe si naturelle*, Paris : Karthala, 260 p. <https://msf-crash.org/sites/default/files/2021-08/Niger%202005%2C%20Une%20catastrophe%20si%20naturelle.pdf>.

CSA, 2005. *Rapport du CSA sur les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation*, mars 2005.

CSA, 2011, *Programme national de sécurité alimentaire Phase II (2011-2015)*, octobre 2011, 145 p.

CSA, 2016. *Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PoINSAN)*. Partie 1. Analyse diagnostique de la situation alimentaire et nutritionnelle au Mali.

CSA, 2018. *Document de projet du Programme de renforcement du dispositif national de sécurité alimentaire*, mai 2018.

CSAO/OCDE, 2020. *Crise alimentaire et nutritionnelle 2020, analyses & réponses*, Maps & facts, n°3, novembre 2020, 56 p.

Daviron B. et Bricas N., 2008, 2008. « La hausse des prix internationaux de 2007/2008 : panorama mondial et régional ». *Grain de sel*, no 43-juin-août 2008, 2.

Deléglise H., Interdonato R., Bégué A., Maître d'Hôtel E., Teisseire M. et Roche M., 2022, « Food security prediction from heterogeneous data combining machine and deep learning methods », *Expert systems with applications* 190, 116189. <https://doi.org/10.1016/j.eswa.2021.116189>.

Descroix, L., Luxereau, A., Lambert, L.A., Ruë, O., Diedhiou, A., Diongue-Niang, A., Dia, A.H., Gangneron, F., Manga, S.P., Diedhiou, A.B., et al., 2024. « An interdisciplinary approach to understand the resilience of agrosystems in the Sahel and West Africa », *Sustainability* 16, 5555. <https://doi.org/10.3390/su16135555>.

Devereux S., Baulch B., Hussein K., Shoham J., Sida H. and Wilcock D., 2004. *Improving the analysis of food insecurity. food security measurement, livelihoods approaches and policy: Applications in FIVIMS*. FAO, 52 p.

Devereux S. Longhurst R., 2010. « Incorporating Seasonality into Agricultural Project Design and Learning », *IDS bulletin*, 41 (6) : 88-95. <https://doi.org/10.1111/j.1759-5436.2010.00186.x>.

Diakite A. et Fillol E., 2021. *Production de biomasse en 2021, analyses et perspectives pour 2022*. Action contre la faim Mali, septembre 2021.

Dlamini Khulekani T. and Hull Elizabeth, 2024. « Food insecurity, xenophobia, and political legitimacy: exploring the links in post-COVID-19 South Africa », *Disasters*, e12667. <https://doi.org/10.1111/disa.12667>

Dieng I., David P., Labidi N. et Akakpo K., 2009. *Cadre harmonisé bonifié d'analyse permanente de la vulnérabilité courante*. Rapport de synthèse (Mauritanie, Niger, Sénégal), CILSS-FAO-PAM, 30 p.

Diogo M. S. B, Mai F., Fayad D., Kemoe, L., Lanci, L., Mitra P., Muehlschlegel T., Okou C., Spray, J., Tuitoek K. and Unsal F., 2022. *Climate change and chronic food insecurity in Sub-Saharan Africa*, Research department (Series), Washington, DC : International monetary fund, 48 p. <https://www.imf.org/-/media/Files/Publications/DP/2022/English/CCCFISSAEA.ashx>.

Dlamini Khulekani T. and Hull Elizabeth, 2024. « Food insecurity, xenophobia, and political legitimacy: exploring the links in post-Covid-19 South Africa », *Disasters*, e12667, e12667. <https://doi.org/10.1111/disa.12667>.

Doka M. D., Madougou D., & Diouf A. 2014. *Food crisis, gender, and resilience in the Sahel: Lessons from the 2012 crisis in Burkina Faso, Mali, and Niger*. Oxfam International.

- Downing T. E., 1991. « Vulnerability to hunger in Africa. A climate change perspective », *Global environmental change*, 1(5) : 365-380. [https://doi.org/10.1016/0959-3780\(91\)90003-C](https://doi.org/10.1016/0959-3780(91)90003-C).
- Due-Mali, 2017. *Evaluation des plans nationaux de réponses aux difficultés alimentaires et nutritionnelles de 2015 et de 2016 au Mali*. Rapport final. Financement de la Délégation de l'Union européenne au Mali.
- Dury S. et Fouilleux E., 2011. « La construction des politiques de sécurité alimentaire : institutions, discours, statistiques », in Arditi C., Janin P. et Marie A., 2011. *La lutte contre l'insécurité alimentaire au Mali : réalités et faux semblants*, Ed. Karthala.
- Egg J. et al., 1993, *L'économie agricole et alimentaire du Niger : vers une intégration au marché du Nigeria ?*, Club du Sahel, CILSS.
- Egg J. et al., 2006, *Evaluation du dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires du Niger durant la crise de 2004-2005*, IRAM.
- Egg J., Bocoum I. et Ndiaye M., 2007. *Compte-rendu des journées d'étude 2006 de l'IRAM*, 15-16 septembre 2006 - FIAP Jean Monnet, Paris, 54p. <https://www.iram-fr.org/ouverturepdf.php?file=420.pdf>.
- Engels B., 2015. « Contentious politics of sale: The global food price crisis and local protest in Burkina Faso », *Social movement studies* 14 (2): 180-94. <https://doi.org/10.1080/14742837.2014.921148>.
- ENSAN, 2020. *Enquête nationale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle*, INSTAT Mali.
- ENSAN, 2022. *Enquête nationale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle*, INSTAT Mali.
- Ezirigwe J., Ojike C.o, Amechi E. and Adewopo A., 2021. « 'COVID-19/Food insecurity syndemic': Navigating the realities of food security imperatives of sustainable development goals in Africa », *Law and development review* 14(1): 129-162. <https://doi.org/10.1515/ldr-2020-0071>.
- FAO Mali, 2024. *Besoins humanitaires et plan de réponse 2024*.
- FAO, 2005. *Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Le commerce agricole et la pauvreté : le commerce peut-il être au service des pauvres ?*
- FAO, 2010. *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2010 : Combattre l'insécurité alimentaire lors des crises prolongées*, 68 p.
- FAO, 2011. *Resilient livelihoods. Disaster risk reduction for food and nutrition security framework Programme*, Rome, 108 p.
- FAO, 2012. *La crise alimentaire et nutritionnelle du Sahel : l'urgence d'appuyer la résilience des populations vulnérables. Cadre stratégique de réponse régionale. Burkina Faso, Gambie, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad et Sénégal*, avril 2012, Rome, 63 p.
- FAO, 2024. *Monitoring floods in the Sahel and Central Africa*.
- FAO-WFP, 2022. *Hunger Hotspots FAO-WFP early warnings on acute food insecurity October 2022 to January 2023 Outlook*, Rome, 66 p.
- FAO-WFP, 2023. *Hunger Hotspots. FAO-WFP early warnings on acute food insecurity: November 2023 to April 2024 Outlook*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc8419en> et <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cc8419en>.
- FEWSNET – Mali, 2008. *Mise à jour de la sécurité alimentaire*.
- FEWS NET – Mali, 2012. *Les réponses à la crise alimentaire sont compromises par l'instabilité, insécurité civile*.
- FEWS NET – Mali, 2012. *Mise à jour de la perspective à septembre 2012*.
- FEWS NET – Mali, 2012. *Situation alimentaire difficile dans le nord du pays*.
- FEWS NET, 2022. « La hausse généralisée des prix des aliments réduit davantage l'accès alimentaire par les ménages pauvres, surtout dans les zones de conflits », *Afrique de l'ouest – Perspectives sur la sécurité alimentaire*, mars à septembre 2022, https://fews.net/sites/default/files/documents/reports/WEST%20AFRICA_Food_Security_Outlook_mars_Final_0.pdf.

FEWS NET, 2024. *Des résultats de Crise (Phase 3 de l'IPC) à pire attendus au nord du Mali dans la période post-récolte*, Octobre 2024 - Mai 2025.

Flores M., Khwaja Y. and White P., 2005. "Food security in protracted crises: building more effective policy frameworks", *Disasters*, 29(1) : 25–51. <http://doi.org/10.1111/j.0361-3666.2005.00283.x>.

FMI, 2023. Mali : *Questions Générales*. Rapport du FMI No. 23/210, Mai 2023

Frankenberger T. R., Constan M. A., Nelson S. and Starr L. 2014. « How NGOs approach resilience programming », Chapter 19, p. 177- 185. In : Fan Shenggen, Pandya-Lorch Rajul and Yosef Sivan (ed.), *Resilience for Food and Nutrition Security*, IFPRI, Washington, 230 p.

Friedrich Ebert Stiftung Nigeria Office, 2022. *Climate change as a security threat in Nigeria and the Sahel*, FES Nigeria Policy Brief, June 2022, 24 p.

FSIN and Global network against food crises, 2024. *Global report on food crisis 2024*. Rome. 202 p. <https://www.fsinplatform.org/grfc2024>.

Galarza M. X. L., 2020. « Resilience to food insecurity: Theory and empirical evidence from international food assistance in Malawi », AES Prize Essay, *Journal of agricultural economics* 71(3) : 936–961. <https://doi.org/10.1111/1477-9552.12397>.

Galtier F., 2012. *Note sur la crise alimentaire en cours au Sahel*, CIRAD, février 2012

Grémont C., 2021. « Sociétés pastorales et État au Mali : histoire d'un hiatus », *Politique étrangère*, Dossier Sahel : Les sociétés contre l'État ? 4 :145-157.

Grünwald F. et Tessier L., 2001. « Zones grises, crises durables, conflits oubliés : les défis humanitaires », *Revue internationale de la Croix-Rouge*, 83(842) : 323-351.

Gubbels P., 2011. *Echapper au cycle de la faim. Les chemins de la résilience au Sahel*, Groundswell international, 124 p.

Haile M., 2005. « Weather patterns, food security and humanitarian response in sub-Saharan Africa", *Philosophical transactions of the Royal society, Biological Sciences*, 360 : 2169-2182. <https://doi.org/10.1098/rstb.2005.1746>.

Hangoma P, Hachhetu K., Passeri S., Norheil O. F., Rivers J. and Maesad O., 2024. « Short- and long-term food insecurity and policy responses in pandemics: Panel data evidence from COVID-19 in low- and middle-income countries », *World development*, 175, 106479. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2023.106479>.

Headey, D., & Ruel, M. T., 2020. "The COVID-19 Nutrition Crisis: What to Expect and How to Protect." *World development*, 136, 105176.

Hegre H., Jansen R., Lindqvist-McGowan A., Vesco P. and Rakhmankulova M., 2022. « Forecasting armed conflict in the Sahel Forecasts for November 2021–October 2024 », 66 p. <http://www.diva-portal.org/smash/get/diva2:1628162/FULLTEXT01.pdf>.

Hendricks S., 2015. « The food security continuum: a novel tool for understanding food insecurity as a range of experiences », *Food security* 7 :609-619. <https://doi.org/10.1007/s12571-015-0457-6>.

Hinrichs C. C., 2013. « Regionalizing food security? Imperatives, intersections and contestations in a post-9/11 world », *Journal of rural studies* 29(1) : 7-18. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2012.09.003>.

Hugon P., 2009. « La crise du capitalisme financier mondial et sa contagion au second monde « émergent » et au Tiers-monde », *Revue Tiers-monde*, 197 :165-182. <https://doi.org/10.3917/rtm.197.0165>

Idahosa S. O. & Bakare I. A., 2022. « Conceptualisation of regional instability in Sahel: modelling ABM–Afriland-Rebel Approach », *Journal of contemporary african studies*, 40(2) : 190-205, <https://doi.org/10.1080/02589001.2020.1796946>.

IFPRI-WHH-Concern Worldwide, 2013. *Global hunger index. The challenge of hunger. Building resilience to achieve food and nutrition security*, IFPRI Issue brief, October 2013, 8 p.

INSD, 2023. *Profil de pauvreté de la région du Sahel*, Institut national de la statistique et de la démographie (IND), Burkina Faso, 54p. <https://www.insd.bf/sites/default/files/2024-02/PROFIL%20DE%20PAUVRETE%20SAHEL%20VF.pdf>.

IRAM, 2006. *Évaluation du Dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires du Niger durant la crise de 2004-2005*, Juin 2006.

Janin P., 2009. « Les émeutes de la faim : une lecture (géo-politique) du changement (social) », Paris, *Politique étrangère*, 2 : 251-263. <https://doi.org/10.3917/pe.092.0251>.

Janin P., 2011. « Leçon d'une crise alimentaire annoncée », in Arditi C., Janin P. et Marie A., 2011, *La lutte contre l'insécurité alimentaire au Mali : réalités et faux semblants*, Paris, Ed. Karthala.

Janin P., 2021. « L'autonomisation alimentaire de l'Afrique en perspective », *Le Déméter 2021. Produire et se nourrir : Le défi quotidien d'un monde déboussolé* : 61-78. <https://doi.org/10.3917/iris.abis.2021.01.0063>.

Janin P., 2015. « Nouvelles analyses des crises alimentaires en Afrique de l'Ouest », *Revue BASE*, 19(3) : 290-300. <http://www.pressesagro.be-/base/index.php/base/article/view/1263/769>.

Janin P., Acloque D. et El Nour S., 2023. « Dilemmes agricoles et alimentaires en temps de crise » / « Agricultural and food dilemmas in time of crisis », *Revue canadienne des études du développement / Canadian journal of development studies* 44(3) : 335-373. <https://doi.org/10.1080/02255189.2023.2223914>.

Jegen, L. 2020. *The political economy of migration governance in Niger*, Freiburg: Arnold-Bergstraesser Institute (ABI). 66 p.

Ji Gaojian, Zhong Honglin, Feukam Nzudie Harold L., Wang Peng, Tian Peipei, 2024. « The structure, dynamics, and vulnerability of the global food trade network », *Journal of cleaner production*, 434. <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2023.140439>

Joireman, S. F., & Haddad, F., 2023. 'The humanitarian-development-peace nexus in practice: Building climate and conflict sensitivity into humanitarian projects'. *Current opinion in environmental sustainability*, 62. <https://doi.org/10.1016/j.cosust.2023.101272>

Kabir, K., Baldos, U.L.C. & Hertel, T.W., 2023. « The new Malthusian challenge in the Sahel: prospects for improving food security in Niger », *Food security* 15, 455–476. <https://doi.org/10.1007/s12571-022-01319-3>.

Kakpo A., Mills B., Brunelin S., 2022. « Weather shocks and price seasonality in sub-Saharan Africa : Evidence from Niger », *Food policy* 112, 102347, <https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2022.102347>.

Kemmerling B., Schetter C., Wirkus L., 2022 ; « The logics of war and food (in)security », *Global food security* 33, 100634. <https://doi.org/10.1016/j.gfs.2022.100634>.

Läderach P., Ramirez-Villegas J., Prager S. D., Osorio D., Krendelsberger A., Zougmore R. B., Charbonneau B., van Dijk H., Madurga-Lopez I. and Pacillo G., 2021. « The importance of food systems in a climate crisis for peace and security in the Sahel », *International review of the Red cross* 103(918) : 995–1028. <https://doi.org/10.1017/S1816383122000170>.

Lain J. et Brunelin S. 2024. « Seasonal deprivation in the Sahel is large, widespread, and can be anticipated », *Climate and development*, 1-17. <https://doi.org/10.1080/17565529.2024.2353104>.

Lambert L., Descroix L., 2018. « Changements climatiques et essor djihadiste au Sahel : une approche critique pour des solutions adaptées ». *Regards géopolitiques*, <https://ird.hal.science/ird-02157684/document>.

Lenshie N. E., Ojeh V. N., Oruonye E. D., Ezeibe Ch., Ajaero Ch., Nzeadibe T. C., Celestine U. U. & Osadebe N., 2022. « Geopolitics of climate change-induced conflict and population displacement in West Africa », *Local environment*, 27(3) : 287-308. <https://doi.org/10.1080/13549839.2022.2040461>.

Lutherian World Relief, 2015. *Lutherian World Relief's approach to resilience. Strengthening local capacities to achieve development results*, 11p.

- Manyena Siambabala B., 2006. "The concept of resilience revisited", *Disasters* 30(4) :433–450. <https://doi.org/10.1111/j.0361-3666.2006.00331.x>.
- Martin-Shields Ch. P., Stojetz W., 2019. « Food security and conflict: Empirical challenges and future opportunities for research and policy making on food security and conflict », *World development* 119 : 150-164. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2018.07.011>.
- Matyas D. and Pelling M., 2014. "Positioning resilience for 2015: the role of resistance, incremental adjustment and transformation in disaster risk management policy", *Disasters* 39(1) : S1–S18. <https://doi.org/10.1111/disa.12107>.
- Maxwell D., Russo L. and Alinovi L., 2012. "Constraints to addressing food insecurity in protracted crises", *Proceedings of the national academy of sciences (PNAS)*, 109(31) : 12321–12325. <http://doi.org/10.1073/pnas.0913215108>.
- MDSSPA, 2010. *Rapport national sur le développement humain durable*, édition 2010. Crise alimentaire : enjeux et opportunités pour le développement du secteur agricole. Collaboration de l'Observatoire du développement humain durable et de la lutte contre la pauvreté et du Programme des Nations Unies pour le développement.
- Michiels D. et Egg J., Blein R. et Delpeuch F., 2007. *Les politiques de prévention et de gestion des crises alimentaires. Enseignements de la crise du Niger de 2005*, MAEE-DGCID, 92 p. http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Rapport_Niger.pdf.
- Michiels, D., Egg, J., et Blein, R., 2012. « La répétition des crises alimentaires et nutritionnelles au Niger : la rénovation urgente des politiques de sécurité alimentaire », *Cahiers agricultures*, 21(5) : 302–310. <https://doi.org/10.1684/agr.2012.0588>.
- Michiels D., Hamani O., Boureima S., Bichard A., 2015. *Evaluation de l'opération de distribution gratuite ciblée (DGC) 2014 et de ses effets au Niger. Appui au Dispositif national de prévention et gestion des catastrophes et des crises alimentaires*, Consortium COWI/Commission de l'Union européenne, 70p.
- Mohamadou, A., 2018. « État, pouvoirs locaux et insécurités au Sahel », *Afrique contemporaine*, 265(1) : 77-97.
- Nielsen J. and Vigh H., 2012. « Adaptive lives. Navigating the global food crisis in a changing climate », *Global environmental change*, 22(3) : 659–669. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2012.03.010>.
- O'Brien C., Congrave J. Sharp K. Keita N., 2018. *Étude de cas - Protection sociale et réponses humanitaires face à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté au Mali*, Recherche sur les systèmes de Protection sociale réactive aux crises, programme de recherche de Oxford Policy Management (OPM) en consortium avec Overseas development institute (ODI), financement DFID.
- OCHA, 2012. *Mali Global appeal*.
- OCHA, 2013. *Révision de l'appel de fonds pour le Mali*.
- OCHA, 2022. *Aperçu des besoins humanitaires*, Mali.
- OCHA, 2024, Mali - État du financement en 2024 - Financement du plan de réponse humanitaire, 31 Décembre 2024, OCHA.
- Olabisi, L.S., Sidibé, A., Assan, E. and al., 2022. « Building consensus and increasing self-efficacy: participatory scenarios as a tool for developing food security solutions in West Africa », *Regional environmental change* 22, 2. <https://doi.org/10.1007/s10113-022-01893-4>.
- Olivier de Sardan J.-P., 2008. « La crise alimentaire au Niger », in : *La crise alimentaire de 2004-2005 au Niger en contexte*, *Afrique contemporaine*, 225 : 17-37. <https://shs.cairn.info/revue-afrique-contemporaine1-2008-1?lang=fr>.
- Olivier de Sardan J.-P., 2011a. « Au Niger, le cycle des crises alimentaires', Visions cartographiques », Les blogs du Diplo, *Le Monde diplomatique*, 7 janvier 2011.
- Olivier de Sardan J.-P., 2011b. 'Aide humanitaire ou aide au développement ? La « famine » de 2005 au Niger', *Ethnologie française*, vol. 41, p. 415-429. <https://doi.org/10.3917/ethn.113.0415>.

- Olivier de Sardan J.-P., 2023. *L'enchevêtrement des crises au Sahel*. Niger, Mali, Burkina Faso, Paris, Editions Karthala, 197p.
- Onyutha C., 2018. « African crop production trends are insufficient to guarantee food security in the sub-Saharan region by 2050 owing to persistent poverty », *Food security* 10, 1203–1219. <http://dx.doi.org/10.1007/s12571-018-0839-7>
- Ouedraogo, H. M., 2006. « Décentralisation et pouvoirs traditionnels : le paradoxe des légitimités locales », *Mondes en développement*, 133(1): 9-29.
- OXFAM, 2013. *Quelles leçons tirer ? un bilan de la réponse à la crise alimentaire 2012 au Sahel pour construire la résilience*, Document d'information, n° 168, avril 2013, 46 p.
- PAM, 2014. *Burkina Faso. Analyse globale de la vulnérabilité, de la sécurité alimentaire et de la nutrition (AGVSAN)*, juillet 2014, Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM), Service de l'analyse de la sécurité alimentaire (VAM), 108 p.
- PAM, 2015. *Politique de renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition*, Session annuelle du Conseil d'administration (Rome, 25–28 mai 2015), 20 p.
- PAM, 2018. *The 72-hour assessment approach: A guide for vulnerability and spatial analysis in sudden-onset disasters*, VAM-Food security analysis, juillet 2018, 50 p.
- PAM, 2024. *Évaluation du plan stratégique de pays du PAM Mali 2020-2024*.
- PAM, UNICEF, ECHO, CSA, 2005. *Mali - Analyse de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité (CFSVA)*.
- Perez C., Jones E. M., Kristjanson P., Cramer L., Thornton P. K., Förch W., Barahona C., 2015. « How resilient are farming households and communities to a changing climate in Africa? A gender-based perspective », *Global environmental change*, 34 : 95–107. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2015.06.003>.
- Peters B. G., 2017. « What is so wicked about wicked problems? A conceptual analysis and a research program », *Policy and society* 36(3) : 385-396. <https://doi.org/10.1080/-14494035.2017.1361633>.
- Pingali P., Alinovi L. and Sutton J., 2005. "Food security in complex emergencies: enhancing food system resilience", *Disasters*, 29(1) : 5–24. <https://doi.org/10.1111/j.0361-3666.2005.00282.x>.
- Plan international, 2022. *Crise de la faim au Sahel central*, décembre 2022, 8 p. <https://plan-international.org/west-central-africa/publications/central-sahel-hunger-crisis-fact-sheet/>.
- Poussart-Vanier M., 2005. « La politisation de l'aide alimentaire d'urgence au Burkina-Faso ». *Revue Tiers monde*, 184(4): 737-60. <https://doi.org/10.3917/rtm.184.0737>.
- Raimond C., Fougou H. K., Carémel J.-F. et Garine E., 2023. "L'art de se nourrir en temps de crise aggravée et en contexte d'insécurité alimentaire structurelle : L'exemple de la région de Diffa (Niger) dans le bassin du lac Tchad", *Anthropology of food*, n°17, <https://doi.org/10.4000/aof.14189>.
- Raleigh, C., 2010. "Political marginalization, climate change, and conflict in African sahelian states." *International studies review*, 12(1), 69-86.
- Raleigh, C. and Dowd, C., 2013. « Governance and conflict in the Sahel's 'ungoverned space', Stability: *International journal of security & development*, 2(2) : 1-17, <http://doi.org/10.5334/sta.bs>.
- Raleigh C., Nsaibia H. and Dowd C., 2020. « The sahel crisis since 2012 », *African affairs* 120(478) : 123-143. <https://doi.org/10.1093/afraf/adaa022>.
- Reitano, T. J., 2014. « Comparing approaches to the security-development nexus in the Sahel and their implications for governance », *Governance in Africa*, 1(4) : 1-6. <https://doi.org/10.5334/gia.aa>.
- Sall A., et Evin J., 2004. *Vingt ans de prévention des crises alimentaires au Sahel : bilan et perspectives*, CILSS, 88 p.
- Salzinger M. and Desmidt S., 2023. « Sept façons de soutenir la résilience et les réponses aux crises dans le Sahel Central », *Briefing note 156*, ECDPM The center for Africa-Europe relations, 11 p. https://ecdpm.org/download_file/66cc594c-d7ca-45c0-b82c-5e5c9aadb18d/3475.

Schlenker, W., & Lobell, D. B., 2010. « Robust negative impacts of climate change on African agriculture », *Environmental research letters*, 5(1), 014010. <https://iopscience.iop.org/article/10.1088/1748-9326/5/1/014010/pdf>.

Schneider, K.R., Remans, R., Bekele, T.H. et al., 2025. « Governance and resilience as entry points for transforming food systems in the countdown to 2030 », *Nature food* 6, 105–116. <https://doi.org/10.1038/s43016-024-01109-4>.

Siméant-Germanos J., 2014. *Contester au Mali. Formes de la mobilisation et de la critique à Bamako*, Paris, Editions Kathala, Collection les Afriques, 258 p. <https://journals.openedition.org/sdt/33692>.

Sissoko K., van Keulen H., Jan Verhagen, Tekken V. and Battaglini A., 2011. « Agriculture, livelihoods and climate change in the West African Sahel », *Regional environmental change* 11(1) : S119-S125. <http://doi.org/10.1007/s10113-010-0164-y>.

Sourgou, H. J., & Diemer, A., 2024. « National food security: Towards a new sustainable food system (FS) in Burkina Faso », *Modern economy* 15 : 599-649. <https://doi.org/10.4236/me.2024.156031>.

Stefan Cr., et Krätke F., 2023. « Financing adaptive social protection in Burkina Faso » <https://www.disasterprotection.org/s/Adaptive-social-protection-in-Burkina-Faso.pdf>.

Su Y. and Amrit C., 2024. « Literature review of food insecurity in the Sahel from an interdisciplinary perspective », *Journal of decision systems*, 1-13. <https://doi.org/10.1080/12460125.2024.2354640>.

Tambo E., Zhang C.-S., Tazemda G. B., Fankep B., Tappa N. G., Bkamko C. F. B., Tague L. M., Tchembre D., Ngazoue E. F., Korie K. K., Djobet M. P. N., Olalubi O. A., Njajou O. N., 2023. « Triple-crises-induced food insecurity: systematic understanding and resilience building approaches in Africa », *Science in one health* 2, 100044, <https://doi.org/10.1016/j.soh.2023.100044>.

Termeer C. J. A. M., Dewulf A., Breeman G., and Stiller S. J., 2015. « Governance capabilities for dealing wisely with wicked problems », *Administration and society* 47(6) : 680-710. <https://doi.org/10.1177/0095399712469195>.

EU, Délégation au Burkina Faso, 2012. *Lignes directrices du Programme de renforcement de la résilience des populations pauvres et très pauvres et amélioration de la sécurité alimentaire dans les régions du pays les plus touchées par la crise de 2012*, Ouagadougou, 27 p.

UE-CEDEAO, 2008. *La politique agricole régionale (ECOWAP) et l'offensive pour la production alimentaire et contre la faim, Séquence thématique prospective : Quels instruments pour assurer l'accès à l'alimentation des populations vulnérables ?* Note introductive soumise par la Commission de la CE-DEAO, Paris, décembre 2008, 12 p.

USAID, 2014. *Livelihood & food security conceptual framework*, Livelihood and food security technical assistance (LIFT), 36 p.

Venturi B., 2019. « An EU integrated approach in the Sahel: The role for governance », *Istituto Affari Internazionali (IAI) Papers* 19, 23 p. <http://www.jstor.com/stable/resrep19689>.

Waigalo A. K. D., 2018. « Déterminants et persistance de l'insécurité alimentaire au Sahel, cas du Mali », *Tropicultura*, 36(2) : 392-399.

Walsh-Dilley M., Wolford W. and McCarthy J., 2016. « Rights for resilience food sovereignty, power, and resilience in development practice », *Ecology and society* 21(1), article 11, 10 p. <https://www.jstor.org/stable/26270348>.

Watts M. J. et Bohle H. G., 1993. « The space of vulnerability: the causal structure of hunger and famine », *Progress in human geography*, 17(43) : 43-67. <https://doi.org/10.1177/030913259301700103>.

Webb P. and Rogers B., 2003. *Addressing the "in" in food insecurity*, USAID, occasional paper n° 1, February 2003, 36 p. http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PNACS926.pdf.

WFP. 2023. *The twin-track approach: Leveraging WFP's expertise to strengthen shock responsive social protection systems in Western Africa*.

White P. and Cliffe L., 2000. « Matching response to context in complex plitical emergencies: 'Relief', 'development', 'peace-building' or smething In-between? », *Disasters*, 24(4): 314–342. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/pdf/10.1111/1467-7717.00151>.

Wudil A. H., Usman M., Rosak-Szyrocka J., Pilaf L. and Boye M., 2022. « Reversing years for global food security : A review of the food security situation in sub-Saharan Affrica (SSA) », *International journal of environmental research and public halth* 19, 14836. <https://doi.org/10.3390/ijerph192214836>.

Ziervogel G. and Ericksen P. J., 2010. « Adapting to climate change to sustain food security », *Climate change* 1(4) : 525-540. <https://doi.org/10.1016/j.ijdr.2024.104279>.

SOURCE DES DONNÉES STATISTIQUES MOBILISÉES

Carte ISAN – Cadre Harmonisé/IPC

<https://data.humdata.org/dataset/cadre-harmonise>, 8 octobre 2024

Prix des céréales de base

Burkina Faso : <https://data.humdata.org/dataset/wfp-food-prices-for-burkina-faso>, 30 octobre 2024

Mali : <https://data.humdata.org/dataset/wfp-food-prices-for-mali>, 30 octobre 2024

http://cns.bf/spip.php?id_rubrique=12&page=publdetails (Annuaire des statistiques agricoles 2012)

Niger : <https://data.humdata.org/dataset/wfp-food-prices-for-niger>, 30 octobre 2024

Malnutrition infantile

<https://data.unicef.org/topic/nutrition/malnutrition/>, 13 novembre 2024

Inondations, Population en déplacement internes (PDI) et Réfugiés

Pdi/Réfugiés : <https://www.unhcr.org/refugee-statistics>, 11 novembre 2024

Inondations : (documents)

West Africa - Floods (as of 24 Sep 2007) - Benin | ReliefWeb

West Africa - Flood Affected Population - June to September 2009 (as of 14 Oct 2009) - Mauritania | ReliefWeb

L'ONU s'alarme du bilan des inondations en Afrique de l'Ouest et centrale

Note de Synthèse : Impact des inondations - Afrique de l'Ouest et du Centre, 15 Septembre 2012 | OCHA

Burkina Faso : Tableau de bord humanitaire (décembre 2013) | OCHA

Burkina Faso : Suivi des inondations (27 août 2014) | OCHA

West and Central Africa: Humanitarian Bulletin, September 2015 - Nigeria | ReliefWeb

Données sur les inondations à la date du 17 août 2016 - Burkina Faso | ReliefWeb

West and Central Africa: 2017 flood impact (as of 18 Oct 2017) | OCHA

Burkina Faso : Situation des inondations et vents violents (11 Septembre 2018) | OCHA

West and Central Africa: Flooding Situation Overview (January - December 2020) As of 18 December 2020 - Niger | ReliefWeb

Burkina Faso: Suivi des Inondations - Humanitarian Data Exchange

West and Central Africa: Flooding Situation Overview - as of 31 October 2024 | OCHA

Mali: Floods - Sep 2010 | ReliefWeb

Floods - DREF operation n° MDRML007 - Mali | ReliefWeb

Mali: Humanitarian Bulletin (July - August 2018) - Mali | ReliefWeb

WHO AFRO Outbreaks and Other Emergencies, Week 38: 16 - 22 September 2019 Data as reported by: 17:00; 22 September 2019 - Democratic Republic of the Congo | ReliefWeb

Bulletin d'Information Humanitaire - Période du 08 au 14 septembre 2011 - Niger | ReliefWeb

Niger : 2013 en revue (décembre 2013) - Niger | ReliefWeb

Niger/Diffa : Inondations dues à la crue de la Komadougou (29 Novembre 2013) - Niger | ReliefWeb

Niger: Situation des inondations (au 30 septembre 2018) - Niger | ReliefWeb

Niger: Situation des inondations (Au 15 Novembre 2019) | OCHA

Niger: Humanitarian Snapshot, as of 31 January 2021 - Niger | ReliefWeb

Niger: Overview of flooding in 2022 (As of 24 October 2022) | OCHA

Compte rendu de réunion sous-groupe inondation - 01/11/2023 [Meeting minutes] - Niger | ReliefWeb

Inondations au Niger : Plus de 1,5 million de personnes affectées (bilan mis à jour) – Le Sahel

TABLE DES FIGURES

Figure 1. Processus d'émergence et de construction d'une crise alimentaire	19
Figure 2. Temporalités et niveaux de complexité des crises alimentaires et nutritionnelles plurielles	20
Figure 3. Cadres multi-temporels de réponses aux crises alimentaires	23
Figure 4. Nombre de personnes en phases 3 à 5 d'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Burkina Faso (2014-2023)	28
Figure 5. Nombre de personnes en phases 3 à 5 d'insécurité alimentaire et nutritionnelle par régions au Burkina Faso (2014-2023)	29
Figure 6. Proportion de personnes en phase 3 à 5 d'insécurité alimentaire et nutritionnelle par régions au Burkina Faso (2014-2023)	29
Figure 7. Évolution de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans au Burkina Faso (2009-2021)	32
Figure 8. Évolution de la prévalence des malnutritions aigüe, globale, sévère et chronique chez les enfants de moins de 5 ans au Mali (2006-2022)	34
Figure 9. Évolution du nombre de personnes déplacées internes, réfugiées et touchées par les inondations au mali (2000-2024)	36
Figure 10. Évolution du nombre de personnes en phases 3 à 5 du Cadre harmonisé dans les différentes régions du Mali (2014-2024)	39
Figure 11. Évolution annuelle des prix moyens des céréales au Niger (2000-2024)	41
Figure 12. Nombre de personnes en phases 3 à 5 d'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger (2014-2023)	43
Figure 13. Nombre de personnes déplacées, réfugiées et affectées par des inondations au Burkina Faso (2007-2024)	50
Figure 14. Nombre de personnes déplacées, réfugiées et affectées par des inondations au Niger (2007-2024)	52
Figure 15. Évolution de l'indice de stabilité politique et de violence au Sahel central (2000-2021)	55
Figure 16. Spatialisation de la population en phase 3 à 5 d'insécurité alimentaire et nutritionnelle et déplacée par les conflits dans le Sahel central (2014-2024)	56
Figure 17. Évolution annuelle des prix moyens des céréales sur les marchés domestiques des pays du Sahel central (2000-2024)	59
Figure 18. Évolution annuelle des importations des céréales dans les pays du Sahel central (2000-2022)	60
Figure 19. Taux de croissance annuel des prix des principales céréales au Mali (2003-2023)	61
Figure 20. Principaux programmes agricoles et de sécurité alimentaire au Burkina Faso	67
Figure 21. Chronologie des crises et évolution du Dispositif national de prévention et de gestion des crises au Burkina Faso	71
Figure 22. Chronologie des crises et évolution du Dispositif national de prévention et de gestion des crises au Mali entre 2000 et 2024	77
Figure 23. Réorganisation stratégique attendue des actions du DNP-GCA au Niger (2028)	82

Figure 24. Organigramme du Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNP-GCA) au Niger.....	82
Figure 25. Schéma des objectifs de la stratégie 2021-2025 du DNP-GCA au Niger.....	86
Figure 26. Chronologie des crises et évolutions du Dispositif national de prévention et de gestion des crises et autres institutions connexes au Niger.....	87
Figure 27. Représentation schématisée des rapports entre groupes d'acteurs impliqués dans les dispositifs nationaux de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles dans les pays du Sahel central.....	90
Figure 28. Évolution de la mobilisation financière dans le cadre de la mise en œuvre des PRSPV de 2017 À 2023 au Burkina Faso (Source : SE-CNSA).....	93
Figure 29. Mobilisation financière prévisionnelle et effective dans le cadre des Plans de soutien annuels au Niger (2011-2020).....	95
Figure 30. Paysage institutionnel du secteur de la sécurité alimentaire et des secteurs connexes au Burkina Faso.....	99
Figure 31. Paysage institutionnel du secteur de la sécurité alimentaire et des secteurs connexes au Mali.....	100
Figure 32. Paysage institutionnel du secteur de la sécurité alimentaire et des secteurs connexes au Niger.....	101

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1. Synthèse des caractéristiques des crises alimentaires et nutritionnelles au Burkina Faso (2004-2022)	30
Tableau 2. Synthèse des caractéristiques des crises alimentaires et nutritionnelles au Mali (2004-2022)	37
Tableau 3. Synthèse des caractéristiques des crises alimentaires et nutritionnelles au Niger (2004-2022)	45
Tableau 4. Synthèse des dispositifs de réponse au Burkina Faso	69
Tableau 5. Synthèse des dispositifs de réponse au Mali.....	78
Tableau 6. Synthèse des dispositifs de réponse au Niger.....	88
Tableau 7. Pistes pour reconfigurer les dispositifs de réponses aux crises alimentaires.....	108
Tableau 8. Démarche pour construire un cadre d'action de gouvernance	109

ANNEXE : ÉQUIPE EN CHARGE DE L'ÉTUDE

- **Coordonnateur :**

Pierre Janin, géographe, Directeur de recherches IRD, UMR Développement et sociétés, Université Paris 1 Panthéon – Sorbonne - IRD, Nogent sur Marne, France (pierre.janin@ird.fr).

- **Appui scientifique :**

Eric Joël Fofiri Nzossié, géographe, Maître de conférences, Université de Ngaoundéré, Cameroun (fofiri_eric@yahoo.fr).

- **Analyse des données :**

Raquel Oliveira Silva, doctorante en économie, UMR Développement et sociétés, IRD – Université Paris 1 Panthéon – Sorbonne, Nogent sur Marne, France (ros.xcv@gmail.com).

- **Etude Mali :**

Marie Thoreux, Dr. en économie, chargée de programme à l'IRAM, experte sécurité alimentaire et nutritionnelle, Paris, France (m.thoreux@iram-fr.org), en binôme,

Moussa Sacko, expert en action humanitaire et gestion de projets, Bamako, Mali (msacko90@gmail.com).

- **Etude Burkina Faso :**

Christophe Koffi Kouame, Dr. en sciences de l'environnement, Université Polytechnique de Man, Man, Côte d'Ivoire (christophe.koffi@univ-man.edu.ci).

- **Etude Niger :**

Mado Diakité, experte en sécurité alimentaire et nutritionnelle et action humanitaire au Niger depuis 2010, Lomé, Togo (madoevdiakite@gmail.com).

PASAS

PLATEFORME D'ANALYSE,
DE SUIVI ET D'APPRENTISSAGE
AU SAHEL



pasas-minka.fr

Ce rapport a été élaboré dans le cadre d'un financement du Fonds Paix et Résilience Minka.

Le Fonds Minka, mis en œuvre par le groupe AFD, est la réponse opérationnelle de la France à l'enjeu de lutte contre la fragilisation des États et des sociétés. Lancé en 2017, Minka finance des projets dans des zones affectées par un conflit violent, avec un objectif : la consolidation de la paix. Il appuie ainsi quatre bassins de crise via quatre initiatives : l'Initiative Minka Sahel, l'Initiative Minka Lac Tchad, l'Initiative Minka RCA et l'Initiative Minka Moyen-Orient.

La Plateforme d'Analyse, de Suivi et d'Apprentissage au Sahel (PASAS) est financée par le Fonds Paix et Résilience Minka. Elle vise à éclairer les choix stratégiques et opérationnels des acteurs de développement locaux et internationaux, en lien avec les situations de crises et de fragilités au Sahel et dans le bassin du Lac Tchad. La PASAS se met en œuvre à travers d'un accord-cadre avec le groupement IRD-ICE après appel d'offres international dont le rôle est double : (i) produire des connaissances en réponse à nos enjeux opérationnels de consolidation de la paix au Sahel et (ii) valoriser ces connaissances à travers deux outils principaux : une plateforme numérique, accessible à l'externe, qui accueillera toutes les productions et des

conférences d'échange autour des résultats des études. La plateforme soutient ainsi la production et le partage de connaissances, en rassemblant des analyses robustes sur les contextes sahéliens et du pourtour du Lac Tchad.

Nous encourageons les lecteurs à reproduire les informations contenues dans les rapports PASAS pour leurs propres publications, tant qu'elles ne sont pas vendues à des fins commerciales. En tant que titulaire des droits d'auteur, le projet PASAS et l'IRD demande à être explicitement mentionné et à recevoir une copie de la publication. Pour une utilisation en ligne, nous demandons aux lecteurs de créer un lien vers la ressource originale sur le site Web de PASAS, <https://pasas-minka.fr>.

